Globethics Repository



Revitaliser un Congo en panne : un bilan 50 ans après l'indépendance de la République Démocratique du Congo

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository. More information on Globethics see https://www.globethics.net. Data and content policy of Globethics Repository see https://repository.globethics.net/pages/policy.

Item Type	Book
Authors	Mbavu Muhindo, Vincent
DOI	10.58863/20.500.12424/181698
Publisher	Globethics.net
Rights	Attribution-NonCommercial-NoDerivs 2.5 Generic deed (CC BY-NC-ND 2.5)
Download date	2026-11-11 23:43:49
Item License	https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/181698

Focus 3

Revitaliser un Congo en panne

Un bilan 50 ans après l'indépendance de la République Démocratique du Congo

Vincent Mbavu Muhindo

Globethics.net

Revitaliser un Congo en panne

Un bilan 50 ans après l'indépendance de la République Démocratique du Congo



Revitaliser un Congo en panne

Un bilan 50 ans après l'indépendance de la République Démocratique du Congo

Vincent Mbavu Muhindo

Globethics.net Focus No. 3

Globethics.net Focus 3

Vincent Mbavu Muhindo:
Revitaliser un Congo en panne.
Un bilan 50 ans après l'indépendance de la République Démocratique du Congo
Genève: Globethics.net, 2011
DOI: 10.58863/20.500.12424/181698
ISBN 978-2-940428-28-1 (online version)
ISBN 978-2-940428-29-8 (print version)
© 2011 Globethics.net

Globethics.net International Secretariat
150 route de Ferney
1211 Genève 2, Suisse
Site internet: www.globethics.net
Email: infoweb@globethics.net

Ce livre peut être téléchargé gratuitement de la bibliothèque de Globethics.net, la première bibliothèque numérique globale en éthique: ***www.globethics.net***.

 *Cet ouvrage est publié sous la licence Creative Commons 2.5 :* Globethics.net donne le droit de télécharger et d'imprimer la version électronique de cet ouvrage, de distribuer et de partager l'oeuvre gratuitement, cela sous trois conditions: 1. Attribution: l'usager doit toujours clairement attribuer l'ouvrage à son auteur et à son éditeur (selon les données bibliographiques mentionnées) et doit mentionner de façon claire et explicite les termes de cette licence; 2. Usage non commercial: l'usager n'a pas le droit d'utiliser cet ouvrage à des fins commerciales, ni n'a le droit de le vendre; 3. Aucun changement dans le texte: l'usager ne peut pas altérer, transformer ou réutiliser le contenu dans un autre contexte. Cette licence libre ne restreint en effet en aucune manière les droits moraux de l'auteur sur son oeuvre.

L'usager peut demander à Globethics.net de lever ces restrictions, notamment pour la traduction, la réimpression et la vente de cet ouvrage dans d'autres continents.

Table de matière

Preface I et II *17*
Introduction *21*
PREMIERE PARTIE: *UN PAYS AU FOND DU GOUFFRE* .. *25*
1. LA RDC A L'AUBE DE LA III^e REPUBLIQUE *27*
1.1 Délabrement des services publics 28
1.2 L'éducation et la santé : la cinquième roue 46
1.3 Des indicateurs socio-économiques au rouge 57
2. LES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS : LES « ALCHIMISTES » DE LA CROISSANCE EN RDC *87*
2.1 La « dollarisation » de l'économie congolaise 87
2.2 Une mauvaise gouvernance 89
2.3 Vers la rupture avec les institutions de Bretton Woods 94
3. UNE ARNAQUE NATIONALE *97*
3.1 Des institutions financières illégales 97
3.2 Les pouvoirs publics impuissants 99
4. LA RDC : UN GEANT AUX PIEDS D'ARGILE *105*
4.1 Le territoire 105
4.2 La population 112
4.3 Le gouvernement 114
5. SURVIVANCE DES ANTIVALEURS *119*
5.1 L'enrichissement facile 119
5.2 La corruption, ses formes et son ampleur 121
5.3 Corruption et sous-développement 133
6. DOULOUREUSE GESTATION DE LA III^E REPUBLIQUE *141*
6.1 Laurent-Désiré Kabila : libérateur ou despote ? 141
6.2 L'avènement de Joseph Kabila 147
6.3 Une démocratie à coups de dollars 159
6.4 Rompre avec les tares de la II^e République 164
7. CONSTRUIRE UN ETAT DE DROIT EN RDC *167*
7.1 Les règles de droit 167
7.2 Pour un salaire décent 173
7.3 Réhabiliter le travail 176

DEUXIEME PARTIE: *LA RDC ASSIEGEE MALGE ELLE* .. *179*
8. PHENOMENE MBORORO EN PROVINCE ORIENTALE .. *181*
8.1 Origine et installation des Mbororo au Congo 182
8.2 Zones d'occupation des Mbororo 184
8.3 Rapport entre Mbororo et populations autochtones 186

8.4 La « Question » mbororo en RDC 187
8.5. Des autochtones aussi responsables 189
9. LA QUESTION DES LORD'S RESISTANCE ARMY (LRA) ET DES SOUTH PEOPLE LIBERATION ARMY (SPLA) 191
9.1 La Lord's Resistance Army (LRA) 191
9.2 La South People Liberation Army (SPLA) 194
9.3 Front Populaire pour la Justice au Congo (FPJC) 195
10. LES REBELLES DES FORCES DE DEFENSE POUR LA LIBERATION DU RWANDA (FDLR) 197
10.1 Organisation des FDLR 198
10.2 Positions et dissidences des FDLR 201
10.3 FARDC et RDF contre les FDLR 204

TROISIEME PARTIE: *INSECURITE ET AGITATIONS PERMANENTES A L'EST 213*
11. PERMANENCE DES CRISES 217
11.1 L'origine du recent séisme kivutien 217
11.2 La guerre du CNDP et l'effort de recherche de la paix 223
12. LES FORCES D'AUTO-DEFENSE MAY MAY 285
12.1 Une tentative de fédération 285
12.2 Autres May May indépendants 288
13. DIFFICILE CONSOLIDATION DE LA PAIX A L'EST 291
13.1 Des armées nationales 291
13.2 Le phénomène de « mixage » et ses retombées 293
13.3 Collaboration entre FARDC, FDLR et May May 301
13.4 Les affrontements de Mushaki 309
13.5 Stratégies pour conjurer les crises 311
14. LE RWANDA ET LES DIFFERENTES CRISES DE L'EST 327
14.1 Le Kivu montagneux dans le collimateur du Rwanda 327
14.2 L'acquisition des terres 331
14.3 Au coeur du cyclone 332
14.4 Appui avéré du Rwanda au CNDP 339
14.5 La situation complexe du Kivu 343
15. LA MONUC: UNE MISSION EN-DEÇA DES ATTENTES. 347
15.1 Opérations de paix en temps de guerre 348
15.2 Incapacité des missions à appliquer leurs mandats 355
15.3 Dissonances au sein de la « communauté internationale » sur le terrain et mobilisation anti-onusienne 359
15.4 Alternative des élections 364
16. POUR LA RESURRECTION DE L'ETAT CONGOLAIS 367
16.1 Repenser l'être du Congolais 367
16.2 Cinq péchés de l'intellectuel congolais 369
16.3 Forger de nouvelles consciences 371
Bibliographie 377

L'AUTEUR

Vincent MBAVU MUHINDO est né à Bukavu le 23 juillet 1963. Après l'obtention du Diplôme d'Etat en Pédagogie générale à l'Institut Buturande (Rutshuru/ Nord-Kivu/ RDC) en 1983, il a poursuivi ses études supérieures à l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu, où il a obtenu sa Licence en Histoire en 1989. Il a enseigné l'histoire dans plusieurs écoles secondaires de Goma (Nord-Kivu). Il occupe actuellement le poste de Directeur de Cabinet du Recteur de l'Université Libre des Pays des Grands Lacs (ULPGL-Goma). Il est aussi assistant-chargé des cours à l'Institut Supérieur Pédagogique de Machumbi (Goma), à l'Université du CEPROMAD (UNIC) et au Grand Séminaire Mgr Busimba de Buhimba (depuis 2007).

Il a déjà publié :

Le Congo-Zaïre d'une guerre à l'autre – de Libération en Occupation (Chronique 1996-Lusaka 1999), Paris : L'Harmattan , 2003.

La R-D Congo piégée - De Lusaka à l'AGI (1999-2005), Paris : L'Harmattan, 2005.

En couverture : Monument de *'La femme profanée'* érigé en 2008 dans la cour intérieure de l'Institut Metanoia (école secondaire) de l'Université Libre des Pays des Grands Lacs à Goma. Œuvre au service de la mémoire et message de ce qu'il ne faudrait plus jamais faire au nom de la dignité de la femme, ce monument rappelle et symbolise les atrocités dites « violences sexuelles » endurées par des milliers de femmes, meurtries dans leur corps, leur âme et leur vie sociale, depuis la période datant du début des années quatre-vingt-dix et marquée par l'escalade continue des conflits et des guerres meurtrières, surtout à l'est de la RDC.

ACRONYMES

ADF/NALU Allied Democratic Forces / National Army for the Uganda

AFDL Alliance des forces démocratiques de libération du Congo

ALIR Armée de libération du Rwanda

AMP Alliance pour la majorité présidentielle

ANC Armée nationale congolaise

ANR Agence nationale de renseignements

APRONUC Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge

BDGL Banque de développement des Grands Lacs

BIRD Banque internationale pour la reconstruction et le développement

BOSAM Bon Samaritain (ONG locale)

CEEAC Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale

CEE Communauté économique européenne

CEI Commission électorale indépendante

CEMG Chef d'état major général

CEPAS Centre d'études Pour l'action sociale

CICR Comité international de la Croix-Rouge

CNDP Congrès national pour la défense du peuple

CNS Conférence nationale souveraine

COPIREP Comité de pilotage de la réforme des entreprises publiques

CPI Cour pénale internationale

DDRRRR Désarmement, démobilisation, regroupement, réinsertion ou rapatriement

DGM Direction générale de migration

DSCRP Document de stratégie et de croissance pour la réduction de la pauvreté

EIC Etat indépendant du Congo
EPSP Enseignement primaire, secondaire et professionnel
ESU Enseignement supérieur et universitaire
FAO Food Agriculture Organization
FARDC Forces armées de la République Démocratique du Congo
FAZ Forces armées du Zaïre
FDLR Forces démocratiques pour la libération du Rwanda
FMI Fonds monétaire international
FPJC Front populaire pour la justice au Congo
FARCA Forces armées de la République CentrAfricaine
FRF Forces républicaines fédéralistes
GECAMINES Générale des carrières et des mines
HCR Haut commissariat pour les réfugiés
IPIS International Peace Information Service
LDK Laurent-Désiré Kabila
LRA Lord's Resistance Army
MANUHA Mission d'appui des Nations unies en Haïti
MHI Wangachuchu Hizi Internatinal
MIB Mission d'immigration des Banyarwanda
MINUAR Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda
MINUHA Mission des Nations unies en Haïti
MINUSAL Mission des Nations unies à El Salvador
MIPRENUC Mission préparatoire des Nations unies au Cambodge
MLC Mouvement de libération du Congo
MONUC Mission d'observation des Nations unies au Congo
MPC Mining and Processing Congo
MPR Mouvement populaire de la révolution
MRC Mouvement républicain congolais
OFIDA Office des douanes et des accises
OMS Organisation mondiale de la santé
ONATRA Office national de transport

ONG Organisation non gouvernementale
ONU Organisation des Nations unies
ONUSAL Opération des Nations unies au Salvador
ONUSOM Opération des Nations unies en Somalie
OUA Organisation de l'unité africaine
PALU Parti lumumbiste unifié
PARECO Parti des résistants congolais
PDC Parti des démocrates chrétiens
PIB Produit intérieur brut
PME Petite et moyenne entreprise
PMI Petite et moyenne industrie
PNC Police nationale congolaise
PNDDR Programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion
PNUD Programme des Nations unies pour le développment
PPRD Parti du peuple pour la reconstruction et le développement
PPTE Pays pauvre très endetté
PVV Personnes vivant avec le VIH
RCA République Centrafricaine
RCD Rassemblement congolais pour la démocratie
RDC République Démocratique du Congo
RDC-N Rassemblement congolais pour la démocratie/national
RDF Rwanda Defence Forces
RDR Rassemblement pour le retour des réfugiés et de la démocratie au Rwanda
RENAMO Resistencia Nacional Moçambicana
RFI Radio France internationale
RUD Ralliement pour l'unité démocratique
RVA Régie des voies aériennes
SE Son Excellence
SG Secrétaire général

SNCC Société nationale de chemin de fer au Congo
SNEL Société nationale d'électricité
SOMIKIVU Société minière du Kivu
SOMINKI Société minière et industrielle du Kivu
SOZACOM Société zaïroise de commerce
SPLA South People Liberation Army
UA Union africaine
UDEMO Union des démocrates mobutistes
UDPS Union pour la démocratie et le progrès social
ULPGL Université libre des pays des Grands Lacs
UPDF Uganda People's Defence Forces
US United States

REMERCIEMENTS

Cet ouvrage est le fruit de la conjugaison de plusieurs efforts. Nous désirons avant tout remercier l'Honorable Emmanuel Bahati Vitsange et Monsieur Gérard Mabili, qui nous ont fourni une importante part de la documentation qui nous a permis de rédiger cet ouvrage. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profond sentiment de gratitude !

Nos remerciements s'adressent ensuite à Monsieur Masumbuko Ngwasi Denis, chercheur et enseignant à l'Université de Goma, qui a bien voulu apporter sa part de conseil et de critique à notre travail et accepté de préfacer cet ouvrage. Qu'il soit assuré de notre cordial attachement !

Nous voulons aussi exprimer nos sincères remerciements à Mesdames Joséphine Kahindo et Monica Ndovia pour leurs multiples encouragements en signe de leur soutien continu tout le long de notre investigation et de l'élaboration du manuscrit de ce livre.

Nous pensons également à Madame Claudine Nzuva, qui a contribué à la saisie d'une partie de notre manuscrit et à Madame Anny Baha, qui s'est occupée du traitement et de l'arrangement des photos. Qu'elles trouvent ici l'assurance de notre parfaite reconnaissance ! Le concours de Willy Kiribula dans le souci de conrétiser notre texte par des cartes illustratives reste de grand mérite.

Last but not least, notre très Cher ami Bovic Mulegwa, a soutenu notre travail par sa sympathie sans faille à notre égard. Nous lui adressons aussi, en retour, à cet endroit, tous nos remerciements les plus sincères et les plus chaleureux.

Carte administrative de la République Démocratique du Congo



PREFACE I

La République Démocratique du Congo RDC - avec toutes ses ressources naturelles – est un des pays les plus riches du monde. Elle est – avec une surface équivalente à celle de l'Europe de l'Ouest - un pays riche de peuples, d'ethnies, de cultures, de religions et de paysages magnifiques.

Mais ces richesses attirent aussi beaucoup d'acteurs qui cherchent à en tirer un bénéfice, profitant des conflits et d'un Etat de droit déficient.

L'auteur, en tant qu'historien et documentaliste, décrit la réalité de ces dernières années au sein de son pays, la RDC, d'une manière précise et sombre. Il parvient à présenter les faits d'une manière à la fois analytique et engagée. C'est une tâche très difficile dans les conditions de guerre et d'insécurité qui sévissent à Goma, dans l'Est du pays. Il faut du courage.

En tant que réseau mondial d'éthique Globethics.net soutient les efforts d'éthique contextuelle. Les analyses politiques, historiques, sociales et religieuses conditionnent la contextualisation de l'éthique. En même temps, l'ouvrage fait apparaître la dignité humaine inaliénable, la justice, la paix et la liberté comme valeurs universelles fondamentales. Sans prendre position sur les informations présentées, Globethics.net remercie l'auteur et les lecteurs de leur engagement en faveur d'un monde plus juste et plus humain.

Christoph Stückelberger
Directeur et Fondateur de Globethics.net
Professeur d'éthique à Bâle/ Suisse et enseignant visiteur en RDC

PREFACE II

Le livre que nous introduisons à travers ce bref texte de préface, à la demande de son auteur, Monsieur Mbavu Muhindo Vincent, vient à point nommé en cette année 2010. L'auteur, historien de formation, toujours attentif à la marche du temps, comme tout intellectuel qui se veut curieux et vigilant, a pensé à l'étape actuelle de l'histoire de notre pays, la République Démocratique du Congo. C'est l'étape marquant les 50 ans de l'accession de notre pays à la souveraineté nationale et internationale. Il y a pensé avec un recul suffisant. Car, c'est depuis 2008, dans la suite logique de ses deux publications précédentes (voir la « Bibliographie ») qu'il s'est situé intellectuellement, à sa manière, pour s'engager dans la perspective du « Cinquantenaire » de notre pays. Cet engagement l'a conduit à préparer sa contribution à cette occasion aux réflexions salutaires que commande notre avenir en tant que nation.

Pour rappel, de 1960 à 2010, d'une année à l'autre, la République Démocratique du Congo fait progressivement son histoire à travers le cours des événements de tous genres, les uns heureux et les autres malheureux. Ainsi, la République réalise aujourd'hui ses 50 ans d'indépendance, et s'apprête à entrer dans une nouvelle phase de son histoire. Dans un sursaut de fierté nationale, les Congolais et les Congolaises s'invitent à commémorer de manière tout à fait spéciale ce premier « Cinquantenaire » de l'indépendance nationale. Car, tel est le choix national, l'événement est placé moins sous le signe du penchant festif que de la réflexion-bilan et de la réflexion prospective. Pour exercer cette double réflexion d'une manière qui soit fructueuse, l'histoire et le destin qui sont les leurs imposent aux Congolais et aux Congolaises, là où ils vivent, là où ils évoluent, de se poser quatre questions-phares et

d'y apporter les réponses appropriées : D'où venons-nous ? Où sommes-nous 50 ans après l'accès à l'indépendance ? Où allons-nous ? Que faire pour ré-engager, déjà, l'histoire nationale dans la voie salutaire ?

Ce sont là des interrogations cruciales, des défis de taille qui nous concernent tous, individuellement et collectivement en tant que peuple. En intellectuel vigilant, en historien attentif, en citoyen plein de foi, Monsieur Mbavu Muhindo Vincent n'a pas hésité à mettre l'occasion à profit et à prendre le débat à bras le corps. A travers sa fouille et son livre, il apporte à ces interrogations sa part de réponse et propose ainsi sa contribution à l'effort de réflexion sur la problématique actuelle de la refondation du pays. Le livre se présente globalement comme un travail d'historien des temps en cours. Les faits relatés s'inscrivent dans une trame historique plutôt récente, voire présente. Les événements relatés et les données chiffrées évoquées concernant les aspects d'ordres économique et social s'inscrivant généralement dans le cours des années récentes ou présentes. C'est le cours des années de la dictature de Mobutu; mais aussi, et peut-être surtout, celui des années suivantes marquées successivement par le « bellicisme » des mouvements de rébellion et des groupes armés, par le « pacifisme politique » durant la Transition « post-Sun City », et par l'entrée dans la III^{e} République. Ces faits sont loin d'être des segments propres aux espaces et aux moments de leur émergence. Ils sont dynamiques, étant chargés de leurs antécédents et induisant leurs prolongements.

Dans son investigation, Monsieur Mbavu jette son regard un peu partout sur les différents secteurs de la vie nationale, en partant des secteurs de la politique et de la gouvernance jusqu'à ceux qui portent la vie des gens au quotidien. L'auteur opère par coups de sonde sélectifs dans les différents secteurs. Il ne s'agit pas de tout consigner, de tout systématiser. Il s'agit avant tout de noter les faits saillants comme pour renvoyer à des hypothèses implicites plus riches, et pour inviter le lecteur à lire derrière les lignes pour son propre compte. Par ailleurs, l'auteur s'en tient

davantage à livrer les faits à l'état brut, chaque fois qu'il le peut, sans chercher à leur appliquer un quelconque paradigme constructiviste. Pas de tentatives d'élaboration des faits ou de systématisation théorisante, parce que la logique suivie est celle de considérer les faits dans leur dimension empirique simple et les laisser parler d'eux-mêmes. De toute façon, cette double démarche aboutit à réaliser une vue d'ensemble du terrain entier des crises dans la vie de l'Etat et dans le pays.

Ayant eu à parcourir de diverses façons l'ouvrage de notre ami Vincent Mbavu, et même à discuter avec lui, parfois vivement, certaines questions abordées, je dois avouer que je suis toujours resté sur ma soif, s'agissant du fond. Mais aussi, j'en suis toujours porté, quasi instinctivement, à un questionnement à mes yeux essentiels. A quoi tient ce que l'auteur laisse percer finalement, si j'ose dire, comme désordre politique, gâchis d'Etat, débâcle socio-économique et incapacité collective de la société congolaise à perséverer dans les valeurs qu'elle se donne ? A quoi tient cette tendance politique qui affectionne les discours généralement bien pensés et enjolivés, mais qui les sclérose rapidement au moment de la pratique ? Le temps n'est pas fort écoulé, celui de Mobutu au sommet de l'Etat, qui a reconnu et décrit en ses propres termes le « mal zaïrois », alors qu'il passait, lui, les meilleurs jours de sa gloire. D'un temps à l'autre, et malgré la rotation ou, mieux, la succession des classes dirigeantes, le mal tient toujours sur ses propres ressorts, aussi profondément ancrés hier comme aujourd'hui, et tend peut-être à se banaliser, si tel n'est pas déjà le cas. Il reste, évidemmement, à en actualiser le qualificatif et à parler aujourd'hui du « mal congolais ». De tout ce que nous savons ou soupçonnons tous, en tant que Congolais, c'est un mal profondément enraciné. A mon avis, enraciné dans notre histoire commune qui tourne en rond, dans notre conscience collective qui s'engourdit longuement, et dans nos structures sociales qui s'empêtrent déséspéremment dans leurs propres contradictions.

Visiblement, l'auteur n'est pas allé dans cette direction qui tendait à creuser dans le « mal congolais ». Il s'intéresse davantage aux faits, qui ont pour lui valeur de constat et de preuve. Il fait, dans cette optique, une œuvre comparable à celle de documentaliste ou d'archiviste; œuvre qui aide à rassembler des données et à les conserver, et qui offre ainsi la base des savoirs à construire ou à reconstruire, au-délà des constats et des observations immédiates.

Tout compte fait, le mérite de l'auteur aux plans discursif et pratique est réel. En produisant ce livre, il réunit une masse d'utiles matériaux ; et quand c'est possible, il en éclaire bien des aspects souvent méconnus. Avec beaucoup de clairvoyance, il fait œuvre de documentation au service de la mémoire, et même de l'avenir de notre pays, la RDC. Aussi, son effort intellectuel mérite-t-il, sans conteste, d'être salué comme exemplaire, et son livre apprécié comme un *input* notable dans les débats en cours sur l'état de notre pays 50 ans après l'indépendance et sur ses horizons à venir. Au terme de ces mots d'introduction, cela est mon souhait le plus vif.

MASUMBUKO NGWASI Denis
Chercheur et Enseignant
Université de Goma, Nord-Kivu

INTRODUCTION

Des Congolais aiment répéter à l'envi l'anectode suivante sans trop se gêner d'ironiser ainsi sur eux-mêmes et sur leur triste situation :

« Au moment de la création, un ange a repris l'Eternel Dieu de ce qu'Il venait de doter démesurément la RDC de mirifiques ressources naturelles, en défaveur de beaucoup d'autres Etats. S'en étant rendu compte, le Bon Dieu a dit : « Ecoutez, je saurai équilibrer, je mettrai dans ce pays, la RDC, un type d'hommes incapables de mettre en valeur et de tirer profit de ces richesses qui, par ailleurs, profiteront aux autres peuples » … »

Troisième pays d'Afrique de par sa superficie, la République Démocratique du Congo n'a pas tiré profit de son étendue géographique et de sa position géostratégique qui, pourtant, feraient d'elle une puissance régionale au cœur de l'Afrique. Le pays a raté son décollage dès le lendemain de la proclamation de son indépendance le 30 juin 1960. En effet, cinq jours après son accession à la souveraineté nationale et internationale, eut lieu la mutinerie de la Force Publique, sous l'instigation des cadres militaires belges presque « surpris » par l'acte d'indépendance du pays, et redoutant la politique de l'africanisation des cadres au sein de l'armée telle qu'initiée par le premier Premier ministre du Congo indépendant, Emery Patrice Lumumba. Onze jours plus tard, ce sera le tour de Moïse Tshombe, *leader* katangais, à proclamer la sécession du Katanga, le poumon industriel du pays abritant la puissante « Union Minière du Haut Katanga ». Le Sud-Kasaï emboîtera le pas le 9 août 1960,

Albert Kalonji y proclamant son empire. Ce fut la sécession sud-kassaïenne.

Les tentatives menées par le gouvernement central en vue de ramener la paix et l'unité du pays n'aboutirent pas du tout, le pays sombrant davantage dans une rare violence. L'Organisation des Nations unies au Congo (ONUC),[1] venue à la rescousse du gouvernement central, ne put obtenir les succès attendus. Elle prit parti pour le camp opposé au Premier ministre, signant *de facto* – en connivence avec des autorités du pays – son arrêt de mort, qui s'accomplit au Katanga insurgé.

Très tôt, trois gouvernements se sont érigés sur les cendres d'un Congo dépecé : le gouvernement d'Elizabethville sous la coupe de Moïse Tshombe, celui de Stanleyville avec Antoine Gizenga et celui resté fidèle à Joseph Kasavubu, à Léopoldville. La rébellion « muleliste » qui a embrasé le pays, a, du coup, fragilisé davantage un gouvernement déjà en mal avec des chefs autoproclamés. L'avènement de Joseph-Désiré Mobutu à la tête du pays à la faveur d'un coup d'Etat en novembre 1965 a permis de pacifier l'ensemble du territoire national, non sans peine.

Si le pays a retrouvé une paix politique relative durant les 32 ans de règne de Mobutu,[2] il a cependant basculé profondément dans la mal-gouvernance. Il est à déplorer le fait que le régime de Mobutu avait réduit le peuple au silence, tous les organes d'expression lui étant assujettis. Les salaires se sont lentement effrités jusqu'à être réduits à néant et la chute du cours du cuivre (produit sur lequel reposait l'économie du pays) a indubitablement entamé l'espoir de toute une nation. A tout cela s'ajoutent la corruption et les détournements des deniers publics, le tout coiffé d'une impunité érigée en pratique de gouvernement. La lente des-

1 L'Organisation des Nations unies au Congo est la première mission onusienne intervenue en Afrique, pour aider à ramener la paix au Congo-Kinshasa en 1960.
2 Hormis quelques cas de troubles en 1967 avec Jean Schramm au Kivu, les deux guerres de Shaba (1977 et 1978) et l'attaque de Moba de 1986.

cente aux enfers s'est alors poursuivie, d'année en année, sans que les Zaïrois sachent à quel Saint se vouer.

Devenu – à travers cette descente aux enfers – un nouveau théâtre d'affrontements entre plusieurs armées, le Congo-Zaïre a payé les frais d'une première guerre régionale (1996-1998), où des rapaces de tout acabit sont venus piller à souhait les richesses naturelles de la RDC. Les comptes n'ayant pas été complètement réglés, de nouveaux seigneurs « potiches » sont apparus, toujours à l'est, à côté des Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR). Le Conseil National pour la Défense du Peuple (CNDP) n'a pas fini de faire parler de lui, aussi vrai que toutes ses revendications n'ont pas encore obtenu gain de cause.

Les lignes qui suivent essaient de retracer les réalités restées caractéristiques du pays, qu'il s'agisse du « Congo », du « Zaïre » ou de la « RDC », peu importe. Le changement successif d'appellation du pays n'a rien apporté de concret à l'amélioration des conditions de vie des habitants. Cinquante ans après l'accession du pays à la souveraineté nationale et internationale, les Congolais aspirent toujours à une indépendance, plus réelle celle-là. Car l'impression donnée est que les nouveaux dirigeants, aussi voraces que concupiscents, ont relégué à l'arrière-plan l'intérêt du peuple, étant au service de l'Occident et d'eux-mêmes. Le paradoxe congolais reste toujours aussi bien frappant que d'actualité, « un pays riche où l'on meure de faim » comme l'a si bien dit Catherine-Coquerie Vidrovitch dans les termes du titre de son ouvrage paru en 1987, il y a plus de 20 ans.[3]

Cette étude qui se veut avant tout historique et sociologique a l'ambition d'apporter une lumière sur l'être et l'agir des gouvernants congolais, visiblement « incapables » d'amorcer le développement de leur pays. Des tâtonnements, improvisations et contradictions ont accompagné tous les dirigeants dans leurs actions politiques, le souci de

3 VIDROVITCH, Catherine-Coquerie, *Le Zaïre, pays riche où l'on meurt de faim*, Paris : Karthala, 1987.

l'excellence étant toujours absent à l'ordre du jour de la gestion de la « res publica ». Cinquante ans après l'indépendance, la République Démocratique du Congo ne cesse de déchanter.

L'auteur M. M. V.

PREMIERE PARTIE

UN PAYS AU FOND DU GOUFFRE

« *Lorsqu'un peuple doté de tant d'atouts naturels et humains n'arrive pas à s'organiser pour vivre à la hauteur de ses richesses, son idiotie ne peut conduire qu'à la catastrophe* […] »[4]

4 SEBISOGO, Laurent, Kä Mana : *La RD-Congo est à inventer. Entretien avec Freddy Mulumba*, Kinshasa : Ed. Le Potentiel, 2006, 16.

1

LA RDC A L'AUBE DE LA III^{e} REPUBLIQUE

La République Démocratique du Congo, 50 ans après son accession à la souveraineté nationale et internationale, accuse un retard considérable dans beaucoup de domaines, dû principalement à l'incurie de ses dirigeants successifs. La diversité des ressources naturelles dont regorge la RDC n'a pas profité aux populations de ce pays géant, populations qui, paradoxalement, croupissent pour la plupart dans la misère la plus indescriptible.

La classe politique congolaise a, de surcroît, brillé par des antivaleurs à l'instar de l'avidité, l'égoïsme, le vol, le clientélisme, la concussion, etc. Le déluge promis par Mobutu semble s'être finalement déchaîné sur le pays et ses habitants ! Certes, le dictateur était conscient de l'état de déliquescence dans lequel il avait plongé le pays, alors Zaïre, si bien qu'il ne pouvait que prédire le malheur après son règne.

Plusieurs mois après la tenue des élections et la mise en place des institutions élues, le Congo semble n'avoir pas beaucoup évolué, avec son lot de malheurs. Durant leurs vacances parlementaires d'automne 2007 et de printemps 2008, dans leurs rapports parlementaires, les députés nationaux ont dressé un tableau drastique de l'ensemble de la situation du pays.

1.1 Délabrement des services publics

1.1.1 Fonctionnement des services de l'Etat

Une administration publique qui laisse à désirer

La RDC est l'un des pays où les intérêts égoïstes et privés sont prioritaires par rapport aux intérêts publics et où les services publics sont les plus mal rendus. En général, les infrastructures qui abritent ces services sont dans un état de délabrement avancé. Par endroit, celles-ci n'existent pas du tout. Les « bureaux de l'Etat », comme on aime les appeler, sont souvent dépourvus de l'essentiel : table dont un des quatre pieds est une grosse pierre, vielle machine « mécanique » (pendant que les services privés équivalents sont informatisés), étagères poussiéreuses, toiture enfoncée (dans les territoires), pièces trop serrées, etc.

L'image de l'Administration publique congolaise auprès de ses usagers est extrêmement négative. Non seulement les prestations des services publics de base ne répondent pas aux normes de qualité et aux délais requis, mais aussi elles sont devenues sources de corruption. L'accessibilité à ces services n'est pas garantie partout sur l'ensemble du territoire national. Un droit élémentaire, tel que la délivrance d'un acte de naissance ou de décès, n'est pas garanti non plus, notamment pour les populations vivant dans les zones reculées comme pour celles n'ayant pas des ressources suffisantes pour y accéder.

L'oisiveté des agents administratifs est une autre gangrène qui ronge l'administration publique congolaise. Leur travail débute fréquemment vers 10 h,[5] et après 13 h il n'y a plus personne. L'espoir suscité par la mise en place des institutions issues des élections s'est vite effrité. La grogne à répétition de la masse laborieuse appuyée par des syndicats a

5 Heure d'arrivée des responsables au service. Les subalternes suivent le même exemple car personne ne contrôle les retardataires.

levé le voile sur l'incapacité des nouvelles institutions à répondre aux besoins essentiels de la population. Les enseignants de l'EPSP, les professeurs d'université, les médecins, puis les infirmiers; tous ont eu à arrêter le travail avant de recommencer sans obtenir gain de cause.[6] Quelle est cette Administration où le paiement des salaires des agents se fait de manière sélective ? La réunification des administrations rebelles a exacerbé le phénomène de « Nouvelles unités », personnes non reconnues par l'Administration, car ne possédant pas de « numéro matricule ». La réforme de l'Administration publique attend toujours de faire connaître ses recommandations. Les critères statutaires en matière de recrutement, d'avancement en grade ou de mise à la retraite ne sont guère pris en compte. Le phénomène des « agents fictifs » vient compliquer l'équation. Les responsables des services publics ajoutent des noms imaginaires sur les listes de paie et « bouffent » le reste. Plusieurs milliers de dollars se volatilisent ainsi, amenuisant par conséquent la masse salariale.[7]

Les fonctionnaires et agents de l'Etat, note le rapport des députés, ont été délaissés depuis plusieurs décennies, ce qui est à l'origine de l'état actuel de l'administration publique. En effet, les salaires versés sont dérisoires, la gestion des carrières est caractérisée par le clientélisme, les conditions matérielles de travail sont déprimantes, les responsabilités et les postes de travail mal définis. Bien que conscient de l'inefficacité de l'administration publique, l'Etat congolais n'arrive toujours pas à redresser la situation, en dépit des réformes destinées à gérer les effectifs, à redéfinir les postes de travail, le statut des fonctionnaires, la gestion des carrières et les questions de rémunération.

6 Voir *infra, section 7.2*.

7 La fonction publique a souvent organisé des opérations de contrôle physique du personnel des services publics pour débusquer les agents fictifs. Mais des chefs de service et des agents ont souvent déjoué ces opérations. Soit en corrompant les contrôleurs, qui se limitent alors « aux audiences à l'hôtel », soit en complétant les dossiers des agents fictifs par des lettres de « mise en disponibilité » antidatées, pour justifier l'absence de ces agents.

Le parc automobile, là où il existe, est mal entretenu, « parce qu'il appartient à l'Etat ». Les véhicules de la Police, comme ceux de l'Armée, sont gérés comme des biens sans maîtres : pas de soins, les pièces maîtresses sont vendues et remplacées par d'autres qui ne sont pas de bonne qualité, les accidents sont légion parce que les chauffeurs roulent à vive allure, même lorsqu'il n'y a pas d'urgence.

La qualité des services rendus est parfois de basse facture, suite à la corruption érigée en système. Les audiences sont monnayées, comme le retrait de tout document officiel. Les préposés exigent « cigarettes », « motivation », « cartes d'appel téléphonique », etc., autant d'euphémismes qui voilent la réalité de la corruption devenue une culture congolaise.[8] L'administration publique, comme enjeu et stratégie de lutte ethno-politique, plutôt que comme socle de la cohésion nationale, est devenue un lieu d'influence tribalo-ethnique.

Des mécanismes de survie

Face à la situation difficile que traverse le pays, chacun développe son mécanisme de survie pour maintenir son existence. Les autorités politico-administratives ont une forte propension aux activités commerciales, pour arrondir leurs fins de mois, ce qui les détourne de leurs devoirs, en violation de l'article 53 de la loi 81-003 du 17 juillet 1981 portant sur le statut du personnel de carrière des services publics de l'Etat et l'article 23 du Code de conduite de l'agent public de l'Etat.

En effet, on ne peut pas se précipiter au « mouroir » quand on a de l'imagination pour survivre. Les parlementaires mentionnent des cas illustrant bien l'esprit d'affairisme qui a gagné les services de l'administration publique. Dans ce rapport il est cité l'exemple du chef de poste principal de l'Agence nationale de renseignements (ANR), territoire d'Oshwe, en province de Bandundu qui a, de son propre chef, procédé à la délocalisation des services territoriaux de l'ANR pour le

8 Cf. *infra*, chapitre 5 sur la corruption.

village d'Ikala, siège de ses activités commerciales, situé à 60 kilomètres du chef-lieu du territoire.[9] Au Nord-Kivu, les autorités politico-administratives et militaires sont impliquées impunément aussi bien dans l'ouverture des stations-carburant que dans le trafic des minerais. La loi de la jungle est d'application, creusant un fossé important entre riches et pauvres. Dans la même province, au début du deuxième semestre de l'année 2009, un rapport d'enquête de l'Assemblée provinciale a mis en cause le gouvernement provincial, s'agissant notamment de la gestion des ressources budgétaires de la province. Le rapport a suscité entre les deux institutions une querelle aussi vive que passionnée qui n'avait rien d'utile, au fond, en faveur de la vie publique provinciale.

Comment comprendre qu'un fonctionnaire de l'Etat dont le salaire officiel ne suffit pas pour nouer les deux bouts puisse ériger des villas et rouler en carrosse ? En RDC, tous les coups sont permis pour que chacun tire son épingle du jeu.

1.1.2 De la sécurité des personnes et des biens

Les articles 11 à 61 de la Constitution promulguée le 18 février 2006 garantissent à tous les citoyens la sécurité pour eux-mêmes et pour leurs biens. Dans la pratique, fort malheureusement, toutes ces dispositions demeurent dans la plupart des cas des vœux pieux.

L'insécurité tous azimuts dans les villes

Parmi les causes de l'insécurité au Congo, la Commission parlementaire a noté : l'insuffisance des éléments de forces de l'ordre dans certains coins du pays, la sur-militarisation de certains territoires de l'est, la carence ou le caractère inapproprié et désuet de l'équipement des forces et agents de l'ordre, le manque de formation adéquate et régulière des

9 Assemblée Nationale, *Synthèse des Rapports des vacances parlementaires de juillet-septembre 2007et de janvier- mars 2008*, Kinshasa : Doc. inédit, juillet 2008, 23

ces agents, etc.[10] A ces raisons, si évidentes, ajoutons également l'insuffisance des soldes, qui pousse des détenteurs d'armes à feu d'en abuser pour survivre.[11]

L'insécurité en RDC se traduit par des tracasseries de tout genre qui sont surtout le fait des hommes en uniforme, des groupes armés nationaux, comme étrangers (les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), Allied Democratic Forces/National Army for the Uganda (ADF/NALU), Lord's Resistance Army (LRA), Mbororo, etc.), des soldats démobilisés, des bandes criminelles ainsi que différents services de l'Etat, dont l'Agence nationale de renseignements (ANR), la Direction Générale de Migration (DGM), les Forces navales, les gardes des aires protégées, etc.

Les manifestations de cette violence sont notamment les assassinats (pour des raisons diverses, dont les règlements de comptes, les crimes crapuleux), le braquage, les extorsions (téléphones, argent, montre-bracelet, etc.) et le rançonnement à des barrières routières. Outre les facteurs énumérés ci-dessus, citons encore un facteur important lié à l'environnement urbain : de nombreuses villes sont sans éclairage public suffisant et continu, et cela favorise la situation d'insécurité. Dans un pays au potentiel énergétique énorme, les villes – et nous n'ignorons pas les campagnes – sont faiblement éclairées. A la tombée de la nuit, toutes les rues sont sombres, offrant des conditions propices à l'extorsion. Quelques-uns ont perdu la vie pour avoir osé résister à céder le bien recherché. La moyenne des tués dans la ville de Goma entre 2007-2008

10 *Ibid, 24*.

11 Un policier à qui j'ai posé la question de savoir pourquoi ils tracassent les paisibles citoyens, comme si ces derniers étaient responsables de leur sort, m'a lancé ceci : «Vous les civils, vous mangez à votre faim, pendant que nous qui vous gardons, nous végétons ! Quoi de plus normal que de me servir de mon arme ?». Cette réponse dévoile le motif profond de la recrudescence de l'insécurité dans les principales villes du pays.

était de deux personnes par semaine, avec une particulière recrudescence en mars/avril 2007.[12]

Selon la Radio Okapi, 7000 armes entrent en RDC chaque mois, malgré les bonnes intentions de la Mission d'observation des Nations unies au Congo (MONUC) de lutter contre la circulation des armes à feu dans le pays. Au niveau continental, selon un rapport de l'ONU, 100 millions d'armes ont circulé en Afrique en 2004.[13] Ces chiffres indiquent fort bien l'origine de l'insécurité, toujours grandissante, qui sévit dans le pays.

Les provinces ne sont pas épargnées

Certains acteurs influents des ethnies autochtones vivant surtout à Goma, ont cherché à faire du site minier de M'pama Bisie une « chasse gardée » des seuls autochtones. Ces acteurs ont créé la Coopérative « COMIMPA » et se sont opposés à tout autre type d'acteurs, dont principalement le Mining Processisng Congo (MPC) d'origine sud-africaine et représenté par M. Yves, un sujet belge, et la Coopérative des Creuseurs Artisanaux de Bisie (COCABI), qui est hétérogène au plan ethnique. Dans cette démarche, ils se sont appuyés sur le concours d'un des leurs, le colonel Samy, commandant de la 85^{e} brigade, qui était lui-même activement impliqué dans les activités minières dans le carré de M'pama Bisie. Il a érigé un peu partout des barrières et percevait des taxes illégales à son propre compte, et même au compte de sa hiérarchie (la huitième région militaire). Les contradictions entre ces différents types d'acteurs se sont fréquemment soldées par des affrontements violents et des actes entraînant l'insécurité comme en 2006 et en septembre 2007 où on a déploré des morts d'hommes à Bisie.

12 Cette période correspond à celle de mixage, qui a permis aux rebelles de Nkunda d'entrer « officiellement » dans la ville de Goma.
13 Rapport du Ministère de l'Intérieur et de la sécurité de la RDC sur la Radio Okapi, le 3 novembre 2009.

Dans le territoire de Masisi, au Nord-Kivu, véritable *no man's land,* les chefferies des Bashali et des Bahunde ont été sous le contrôle du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), tandis que les secteurs Osso et Katoyi, de même qu'une partie de Bashali étaient sous le contrôle des May May et des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR). Depuis 2003, dans le territoire de Kalehe au Sud-Kivu, la région des hauts plateaux est occupée par des milices incontrôlées constituées de May May et de membres du Parti des résistants congolais (PARECO), comprenant des déserteurs des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), des soldats démobilisés mais non-encadrés, sans oublier les Interahamwe-FDLR. Dans le territoire de Walikale, des aéronefs se posent sur des pistes d'atterrissage pirates avec des cargaisons parfois faibles d'armes et de munitions en échange des minerais.

Dans le territoire de Mambasa, en Province orientale, les militaires déserteurs, les May May, et les FARDC s'adonnent en toute liberté au braconnage, semant la terreur, pillant des villages entiers et utilisant des jeunes gens comme porteurs de leurs différents butins. Dans le territoire de Bafwasende, l'insécurité est due principalement à la résurgence du phénomène may may causée par un certain Major Luc, qui a fui le Centre de brassage de Kisangani, à la présence des Interahamwe, à la divagation des militaires venus soit de Bunia, soit de Kisangani, ainsi qu'à la présence des FARDC dans le foyer minier de Kandolole et sur les axes routiers Bomoli-Kandolole et Lengabo-Marobo.

Une foire d'empoigne !

Dans le territoire de Lubero, au Nord-Kivu, une confusion a été à la base de l'insécurité : tantôt les May May se battent entre eux (May May Vurondo et Kasindiens), tantôt les May May contre les FARDC, les May May contre les Interahamwe ou ces derniers contre les FARDC. Cette situation a provoqué régulièrement des déplacements massifs des

populations, en plus des actes de viols, de pillages, d'incendie de maisons, etc. pour des intérêts inavoués.

Dans le Masisi, la distribution des fusils à la population par quelques cadres du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), constitue un des facteurs de l'insécurité persistante, quoique résiduelle dans ce territoire. Dans les territoires de Nyiragongo et de Rutshuru, la présence massive de militaires mal encadrés et l'infiltration des éléments rwandais occasionnent le pillage des produits des champs des paysans. Cette situation s'est empirée depuis l'occupation de cette contrée par le CNDP pro-Rwanda, et surtout en octobre 2008.

Phénomène des « enfants de la rue »

De plus en plus, une situation inquiétante s'installe dans les principales villes du pays, principalement à la suite de la détérioration des conditions de vie des populations. Il s'agit du phénomène dit des « enfants de la rue », enfants diversement appelés « maibobo », « sheggeh », « kuluna », etc. Ces enfants qui ont abandonné leur famille pour constituer des cohortes sèment l'insécurité dans les artères des villes, volant, violant et violentant des personnes, de jour comme de nuit, et souvent au vu et au su des pouvoirs publics.

Jadis constituées d'enfants de moins de 15 ans, les bandes de « maibobo », principalement à Goma, comprennent actuellement des adultes, anciens soldats démobilisés, qui inquiètent la population. Le Maire de la ville de Goma, Monsieur Roger Rachidi, a entrepris une opération « coup de poing » voulant les mettre hors d'état de nuire. Il a ramassé un bon nombre d'entre eux pour les enfermer à Kinyogote (à 15 kilomètres de la ville), en perspective de les acheminer vers Kanyama-Kasese (Nord-Katanga) pour des travaux communautaires. Mais les réactions des ONG de défense des Droits de l'homme ne se sont pas fait attendre : elles ont revendiqué leur mise en liberté, ce qui du coup a exacerbé l'état sécuritaire qui pourtant était déjà moyennement maîtrisé.

Depuis lors, on n'a cessé de s'interroger sur les tireurs de ficelle derrière ce phénomène tant décrié par la population. En effet, les ONG qui gèrent des projets au bénéfice de ces enfants se nourrissent de leur existence difficile. Mais force est de constater que ces organisations n'ont jamais réussi ni à regrouper ces hors-la-loi, ni à subvenir à leurs besoins vitaux, ni à mettre fin à l'insécurité toujours croissante dans les villes congolaises.

1.1.3 De la spoliation du patrimoine public et privé

Depuis un certain nombre d'années, le patrimoine, public comme privé, n'a cessé de s'amenuiser au fil du temps. C'est que, usant et abusant de leur pouvoir, les autorités politico-administratives aliènent impunément les biens immobiliers de l'Etat. Très souvent, les acquéreurs se précipitent d'obtenir, sur ces biens, des certificats d'enregistrement qui, à la faveur du principe de l'inattaquabilité, après deux années d'existence, les mettent à l'abri des procédures de récupération de ces biens par l'Etat.

Il faut dire que la question des biens de l'Etat spoliés a été et est toujours une question fort préoccupante et une hantise permanente dans le chef des instances parlementaires. Elle a été abordée par la Conférence nationale souveraine (CNS, Kinshasa, 1991-1992), et avait conduit à la création de l'Office des biens mal acquis (OBMA). Durant la Transition « post-Sun City », le Parlement, à travers l'Assemblée nationale, avait relancé cette question, notamment à travers les travaux de la Commission « Lutundula », qui avait produit un rapport extrêmement édifiant. Malheureusement, ces différentes approches n'ont pas eu de résultats concrets en faveur de l'Etat, dont les biens continuent à être superbement spoliés au vu et au su des instances, services et responsables compétents. Ceux-ci sont souvent mêlés dans ces affaires comme auteurs, complices et/ou bénéficiaires.

Quoi qu'il en soit, les parlementaires de l'actuelle législature sont revenus sur cette question. Leurs rapports de vacances parlementaires[14] permettent d'épingler quelques cas de biens de l'Etat spoliés dans certaines provinces :

- Le terrain de l'Office national de transport (ONATRA) à Matadi a été spolié, tandis que celui du Parquet à Boma, au Bas-Congo, a été morcelé,
- La concession de « Coton Congo », les terrains de l'Institut Supérieur Pédagogique et de l'Hôpital général de référence de Gemena ont été spoliés.
- Une partie de la concession de l'hôpital général de référence de Lisala a aussi été spoliée. Pour s'y être opposé, l'Administrateur du territoire « a écopé de l'ouverture d'un dossier judiciaire » sur base d'une plainte déposée contre lui par les médecins acquéreurs du site spolié.
- Au Kasaï-Occidental, le terrain de la Régie des voies aériennes (RVA) réservé au prolongement de l'aérodrome d'Ilebo a été spolié, de même que celui de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), où les constructions anarchiques ont engendré des érosions qui menacent les rails ainsi que le port. Le camp militaire Tite de Tshikapa a été, dans ces mêmes circonstances, vendu à Mboma Kifile.
- A Kinshasa, les cas de spoliation sont légion : le cimetière de Kasavubu, le terrain de la Régie des voies aériennes à Masina, terrain de l'ex-magasin témoin de Kitambo, le terrain de football du quartier 3 à Kinshasa-Ndjili, le terrain communément appelé « Sainte Thérèse » de Ndiji, le périmètre du Tribunal de grande instance de Ndjili, le terrain du marché Maviokele à Kimbaseke, etc.

14 Assemblée Nationale, *Synthèse des Rapports des vacances parlementaires de juillet-septembre 2007et de janvier- mars 2008*, doc. Inédit, juillet 2008, 49.

- A Goma, au Nord-Kivu, le terrain du camp militaire de Katindo a été morcelé au temps du mouvement rebelle (le RCD). Tout autour, des habitations, boutiques et stations-carburant ont rapidement poussé, occultant par le fait-même le camp. Autant de biens de l'Etat qui ont changé de maîtres et la plupart de ces abus ont été commis depuis longtemps, en particulier pendant les rébellions (1998-2003), et durant la période de la Transition (2003-2006).

1.1.4 De la distribution de la justice

Si partout la justice constitue le socle de la paix, au Congo elle est reléguée à l'arrière-plan, et ceci à dessein. On décrie l'insuffisance de tribunaux de paix, ce qui justifie, d'une part, la survivance des tribunaux coutumiers dans beaucoup de milieux et, d'autre part, la tendance de certains services, dont la police et les services spéciaux, à se substituer aux instances judiciaires.

Les justiciables, tout comme les rapports des honorables députés, dénoncent le temps souvent trop long au cours duquel les dossiers restent pendants devant les cours et tribunaux,[15] les arrêts et jugements rendus selon la tête du plus offrant, les arrêts et jugements iniques, la corruption à grande échelle, les condamnations sans procédures et/ou jugement préalables, le monnayage des mises en liberté provisoire octroyées quelle que soit la gravité des faits infractionnels commis par les prévenus, le coût prohibitif des amendes transactionnelles, etc.

La situation dans laquelle est plongé le pouvoir judiciaire en RDC semble être voulue par les tenants de l'exécutif. De ce fait, la Justice a perdu toute indépendance qui lui permettrait de mener à bien sa mission. Certains abus dénoncés sont aussi le fait de l'insuffisance de formation de la part de certains magistrats du parquet, qui ne parviennent pas à ins-

15 Au fond, ce temps est utile aux juges pour identifier le plus offrant avant de prononcer la sentence.

truire correctement les dossiers. Des criminels pourtant avérés ont été libérés au motif que leurs dossiers ne contiennent aucun élément d'inculpation, alors qu'ils ont été attrapés la main dans le sac.

Les rapports parlementaires soulignent que dans les provinces, comme à Libenge en Equateur, des accusés ont été condamnés sur la base d'infractions non établies par la loi, tandis qu'à Gemena, les tribunaux sont placés sous l'autorité de l'Administrateur du territoire. A Tshikapa, l'autorité administrative s'immisce dans les affaires judiciaires, comme ailleurs. Mais, plus grave encore, les magistrats et le personnel judiciaire ont délocalisé leurs bureaux pour les mines de diamant. Dans la plupart des tribunaux, l'insuffisance de juges constitue un problème majeur.

Au Katanga, l'irrégularité de l'itinérance des Magistrats à Pweto dans le Haut Katanga a entraîné l'émergence d'une justice parallèle rendue par la société civile. Dans le territoire voisin de Moba, ce sont les services de sécurité civile et de la Police nationale, voire des groupes culturels qui procèdent aux jugements. Au Maniema, par contre, la non-tenue, à Kasongo, des audiences foraines par le Parquet de grande instance de Kindu a entretenu l'insécurité, faisant du seul magistrat du parquet secondaire le maître absolu qui arrête et libère à son gré.

L'effort que déploie le gouvernement de la III^{e} République à recruter de nouveaux magistrats en vue non seulement de combler le vide, mais aussi de rajeunir les membres de cette corporation est fort louable, pourvu que leurs conditions de vie soient améliorées pour les mettre à l'abri des tentations.

1.1.5 Des tracasseries administratives et policières

Ces tracasseries sont perpétrées essentiellement par les éléments de la Police nationale congolaise, des FARDC, de l'ANR, de la Direction Générale de Migration (DGM) et autres services de l'Etat. Elles se traduisent par la multiplication des barrières sur les tronçons routiers et autres voies de communication, où les usagers sont soumis à des dé-

bours. Lorsque les victimes sont des commerçants, cette pratique entraîne la hausse du prix de revient, et, partant, du prix de vente des biens ainsi que dans la plupart des cas, leur faillite. On déplore la prolifération des taxes administratives. Chaque service de l'Etat a institué ses taxes, qu'il prélève quotidiennement, et la pléthore des services publics aux ports, aéroports et postes frontaliers ternit l'image du pays.

A Mbanza-Ngungu, les services de l'Etat déplorent le piratage des documents qu'ils délivrent ainsi que la circulation parallèle de faux documents. En outre, les taxes sont payées à la Police au lieu de la Direction générae des recettes administratives (DGRAD), comme exigé. A Pweto, au Katanga, une taxe obligatoire de reconstruction des maisons détruites par la guerre a été instituée par les services, pendant qu'à Kamina, l'inspecteur de la Police nationale congolaise exige de ses subalternes la somme de 10 000 francs congolais à la fin de chaque mois comme frais de garantie pour le maintien au poste.

La population vivant dans la capitale dénonce l'existence de sept barrières érigées par différents services de sécurité le long de la route N'djili Brasserie-Dingi Dingi, les tracasseries aux aéroports de Ndjili et de Ndolo, au Beach Ngobila et aux autres postes frontaliers le long du Fleuve, la réquisition de force des véhicules des particuliers pour le transport des prisonniers ou autres opérations militaires. Dans le territoire de Rungu en Province orientale, la DGM fonctionnant à l'aéroport exige 1 000 francs congolais à chaque passager et l' Office des douanes et accises (OFIDA) 25 dollars de visa pour toute marchandise, pourtant déjà dédouanée. Tout prévenu ou détenu, dans la plupart des cas, est prié de payer une taxe appelée « taxe ya makolo »,[16] pour son escorte vers les autorités.

Ces actes se commettent au vu et au su de l'autorité compétente. Les pouvoirs publics ont souvent essayé de réglementer ces taxes en supprimant les services non nécessaires aux ports et aéroports, mais en vain.

16 C'est-à-dire « taxe pour le déplacement ».

Visiblement, l'autorité de contrôle étant elle-même impliquée dans ces manœuvres, de près ou de loin, elle se retrouve mains liées pour sanctionner les récalcitrants. En conséquence, le juteux système qui saigne les demandeurs de services publics se poursuit.

1.1.6 Le viol comme arme de guerre

Les récentes guerres que la RDC a connues se sont fait accompagner d'un phénomène nouveau, celui du viol massif des femmes, quel que soit leur âge. Les combattants se contentent, le plus souvent, après avoir investi une localité, de commettre des actes de viols dont les motivations sont encore difficiles à élucider. C'est notamment ce qui s'est produit à Luvungi, en territoire de Walikale, entre le 30 juillet et le 2 août, où près de 180 personnes (femmes et hommes) ont été systématiquement violées, selon la radio onusienne Okapi.[17] Les FDLR et les May May Cheka ont été accusés d'être responsables de ces actes ignobles. Le Secrétaire général des Nations unies a réclamé des enquêtes et promis des sanctions sévères aux coupables.

Quelques illustrations

Lors de l'investissement de la ville de Bukavu par les bidasses de Laurent Nkunda en 2004, ces derniers n'ont épargné aucune femme qui est tombée dans leurs filets. Un témoin rapporte : « le 3 juin, les combattants (mutins de Nkunda et Mutebusi) ont fait irruption dans une maison où se cachaient quatre adolescentes. Ils ont trouvé les filles, leur ont réclamé de l'argent et ils les ont ensuite violées, chacune à plusieurs reprises. Dans un autre incident survenu le même jour, six soldats mutins ont violé une femme sous les yeux de son mari et de ses enfants, tandis qu'un autre soldat a violé sa fille de trois ans. Après le viol, les combattants ont pillé la maison, jusqu'à l'épingle ».[18]

17 Information livrée par la Radio Okapi, dans sa diffusion du 4 août 2010.
18 Témoignage inédit.

Cette image insoutenable de mutilation vaginale révèle à plus d'un titre l'implication des groupes armés dans le viol des femmes à l'est de la RDC.



Ces deux autres récits révèlent bien l'intention « démoniaque » qui anime les combattants à l'est de la RDC. Une femme du Sud-Kivu déclare : « J'étais dans mon champ en train de couper du bois quand j'ai vu surgir, à l'autre bout du champ, quatre hommes armés. Ils m'ont demandé de me déshabiller et de m'offrir à l'un d'eux. Ce que j'ai refusé. Ils m'ont alors prise, m'ont écartelé les jambes les liant l'une à un pied d'arbre et l'autre à un autre tronc. Ils m'ont inséré la tête en diagonale entre deux bâtons, de telle sorte que je ne pouvais m'asseoir, au risque de m'étrangler. Je suis restée dans cette position, tandis que l'un des assaillants me pénétrait fortement par derrière et l'autre me plongeait son pénis dans la bouche, jusqu'à la gorge (…). J'ai été récupérée par des voisins qui avaient suivi de loin mon drame. Ils m'ont trouvée évanouie et tout ensanglantée ». Une autre femme, bien identifiée, dans des circonstances similaires, à Minova, localité limitrophe du Nord et du Sud-Kivu décrit les abus sexuels commis sur ses nièces en mai 2004 quand

son village a été investi par les hommes de Nkunda: « Ma sœur aînée est morte d'une balle perdue. Ses trois filles parties au champ y ont été violées, l'une de 13 ans, l'autre de 14 et la troisième de 18 ans. Celle de 13 ans est morte sur place, ayant été violée par quatre hommes. Ils lui ont écarté les bras et les jambes et l'ont maintenue par terre. Au départ, j'étais avec elle mais je me suis cachée dans une bananeraie pour regarder, impuissante, ce qui se passait. Après cela, elle a commencé à vomir du sang. Nous l'avions emmenée à l'hôpital de Kirotshe, mais elle est morte deux jours plus tard. ».[19]

Ces récits, si poignants, ne peuvent laisser dormir tranquilles les personnes sensées. Des cas semblables sont légion, car toute incursion armée dans une localité s'accompagne inexorablement d'atteintes à l'intégrité physique, surtout faites aux femmes. Tous les groupes armés congolais ou étrangers sont concernés, l'armée régulière aussi. Dans tous les cas, c'est la responsabilité de l'Etat congolais qui est mise en jeu, lui qui est chargé de protéger les personnes et leurs biens.

Cette forme de guerre est plus atroce que la guerre ordinaire, car le sida qui se transmet (presque sûrement) tue à petit feu. Les personnes atteintes du VIH, après avoir gaspillé tous les biens pour raison de santé, finissent par mourir dans le désespoir le plus absolu. Selon la Radio onusienne, le rapport de synergie de lutte contre les violences sexuelles a relevé en 2008 4820 cas de viol au Nord-Kivu, 1400 en Province orientale et 1170 au Katanga.[20]

La femme, qui est plus touchée par ce fléau, est pourtant le principal facteur de production dans une économie alimentée en grande partie par le secteur primaire (agriculture et extraction). Ce fléau constitue un frein au développement national, ce qui appelle – en amont – une mesure urgente pour enrayer le mal. En aval, outre les sanctions exemplaires à in-

19 Témoignage inédit, mai 2004.
20 Statistiques livrées par la Radio Okapi, dans son emission du 1er décembre 2008, Journée internationale du Sida.

fliger aux auteurs de ces crimes, les campagnes de sensibilisation au dépistage volontaire et la prise en charge efficace des personnes vivant avec le VIH (PVV) s'imposent. Des mesures dissuasives fortes sont nécessaires pour mettre fin à cette dérive.

Les ravages de VIH/SIDA

La pandémie du VIH/SIDA en RDC est en nette progression avec un taux de prévalence estimé à 4,5 % selon le rapport du Programme national multisectoriel de lutte contre le sida (PNLMS) de 2004.[21] Selon ce rapport, le nombre des personnes infectées était de 2,6 millions contre 700 000 en 1995, dont environ 780 000 seraient au stade avancé de la maladie. Si cette tendance à l'accroissement rapide avec les chiffres de 1995 multipliés sept fois persiste, il y aurait, à l'horizon 2010 18,2 millions d'infectés par le virus du sida, soit près du tiers de la population congolaise.

En 10 ans, soit de 1995 à 2005, le nombre de séropositifs a triplé, ce qui, en termes absolus, présage une aggravation de la situation. Le nombre de décès (adultes et enfants) avoisine les 110 000, soit une moyenne de 305 décès par jour. Il en résulte que les orphelins dus au sida sont estimés à environ 700 000 actuellement dans le pays, sur un total de huit millions. La prévalence dans la tranche d'âge de 14 à 19 ans est très inquiétante (3,6 %), soit de 2 % supérieur à la norme de l'OMS (1,6 %). Selon l'OMS, cela peut conduire à une propagation exponentielle de l'épidémie dans cette tranche d'âge et même dans la population dans son ensemble.

Selon le PNMLS, en 2002, l'estimation du pourcentage des hommes de la tranche d'âge de 20 à 29 ans infectés par le virus était de 8 % et celui des femmes de la même tranche d'âge de 14 %. Aussi dira-t-on,

21 *Document de stratégie et de croissance pour la réduction de la pauvreté (DSCRP)*, 41.

l'épidémie se féminise et se juvénilise.[22] Sur les 300 000 malades du VIH, 20 000 ont accès aux antirétroviraux, soit 15 %.

Les enquêtes réalisées respectivement dans les zones non affectées par les conflits armés (2003) et dans la partie du pays affectée par les conflits (2004) donne une séroprévalence de 4,1 % et 4,7 %. La maladie toucherait à tout âge, davantage les femmes que les hommes. Quant au mode de transmission de la maladie, celui de la mère à l'enfant prendrait de l'ampleur (avec 8 % de cas), mais la répercussion des viols sur la propagation de la maladie n'est pas à négliger.

Le manque de revenu pousse les jeunes filles et les femmes à se prostituer pour survivre. C'est pourquoi cette catégorie de personnes constitue un des groupes les plus vulnérables aux maladies sexuellement transmissibles, dont le VIH/SIDA. La pauvreté ressentie dans beaucoup de ménages déjà affectés pousse ces derniers à dépenser de moins en moins pour la santé, consacrant près 85 % de leur revenu à l'alimentation. En revanche, 61 % des ménages recourent aux guérisseurs traditionnels, et parfois, à l'automédication qui rend ainsi difficile l'identification et le suivi des personnes atteintes. Craignant la stigmatisation, la plupart des malades du sida disent avoir été empoisonnés, l'un comme l'autre étant pourtant mortel. Une mort plutôt par empoisonnement qu'à la suite du VIH/SIDA semble appaiser leur conscience.

1.1.7 Situation humanitaire dramatique

La RDC est confrontée à une situation de paix fragile, d'insécurité et de pauvreté accrues, due aux conflits récurrents. Depuis plus d'une décennie, la RDC est entrée dans une spirale de crises et de conflits politiques armés qui ont porté un coup sévère à sa stabilité tant intérieure qu'extérieure. On assiste au disfonctionnement de l'appareil de l'Etat, au recul de la croissance économique et à une aggravation des conditions

22 KASONGO, Muteho, *Les facteurs favorisant la pandémie du VIH/SIDA en Afrique subsaharienne : problèmes éthiques et théologiques*, Goma : ULPGL, 2005,79.

sociales à travers les déplacements massifs des populations, tant au niveau interne qu'externe.

Le Document de stratégie et de croissance pour la réduction de la pauvrété (DSCRP) a établi un bilan lourd de 200 000 réfugiés étrangers établis au Congo et 380 000 Congolais réfugiés à l'étranger en 2004, de 2,4 millions de déplacés internes fuyant les zones de conflits et a estimé le nombre des personnes ayant perdu la vie se situant entre 1,5 et 3,5 millions.[23] Face à ce drame humanitaire, il s'avère que les décideurs politiques et le gouvernement ont fait preuve d'une faible culture démocratique, d'un faible attachement à l'intérêt général et d'une incapacité à résister aux pressions extérieures. L'Etat est visiblement confronté à l'absence d'institutions efficaces, susceptibles d'imposer la paix et de garantir de manière durable la sécurité aux populations, surtout celles vivant sous la coupe des groupes armés à l'est du pays. De même, il ne dispose pas de mécanismes appropriés pour anticiper les actes de violence, se limitant à répondre aux coups, après bien entendu des morts, des viols et des pillages.

Le système de gouvernance politique en RDC souffre d'une centralisation du pouvoir, qui se traduit par un système de planification du développement, impliquant très peu de bénéficiaires dans la définition des politiques à appliquer sur terrain. Elle est également à l'origine de l'inefficacité de la mise en œuvre des programmes de gouvernement.

1.2 L'éducation et la santé : la cinquième roue

Le développement du secteur social en RDC rencontre des difficultés structurelles liées à la mauvaise gouvernance et aux conflits récurrents. Alors que la demande de services sociaux de base en termes d'écoles, de

23 *DSCRP*, 26. Le chiffre de cinq millions de morts prend en compte aussi bien les personnes mortes à la suite des guerres que celles qui ont succombé en raison des conséquences directes de celles-ci.

centres de santé, de centres d'eau et d'assainissement et d'habitat est considérable, les tendances générales donnent une vue très contrastée du secteur social, eu égard aux besoins d'une population congolaise toujours croissante, à la stagnation d'un secteur productif non monétarisé et à l'aggravation de la pauvreté.

1.2.1 L'éducation

Des chiffres qui ne trompent pas

D'après le DSCRP, le taux brut de scolarisation dans le secteur primaire a connu une forte régression, soit de 92 % en 1972 à 64 % en 2002. Dans le niveau secondaire, elle est estimée à 29 % en 2001-2002, contre 26 % en 1977-1978, avec un coefficient d'efficacité interne de 36 %.[24] A cela s'ajoute la détérioration du taux de survie scolaire (25 %) pendant que le taux d'achèvement n'est que de 29 %, un faible niveau d'encadrement et l'existence des inégalités des taux bruts de scolarisation selon le sexe (72 % pour les garçons et 56 % pour les filles) et le milieu de résidence (taux d'admission de 71,6 % en milieu urbain et 43,6 % en milieu rural). Le retard de scolarisation a atteint par ailleurs plus de 16 % de garçons, contre 12 % des filles en 2001.

Ces déficiences tirent leur origine – selon le DSCRP toujours – de l'inadéquation du système éducatif face aux besoins recensés. L'étude menée par la Banque Mondiale en 2002 dénommée « *Le Renouveau du système éducatif de la RDC* » (RESEN) a identifié quatre problèmes majeurs qui minent l'accès et la qualité de l'enseignement en RDC,[25] à savoir :

- une couverture relativement faible au niveau primaire, avec de grandes inégalités dans l'accès et une extension incontrôlée aux niveaux secondaire et supérieur ;

24 *Ibid*., 34
25 *Ibid.*

- une grave détérioration de la qualité de l'éducation à tous les niveaux ;
- un système d'administration scolaire lourd et désuet et
- un très bas niveau de dépenses et un système de financement inefficace et inéquitable.

La politique d'essaimage entreprise au début des années quatre-vingt-dix a consacré la création des écoles primaires-secondaires, ainsi que des universités et des instituts supérieurs, qui ont augmenté à une vitesse sans commune mesure avec celle des ressources humaines et infrastructures d'accueil disponibles.

1° L'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP)

Les meilleures écoles publiques sont celles construites à l'époque coloniale belge. Ce sont ces fameux « Athénées » présents dans chaque ville. Si du temps de Kasavubu, l'enseignement avait une place de choix dans le Budget de l'Etat, avec l'accession de Mobutu au pouvoir, on a assisté à la restriction progressive des interventions financières de l'État dans le domaine scolaire, par la suppression des crédits de construction, de maintenance et de fonctionnement des écoles et des internats. Cela a eu pour résultat la détérioration des locaux et des infrastructures scolaires, la baisse continuelle du niveau d'études et l'effritement des valeurs éthiques, la corruption ayant élu domicile dans les écoles, contribuant à la dévalorisation de la fonction enseignante.[26]

Les églises protestantes sont venues renforcer l'effort déjà longtemps entrepris par l'Eglise catholique en matière d'éducation (création d'écoles). Jouissant d'une valeur morale sans égale dans le temps, ces écoles dites « conventionnées » reflètent actuellement une piètre image à quelque différence près avec les autres écoles officielles.

26 KALINDYE BYANJIRA, D., *Civisme, Développement et Droits de l'homme. Conditions d'instauration d'un Etat de droit en RDC*, Kinshasa : Editions de l'Institut africain des droits de l'homme et de la démocratie, 2003, 194.

La plupart des écoles primaires et secondaires sont moins viables : bâtiments délabrés, pupitres insuffisants face à des effectifs pléthoriques, matériels didactiques inexistants…[27] Bien plus, la plupart de ces écoles ne sont pas mécanisées (subventionnées par l'Etat) comme c'est le cas de beaucoup d'enseignants par ailleurs. L'insuffisance d'écoles professionnelles laisse que beaucoup d'élèves sont orientés vers l'enseignement général, et que les techniciens (à tous les niveaux) qui contribueraient à la relance de la reconstruction du pays sont devenus des denrées rarissimes.

Le DSCRP a relevé, dans le chef des écoles de l' Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP), les déficiences suivantes :

- une forte croissance démographique ;
- un grand nombre d'enfants hors de l'école ;
- une faible densité de population, un grand nombre d'habitations dispersées avec un accès difficile, enfants dans les zones forestières et groupes défavorisés ;
- les faibles compétences des enseignants;
- une instruction dans une langue étrangère et le coût très élevé de l'enseignement privé qui donne une formation de qualité ;
- l'inégalité sociale dans l'accès ;
- un grand nombre de petites écoles ;
- des *curricula* obsolètes ;
- un manque d'enseignants qualifiés dans certaines disciplines ;
- les moyens de fonctionnement et les équipements limités ainsi que le manque de livres et de matériels pédagogiques.

Dans bien des cas, il y a lieu de distinguer l'organisation de l'enseignement en milieu urbain et en milieu rural, surtout à l'est de la

27 Il est à noter qu'un effort, si minime soit-il est, en train d'être fait par des ONG et quelques gouvernements provinciaux pour réhabiliter certaines écoles. Mais au vu de la dégradation généralisée, les travaux réalisés apparaissent comme une goutte d'eau dans la mer.

RDC, régions meurtries par des guerres récurrentes et dont les stigmates sont très visibles.

2° L'Enseignement supérieur, universitaire et la recherche scientifique (ESURS)

La situation qu'offre l'enseignement supérieur congolais est catastrophique : près de 1800 établissements d'enseignement supérieur et universitaire (deuxième pays après les Etats-Unis d'Amérique) pour 2 % seulement du budget national. Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Monsieur Mashako Mamba, faisant l'état des lieux de son ministère, a relevé les conditions qui président à la viabilité d'un établissement d'enseignement universitaire : a) avoir au moins trois professeurs permanents (le Recteur ou le Directeur Général étant eux-mêmes des Professeurs Ordinaires) ; b) disposer de bâtiments propres (seuls 8 % des établissements remplissent cette condition) ; c) avoir un équipement didactique (bibliothèque et outils informatiques) ; et d) avoir un effectif suffisant d'étudiants.[28] Seule cette dernière condition est remplie par la plupart d'établissements.

La recherche scientifique, censée être le fil conducteur de tout développement du pays, traverse, elle aussi, une crise aiguë du fait qu'elle ne s'inscrit pas dans les priorités présentes du Gouvernement de la RDC.

Une formation au rabais

L'enseignement supérieur et universitaire congolais offre un visage fort déplorable : certaines universités ou instituts supérieurs fonctionnent dans des bâtiments des écoles primaires ou secondaires, ou des maisons de particuliers prises en location pour cette fin, insuffisance – si pas absence – d'enseignants de niveau requis, manque de bibliothèque ou, à

28 Instructions académiques N°011/MINESU/CABMIN/MML du 28/07/2009 portant Directives sur la rentrée académique 2009-2010.

tout le moins, pauvreté de celles qui existent,[29] manque de laboratoire, inexistence d'outils informatiques (le cours se donnant de façon purement théorique), surpopulation des auditoires, recours à un calendrier atypique faisant que les étudiants sont répartis en groupes dont les uns étudient les jours pairs et les autres les jours impairs. Parfois deux à trois promotions de même niveau se rencontrent et ne pourront se distinguer que par des lettres A-B-C (L2 A, L2 B…). La difficulté majeure des finalistes de certaines institutions réside dans la production du mémoire sanctionnant la fin des études. Certains, sans scrupules, font écrire leurs travaux de fin de cycle contre des billets verts.[30]

Cette situation dénote la baisse du niveau des apprenants (à tous les niveaux).[31] Elle est causée par des pratiques comme la corruption,[32] le monnayage des points, le phénomène de « points sexuellement transmissibles » pour les filles, le système des recommandations visant à solliciter la clémence de l'enseignant en faveur d'un apprenant. Tous les coups sont permis pour passer une promotion. Il se commet sans conteste en RDC un « génocide intellectuel » aux conséquences incalculables. Il est à se demander à quelle qualité de « serviteurs » l'Etat congolais fera recourir plus tard dans ses services, après cette génération. Comme l'a dit La Fontaine : « Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés ».

Les ministres successifs à la tête de ce secteur ont toujours, dans leurs discours, une vision claire de l'importance stratégique de l'Enseignement supérieur et universitaire et de la recherche scientifique.

29 Beaucoup de ces institutions n'ont pour toute bibliothèque qu'une dizaine de livres, quelques revues et des travaux de fin de cycle ainsi que des mémoires d'étudiants.

30 Enquêtes réalisées par plusieurs médias congolais, dont la Radio télévision groupe avenir, dans sa diffusion du samedi 21 mai 2011.

31 Certains étudiants finalistes, incapables de rédiger les travaux sanctionnant la fin de leurs études universitaires, recourent à des enseignants qui le font à leur place, contre des numéraires, ou copient les travaux des autres réalisés dans leurs établissements, ou ailleurs en RDC, tout en les modifiant à peine dans leur forme.

32 Voir *infra, chapitre 5*.

Mais dans les faits, ils manifestent toujours des pratiques de gestion sans grand rapport avec cette vision, et qui tendent à « médiocriser » toujours et davantage cet enseignement.

1.2.2 L'administration des soins de santé

La médecine « naturelle » comme alternative

La plupart des infrastructures de formations médicales datant de l'époque coloniale sont dans un état de délabrement avancé, si elles ne se sont pas simplement écroulées, faute d'entretien régulier. A quelques exceptions près, les hôpitaux de l'Etat sont dépourvus de l'essentiel, jusqu'aux médicaments, pour une prise en charge convenable des patients. Certains hôpitaux, réfectionnés à l'aide de la coopération internationale, ont peu après perdu l'essentiel de leur matériel, devenu vétuste par l'usure ou ayant été « volé » par des médecins ou des paramédicaux véreux pour leurs cliniques privées. Il en est de même des stocks de médicaments qui sont régulièrement détournés, au détriment des malades.

Le recours aux formations médicales privées constituerait un palliatif, mais les coûts des soins y sont généralement faramineux. Dès lors, la fréquentation des tradi-praticiens, souvent aux compétences douteuses, s'avère une solution à court terme dans un pays où les médicaments génériques ne sont pas à la portée de chaque bourse. L'automédication, de plus en plus dangereuse, s'impose souvent, d'autant que la consultation médicale constitue un luxe. Dans les milieux ruraux, où les pharmacies sont inexistantes, ce sont des commerçants ambulants, non qualifiés, qui exposent les médicaments avec d'autres articles, sans compter les conséquences et les graves dangers que cela implique. La prolifération des dispensaires, à but lucratif et utilisant un personnel peu qualifié, est venue ajouter son lot de malheurs aux énormes difficultés des Congolais. Des infirmiers osent intervenir chirurgicalement, à moindre coût semble-t-il, pour des cas de césarienne, d'appendicectomie, … mais parfois sans succès. Les pouvoirs publics, impuissants, laissent faire !

Malgré l'effort fourni par les partenaires socio-humanitaires comme l CICR, le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), ou OXFAM de doter les quelques centres hospitaliers de la RDC en médicaments et autres matériels essentiels, force est de constater que l'infrastructure sanitaire est loin de réponde aux besoins de la population, surtout en milieux ruraux où la couverture sanitaire est trop faible. Les besoins en personnel médical et paramédical y sont fortement ressentis.

S'agissant de la médecine préventive, soulignons qu'elle est en net recul. Les opérations de dépistage et de prévention systématique des maladies comme la tuberculose, le paludisme, la variole et la lèpre, la verminose n'ont repris qu'il y a peu. Un autre problème majeur est la malnutrition, qui prédispose l'organisme à de nombreuses maladies. Ce phénomène s'est accru surtout à l'est du pays, avec l'errance des populations à la suite des guerres récurrentes.

Utilisation des services de santé

Selon les données du DSCRP 2006 sur le rapport entre l'Etat, la santé et la pauvreté en RDC, le taux moyen de l'utilisation des services de santé est d'environ 0,15 % de consultation par habitant et par an, ce qui correspond à moins d'une consultation par personne tous les six mois. S'agissant de l'utilisation des services hospitaliers, le nombre d'enregistrements qui était de 35 pour 1000 habitants au cours de la décennie quatre-vingt est tombé à 15 pour 1000 en 2001. En cette année, la proportion d'enfants de 12 à 23 mois qui avaient reçu tous leurs vaccins n'était que de 29 %.[33]

En ce qui concerne la santé maternelle de reproduction, l'utilisation des services de santé a connu la même tendance ces dernières années. La prévalence contraceptive était de 4,4 % en 2001, seuls 46,1 % des femmes enceintes ont bénéficié des soins prénataux réalisés par le personnel médical. Au cours de la même année, la proportion des femmes

33 *DSCRP*, juillet 2006, 35.

enceintes dont l'accouchement a été assisté par le personnel médical était de 23,7 %. Par contre, celle des femmes enceintes qui se font assister par le personnel non qualifié, comme parents, amis ou sans aide, lors de l'accouchement avoisine les 40 %, le pourcentage d'exclus pour des raisons financières variant de 7 à 30 %, selon les cas.[34]

Les quelques données disponibles relatives aux ressources humaines dans le domaine de la santé font état d'une baisse de la qualité professionnelle, une prolifération des établissements scolaires et universitaires offrant un enseignement médical plutôt au rabais, un manque des conditions de travail décentes et motivantes, une répartition inéquitable du peu de personnel qualifié, concentré essentiellement dans les centres urbains. La part du budget de l'Etat consacré à la santé a sensiblement baissé, jusqu'à atteindre des proportions inférieures à 1 %. C'est depuis 2002 qu'on a assisté à une augmentation du financement du secteur de la santé, due d'une part aux financements de certains projets du secteur tels que le sida, le paludisme, la tuberculose, etc.

Tomber malade en RDC paraît être un luxe qu'il ne faudrait pas se permettre. Et pour cause ? Les familles dont certains membres tombent malades, sans être capables de supporter les coûts, vivent de véritables cauchemars. Des études réalisées ont montré que 14 % des parents ont vendu leurs biens et 18 % se sont endettés pour faire face aux coûts des soins de santé au Nord-Kivu, contre 30 % au Maniema.[35] D'autres malades ont été retenus dans les hôpitaux faute de paiement de la facture des soins. Face à cette dure difficulté, plusieurs patients se confient aux tradi-praticiens pour soulager un tant soit peu leurs souffrances.

Une morbidité prononcée

Selon le DSCRP, les enquêtes sur la mortalité ont révélé qu'environ 126 enfants sur 1000 meurent avant l'âge d'un an et 213 sur 1000 meu-

34 *Ibid.*
35 *Ibid, 82.*

rent avant l'âge de cinq ans.[36] La mortalité maternelle est également élevée avec 1289 décès sur 100 000 naissances vivantes. Le même document souligne en plus que 97 % de la population congolaise sont exposés au paludisme endémique. La prévalence de la fièvre chez les enfants de moins de cinq ans est de 42 %, ce qui correspond à un nombre d'épisodes allant de 6 à 10 par enfant et par an. On estime entre 150 000 et 250 000 le nombre d'enfants de moins de cinq ans qui meurent chaque année du paludisme. Par ailleurs, la RDC est l'un des 22 pays les plus affectés par la tuberculose dans le monde, avec une incidence annuelle de tuberculose pulmonaire à microscopie positive TPM+ de 160 cas pour 100 000 habitants. Environ 23,6 millions de personnes sont exposées à l'onchocercose en RDC parmi lesquelles plus de la moitié, soit 14 millions, sont infectées. La couverture géographique est de 67,34 % tandis que la couverture thérapeutique est de 50,12 %. Sur les 300 000 à 500 000 cas de trypanosomiase que compte l'Afrique, la moitié se trouve en RDC (150 à 250 000 cas).

La proportion d'enfants nés avec un faible poids est d'environ 10 %. La malnutrition et la mortalité chez les enfants de moins de cinq ans sont plus élevées parmi les moins démunis. La malnutrition aiguë a augmenté chez les enfants de moins de cinq ans, passant de 12 à 16 %. Elle touche 20 % d'enfants dans le quantile le plus pauvre contre 8 % dans le quantile le plus riche. La prévalence de la malnutrition chronique n'a pas beaucoup évolué au cours de cette période. Le taux d'allaitement s'élève généralement à 95 %, mais la proportion d'enfants exclusivement nourris au sein durant les six premiers mois de vie est faible, soit 29 % d'enfants de moins de deux ans ont été exclusivement allaités jusqu'à l'âge de quatre mois et 24 % jusqu'à l'âge de six mois. Selon ces mêmes estimations, 4,2 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition en RDC.

36 *Ibid, 83*.

Au regard de l'évolution des indicateurs sus-mentionnés, le pays est exposé à une résurgence de plusieurs épidémies jadis contrôlées ou éradiquées. Il s'agit notamment de la rougeole, de la coqueluche, de la peste, de la poliomyélite, de la dysenterie bacillaire, de la trypanosomiase et du monkey-pox. A cette liste non exhaustive, viennent s'ajouter des maladies d'apparition plus récente comme le VIH/SIDA et la fièvre hémorragique d'ebola, très mortelle. Le cholera et la typhoïde, à la suite de l'insalubrité des villes congolaises, sont devenues endémiques et sévissent constamment à côté du paludisme.

Motiver le personnel soignant

Les médecins, comme l'ensemble du personnel soignant, ne sont pas épargnés du sort des autres agents des services publics de l'Etat en RDC. Ils sont également démotivés, ce qui justifie les grèves aux conséquences incalculables. La longue grève des infirmiers déclenchée en juillet 2008 a eu comme conséquences beaucoup de morts dans les hôpitaux suite à l'absence de prise en charge des malades et l'absence prolongée de vaccins pour les nourrissons. C'est ainsi qu'à Goma par exemple, certaines mamans ont été obligées de conduire leurs enfants au Rwanda à la recherche du vaccin.

Les médecins, comme d'autres fonctionnaires, touchent un salaire dérisoire, ce qui les prédispose à développer un esprit mercantile (pour quelques-uns), au point de vouloir tirer profit de la maladie des autres, devenue non pas un mal à extirper mais quelque chose à entretenir. Des cas de chirurgie de complaisance se réalisent là où des calmants auraient soulagé le patient. D'autres médecins ont créé leurs cabinets privés où les consultations se paient deux à trois fois plus cher que dans les établissements publics de santé. Pour plusieurs autres cas, certains matériels de ces établissements ont pris la destination des cabinets privés des

médecins, au détriment de la population bénéficiaire des services publics de l'État.[37]

1.3 Des indicateurs socio-économiques au rouge

Ce secteur qui constituerait le poumon de la vie du pays est profondément confronté à des problèmes structurels de taille. Cinquante ans après l'indépendance, le pays manque des ressources financières nécessaires pour réaliser les projets sociaux de base et rémunérer ses employés. Le budget présenté à l'Assemblée nationale pour l'exercice 2009 avoisinait les 5 milliards de dollars, contre 40 milliards pour l'Angola. Par contre, 70 % des richesses du pays, estiment certains analystes,[38] se trouvent concentrées entre les mains des expatriés (principalement des Libanais, Indo-pakistanais et autres) et des dirigeants véreux.

Cette masse monétaire échappe au circuit bancaire, ce qui plonge le pays dans un état de pauvreté inimaginable. La manipulation, à souhait, de cette masse monétaire par leurs détenteurs, serait à la base de fréquentes fluctuations que connaît la monnaie congolaise, selon certains observateurs.[39] Conséquemment, privées de ressources nécessaires, les banques commerciales établies en RDC sont incapables d'octroyer des crédits aux fonctionnaires et agriculteurs, pourtant indispensables au relèvement de la classe moyenne. Vraisemblablement, en RDC, des individus sont plus riches et plus forts que « l'Etat » lui-même, devenu la risée des opérateurs économiques véreux.

37 Voir *infra*., chapitre 5
38 Information recueillie auprès de l'ONG Lutte contre la corruption (LUCOCO), dans une émission sur Radio Okapi, le 24 juillet 2009.
39 *Ibid*.

1.3.1 De la production et du transport des biens

Population essentiellement d'agriculteurs

Près de 80 % de la population en RDC vit en milieu rural, avec comme activités principales l'agriculture, la pêche, l'extraction artisanale des minerais et l'élevage. Cependant, cette population vit dans une situation précaire et une pauvreté quasi absolue, malgré les potentialités immenses qu'offre le secteur agricole. En effet, le DSCRP note que 17 % de la population a accès à l'eau potable, 1 % à l'énergie électrique et 64 % vivent dans des maisons en pisé. En outre, 70 % des voies de desserte agricole sont dans un état de détérioration avancée, si elles n'ont pas simplement disparu.[40]

Le rôle de pôle de développement du secteur rural est sévèrement handicapé par les conflits qui ont eu, comme conséquence, l'abandon des exploitations agricoles, les déplacements massifs des populations dus à l'insécurité permanente. De plus, la détérioration avancée des terres en l'absence de la jachère a profondément réduit la productivité dans certains coins du pays, portant ainsi atteinte à la sécurité alimentaire. Le secteur du développement rural est également synonyme d'enclavement et de destruction des services sociaux de base, et cela est lié principalement à l'absence des structures spécialisées de l'Etat.

Près de 700 tracteurs ont été commandés pour mécaniser l'agriculture congolaise. Ce projet, bien que louable, semble avoir moins de chance de réussir, et pour cause : 1. la mince couche d'humus dans certaines régions du pays n'acceptera pas un retournement continuel des sols sans que ces derniers perdent leur fertilité ; 2. dans les régions au terrain fort accidenté, comme le Kivu montagneux, l'usage du tracteur est moins indiqué ; 3. l'entretien de ces engins (achat de pièces de rechange, de lubrifiants et carburant) se posera sûrement lorsque nous

40 *DSCRP*, 28.

considérons la manière dont les outils de travail des services publics de l'Etat congolais sont gérés ; 4. l'usage des engins agricoles dans des régions surpeuplées et à vocation essentiellement agricole, comme le Kivu montagneux, sans diversification d'activités, posera avec acuité le problème de l'emploi.

Remettre les Congolais au travail paraît une priorité absolue, et l'aménagement des routes de desserte agricole abandonnées depuis longtemps demeure un facteur de valorisation de l'agriculture.

Insécurité alimentaire accrue

Le secteur agricole connaît une faiblesse de productivité entraînant l'insécurité alimentaire, l'augmentation des importations des produits de première nécessité et la baisse des exportations des produits de vente. En dépit des conditions naturelles très favorables, le secteur agricole est réduit depuis plusieurs décennies à des activités de subsistance. Selon le DSCRP, environ 97 % des terres arables bénéficient d'une saison culturale de plus de huit mois dans l'année. De plus, le pays dispose d'environ 135 millions d'hectares de terres arables, soit 34 % du territoire national dont 10 % seulement sont mises en valeur. La FAO, de son côté, estime que près de 73 % de la population congolaise vit dans l'insécurité alimentaire. Les exportations agricoles ne représentent qu'environ 10 % du PIB actuellement, contre 40 % en 1960.[41] Selon la Radio onusienne Okapi, 49,2 % des enfants souffrent de la malnutrition chronique infantile.

Alors qu'au moment de l'indépendance, le Congo belge se nourrissait et exportait les céréales, aujourd'hui, pour avoir négligé l'agriculture, le pays compte sur des aides alimentaires. On importe les céréales comme le riz, le maïs, la farine de froment, etc. alors que le pays regorge d'énormes potentialités agricoles. Depuis une vingtaine d'années, le secteur accuse les difficultés de plusieurs ordres, notam-

41 *Ibid.*, 30.

ment l'accès au marché, l'évacuation des produits, la conservation, la production de semences de qualité, ce qui n'a pas permis à ce secteur de contribuer efficacement à la croissance économique. En revanche, pendant la même période, on a noté la perte d'une part importante de la main-d'œuvre agricole convertie en exploitants des minerais.

Difficultés de transport en RDC

Sur l'ensemble du territoire national – à quelques exceptions près – le monde rural vit dans l'isolement par rapport aux centres urbains, du fait de l'inaccessibilité liée à la dégradation très avancée des routes. Cela maintient les populations dans un état de pauvreté, les empêchant d'exporter ou d'importer les produits. Dans certaines contrées, le vélo est un moyen de transport de luxe, utilisé comme taxi (transport des personnes) ou transportant les marchandises (en Equateur, Province orientale et Maniema principalement) ; mais le mauvais état des routes ne permet pas à cet engin de se déplacer aisément. Se déplacer à pied, avec bagages sur le dos ou sur la tête – comme au Congo précolonial – s'impose à tout voyageur dans ces contrées.

Selon le DSCRP, le réseau de transport au Congo est constitué de 16 238 kilomètres de voies navigables, de 5033 kilomètres de voies ferrées datant pour l'essentiel de l'époque coloniale, de 145 000 kilomètres de routes nationales et régionales et de pistes secondaires rurales,[42] de 7400 kilomètres d'axes urbains et de 270 aéroports à travers l'ensemble du pays, dont cinq aéroports internationaux : N'djili à Kinshasa, Luano à Lubumbashi, Bangkoka à Kisangani, Goma au Nord-Kivu et Gbadolité en Equateur.

Ce système de transports de la RDC n'offre pas aux secteurs économiques et sociaux les infrastructures et les services qui favorisent les échanges et qui améliorent la mobilité des personnes et des biens. Cer-

42 Sur les 1500 kilomètres de route asphaltés en 2009, plus ou moins 1000 kilomètres seulement sont passables.

tains districts (en Equateur, Province orientale, etc.) coupés du reste du pays sont revenus simplement à une économie traditionnelle de subsistance, dans un pays où seuls les avions assurent la liaison entre provinces, et entre les provinces et la capitale.

En milieu urbain, le transport est caractérisé par la non-satisfaction chronique de la demande sans cesse croissante, et cette non-satisfaction est liée aux conditions d'exploitation et à l'état des infrastructures. En milieu rural, en dehors des zones desservies par la Société nationale de chemin de fer du Congo (SNCC) et l'Office national de transport (ONATRA), le transport est exclusivement assuré par les exploitants privés mais insuffisamment équipés. Un déficit persistant entre l'offre et la demande de services des transports se fait aussi remarquer comme dans les milieux urbains. Ce déficit se justifie surtout par l'impraticabilité, voire la disparition de la plupart des routes secondaires et tertiaires, par l'insuffisance d'interconnexion des réseaux pour faciliter la fluidité du trafic des zones de production vers les centres urbains et l'inexistence de dragage et de balisage sur les cours d'eau et les aéroports.

Le réseau routier secondaire dans la plupart des provinces était le fait des sociétés concessionnaires d'exploitations minières ou agricoles[43] qui, pour faciliter l'écoulement de leurs produits, ont tracé ces routes et veillaient constamment à leur entretien, par la présence de cantonniers permanents. Avec la récession économique ayant conduit à la liquidation de ces sociétés, l'entretien des routes a été abandonné et, du coup, l'herbe puis la forêt ont repris droit de cité à la place de ces tracés routiers, sous le regard impuissant des autorités politico-administratives.

43 Cas de la KIVUMINES, COBELMINES et SOMINKI qui entretenaient la plupart des routes du Maniema et du Sud-Kivu (axes Kamituga-Shabunda, Kalima-Kindu), ainsi que du sud du territoire de Walikale relié au Maniema (axe Kabunga (Itebero)-Utu-Punia (puis vers Kailo-Kindu, ou vers Lubutu-Kisangani).

A Matadi, principal port maritime du pays, l'équipement de manutention moderne fait défaut, le tiers des 12 quais étant désaffectés. Selon le DSCRP, les navires y séjournent en moyenne pendant six jours – contre trois jours à Douala – pour des opérations portuaires et un conteneur équivalent de 20 pieds qui y est traité coûte 9842 dollars.[44] Le dysfonctionnement du chemin de fer Matadi-Kinshasa fait que les conteneurs déchargés au port mettent plus de 22 jours pour arriver à Kinshasa.

Ce qui frappe toute personne qui entre au Congo pour la première fois, c'est bien l'état des routes. Que cela soit en venant du Rwanda, du Burundi, de l'Ouganda, ou de la Zambie, en franchissant la frontière, on se rend bien compte que l'on est arrivé sur le sol congolais, les nids de poules, la détérioration des couches de bitume ayant laissé une large place à la terre battue. Le contraste est si manifestement remarquable ! La plupart des voies d'entrée routières en RDC offrent quasiment le même visage.

44 *DSCRP*, 38.

La piste de l'aéroport de Goma et les habitations l'entourant constituent un risque permanent. Le crash *de l'appareil de la Compagnie « Hewa Bora » au bout de la piste, le 15 avril 2008, a fait plusieurs centaines de victimes au sol, sans compter des dégâts matériels.*



La détérioration des routes au Congo a favorisé le développement du transport aérien qui, fort malheureusement, coûte extrêmement cher. Souvent mal entretenus, les avions congolais sont comparables à des cercueils volants. Les nombreux *crashs* connus durant ces 20 dernières années laissent très prudents les voyageurs étrangers qui, pour se rendre à Kinshasa depuis l'est du pays, préfèrent prendre leur vol à Kigali ou à Nairobi (Kenya Airways). Ce sentiment de méfiance s'est accentué davantage depuis l'accident très meurtrier de l'appareil de la Compagnie aérienne Hewa Bora, un Boeing 727, qui le 15 avril 2008 a raté son décollage sur l'aéroport de Goma, pour aller écraser habitations, boutiques et hommes au bout de la piste. Si la plupart des passagers à bord ont pu se sauver, fort miraculeusement, il n'en demeure pas moins vrai que les dégâts matériels et humains au sol ont été très importants.

La situation désastreuse que connaît le système des transports en RDC est la conséquence d'un environnement de gestion étatique marqué par la mal-gouvernance. Cet environnement, qui entrave le bon fonctionnement des entreprises existantes et la création de nouvelles unités, est caractérisé par un réglementarisme anachronique non incitatif, une insécurité permanente des personnes et des biens, un accès difficile aux marchés de financement et surtout l'absence d'une politique cohérente suivie dans ce secteur. Les sérieux problèmes qui affectent l'aviation congolaise sont : 1. la non-observance de contrôle technique des appareils (on laisse voler des appareils qui ne sont pas en bon état) ; 2. le laisser-faire des autorités compétentes de la Régies des voies aériennes à la suite de pots-de-vin ; 3. le surchargement des appareils. Cette dernière manœuvre permet aux agents commis à ces services d'arrondir leurs fins de mois par des pratiques « très congolaises », au mépris des vies humaines.

La construction et/ou la réhabilitation des infrastructures restent une question quasi oubliée, autant que celle qui concerne la maintenance des infrastructures existantes (routes, bâtiments, voiries urbaines, pistes d'aéroport…). Le discours propagandiste lors des élections de 2006 a laissé l'héritage idéologique de la notion de « cinq chantiers », notion qui n'a pas pu donner lieu à un système de planification cohérente et systématique de développement, au sens technique du mot. C'est déjà devenu une vielle rengaine qui a trouvé sa place dans la « planomanie » du développement qui hante toujours fortement les pratiques congolaises en la matière.

Crash *du Boeing 727 de la Compagnie Hewa Bora dans un des quartiers populaires de Goma, avril 2008. Usant des moyens du bord, la population essaie vainement d'éteindre le feu.*



1.3.2 Eau et assainissement

Un contraste très frappant

Le potentiel hydrographique de la RDC contraste remarquablement avec le faible accès à l'eau potable. Les statistiques disponibles font ressortir qu'environ 22 % de la population a accès à l'eau potable. Cette disponibilité est inégalement répartie sur le territoire national. Dans la zone de santé de Banalia, en Province orientale, par exemple, seulement 3 % des habitants ont accès à l'eau potable. A Kindu, au Maniema, 91 % des sources d'approvisionnement en eau ne sont pas protégées.

La faible desserte en eau potable a pour principales causes l'inadaptation du cadre institutionnel actuel et l'insuffisance de ressources financières allouées à ce secteur. Les guerres ont aggravé cette situation déjà précaire par la destruction des installations existantes. A

titre illustratif, 18 centres de la REGIDESO sur 94 ont été pillés et totalement détruits pendant les conflits armés à l'est du pays.[45] En milieu rural, 60 % d'ouvrages d'eau existants ne sont plus opérationnels faute de leur maintenance par leurs gestionnaires et leurs bénéficiaires et suite à l'inefficacité de l'approche participative et du réseau de distribution des pièces de rechange. Le spectacle des femmes et enfants parcourant des kilomètres avec des jerricans d'eau sur le dos est toujours perceptible dans les grandes villes du pays, y compris la capitale Kinshasa. A Goma, bien des filles et des femmes se sont fait violer la nuit alors qu'elles étaient parties à la recherche d'eau.

De l'assainissement

La majeure difficulté des populations congolaises est bien l'incapacité pour les ménages à accéder à un système adéquat d'évacuation des déchets solides et liquides. Les villes congolaises, dans l'ensemble, présentent une image dramatique à ce sujet. Les enquêtes menées en 1999 attestent que seuls 17 % des ménages disposent de latrines hygiéniques et 25 % évacuent adéquatement les ordures ménagères. Il est indiqué qu'en 2001, le taux d'évacuation hygiénique des eaux usées était de 9,1 %.[46]

L'incendie qui a ravagé près de 700 habitations en juillet 2009 dans le quartier Birere de Goma a levé le voile sur des réalités inédites. C'est là que l'on a appris que certaines personnes vivaient uniquement du commerce autour de leurs toilettes. En effet, la plupart des parcelles ne dépassant pas les sept mètres sur cinq, il n'est pas possible de disposer d'une toilette. Ceux qui en possèdent alors les mettent en location, moyennant 10 dollars par mois et par ménage.

Différentes enquêtes et analyses épidémiques indiquent que plus de 80 % des cas des maladies sont liés au mauvais état de l'environnement.

45 *Ibid*., 34.
46 *Ibid, 36*.

Cela s'observe aisément : les détritus jetés dans les rues, les besoins naturels satisfaits dans la nature,[47] les jeunes non sensibilisés aux vertus de la propreté, les décharges publiques inexistantes, les ouvrages de drainage d'eau hors usage, les eaux usées coulant le long des artères et l'indisponibilité de tout système cohérent d'élimination des déchets spéciaux (déchets biomédicaux, plastiques, ferrailles, etc.) et le manque de contrôle de la pollution atmosphérique.

Cette situation est due à une mauvaise gestion des services d'assainissement et à la désorganisation du système au niveau des secteurs tant public que privé. Les services publics en charge de l'assainissement n'ont pas de capacités humaines, matérielles et techniques requises pour un assainissement de proximité, efficace et efficient. A cela s'ajoute la déliquescence avancée de la puissance de l'Etat, devenu incapable de faire appliquer à la population des dispositions utiles, même si contraignantes.[48]

1.3.3 Le secteur de l'habitat

Les villes congolaises, construites pour la plupart à l'époque coloniale, connaissent des problèmes évidents liés à une expansion rapide sans commune mesure avec celle de l'infrastructure d'accueil, qui reste dépassée et inadéquate. On observe une extension continuelle des bidonvilles autour de grands centres urbains, sur des terres laissées-pour-compte, terres sensibles à l'éboulement, terres inondables, etc., où se concentre une population vulnérable.

En effet, les enquêtes révélées dans le DSCRP dénombrent en 1999 396 620 bidonvilles pour l'ensemble du pays, dont 94,6 % de construc-

47 Cela peut être un élément d'ordre culturel pour certaines populations congolaises.

48 Au Rwanda voisin par exemple, la mesure d'interdiction de jeter les emballages en plastique a été scrupuleusement suivie par la population, tandis qu'à Goma, la même mesure existe mais elle n'est ni mise en application, ni respectée. Pourtant, tout Congolais en visite au Rwanda s'y conforme aussi, de peur de s'exposer à la rigueur de la loi.

tions précaires, 5,4 % d'unités de bâtis érigées sur des sites à risque. Si les tendances actuelles se maintiennent, les bidonvilles atteindront le chiffre de 5 211 488 à l'horizon 2010 pour l'ensemble du pays.[49]

Le sous-développement en urbanisme au Congo est caractérisé par les traits principaux suivants :

- l'occupation des terrains se fait généralement sous la forme d'espaces nus non viabilisés, sans aucune forme d'assistance et sans infrastructure d'accompagnement nécessaire ;
- la présence des désastres provoqués par l'occupation des sites à risques : inondation, ensablement, érosions et glissement des terres ;
- l'insuffisance des ressources pour une meilleure gestion urbaine ;
- l'absence notoire d'aménagements fonciers tant publics que privés,
- l'absence de cadre et de mécanismes appropriés pour la construction et l'entretien des équipements techniques de base et des équipements collectifs.

Pour le meilleur des cas, c'est le service d'urbanisme, bien habilité, qui octroie des terrains sur des endroits peu recommandables. Les espaces verts et les lieux récréatifs ont progressivement disparu au profit de mieux nantis, décidés à accaparer les terres réservées aux loisirs communautaires. Et les pouvoirs publics, agents et/ou complices, demeurent passifs face à ces gabegies d'un autre âge. Les mesures de démolition des maisons construites « anarchiquement » ont le plus souvent connu un début d'exécution, touchant les hères, avant de s'arrêter dès que les intérêts des « grands » sont touchés, ou que les services publics initiateurs tombent dans leur apoplexie habituelle.

49 *DSCRP*, 38.

1.3.4 Les structures de prise en charge des personnes vulnérables

Les rares structures d'accueil des personnes vulnérables qui sont encore opérationnelles en RDC sont celles appartenant aux confessions religieuses et gérées par elles-mêmes. Celles de l'Etat ne sont plus opérationnelles. Au pire des cas, elles ont été tout simplement aliénées ou cédées à d'autres services de l'Etat remplissant des fonctions n'ayant aucun rapport avec la prise en charge des personnes vulnérables. Les orphelinats et les hospices de vieillards ne sont plus que de lointains souvenirs dans la plupart des villes.

1.3.5 L'environnement et la protection de l'écosystème

Le laisser-aller observé dans l'affectation des terrains par les services cadastraux est à la base des constructions anarchiques déplorées, sources d'érosions qui menacent beaucoup de villes et agglomérations comme Kinshasa, Bukavu, Mbuji Mayi, Kikwit, Lisala, Tshikapa, …

La forêt congolaise en dégradation

Selon le DSCRP, le secteur forestier est caractérisé par : a) une exploitation irrationnelle de la biodiversité du fait de la faiblesse des institutions en charge des forêts, de la conservation et de la protection de la nature ; b) la non-application du Code forestier et de la loi sur la conservation de la nature ;[50] c) l'immobilisation des concessions forestières à des fins spéculatives du fait du clientélisme politique et de la faiblesse de la redevance de superficie ; d) le non-respect de la réglementation en vigueur dans l'exploitation commerciale des forêts et des aires protégées ; et d) l'exclusion des communautés locales dans la gestion et le partage des ressources générées par la forêt.

La RDC est le premier pays d'Afrique du point de vue de l'étendue de ses forêts, et le plus important dans le projet de préservation de l'environnement mondial. La forêt congolaise constitue la deuxième ré-

50 DSCRP, 2006, 54

serve mondiale après la forêt d'Amazonie au Brésil. La forêt est essentielle à la survie des Congolais et à la limitation ou à la réduction de l'effet de serre, ce qui procure un bienfait à l'humanité. Le rapport des vacances parlementaires souligne que 80 % de l'énergie consommée au Congo provient de l'énergie de bois.[51] La recherche du bois de chauffage, dans un pays où l'électricité est une denrée rare, constitue un autre facteur de déboisement et de perturbation d'écosystème.

Les forêts de la cuvette centrale (Equateur, Bandundu, Province orientale, Nord-Kivu / Beni, etc.) sont déboisées à grande échelle par des entreprises exploitant le bois (Sodefor dans le territoire de Kutu au Bandundu, Siforco et à Bumba en Equateur, etc.). L'exploitation anarchique du bois est à la base des tensions entre les sociétés forestières et les populations locales qui accusent ces sociétés de ne pas respecter leur cahier des charges.

Des problèmes d'ordre environnemental

Les eaux usées provenant des usines de Lubumbashi polluent les rivières. Le remuement des terres à la recherche des minerais constitue également un grave problème environnemental. A Numbi, dans le territoire de Kalehe, au Sud-Kivu, les destructions des anciennes terres de pâturages sont énormes, voire catastrophiques. Des collines et des vallées entières sont transformées en cratères géants, réduisant le beau paysage de la région en une vaste étendue de terre éventrée au fond de laquelle coule des rivières et des ruisseaux détournés de leur lit habituel. Cette réalité s'observe dans la plupart des sites miniers.[52]

Défendre la biodiversité de la RDC

Selon le DSCRP, la RDC est placée parmi les pays de la méga-biodiversité du monde, avec 480 espèces de mammifères, 565 espèces d'oiseaux, 1000 espèces de poisons, 350 espèces de reptiles, 220 espèces

51 *Ibid.*
52 Voir *Infra, 1.3.8*.

de batraciens et plus de 10 000 angiospermes dont 3000 seraient endémiques.[53] Des espèces animalières uniques au monde à l'aune des singes : les « Bonobo », l'Okapi, les grands singes de montagnes, principalement les Gorilles et les chimpanzés, se retrouvent en RDC. Malheureusement, tout ce capital n'a pas été épargné par les divers conflits et par leurs effets dévastateurs sur la faune et la flore. Des milliers d'hectares de forêts sont rasés ou dégradés, entraînant par conséquent la perte de la biodiversité. Les aires protégées ont fait l'objet de spoliation, de contrebande et de braconnage. La forte pression des braconniers (étrangers et nationaux) contre les parcs et autres aires protégées menace gravement les écosystèmes en RDC.[54] Il y a lieu de noter aussi en matière de pêche l'usage de filets à petites mailles, voire de moustiquaires, ce qui provoque l'extermination non seulement des poissons mais aussi des alevins. Le non-respect de la période de fermeture des activités de pêche, comme de chasse, contribue aussi à alourdir le dégât environnemental.[55]

1.3.6 Production, Distribution et Consommation de l'énergie électrique

Le Président de la République, Joseph Kabila, a fondé son programme gouvernemental sur un projet ambitieux de « Cinq chantiers » qui résume les besoins vitaux du peuple congolais. Il s'agit notamment de l'eau et l'électricité, l'éducation, la santé, l'emploi et l'infrastructure.

La plupart des entreprises publiques étatiques et paraétatiques présentent un certain nombre des points communs. L'analyse de la situation technique et financière de la Société Nationale d'Electricité (SNEL)

53 *DSCRP*, 31.

54 Une étude systématique de l'incidence de la guerre sur l'écosystème en RDC est fondamentale pour mieux saisir le degré de la dégradation. Le CNDP a été accusé en novembre 2008 d'avoir conduit au Rwanda plusieurs bébés gorilles du parc des Virunga, réputé patrimoine mondial.

55 Il est à noter que les poissons produits dans le lac Edouard, côté congolais, n'ont rien de commun avec ceux qui viennent du même lac côté ougandais où toutes les règles liées à la pêche sont respectées.

faite par une Mission d'enquête parlementaire a établi un bilan fort lamentable.[56]

1. Autopsie d'une entreprise publique congolaise

Au niveau technique

Le service que la Société nationale d'électricité (SNEL) rend à ses clients laisse à désirer. La mauvaise qualité d'énergie électrique livrée aux consommateurs est caractérisée par des chutes de tension allant jusqu'à 172 volts en basse tension, et les surtensions jusqu'à 268 volts ou plus, entraînant le plus souvent des incendies enregistrés dans toutes les villes congolaises et de fréquents endommagements d'appareils électroménagers et autres.[57] Les déséquilibres dans la fourniture résultent de la mauvaise qualité de maintenance et du manque de pièces de rechange et de matériels d'exploitation, ce qui entraîne une détérioration précoce et continuelle de l'outil.

La vétusté et l'obsolescence de certains équipements, la surcharge et la saturation des réseaux de distribution, la discontinuité dans la fourniture de l'énergie électrique, sont parmi les causes des délestages forcés de charge et de la mauvaise qualité du service rendu à la clientèle. On note une lenteur au rétablissement de la fourniture en électricité, à la suite notamment de l'absence d'équipements et de pièces de rechange en stock, du manque de moyens logistiques et de la démotivation du personnel.

56 Assemblée Nationale, *Rapport de Mission d'enquête parlementaire sur la Convention de partenariat entre la SNEL et MAG Energy pour la réhabilitation des quatre groupes de la Centrale Inga II B*, Kinshasa: Doc. Inédit, juillet 2008, 8-10.

57 En général, la majorité de la population ignore ses droits, ce qui fait que personne n'ose réclamer des réparations.

Au niveau commercial

La Commission parlementaire a pu relever le taux élevé des pertes techniques et commerciales, d'autant que l'ensemble de l'énergie livrée par le réseau de transport n'est pas vendu entièrement.[58] La non-maîtrise de la clientèle est stigmatisée – car beaucoup de consommateurs d'électricité demeurent non identifiés – de même que l'inexistence des compteurs aux points alimentés (même là où ils existent, ils sont en état défectueux).[59] Dans certains réseaux de distribution, seuls 10 % des points alimentés sont dotés de compteurs, la facturation se fait alors sur la base des forfaits de consommation, généralement sous-évalués.

Le taux de recouvrement extrêmement faible, excepté pour la clientèle privée, résulte du non-paiement par l'Etat, les instances officielles, les entreprises paraétatiques et une grande frange d'abonnés domestiques. A lui seul, l'Etat consommerait 60 % des services de la SNEL (et de Regideso), tandis que les 40 % autres ne sont pas payés totalement. Le retard dans l'émission et la distribution des factures de consommation entraîne aussi de nombreuses anomalies.

La lenteur dans la prise en charge et la résolution des réclamations des abonnés, la non-informatisation des applications commerciales (abonnement, raccordements, facturation, paiement et recouvrement) et l'inexistence de matériels informatiques appropriés, tel que les caisses informatisées, (qui ne représentent que 12 % sur l'ensemble des caisses de la Société) ; les détournements et le coulage des recettes par les agents de la Société en complicité avec des tiers, l'application des tarifs

58 Il est à noter qu'en 2003, seuls 49% ont été commercialisés dans la Direction provinciale de la SNEL Katanga, selon le *Rapport de Mission d'enquête parlementaire sur la Convention de partenariat entre la SNEL et MAG Energy pour la réhabilitation des quatre groupes de la Centrale Inga II B*, Kinshasa: Doc. Inédit, juillet 2008, 14.

59 L'absence des compteurs fait que les consommateurs gaspillent le courant électrique, laissant des ampoules allumées à longueur de journée. Chez certains abonnés, on peut également observer la pratique suivante: ils alimentent clandestinement des voisins non abonnés et car ils redoutent le paiement de frais exorbitants de raccordement et ils partagent avec eux la charge de la facture.

d'électricité non rémunérateurs pour la majorité des consommateurs, l'application des rabais injustifiés aux facturations de certains clients industriels, l'exemption de paiement à des autorités politico-militaires et administratives (pourtant disposant de gros moyens de paiement), sont autant de facteurs de strangulation de cette entreprise de l'Etat.

Sur le plan financier

La Mission d'enquête parlementaire fait remarquer un déséquilibre financier structurel résultant de l'apport exclusivement en nature de l'Etat propriétaire, aggravé par le non-respect, dans le fonctionnement courant, de la règle de l'équilibre financier minimum. L'obligation est faite à la SNEL par les pouvoirs publics d'engager des actions sociales et des services publics à faible rentabilité financière sans ressources en contrepartie. La même Mission relève dans le fonctionnement de la SNEL : la distorsion entre la prise d'engagements croissants par rapport à une faible création des ressources, le préfinancement des fournisseurs par des paiements provisionnels sans garantie en contrepartie, dont la justification ou la livraison ne se réalise pas, le recours aux règlements des dettes par compensation aux dépens des intérêts de l'entreprise, l'absence de culture et de rigueur budgétaire se traduisant par le non-respect des budgets et les mauvaises allocations des ressources financières, réalisation des actions non budgétisées, la non-application de la politique d'amortissement des infrastructures, etc.[60]

Sur le plan organisationnel

La Commission parlementaire a fait remarquer l'inadéquation entre, d'une part, la structure actuelle, l'effectif du personnel, le système de

60 Assemblée Nationale, *Rapport de Mission d'enquête parlementaire sur la Convention de partenariat entre la SNEL et MAG Energy pour la réhabilitation des quatre groupes de la Centrale Inga II B*, Kinshasa: Doc. Inédit, juillet 2008, 10.

rémunération et, d'autre part, le niveau réel d'activités de l'entreprise, surtout dans les centres non productifs, l'inadéquation qualitative et quantitative des ressources humaines affectées par rapport aux besoins de différentes entités de l'entreprise, l'absence d'une politique d'embauche et l'utilisation abusive de nombreux journaliers ou temporaires sans profil ni formation, l'inexistence d'un système de motivation basé sur les performances et les résultats, l'absence d'une politique d'approvisionnement prenant en compte l'étendue du pays et la disparité des entités de la Société, les coûts d'acquisition élevés des biens et services suite au recours aux intermédiaires, au marché de gré à gré, aux achats d'urgence, etc.

Le gaspillage des ressources est dû à l'insuffisance du contrôle de l'activité, résultant de l'absence d'indicateurs de performance et des tableaux de bord comme outils de gestion. La forte centralisation des pouvoirs de prise de décision (au niveau du Comité de gestion et de l'Administration centrale), entraîne l'irresponsabilité de tous les autres dirigeants des entités locales et des retards dans l'exécution des tâches.

Le projet de réforme en cours dans le sens de faire de la SNEL une entreprise commerciale et non publique peut sauver cette entreprise de la strangulation.

2. Un cautère sur une jambe de bois

Face au drame décrit ci-dessus, la population cherche à se prendre en charge. L'électricité étant devenue une denrée rarissime, généralement, toute apparition de l'éclairage électrique sur les ampoules dans les avenues s'accompagne de grands cris de joie des enfants. D'autant qu'il n'est pas impossible – dans certaines avenues – de passer des semaines entières, voire des mois sans lumière. Dans le meilleur des cas, dans la ville de Goma par exemple, les habitants se sont organisés en groupes de 20 à 50 ménages pour s'acheter un générateur capable d'alimenter leurs maisons en électricité, et ce de 18 h à 22 h. Cette pratique a commencé à

Butembo, une mégapole de plus d'un demi-million d'âmes, mais toujours privée d'électricité. Certaines avenues de Goma sont ainsi éclairées chaque soir, et cette tendance des citoyens, face à la défaillance de la SNEL et de l'Etat, s'affirme sans cesse.

Le gouvernement compte alimenter en électricité les villes de l'est à partir des pays voisins, Beni-Butembo par l'Ouganda, et Goma par le Rwanda, ce qui paraît surprenant, si l'on connaît le potentiel électrique dont dispose la RDC. Si le Congo exploitait avec rationalité les cours d'eau dont il regorge, il exporterait de l'électricité aux quatre coins de l'Afrique. A ce titre, ce n'est ni du Rwanda ni de l'Ouganda que proviendrait la solution au déficit énergétique vivement ressenti à l'est de la RDC.

1.3.7 Les difficultés du secteur privé

Le secteur privé serait une alternative et un moteur dans la création de richesses et d'emplois dans ce pays où l'Etat a montré toutes ses limites. Mais, depuis près de cinq décennies, ce secteur évolue dans un environnement particulièrement difficile.

En effet, depuis les années soixante-dix, les effets conjugués de l'effondrement des cours du cuivre et du *crash* pétrolier sur l'économie, ainsi que les mesures suicidaires de la zaïrianisation et de la radicalisation prises par le régime politique de l'époque, ont contribué à briser l'essor des secteurs productifs, en installant un climat de méfiance, particulièrement auprès des opérateurs économiques expatriés, entraînant ainsi la fuite des capitaux.

Victime d'incertitudes politiques

Le multipartisme et le pluri-syndicalisme des années quatre-vingt-dix, consécutifs à l'amorce du processus de démocratisation ont plongé le pays dans la débâcle, conduisant aux grèves des années 1991 et 1993

et aux guerres de 1996 et 1998.[61] Les conflits armés récents ont également conduit à la destruction de l'outil de production, avec comme corollaire le découragement des investisseurs étrangers et le tarissement de l'aide publique au développement, principale source de financement de l'investissement public.

A la même période, le DSCRP fait constater le recul des investissements de 13 % en 1990 à 4,4 % en 2000, avec comme corollaire la perte d'emplois et la baisse des revenus, suite à la fermeture d'un nombre important d'entreprises, accentuant ainsi le chômage et la pauvreté dans le pays.[62] En 2005, le même DSCRP note que le taux d'activité était situé à 63.1 % au niveau national, dont 50,8 % en milieu urbain et 68,1 % en milieu rural.[63] La prédominance des emplois dans la petite entreprise familiale agricole met en exergue la fragilité du marché du travail et les conditions de vie difficiles des ménages.

Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) formelles ont été confrontées à un environnement politique et économique défavorable, ainsi qu'à un cadre réglementaire inadapté et mal appliqué. Cette situation, qui les a mises dans un état d'essoufflement, a engendré une forte baisse de leur activité. C'est que, dans une conjoncture de crise, les rares entreprises qui veulent ouvrir sont *illico* frappées de nombreuses taxes, dont l'objectif est de les contraindre à fermer.

Le secteur de la petite économie marchande, communément dit secteur informel, s'accroît continuellement dans la création des richesses et d'emplois, au point qu'il représente une part importante de l'économie en RDC. Quant au secteur secondaire, il est caractérisé par la présence de l'Etat, marginalisant ainsi l'initiative privée. La plupart des sociétés sont publiques ou à participation mixte, avec souvent une participation majoritaire de l'Etat congolais.

61 Des usines ont été démontées à Kiliba (la sucrerie), à Bukavu, Goma, Kalemie, etc. et les pièces acheminées dans les pays voisins.
62 *DSCRP*, 2006, 76.
63 *Ibid*.

Malgré le processus de privatisation (des entreprises publiques) toujours envisagée, l'Etat reste le principal opérateur dans la plupart des secteurs économiques comme l'énergie, les mines, les forêts, les communications, l'hydraulique, le transport et le bâtiment.[64] La plupart des PME et PMI ont été créées dans le but d'exploiter les opportunités que présente un environnement protectionniste. Au stade actuel de la mondialisation, du libéralisme et de l'intégration régionale, ces PME et PMI souffrent d'un manque de compétitivité face aux produits extérieurs, à cause des difficultés d'approvisionnement et de l'étroitesse du marché local et national. Des exportations sont exceptionnelles et ne présentent qu'une portion minime des productions nationales, régionales et mondiales.

Le secteur financier

Le DSCRP fait remarquer que le secteur financier, qui devait venir en appui au secteur privé, n'a pas pu remplir sa fonction d'intermédiation financière. En effet, l'instabilité économique et le dysfonctionnement du secteur financier lui-même ont conduit à la marginalisation progressive de ce secteur, portant ainsi un coup fatal à la fonction d'intermédiation financière. Ceci est attesté par une insuffisante mobilisation des dépôts bancaires, apparaissant comme la dernière touche qui vient parachever le processus de désintégration de l'économie congolaise en général et du secteur privé en particulier.

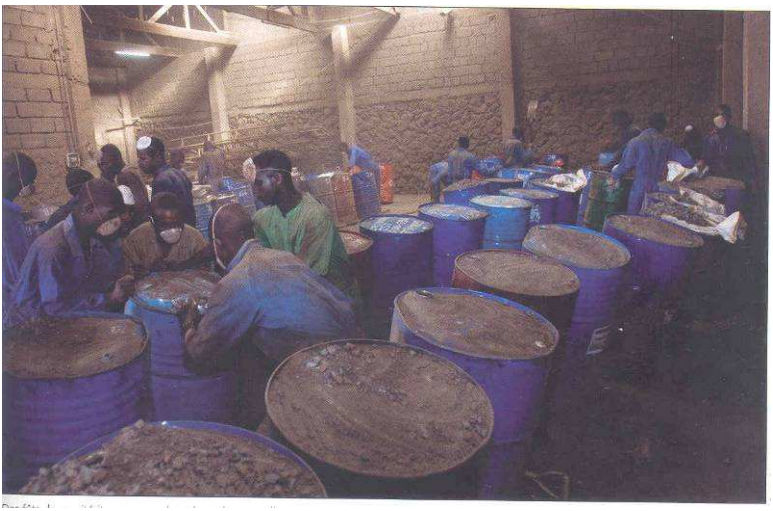
Cette collecte insuffisante des liquidités par les banques durant ces dernières décennies est attribuée à plusieurs facteurs, notamment le taux d'intérêt créditeur très attrayant eu égard à leur caractère négatif par rapport à l'inflation, à la réserve obligatoire et au plafonnement de crédit imposé aux banques et à la répartition géographique inégale des

64 *Ibid*, 78.

banques.[65] Ceci a conduit à la décote de la monnaie nationale, réduisant l'influence significative des dépenses réelles d'investissement des entreprises privées et l'accumulation du capital nécessaire à la croissance économique. La redynamisation du système financier de la RDC devient une nécessité pour la réduction de la pauvreté.

1.3.8 Des richesses qui profitent aux autres peuples

Un comptoir d'achat de cassitérite de Goma, des fûts sont apprêtés pour être exportés.



Des potentialités minières mirifiques

Selon le DSCRP, la RDC possède le deuxième gisement mondial de cuivre et de cobalt (10 % de toutes les réserves de la planète). Les réserves en cobalt de la Générale des carrières et des mines (GECAMINES) s'élevaient à 80 % du total mondial. La RDC est aussi

65 A cela s'ajoutent les effets des guerres avec les pillages des banques par les « maîtres » de ces guerres, ce qui ne pouvait attirer les hommes d'affaire à déposer leurs capitaux à la banque.

le producteur le plus important de cobalt au monde. En 1992, la part mondiale de la RDC dans la production du cuivre était de 2,5 %, 45 % pour le cobalt et 0,5 % pour le zinc. Les recettes d'exportation atteignaient en 1990 environ un milliard de dollars.[66]

La GECAMINES a été la principale entreprise minière du pays. Elle fournissait en 1980, des sources du Comité de pilotage de la réforme des entreprises publiques (COPIREP), environ 66 % des recettes budgétaires de l'Etat, jouant de ce fait un rôle social et économique important pour beaucoup de PME qui se trouvent dans sa périphérie. Pendant plus de 30 ans, cette entreprise a été le moteur de l'économie du pays, citée parmi les grandes pourvoyeuses de recettes. En 1990, elle comptait 35 000 agents dont 91.8 % étaient des agents d'exécution, et assurait l'existence de plus de 258 000 personnes.[67]

Mise à part l'expansion des activités aurifères et diamantifères menées par des exploitations artisanales qui se multiplient actuellement, dans l'ensemble, la production minière industrielle s'est effondrée. La production de la GECAMINES en cuivre est passée de 465 000 tonnes avec un prix de 2855 dollars la tonne en 1990 à 19 000 tonnes (soit 88.35 %) au prix de 1800 dollars la tonne en 2002, (soit 51.39 % de réduction). Cette chute a entraîné des conséquences graves sur l'économie et le social en RDC.

La faillite de la GECAMINES a entraîné le Katanga dans une profonde transformation socio-économique. En effet, toute la population du bassin minier du Katanga dépendant de cette entreprise s'est retrouvée, du jour au lendemain, dans une pauvreté quasi absolue. La restructuration et la libéralisation du secteur minier entamées en 2004 ont donné lieu à l'expropriation des terres de paysans au profit d'autres sociétés

66 *DSCRP*, 74.
67 Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises Publiques (COPIREP), *Rapport annuel 2006*, Kinshasa : Doc. inédit, 2006, 46.

minières et des concessions minières, ainsi qu'à la fraude généralisée et aux contrats léonins.

Une mine à ciel ouvert à Bisie en territoire de Walikale. Enfants déscolarisés comme adultes, tous engagés dans la lutte pour la survie.



Ruée vers les « carrés miniers »

Dans une province à vocation agro-pastorale telle que le Nord-Kivu, la ruée vers les carrés miniers ne peut qu'être lourde de conséquences. La main-d'oeuvre disponible ayant été sérieusement touchée par les conflits récurrents (guerres interethniques, recrutement dans les bandes armées rebelles et milices privées), le reste de la population qui devait cultiver les champs est allé dans l'exploitation minière. Cependant, il est difficile de savoir avec exactitude le chiffre des jeunes et autres adultes actifs qui se sont adonnés à l'exploitation du coltan et autres minerais de la province.

Il n'en demeure pas moins vrai que des élèves ont fui l'école, la délinquance juvénile est montée d'un cran à la suite du relâchement de

l'éducation familiale et dans l'éducation scolaire. La baisse du taux de scolarité a suivi. On a assisté alors à la montée de la violence, à l'exaspération de la prostitution et son corollaire : l'accroissement de l'infection au VIH/SIDA, et à l'abandon des ménages par les maris ayant gagné suffisamment d'argent dans l'exploitation minière. Bref, le tissu social déjà érodé par les guerres et les diverses crises a été terriblement mis à mal par cette situation.

Les montagnes défoncées par l'exploitation artisanale du coltan et autres minerais représentent toujours un danger pour de nombreux creuseurs qui continuent à être ensevelis par les éboulements de terre à défaut d'un service spécialisé pour leur apprendre à construire des galeries souterraines. En mars 2001, plusieurs dizaines de creuseurs ont été ensevelis à Bibatamo à Masisi, en 2005, d'autres sont morts à Bisie à Walikale, où ce drame se reproduit très fréquemment.

L'exploitation artisanale des minerais a porté un coup dur aux travaux des champs, dans la mesure où elle attire plus de monde par ce qu'elle offre. Les dividendes tirés des minerais sont de loin plus élevés que ceux issus des produits champêtres. Au lieu de mettre six mois pour attendre la récolte, quoi de plus juste que d'aller au carré minier où quelques jours suffisent pour palper des dollars ? De nombreux jeunes ont pris ce chemin, abandonnant les travaux des champs aux vieillards qui produisent, à la limite de leur force, juste le strict minimum pour leurs besoins de subsistance ordinaire. L'importation de vivres, souvent de contrées lointaines, s'impose comme alternative pour nourrir toutes ces bouches enfouies dans les carrés miniers. Les centres urbains qui importent les vivres, exportent à leur tour vers les carrés miniers, rendant par voie de conséquence le pays dépendant des importations.[68] Les pouvoirs publics, en vue d'assurer une indépendance alimentaire à la

68 Qui peut croire que les vivres (farine de foufou, haricots, etc.) consommés dans les zones d'exploitation minière de Walikale proviennent de Goma et de Bukavu !

population congolaise, ont le devoir de réglementer ce type d'activités, faute de pouvoir y mettre fin, pour reconvertir tous ces exploitants artisanaux en agriculteurs.

Arguments contre l'exploitation artisanale des minerais

Le rapport annuel du Comité de pilotage de la réforme des entreprises publiques (COPIREP) souligne les pesanteurs liées à la non-optimalité de tous les objectifs visés. Il est relevé que sur les 2536 permis de recherche délivrés, seuls 305 ont été transformés en permis d'exploitation, soit 12 % de l'ensemble. Il souligne en outre que certains détenteurs de permis de recherche se contenteraient d'exporter déjà des minerais bruts pendant la phase de recherche, ce qui les oblige à retarder le passage à une phase d'exploitation, constituant ainsi une fraude.[69]

S'agissant du mode de gestion des exploitations minières en RDC, le constat du COPIREP est on ne peut plus accablant. Selon le Comité, le secteur minier est celui qui connaît le niveau le plus élevé de corruption et de fraude, caractérisé par des exportations non déclarées ou dont la valeur est sous-estimée, et toutes sortes de pratiques similaires. Au cours de nos contacts d'investigation, un contrôleur de l' Office des douanes et accises (OFIDA) a raconté cette anecdote : « Dans un comptoir minier de Goma, un inspecteur du même service, de passage, a voulu se renseigner sur la qualité des produits miniers (entendez le coltan) destinée à l'exportation. On lui a déclaré le poids de chaque fût. Face au doute né dans son esprit à la suite de la réponse donnée, il a exigé *illico* que l'on procède au pesage. La sous-estimation du poids était de l'ordre de 40 %. Un procès-verbal de constat a été établi et donc la fermeture du comptoir allait s'en suivre. Que s'est-il passé par la suite ? Les trafiquants miniers ont usé de tous les moyens pour échapper à cette mesure de fermeture, en graissant les pattes de l'inspecteur. Insatisfait, ce dernier a transféré le dossier à son supérieur, qui a invité les incriminés à signer le dit procès-

69 COPIREP, *op. cit., 48*

verbal de constat devant conduire à la fermeture du comptoir. A son tour, il a réussi lui aussi à soutirer plusieurs milliers de dollars à ces infortunés. Après quoi, le procès-verbal a été déchiré et les produits autorisés à l'exportation *»*. Les trésors publics en ont sérieusement souffert.

Et le COPIREP de poursuivre : *«* L'arrêt de ce fléau permettra à l'Etat, d'une part, de récupérer l'important manque à gagner qu'il subit, et, d'autre part, d'assurer réellement un environnement concurrentiel aux différents exploitants ».[70] Qui pis est, la saignée financière dans le secteur de l'exploitation minière est loin d'être arrêtée. Comble du malheur, les mêmes personnes affectées à la lutte contre la fraude sont les principaux agents qui favorisent la contrebande. Le nouveau Code minier de juillet 2002 reconnaît et autorise l'exploitation artisanale des minerais dans des limites bien définies, tout en considérant cette activité comme un complément indispensable à l'exploitation industrielle. Mais le désordre qui affecte ce secteur appelle des mesures urgentes et courageuses. Fort heureusement, en septembre 2010, le Gouvernement congolais vient d'interdire l'exploitation artisanale des minerais du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema. Ces mesures, bien qu'encourageantes, nécessitent cependant une application sans faille, afin de réduire la force de nuisance des forces négatives et autres incrustées dans ces forêts congolaises et dont l'existence se justifie par ce fait-même.

A l'aube de la III^{e} République, l'image du pays est restée presque la même : des tracasseries de tout genre, le délabrement des services publics, la dilapidation des biens… La RDC donne l'image d'un *Res nillius*. Le secteur privé, dans la difficile conjoncture économique du moment, n'a pas pu tirer son épingle du jeu. L'attrait vers les zones d'extraction des minerais a privé le pays de bras qui auraient contribué à nourrir les millions d'habitants dans les centres urbains. Des millions d'habitants vivent de l'importation des produits de première nécessité

70 *Ibid*, 51.

(riz, semoule, sucre, poissons, etc.), dans un pays où le sol n'a pas besoin d'engrais pour produire.

2

LES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS : LES « ALCHIMISTES » DE LA CROISSANCE EN RDC

D'après le matérialisme dialectique propre aux marxistes classiques, l'économie et la politique sont interdépendantes, mais c'est la première qui détermine fondamentalement la seconde. Au fond, c'est plus complexe, et la crise que traverse la RDC, héritage cumulé de l'histoire postcoloniale, plonge ses racines dans un passé lointain.

2.1 La « dollarisation » de l'économie congolaise

Il est plus aisé de saisir l'étendue des dégâts que l'économie congolaise a connus en faisant une lecture attentive de l'évolution des principaux indicateurs macro-économiques de la RDC, et en les comparant avec ceux d'autres pays. Le journaliste de la Radio britannique, la BBC, Arthur Malu Malu, note qu'en 1962 le Congo-Kinshasa et la Corée du Sud étaient quasiment au même niveau de développement : un même PIB estimé à 2 milliards de dollars et un même nombre d'habitants. En 1997, le PIB de la RDC n'était que de 6 milliards de dollars et sa dette extérieure se chiffrait à 18 milliards de dollars. En revanche, le PIB de la Corée du Sud s'est élevé à environ 375 milliards de dollars.[71]

La chute du PIB s'est accompagnée d'une détérioration des finances publiques et d'une baisse drastique des exportations, surtout dans le sec-

71 MALU MALU, J.J. Arthur, *Le Congo Kinshasa*, Paris : Karthala, 2002, 254.

teur des minerais. Il y a eu non seulement baisse de volume mais également des valeurs, surtout lorsque le cours mondial des matières premières s'est également effondré. Face à la baisse de la production, des échanges et des revenus, le taux d'inflation n'a fait que prendre l'ascenseur. Les gouvernements successifs à l'époque du Maréchal-Président n'ont pas trouvé mieux que d'imprimer des billets (planche à billets) pour financer le budget de l'Etat. La revanche a été l'approfondissement du mouvement inflationniste de la monnaie appelée « zaïre » à cette époque.

Selon l'Union Européenne, poursuit Arthur Malu Malu, la hausse du niveau général des prix à la consommation aurait été en moyenne de 14 % entre 1967 et 1973. Depuis lors, elle n'a cessé de grimper. Entre 1974 et 1989, le taux moyen d'inflation s'est situé autour de 50 % par an, avec des pics de 109 % en 1979 et de 94 % en 1988. A partir de 1990, ce fut l'hécatombe ! Le début de la période de démocratisation a été marqué par une hyperinflation sans précédent. Les prix ont augmenté de manière incontrôlée, au rythme moyen de 725 % par an. Le niveau record d'inflation a été atteint en 1994, avec un taux de 10'000 %.[72]

Sur le marché de change, en 1967, un zaïre[73] se négociait à deux dollars. Au début de la décennie quatre-vingt, le billet vert revenait à 500 zaïres. Mais trois ans plus tard, l'essentiel de la valeur faciale du zaïre-monnaie a été érodé au point d'entraîner une réforme monétaire en 1993 qui a consacré le remplacement du zaïre par le « nouveau zaïre ». Un nouveau zaïre équivalait à trois millions de zaïres anciens. C'est dans la foulée de cette réforme que l'espace monétaire du Kasaï a trouvé sa raison d'être. En effet, dans un environnement politique marqué par le dédoublement des institutions gouvernementales (Gouvernement Birindwa et Gouvernement Tshisekedi), le mot d'ordre du leader *maximo* de

72 *Ibid, 256*.
73 Un zaïre, à la réforme monétaire de 1967 équivalait à 100 makuta et un likuta à 10 sengi.

l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) a suffi pour amener les populations des deux Kasaïs à rejeter la nouvelle monnaie pour n'utiliser que les coupures d'anciens zaïres et le dollar[74]. Qui pis est, la nouvelle monnaie a connu une dépréciation très accélérée, le dollar qui s'échangeait à 3,5 nouveaux zaïres en octobre 1993 est passé à 105 nouveaux zaïres en janvier 1994.

Face à cette évidence, et pour préserver leur épargne, les Zaïrois ont recouru au dollar, la seule monnaie fiable dans les transactions commerciales, surtout à l'échelle mondiale. D'innombrables bureaux de change ont fleuri le long des artères et ronds-points des principales villes du pays. Depuis lors, les deux monnaies (zaïre-monnaie et dollar) avaient cours légal en RDC. La réforme monétaire initiée par Laurent Kabila en juin 1998 et visant le lancement du franc congolais, si elle a réussi à supprimer les différentes zones monétaires, n'a pas du tout abrogé l'usage concomitant du dollar et du franc congolais. Certes, la rébellion du RCD intervenue deux mois seulement après le lancement de cette nouvelle monnaie ne lui a pas laissé toutes ses chances.

2.2 Une mauvaise gouvernance

2.2.1 La gestion calamiteuse sous le règne de Mobutu

Après les difficiles moments de pillages de 1991 et 1993, de nombreux Zaïrois ont préféré garder leur argent à domicile, ce qui a accentué l'effondrement du circuit bancaire. La dégradation générale du tissu économique et financier a favorisé le développement des activités traditionnelles et du secteur informel, fournissant près de 80 % de la produc-

74 Cette situation a été renforcée par le fait que la Banque centrale n'a pas donné à l'époque une large diffusion à la nouvelle monnaie dans les deux Kasaïs. La pénurie de nouveaux zaïres au moment de l'opération d'échange qui a suivi la démonétisation des anciens zaïres a donc été en partie à la base du rejet des anciens zaïres.

tion brute marchande, selon les estimations de la Banque centrale du Congo publiées dans son rapport de 1997.[75]

Tandis que l'économie s'écroulait au fil des ans, les secteurs sociaux de base, tels l'éducation et la santé, se sont appauvris considérablement tant sur le plan quantitatif que qualificatif, compromettant dangereusement le capital humain du pays. Ce sont les secteurs privés ainsi que les communautés religieuses ou les ONG qui ont pris souvent le relais de l'Etat, sans pour autant pouvoir combler les lacunes du secteur public.

La gestion financière et la politique économique de Mobutu, une des plus calamiteuses que l'Afrique ait jamais connues en son temps, ont retardé d'au moins un demi-siècle le développement du Zaïre, selon les estimations de la Banque Mondiale. Les mesures de « zaïrianisation » décrétée en 1971 sont venues mettre à mal un semblant de prospérité enregistrée au cours des premières années de la prise du pouvoir par Mobutu. Les entreprises de production, de transformation et de commercialisation n'ont pas survécu à l'incurie de nouveaux acquéreurs. L'improvisation, le copinage, l'incompétence et la gabegie ont caractérisé la gestion de ces unités économiques. La « radicalisation » de ces mesures, initiée en 1974 n'a rien changé à la situation, pas plus que la « rétrocession » et les Programmes d'ajustement structurel engagés dans le courant des années quatre-vingt sous l'expertise néo-libérale de la Banque mondiale et du FMI.

Face à la difficile situation que traversait le Zaïre sous le régime de Mobutu, le pays ne pouvait échapper aux mesures d'ajustement structurel préconisées par les institutions de Bretton Woods. Cependant, l'exécution de ces mesures n'est pas allée sans poser quelques problèmes car les institutions gouvernantes à Kinshasa avaient toujours du mal à se débarrasser de ces vieilles habitudes de mauvaise gestion. Il ne pouvait en être autrement dans un système dont l'assise financière repose sur des prélèvements frauduleux de toutes sortes, en particulier sur

75 MALU MALU, J.J. Arthur, *Op. cit.*, 257.

la rente minière. L'Etat zaïrois n'était pas capable de se plier à un minimum de transparence exigée dans la gestion publique, attitude qui a rendu délétères les relations avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD).

2.2.2 Entre le capitalisme inhumain du FMI et la boulimie financière de Mobutu : l'échec de Blumenthal

En 1978, Erwin Blumenthal, haut fonctionnaire du FMI, est investi de la délicate mission de redresser la Banque du Zaïre, mais les réalités du terrain ne le lui permettront guère. L'expert du FMI raconte ci-dessous une anecdote reflétant le train de vie du Président Mobutu : « Le Guide voulait fêter avec faste le premier anniversaire de la mort de « Maman Yemo » à Gbadolite, son village natal. Il avait besoin d'environ 30 millions de dollars, mais M. Blumenthal les lui refusa. Il fit vendre alors directement 10 000 tonnes de cuivre à l'Afrique du Sud, fit expédier du cobalt à une société suisse, sans faire enregistrer les transactions par les douanes, pour acheter des autobus français […] ».[76]

Le « Grand Timonier », n'a jamais laissé échapper une seule occasion pour saigner à blanc les entreprises publiques de son pays, sans le moindre égard aux principes de la bonne gestion. Pour Péan, Mobutu savait manier à la fois l'esquive et l'arme absolue ; l'esquive en ce qu'il pouvait laisser les nouveaux « incorruptibles » arrêter les gens de son entourage, mais aussi l'arme absolue quand il répondait à ses « contrôleurs » en des termes astucieux : « Si vous ne m'aidez pas, vous faites le jeu des Cubains et des Soviétiques ». On comprend par là que l'orgueil et la prévarication de Mobutu étaient l'expression d'une sorte de chèque en blanc face à l'Occident, parce qu'il était incontournable pendant la guerre froide. Autant dire qu'il se voulait irremplaçable en Afrique centrale !

76 PEAN, Pierre, *L'argent noir. Corruption et sous-développement*, Paris : Fayard, 1988, 145.

Mobutu, qui ne supportait pas la tutelle du FMI, a réussi à se débarrasser d'Erwin Blumenthal qui, deux ans plus tard, a fait un rapport accablant sous forme de réquisitoire contre la pertinence de l'aide accordée aux pays du Sud en général et du Zaïre en particulier, en ces termes :

« Considérée comme une sorte d'obligation morale, l'aide au Tiers-Monde ne se limite pas aux gouvernements, à l'ONU ou aux autres institutions internationales, aux banques et associations diverses. Depuis quelque temps, elle préoccupe sérieusement les dirigeants des démocraties occidentales. Malgré toutes les bonnes intentions, on en vient à douter de l'utilité d'un tel soutien. Va-t-il contribuer à la stabilité politique et au progrès social, ou bien disparaître dans des circuits parallèles incontournables? Certains de ces pays, parmi les plus pauvres, consacrent à l'armement un budget tel qu'on peut s'interroger sur le sens d'un soutien inconditionnel à ces Etats. En dehors de ces subventions non remboursables, l'aide est constituée de prêts… Il est essentiel que ces prêts ne soient pas gaspillés, mais servent au renforcement de l'économie nationale, à l'amélioration des conditions de vie des populations et concourent à l'équilibre de la balance des paiements ».[77]

Pour Pierre Péan, l'aide octroyée au Zaïre de Mobutu n'a pas contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations ni à équilibrer la balance de paiement, parce que Mobutu et son gouvernement se moquaient du remboursement des prêts et de la dette publique, comptant sur la « générosité » de leurs créanciers et sur le renouvellement indéfini des prêts. Péan écrit que les pays occidentaux s'étaient toujours pliés à ce cynisme forcené. En effet, étant un « ouvrier » du capitalisme occidental, Mobutu ne pouvait qu'afficher pareille attitude. A sa mort, le « Léopard » a laissé derrière lui un pays exsangue, avec une dette évaluée à près de 14 milliards de dollars.

77 *Ibid*., 146.

La III^e^ République et la mal gouvernance

Tous les espoirs suscités à l'arrivée de Laurent Désiré Kabila au pouvoir en 1997 n'ont pas tardé à s'envoler. Le maquisard de Fizi, par de petits gestes, a mis l'accent sur le social : amélioration des salaires (prime de 100 dollars à chaque soldat), constitution des réserves stratégiques, lutte contre la faim par des grands travaux champêtres, etc. A sa mort en janvier 2001, il n'a laissé derrière lui aucune dette.

La mal gouvernance a rapidement rattrapé les dirigeants de la III^e^ République, malgré des rengaines de type « fini la récréation », « tolérance zéro », « les cinq chantiers », distillées par des militants en mal de positionnement politique. Le mode de gestion actuel n'a rien à envier à celle de l'époque de Mobutu : détournement des deniers de l'Etat, corruption des dirigeants au pouvoir. Des pratiques fort décriées pendant la II^e^ République ont rapidement refait surface. L'absence d'une vision globale visant à mobiliser toutes les recettes publiques laisse que le pays est privé de ressources nécessaires pour sa reconstruction et la survie de ses habitants.

Du coup, le fossé s'élargit entre le peuple et ses dirigeants. Au monopartisme de la II^e^ République a succédé un pluripartisme de façade, la plupart de nouveaux partis politiques ayant été fédérés sous le label de l'Alliance pour la Majorité Présidentielle (AMP). Le système de partage des responsabilités hérité de la période de Transition post-Sun City continue à faire la loi. Ce sont des partis politiques, des faits privés, qui ont accaparé la gestion de toutes les institutions politiques et financières du pays. Les responsabilités au sein du gouvernement, des régies financières, de l'administration publique, etc. sont régulièrement partagées non pas en fonction des compétences requises, mais selon le degré d'attachement à l'idéologie dominante. Ce qui alimente le clientélisme. D'aucuns se demandent si l'Etat congolais est privatisé.

Ce mode de gestion n'a rien à envier à celui de la II^e^ République, l'un comme l'autre ayant confisqué les organes de l'Etat à des fins pri-

vées (partis politiques). Dans une émission diffusée sur la Radio onusienne, le Professeur Kalele Kabila a lâché : «[…] le pays va moins bien après les élections [de 2006] qu'avant les élections ».[78]

2.3 Vers la rupture avec les institutions de Bretton Woods

2.3.1 Le FMI, la Banque Mondiale et la Communauté Economique Européenne (CEE) se désengagent

En dépit de quelques signes de reprise observés vers les années quatre-vingt, l'économie zaïroise agonisante n'a pas pu se redresser véritablement. La dégradation va s'amorcer de plus belle en 1986 sous l'effet de la baisse des cours mondiaux des principaux produits d'exportation; essentiellement le cuivre du Shaba. La plupart des entrepreneurs ont été obligés de s'établir ailleurs, sous des cieux plus cléments. Le Zaïre et le FMI ont réussi à passer l'éponge sur l'épisode de Blumenthal en reprenant la voie de la normalisation. Ainsi, d'autres programmes de stabilisation et de relance ont été engagés avec les institutions américaines de Bretton Woods, la CEE et les bailleurs de fonds bilatéraux au courant de la décennie quatre-vingt, mais avec un impact toujours limité, voire dérisoire, en raison du fait que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Les rapports avec l'ensemble de la communauté internationale se sont dégradés de nouveau au début de la décennie quatre-vingt-dix. La crise a alors atteint son paroxysme. L'absence continue de rigueur dans la gestion, la dette et l'accumulation d'arriérés de paiement en ont constitué les causes fondamentales.

Entre 1990 et 1995, selon les estimations du FMI, les paiements versés au titre du service de la dette extérieure ne représentaient en moyenne que 4 % des obligations prévues. Au cours de cette période, les

78 Emission « Dialogue entre Congolais », sur Radio Okapi, le 25 janvier 2010.

arriérés de paiement sont passés de 1,1 à 7,8 milliards de dollars. Vers fin 1995, le stock de la dette extérieure, comprenant encours et arriérés, s'élève à 18,8 milliards de dollars et le service de la dette représente 62 % des exportations de biens et services.[79] La dégradation de la situation politique et sociale et les multiples atteintes aux droits de l'homme vécues pendant cette période de transition ont constitué un troisième facteur de tension. Le dossier de « massacre » à l'Université de Lubumbashi en juin 1990 a alourdi davantage le climat socio-politique à l'époque. Le Fonds a dû mettre fin à son assistance technique au Zaïre en février 1992, peu après la CEE (janvier 1992) qui maintint toutefois une aide d'urgence humanitaire au Kivu et au Kasaï. La BIRD suivra, le Zaïre n'ayant pas réglé ses obligations au titre de la dette, pays où les prêts sont déclarés désormais improductifs. Les principaux bailleurs de fonds, comme la Belgique et la France, ont mis aussi une croix à leur coopération avec le Zaïre, limitée à une aide humanitaire d'urgence. Seul le PNUD onusien a maintenu, en la tenant avec des pincettes, sa coopération avec le Zaïre, devenu comme un « paria » sur la place financière internationale. Aussi les autorités ont-elles crié « au complot ourdi contre le pays par les forces invisibles », attitude légitime de crapules courtisanes.[80]

2.3.2 Timide reprise de la coopération

L'isolement dont le pays a été l'objet a alors donné une matière à réflexion aux autorités de Kinshasa, qui ont réalisé finalement que la communauté internationale était incontournable. Montant au créneau, le FMI avait menacé d'engager une procédure de retrait forcé du Zaïre « s'il persistait à ne pas payer ses dettes ». Le gouvernement du Premier ministre Kengo Wa Dondo a dû renouer le dialogue avec le FMI, engager quelques réformes structurelles et recommencer à payer les arriérés.

79 MALU MALU, J.J Arthur, *Op. cit.*, 261.
80 PEAN, P., *Op. cit*., 146.

En réponse de quoi, en août 1995, le Fonds a décidé de reprendre la coopération technique avec le Zaïre, mais qualifiée « d'informelle » dans la mesure où aucun accord n'avait été signé à cette occasion, comme aucun prêt n'avait été accordé au pays. La France, la Belgique, l'Italie et l'Allemagne ont également redémarré leur coopération bilatérale, mais leur aide technique et financière était destinée plutôt aux ONG et aux associations locales ou étrangères chargées d'exécuter les projets.

A l'avènement de l'AFDL en 1997, le pays s'est trouvé dans cette situation difficile, ne pouvant compter sur aucun soutien extérieur, bilatéral ou multilatéral. Les guerres successives d'origine extérieure dont la RDC a été le théâtre et la victime n'ont fait qu'enfoncer le pays au plus bas, faisant rêver les commissionnaires congolais des multinationales à la balkanisation, comme solution à l'impotence du Congo.

Les dirigeants de la III^{e} République ont essayé d'aguicher les institutions de Bretton Woods. Redevenue élève du Fonds Monétaire International, la RDC s'est imposée de nouveau l'austérité habituelle en vue de franchir le cap du point d'achèvement de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE) pour bénéficier de la remise d'une partie de sa dette (plus de 90 %). Auparavant, ces institutions se montraient quelque peu prudentes à la suite du contrat chinois qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive, contrat visant à exploiter les minerais congolais par la Chine contre la construction des infrastructures : bâtiments et routes. Les débuts des travaux annoncés en grande pompe semblent connaître de sérieux problèmes. La création des emplois promise dans ce cadre avec l'amorce de grands chantiers ne suit pas non plus. La population est dans l'expectative. Avec la détérioration des cours mondiaux de minerais, le caractère scabreux de ce contrat et la fronde acharnée qu'il a subie de la part des gouvernements néo-libéraux occidentaux, des doutes ont surgi à son sujet. Les députés nationaux, pour leur part, ont préconisé aussi sa révisitation.

3

UNE ARNAQUE NATIONALE

3.1 Des institutions financières illégales

Le peuple zaïrois (congolais) a toujours été le dindon de la farce, exploité à souhait par des entreprises politico-financières, avec la complicité – tacite ou avérée – des autorités du pays. Dans un pays où le secteur informel induit quasi certainement la politique de la circulation monétaire, reversant les termes de la rationalité et les livrant à la merci du hasard, tout devient possible et la voie peut être ouverte à l'arnaque. La démagogie du sensationnel, comme le souligne Bogumil,[81] semble pendre le pas sur le devoir d'incitation à l'effort. Au plus fort de la crise ayant prévalu dans le climat de fin de règne du régime de Mobutu, de drôles d'agences de promotion financière populaire ont apparu. Il s'agissait de déposer dans ces agences une somme d'argent, par exemple 5000 zaïres à l'époque pour venir, le surlendemain ou quelques jours après, retirer cette somme multipliée plusieurs fois ! A Kinshasa où cela avait commencé, avec des « entreprises » comme « Bindo Promotion », qui s'offraient comme des « sésames », des habitants fascinés n'en croyaient pas leur chance, ils ont accouru en masse avec l'idée de pouvoir « s'enrichir » en un clin d'œil et en finir ainsi avec la misère au quotidien. Illusion amère !

81 JEWSIEWICKI, B., « Jeux d'argent et pouvoir au Zaïre : la « bindomanie » et le crépuscule de la II^{e} République », in *Politique Africaine*, Paris : Karthala, 1992, 55-70.

Ces agences d'escroquerie, du point de vue juridique, n'ont pas de statut clair, se présentant tantôt comme des mutuelles, des coopératives, ou tantôt des banques. A l'annonce, les populations accourent, car obsédées par le souci d'un enrichissement facile, quels que soit les moyens à mettre en jeu. La culture de l'accaparement des biens matériels constitue un piège dans lequel les Congolais ne cesseront de tomber, à vouloir trop s'enrichir.

Parmi ces entreprises financières de promotion, comme elles aimaient se nommer, citons :

3.1.1 Bindo Promotion

La *Promotion Bindo* créée vers 1991 était présentée comme une agence-conseil en *sponsoring*, offrant le terme de 45 jours ouvrables. Le dépôt minimum de 40 000 zaïres en donnait à terme 200 000, soit 500 % d'intérêts. Une fiche était établie au nom de chaque déposant, qui en obtenait une copie à titre de reçu.

3.1.2 Nguma Promotion

Appelée d'abord *Longindo*, *Nguma* s'est installée exclusivement dans les établissements d'enseignement supérieur et universitaire. Seuls les étudiants étaient autorisés à y effecteur des dépôts et ils étaient chargés aussi de l'organisation de la promotion dans chaque établissement. Le dépôt minimum était de 3000 zaïres, le terme de trois jours. Le plafond de dépôts par institut était de 50 millions de zaïres ou de 500 000 zaïres par jour et par personne. Mais dans la pratique, les plafonds n'ont pas été respectés, dans la mesure où les organisateurs (étudiants) percevaient un pourcentage des recettes au prorata des mises réalisées mais aussi, et assez vite, chaque institut est devenu autonome dans sa gestion quotidienne.[82]

82 *Ibid, 55-70.*

3.1.3 Panier de la ménagère

La promotion « Panier de la ménagère » s'est présentée comme un concurrent de la *Promotion Bindo*, mais sa longévité n'a été que d'un mois. Le droit d'inscription initial était de 1000 zaïres avant de passer à 5000 zaïres. Le montant minimum de dépôt était de 30 000zaïres et le terme de sept jours, avec un taux d'intérêt de 100 % et le plafond de dépôt par personne de trois millions de zaïres. Les bureaux fixes étaient installés de telle sorte à pouvoir mener les opérations dans les entreprises, bureaux de l'administration de l'Etat et des dépôts étaient inscrits sur des fiches.

3.2 Les pouvoirs publics impuissants

3.2.1 Escroquerie à l'échelle nationale

Les mois de mars et d'avril 1991 correspondent à l'apogée de l'activité des promotions ayant pris place à Kinshasa, alors que toutes les liquidités disponibles non seulement en ville mais aussi dans tout le pays y ont été placées.[83] Mais la fête n'a pas fait long feu, les promotions ont vite engendré une stagnation économique sans précédent. Un commerçant raconte avoir investi d'abord 560 000zaïres, c'est-à-dire deux fiches de 280 000zaïres, dont il a été crédité après 55 jours de cinq millions de zaïres. Il a augmenté alors le dépôt de 1 200 000 zaïres dont il comptait retirer à l'échéance 50 millions, mais la promotion a fait faillite.

Il en résulta un fort ralentissement de l'activité économique et la dépréciation du zaïre-monnaie par rapport aux devises étrangères. La valeur du remboursement à terme chez Bindo qui était en mars de 45 jours ouvrables est passée à 60 jours à la fin d'avril, bien avant la faillite. Le

83 De nombreux hommes et femmes d'affaires venus de partout dans le pays ont placé tous leurs avoirs dans les « promotions » de Kinshasa.

principe majeur du fonctionnement des promotions a été de gagner la confiance des déposants, comme le souligne bien le Directeur Général du « Panier de la ménagère » : « Pour demeurer membre effectif, il faut que chaque mouvement de retrait soit suivi d'un autre versement de la part du bénéficiaire ».[84]

Les promotions ont transformé les avoirs liquides des membres en monnaie scripturale, sans offrir en retour aucune garantie. Bogumil note : « Une fois la confiance du public acquise, après quelques remboursements spectaculaires des dépôts au taux dépassant souvent l'équivalent de 800 % par an, les promoteurs se sont trouvés en possession d'une masse monétaire supérieure à celle dont disposait la Banque du Zaïre et les banques commerciales réunies ».[85] La spéculation autour des biens immobiliers est une autre caractéristique de ces jeux « promotionnels ». Les gens ont vendu maisons, champs et autres biens de valeur pour participer au jeu d'argent. Mais, quand la faillite s'est déclarée, c'était la désolation totale.

La Promotion « Nguma » semble avoir eu pour but de détourner les étudiants de la politique et, ponctuellement, de faire échouer la grande manifestation prévue par le clergé catholique pour le 21 avril 1991, à laquelle l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) voulait greffer la sienne. Le « Panier de la ménagère » créé le 31 mars 1991 s'est présenté comme une organisation comprenant les responsables des communes de la capitale Kinshasa qui avaient sollicité ses services.

Visiblement, il s'agissait de la recherche d'un gain facile par les fonctionnaires, sans exclure des raisons politiques sous-tendant leur action. Les commissaires de zones et, à leur suite, les bureaux permanents des conseils de zones se sont transformés en bureaux de placement. Les agences « Bindo Promotion » étaient installées dans des foyers de tension sociale comme la fonction publique, les camps militaires, le stade

84 JEWSIEWICKI, B., *Op. cit.*, 60.
85 *Ibid*., 62.

du 24 novembre, le Rond-point Victoire, etc., des milieux susceptibles d'être des points de départ des mécontentements sociaux, de grève, des grognes et des agitations politiques et sociales. En s'y installant, Bindo visait à les neutraliser et les étouffer. L'échec de la marche du 21 avril a été suivi de près par la faillite des « promotions ».[86]

Une fois que la ruée vers le retrait des dépôts s'est déclenchée, personne ne pouvait lui résister et les promotions se sont tout simplement évanouies. Quelques biens des promoteurs, du moins ceux de Bindo, auraient été confisqués pour assurer les remboursements, mais les seuls qui en ont effectivement bénéficié ont été les militaires et quelques gros bonnets. Le fait que l'Etat n'ait rien fait pour obtenir des dédommagements pour les victimes ou pour punir les responsables de l'escroquerie est perçu comme une preuve de l'implication directe de hautes autorités du pays dans cette action, qui a ruiné plusieurs familles, profondément divisé d'autres et même conduit à de nombreux suicides. Ces différentes promotions Bindo, Nguma, Panier de la ménagère ont bénéficié d'appui et de protection politique, qui leur ont offert leur impulsion, mais qui leur ont aussi servi de couverture dans leur fonctionnement.

Les quelques remboursements réalisés n'ont fait qu'accroître la tension. Après s'être fait voler, les Kinois n'avaient qu'une réponse possible, compte tenu aussi de l'impuissance de l'opposition politique à l'époque. C'est la violence politique qui a éclaté en septembre-octobre 1991, en arrière-plan des pillages menés par l'armée. Ce sont les entreprises des barons du régime et leurs biens, souvent dissimulés sous des prête-noms, qui ont été visés particulièrement.

3.2.2 Phénomène Dutch International

Une banque dénommée « Dutch International » a ouvert ses portes dans trois villes du Congo en 2007 : Goma, Kinshasa et Lubumbashi.

86 Bindo a été mis en prison et son jugement a attendu longtemps tandis que les autres promoteurs se sont simplement volatilisés.

Son promoteur serait un Ougandais. Au terme de 30 jours ouvrables, la mise maximum de 500 dollars rapportait 185 dollars, soit un taux d'intérêt de 37 %. L'activité a commencé sans bruit à Goma, l'information se passant de bouche à oreille a gagné assez vite toute la ville comme une tache d'huile. Depuis juillet 2007, Dutch International a pu atteindre toutes les couches sociales de la ville.

Disons qu'au début, en juillet 2007, le taux d'intérêt était de 38 % sur une mise de 100 dollars, au terme de 30 jours. Peu après, le taux est descendu à 37 % plus un sachet de thé de 100 grammes. Le dernier mois, avant la faillite de Dutch International, le taux est descendu encore à 30 % plus des biens en nature (thé, lait, œufs, pain), dont la quantité était la même quel que soit le nombre des mises.

D'importants capitaux placés à Dutch International rapportaient plus sûrement et par conséquent les commerces ont commencé à tourner au ralenti. L'engouement était tel que des propriétés (maisons, champs et autres biens de valeur) ont été vendues au profit de Dutch International. On a observé un mouvement anormal dans les coopératives d'épargne, où les retraits étaient de loin supérieurs aux dépôts. Beaucoup d'épargnants ont préféré vider leurs comptes pour la même destination. Certains gérants des coopératives se sont même permis de décaisser des fonds des épargnants et de faire des mises à Dutch International, rendant de surcroît les coopératives incapables de répondre aux besoins des épargants, en cas de nécessité.

La fête n'aura été que d'une courte durée. La crise financière internationale aidant, les remboursements de Dutch International se sont avérés difficiles, et l'économie de toute la ville de Goma fut complètement paralysée, la déception étant à la mesure des placements effectués. A la fermeture, la banque-coopérative avait 6000 membres dans la seule ville de Goma et ses environs. Le gouvernement provincial du Nord-Kivu ne pouvant encadrer l'opération de remboursement, a décidé simplement de fermer les portes de Dutch International et de récupérer les deux mil-

lions de dollars disponibles dans le coffre pour la Banque centrale. Dans l'ensemble, à Goma, Dutch International a englouti 13 millions de dollars, contre 34 millions à Kinshasa.

Un malheur ne venant jamais seul, la chute des prix des minerais est venue s'ajouter à cette situation. Selon la Radio Okapi, la tonne de cuivre au Katanga est passée de 8000 à 3500 dollars, tandis que le kilogramme de cassitérite au Kivu est tombé de huit à trois dollars. Conséquemment, dans la province minière de Katanga, 300 000 personnes ont perdu leur emploi à la suite de la fermeture de certaines entreprises d'exploitation minière. Les protestations de la population face à la situation du moment n'ont rencontré aucun interlocuteur valable. Le responsable de Dutch International, un Ougandais semble-t-il, a été arrêté à Kinshasa, mais la suite n'a jamais été connue. Comme dans les Promotions Bindo, Nguma, Panier de la Ménagère, le peuple congolais a une fois de plus été escroqué.

4

LA RDC : UN GEANT AUX PIEDS D'ARGILE

L'Etat, selon les spécialistes en Droit public, est défini à travers les éléments qui le constituent, à savoir : le territoire, la population et les pouvoirs étatiques.

4.1 Le territoire

Le territoire est le premier paramètre d'un État. Si petit soit-il, le territoire est indispensable à l'existence d'un État. Tout gouvernement est appelé à en assurer la défense, le maintien et l'intégrité. C'est à juste titre que la Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine, en son chapitre 3, consacre le principe de « l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation ».

4.1.1 Défendre l'intégrité territoriale

S'agissant de la RDC, les guerres successives (1996-1997 et 1998-2003) que le pays a connues, ont mis en mal l'intégrité de son territoire national. Les mouvements rebelles, à savoir le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), le Mouvement de libération du Congo (MLC), le Rassemblement congolais pour la démocratie-Kisangani/Mouvement de libération (RCD/K-ML) et le Rassemblement congolais pour la démocratie-national (RCD/N) se sont assujettis des espaces avec la bénédiction des États voisins. Le Congo oriental était érigé en une « zone-tampon ». Le pouvoir central de Kinshasa contrôlait les provinces occidentales du Bas-Congo et Bandundu, le Kasaï Occidental,

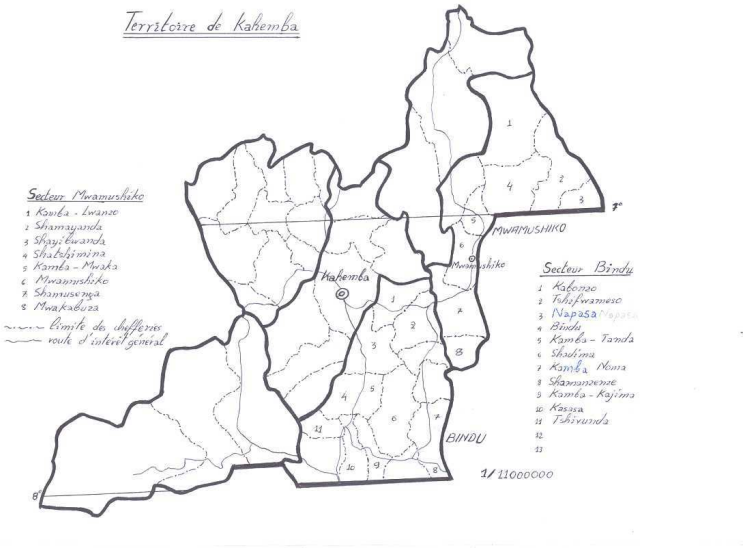
une petite partie de l'Équateur, le sud du Katanga et le sud-ouest du Kasaï oriental. Les Ougandais et les Rwandais se mouvaient à souhait sur le reste de territoires occupés par leurs rébellions respectives.

La période de transition décrétée depuis juillet 2003 a eu comme effet bénéfique de « ressouder » les différents morceaux du pays pour reconstituer l'« État congolais » à l'intérieur de ses frontières reconnues internationalement. De par sa superficie (2 345 000 kilomètres carrés, troisième plus grand pays du continent africain) faisant frontière avec neuf autres États, la RDC au cœur de l'Afrique jouit d'une position qui la prédispose à assurer le rôle d'une puissance régionale.

La défense de l'intégrité territoriale du pays a été de tout le temps le principal *leitmotiv* du pouvoir de la II^e^ République. Après avoir écrasé les rébellions de la I^ère^ République, Mobutu s'est employé alors à sauvegarder les acquis de l'unité nationale « chèrement acquise », comme il aimait à le ressasser. Les tentatives de déstabilisation du pays avaient souvent rencontré une réaction de fermeté, même s'il faudrait toujours compter sur des mercenaires ou armées des pays amis. Jean Schramm en 1967, Bumba Nathanael et les gendarmes katangais en 1977 et 1978, l'aventure de Laurent Désiré Kabila sur Moba en 1986[87] en sont des preuves à l'actif de Mobutu.

87 Rappelons que Moba étant une ville bordant les côtes du lac Tanganyika, les rebelles qui ont investi cette localité sont provenus de la République de Tanzanie voisine. Des chasseurs-bombardiers des FAZ sont montés au créneau pour riposter à la mesure de la provocation. Puis le calme s'est automatiquement installé.

4.1.2 Un territoire menacé : La Question de Kahemba



Des no man's lands

Les deux guerres successives ont remis gravement en cause l'intégrité territoriale du Congo, comme dit ci-dessus. Les mouvements rebelles nés au lendemain de la réunification du territoire national en 2003 se sont assujettis le contrôle de certaines parties du territoire, des *no man's lands* essentiellement en Ituri et aux Nord et Sud-Kivu,[88] des espaces échappant parfois à l'autorité de l'État.

Plus à l'ouest, Kahemba est l'un des territoires du district de Kwango dans la province de Bandundu, qui partage sa frontière avec l'Angola dans sa partie sud et sud-est. Ce territoire comprend trois secteurs (Bangu, Bindu, Kulindji) et trois chefferies (Muloshi, Mwenjila, Mwamushiko).[89]

88 MBAVU MUHINDO, V., *La RD Congo piégée. De Lusaka à l'AGI*, Paris : L'Harmattan, 2005, 1ère partie.
89 SAINT MOULIN, Léon de, « Mouvements récents de population dans la zone de peuplement dense de l'Est du Kivu », *Etudes d'Histoire Africaines*, 1975, 33.

Shayimbwanda – localité occupée par les Angolais – est à la fois un village et le chef-lieu du groupement portant le même nom, dans la chefferie de Mwamushiko, créée le 14 septembre 1936 par le décret du Commissaire de District du Kwango, modifié par le Décret N° 136/AINO/50 du 26 juin 1950 du Commissaire de District du Kwango. Le groupement Shayimbwanda fut enregistré le 21 septembre 1941 comme village composant la chefferie indigène de Mwamushiko. Il est peuplé de 2333 habitants, de l'ethnie Tshokwe.[90]

Le Rapport de la Commission d'enquête parlementaire montre que les incidents frontaliers avec l'Angola remontent à la période coloniale. Dans une lettre du Commissaire de District *ad interim* du Kwango, W.S. Carles, du 9 juillet 1956 adressée au Gouverneur de la province à Léopoldville, ce dernier souligne : « Les Batshokwe sont des gens essentiellement nomades, poussés à cela par la pauvreté du sol où ils se trouvent. Les terres de ces peuplades se trouvent dans les deux colonies, il est pour eux tout à fait normal de s'installer au Congo Belge ou en Angola et il n'est pas nécessaire qu'ils s'installent sur des terres leur appartenant en propre puisqu'ils obtiennent facilement l'autorisation des chefs de terres de s'installer sur leurs plaines ».[91] Poursuivant ses propos, le Commissaire note : « La frontière ne correspond en aucune façon aux limites coutumières des plaines. De part et d'autre de la frontière vivent des populations de même origine et race et, dans bien des cas, notamment pour le chef coutumier de Mwamushiko, les autorités autochtones ont coutumièrement juridiction sur les populations du Congo-Belge et de l'Angola. Aux yeux des indigènes, la frontière n'a qu'une signification administrative […] ».

Selon le Rapport de la Commission d'enquête parlementaire, la limite entre le Congo Belge et l'Angola dans la région comprise entre les

90 Assemblée Nationale, *Rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur la situation à la frontière de la RDC, Territoire de Kahemba, District de Kwango, Province de Bandundu*, Kinshasa : Doc. inédit, mars 2007, 13.
91 *Ibid.*

rivières Loange et Lushiko est le septième parallèle, limite matérialisée sur terrain par les bornes 20, 21, 22, et 23.

L'origine du conflit remonte aux années 1920-1925, lorsque l'Administration angolaise a établi entre Loango et Lushiko une piste coupe-feu, sentier qui s'étendait plus ou moins parallèlement à la frontière idéale à distance variable allant de 50 à la borne 20, quatre kilomètres à la borne 21. Aux yeux des indigènes, c'est cette piste qui fut considérée comme frontière entre les deux pays, surtout que les Angolais ne dépassaient plus jamais cette piste.

Conflit ouvert

En 1988, soit 13 ans après l'indépendance de l'Angola, Kahemba a connu une première incursion angolaise, mais victorieusement repoussée par les Forces armées zaïroises (FAZ). Les Angolais, n'ayant pas renoncé à leur projet expansionniste, ont de nouveau repris l'initiative.

Sur « Orde Executiva n°04/GCUPGF.LN/006 du 14 décembre 2006 » adressé au Commandant UPGF de Lova, le commandant Josmet Arthur, Surintendant de Dundo, donne ordre au capitaine Sylva de contrôler la frontière du territoire angolais à partir du groupement Kadimbula, à la marque 21 et d'effectuer une étude minutieuse en utilisant la stratégie et la technique, selon les Angolais, de l'espace habité illégalement par la population congolaise de Shayimbwanda ainsi que par tous les services de l'Etat congolais y oeuvrant.

La voie de négociation choisie entre le chef traditionnel angolais appelé Shapidi et le chef coutumier congolais Tshitshi Kabi Mwatunda du groupement Shayimbwanda ayant échoué, les Angolais n'ont pas trouvé mieux que de recourir à la force. Le 29 janvier 2007, à 17 h, les élèves congolais originaires de Shayimbwanda mais étudiant à Kambwela, revenant des classes, font état à l'Administration locale de l'érection d'une barrière à l'ouest de la rivière Kakamba, et de l'occupation par les Angolais d'une portion du territoire congolais sur laquelle flotte le drapeau

angolais. Les policiers angolais postés à la nouvelle frontière empêchaient les congolais de circuler librement.

Diverses interprétations de la situation

Le premier rapport rendu sur la situation est celui du ministre congolais de l'Intérieur, Monsieur Denis Kalume, selon qui « les habitants de Kahemba avaient déferlé sur le territoire angolais à la recherche des chenilles et champignons, jusqu'à s'y établir. Il revenait de droit au Gouvernement angolais de remettre de l'ordre dans ce secteur » (*sic*). Le ministre détenait cette information du colonel Kibengele, basé à Kahemba, mais agissant sur le compte des Angolais.

L'Assemblée nationale s'étant saisie du dossier a mis sur pied une commission *ad hoc* chargée de vérifier la matérialité des faits sur la frontière RDC-Angola, d'évaluer les conséquences de déplacement des populations, et de faire les propositions de recommandations aux instances compétentes.[92] Arrivés à la borne 23, non sans peine, les membres de la sous-commission ont appris des habitants que le village Shayimbwanda se trouve au nord, c'est-à-dire côté Congo. Sans relâche, les honorables membres de la sous-commission ont posé la question : « Depuis que Shayimbwanda existe, le village s'est-il déjà déplacé vers un autre côté ?». La réponse fut sans équivoque, « le village Shayimbwanda ne s'est jamais déplacé, il est toujours au Congo ».[93]

Les habitants des localités visitées par les députés nationaux ont formulé à leur attention des recommandations en ces termes : « Nous demandons aux autorités de s'occuper des agents de sécurité qu'on nous envoie. Nous demandons au gouvernement un hôpital ou un centre de santé. Nous lui demandons de penser à jeter des ponts pour désenclaver la contrée. Notre plus grand regret est que les autorités se rendent ici,

92 Assemblée Nationale, *Rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur la situation à la frontière de la RDC, Territoire de Kahemba, District de Kwango, Province de Bandundu*, Kinshasa : Doc. inédit, mars 2007, 54.
93 *Ibid.*, 62.

trouvent les Angolais chez nous, repartent sans rien faire. Nous prions de bien vouloir tout faire afin que les Angolais quittent chez nous ».[94]

De ce témoignage, nous pouvons noter que les contrées querellées échappent à l'autorité de l'Etat congolais, puisqu'elles sont probablement enclavées. En survolant le septième parallèle marquant la frontière, la Commission n'a aperçu aucun village côté Angola. Les informations recueillies ont rapporté que toutes les localités angolaises sont loin de la frontière du fait de la politique coloniale portugaise qui interdisait aux Angolais de s'installer près de la frontière pour éviter tout contact avec les Congolais.[95] Ce qui confirme le fait que les villages occupés par les policiers angolais non loin des frontières ne pouvaient qu'appartenir aux Congolais. Il s'agit de 13 localités : Shakadiata, Shahono, Shahingini, Kabenge, Shamufika, Kambangunzi, Tshakala, Shayimbwnda, Shashidi, Kalumbandi, Shatshindingi, et Shalomoke, du groupement Shayimbwanda et le village Lelemo dans le groupement Shatshimina à la source de la Tshinzunda, occupés le 29 janvier 2007. Les militaires basés à Kakamba ont érigé une barrière coupant le groupement Shayimbanda du reste de la RDC, et renforcent en même temps, au jour le jour leurs positions en armes et hommes. Les hélicoptères de la police angolaise atterrissent régulièrement et surveillent le territoire désormais occupé. Les témoignages recueillis auprès du Commandant des opérations chassé de Shayimbwanda attestent que les Angolais avaient même demandé à la population des villages occupés de choisir entre l'Angola et la RDC. L'occupation de ces localités congolaises aurait été planifiée après le départ des militaires congolais pour le centre de brassage. Ayant profité de ce vide créé, les Angolais ont étendu audacieusement leur *imperium* sur le terrain abandonné.

94 *Ibid.*, 22.
95 *Ibid.*, 25.

4.3.3 Protéger les frontières nationales

Les guerres successives que le pays a connues ont rendu les frontières du pays trop poreuses – à plusieurs endroits – et plongé l'ensemble du système de défense dans un état de déliquescence. Selon l'agence de presse Reuters, l'Angola « vole » au Congo, depuis des dizaines d'années 1,65 millions de barils par jour, pétrole pris des eaux territoriales congolaises. En effet, de ce côté-là, les frontières maritimes sont imprécises.

Le contrôle des provinces orientales par des rébellions potiches a ramolli les frontières orientales du pays. Depuis l'entrée de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération (du Congo-Zaïre) en 1996, la frontière rwando-congolaise, de Goma à Bunagana (limite avec l'Ouganda), est quasiment contrôlée par l'armée rwandaise. L'armée ougandaise, de son côté, a souvent débordé, à volonté, côté congolais, sur le lac Albert. Les fréquentes incursions des Forces armées angolaises sur le territoire congolais dans les provinces de Bas-Congo et de Bandundu sont à mettre au compte de l'absence d'une administration de proximité. L'afflux des éleveurs « mbororo » dans le Bas-Uélé, comme dit plus bas, est aussi une illustration éloquente qui appelle le renforcement de l'administration des territoires.

4.2 La population

La population constitue la substance et la raison d'être d'un État, son élément vital. Selon Dieudonné Kalindye, la population étatique se compose d'une manière exclusive de nationaux, c'est-à-dire, de ceux qui ont la nationalité de l'État considéré, ceux qui, par « leur naissance ou par leur comportement, sont considérés comme dignes de former la nation ».[96] La population d'un État peut être faible ou nombreuse, mais c'est un élément nécessaire.

96 KALINDYE BYANJIRA, D., *Op cit.*, 29.

La cité se conçoit au moyen des principes et traits qui la caractérisent. Elle comprend des membres, c'est-à-dire un groupement d'hommes et de femmes, autrement dit des citoyens. L'habitant de la cité ou citoyen est un individu lié juridiquement à un État. Il en a la nationalité et détient la plénitude de ses droits civiques. La nationalité est le lien de rattachement juridique d'une personne à un État. En principe, les citoyens ont une conscience commune, un passé commun, un même destin et une volonté commune de vivre ensemble.

La patrie se présente comme une communauté géographique, sociale et politique à laquelle appartiennent les citoyens du fait qu'elle est soit leur terre natale dans laquelle ont vécu leurs ancêtres et leurs parents, soit leur pays d'adoption auquel, à la faveur d'un sentiment psychologique intime, on se sent appartenir de manière forte.[97] Les spécialistes distinguent la Patrie de l'Etat, voire de la Nation en ce qu'elle suppose un sentiment particulier d'intimité et d'affectivité qui est associé à la notion de Patrie. C'est un lien où reposent les ossements ou continuent de vivre les esprits de ses pairs. Sous cet angle, la Patrie fait l'objet de révérence et d'un amour profond qui peut aboutir jusqu'à l'acceptation volontaire et enthousiaste du sacrifice de soi, de tous les efforts qu'exigent la défense et l'honneur de la Patrie.[98]

La Nation est à comprendre comme un groupement humain formant une communauté sociale et politique établie sur un territoire défini et personnifié par un ensemble de coutumes, de pratiques spirituelles et d'activités matérielles propres. La Nation se spécifie par une culture propre à laquelle communient tous les membres de la Nation. Au sein de la Nation, il y a un sentiment qui est naturel, impliquant la volonté de lutter pour un idéal commun qui doit faire le bonheur de tous et aussi la nécessité de s'organiser pour l'atteindre.

97 *Ibid.*, 65.
98 *Ibid.*

La formation d'une nation résulte d'un certain nombre d'éléments : la population, la langue, le territoire, la culture et la conscience morale.

- *La population* : la Nation est un groupement d'êtres humains dont la cohésion se trouve renforcée par l'homogénéité de la population.
- *La langue* : l'unité linguistique constitue un élément important de cohésion nationale.
- *Le territoire* : la Nation se forme et ne peut exister que dans un espace donné et identifiable.
- *L'héritage culturel commun* : c'est un ensemble de coutumes et de valeurs communes, matérielles et spirituelles, auxquelles on croit et suivant lesquelles on règle son existence.
- *La conscience morale* : c'est la volonté de vivre ensemble au sein d'une entité territoriale précise.

Le nationalisme est ce sentiment profond qui se traduit par une attitude affective à travers laquelle l'homme se sent appartenir de façon particulière à une communauté nationale précise, communauté qu'il a le devoir de défendre. Cet amour doit être agissant et actif à l'égard de la Nation.[99]

4.3 Le gouvernement

4.3.1 Relever la capacité réelle de l'Etat congolais

Le gouvernement, troisième élément constitutif de l'Etat, s'entend comme l'ensemble des organes ayant pour fonction de gouverner, de légiférer et de rendre la justice, grâce à l'*imperium* de la puissance publique. Le gouvernement doit être effectif, c'est à dire « doit exercer réellement son autorité, et, pour cela, on exige en droit international qu'il assure au moins certaines fonctions fondamentales comme le main-

99 *Ibid*., 67.

tien de l'ordre, la remise de la justice …. » Si ces capacités n'existent pas, il ne s'agit pas d'un véritable gouvernement.[100]

La souveraineté se conçoit comme une compétence juridique et politique, qui n'est subordonnée à aucune autre, qu'aucune autre ne peut limiter ou contraindre. Son titulaire, à savoir les organes supérieurs de l'Etat, exerce, selon les termes de Bimbombe Mwamba, « la compétence des compétences ».[101]

S'agissant de la question de savoir si un État peut ne pas être souverain, c'est-à-dire pleinement indépendant, les avis des juristes sont largement partagés. *De facto*, il y a des États qui ont perdu leur indépendance contre leur gré, et donc qui n'ont plus toutes les compétences étatiques. En dépit de leur rôle diminué, ces États sont toujours considérés comme des États, selon la coutume internationale et par le droit interne, même si juridiquement et politiquement leurs compétences sont fortement réduites, voire paralysées.

Le Gouvernement congolais doit renforcer sa capacité réelle de maintien de l'ordre public et de sécurisation des personnes et de leurs biens. Les grandes villes du pays sont en proie à une hyper-insécurité, la population étant exposée à des actes de tous genres dès la tombée de la nuit, jusqu'aux homicides. De Kinshasa à Goma, en passant par Kananga, Lubumbashi et Bukavu, les morts par balles se compteraient par centaines (considérant les cinq dernières années). Les enquêtes menées pour débusquer les auteurs se fourvoient toutes, presque de la même manière. Difficile alors de connaître les véritables commanditaires. Des journalistes aux activistes des droits humains, en passant par des acteurs politiques et des religieux, toutes les couches sociales sont concernées par cette insécurité qui n'a jamais dévoilé ses vrais mobiles.

100 BIBOMBE, .M., KIHANGI, B., *Formes de l'Etat, régimes politiques et systèmes électoraux. Dossiers de Droit Constitutionnel et Institutions politiques*, Goma : ULPGL, 2002, 23.
101 *Ibid*.

4.3.2 La RDC serait-elle sous tutelle ?

La manière dont *l'ultimatum* du Gouvernement congolais contre Laurent Nkunda, le sommant de libérer les hommes sous son contrôle pour le brassage en 2007, a été bloquée dans son exécution, alors que le Président de la République était déjà posté à Goma pour veiller à son effectivité, doit faire réfléchir tout Congolais sur le degré de souveraineté de ce gouvernement. L'impression donnée est que la RDC est sous « surveillance internationale » depuis les Accords de Sun City. Son sort semble être déterminé par les puissances occidentales en lieu et place des Congolais eux-mêmes.

Le discours de fermeté du ministre de la Défense, Chikez Diemu en septembre 2008, se décidant à « prendre Nkunda vivant » n'a connu aucun début d'exécution, la communauté internationale, bien emportée par les chants de sirène de Kigali, s'est vite interposée contre toute action gouvernementale visant à restaurer l'autorité de l'État sur cette partie du pays. La souveraineté est donc cette puissance qu'a l'État de donner loi à tous en général et à chacun en particulier et cela sans le consentement de plus grand, ni de pareil, ni de moindre que soi.[102]

De tout le temps, Nkunda a défié le gouvernement central, se constituant en une puissance étatique. En effet, il a administré un territoire qui s'étendait sur une partie de Masisi et de Rutshuru[103] au mépris des institutions étatiques légalement établies. Faisant profil bas, le gouvernement a engagé des négociations avec un mouvement rebelle : le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP). L'issue certaine de celles-ci est le partage des responsabilités, un mode de récompense qui constitue déjà un fâcheux précédent.

102 KALINDYE BYANJIRA, D., *Op.cit.*, 31.

103 Il a contrôlé le poste frontalier de Bunagana, en plus de diverses taxes qu'il prélevait sur les populations sous sa juridiction. Il a fini par créer un chef-lieu parallèle du territoire de Rutshuru, établi à Jomba.

Concluons ce chapitre avec cette remarque de Kalindye que la RDC est bel et bien une nation, en ce que ses habitants ont un passé et un héritage communs. Sous cet angle, et au vu des difficultés menionnées ci-dessus, cette Nation doit être renforcée par *un patriotisme concret* et non par des discours ou des déclarations d'intention distillées dans les médias. Le déficit trop criant du patriotisme dans le chef de beaucoup de Congolais, fussent-ils dirigeants, est une gangrène à éradiquer progressivement par une éducation civique visant à imprégner chaque citoyen du sentiment noble de l'amour du pays.

5

SURVIVANCE DES ANTIVALEURS

« *Le plus grand combat que l'on doit gagner, c'est contre soi-même qu'il faut le gagner, en refoulant constamment la mauvaise nature qui nous pousse à détruire ce que nous avons érigé au prix de beaucoup de sacrifices* ».
(Ghandi)

En général, les pays de l'Afrique noire offrent quasiment un même tableau. C'est la terre de famine, de misère des populations, sans commune mesure avec l'opulence de la classe dirigeante. La RDC n'échappe pas à cet état des choses, et les causes semblent être partout les mêmes, comme on peut facilement s'en convaincre. La société y est rongée dans la profondeur de ses structures par des antivaleurs quasi instituées, telles que la course à l'enrichissement facile, la corruption, l'impunité… ainsi que la montée en puissance des micro-idéologies (tribalisme, ethnisme, fanatisme religieux, etc.).

5.1 L'enrichissement facile

5.1.1 Le pouvoir pour l'avoir

En Afrique en général, et particulièrement au Congo, le pouvoir est perçu comme une source sûre de l'avoir. Les cadres de l'Etat à tous les niveaux pensent avant tout à engranger des biens à une échelle sans rap-

port avec leurs revenus salariaux réels. Depuis l'époque de Mobutu, la cupidité a rongé la classe politique du pays ainsi que la haute administration publique. C'est que, n'étant pas certains d'être reconduits au prochain remaniement ministériel (assez féquents au cours d'une législature), les délégués publics pillent les coffres de l'État, sans retenue. Tous les mécanismes et organes de contrôle pour empêcher les détournements sont inopérants. Et pour cause ! Il existe bien des complicités évidentes dans la chaîne de décision. Le contrôleur, qui ne manque presque jamais d'être complice, annonce des sanctions exemplaires aux personnes inculpées, et de manière fortement médiatisée. Puis, rien ne se passe, l'affaire est enterrée. Ces « coups de mots » visent simplement à distraire le peuple.

L'incivisme développé dans le pays puise sa subsistance dans l'absence de modèle à imiter. Depuis Mobutu, tout citoyen qui visait un poste, le faisait non pas par amour de servir, mais, avant tout, dans le but d'amasser des richesses pour soi.

5.1.2 L'immoralité politique

Le détournement des fonds au Congo n'est pas nécessairement lié à la pauvreté, si l'on sait que les montants détournés servent le plus souvent à l'acquisition des immeubles, à l'entretien des maîtresses, à des cérémonies grandioses, à des voyages aux quatre coins du monde, etc. Des Congolais ont intégré la culture « hédoniste ». Ils aiment se payer les voitures hors-série, se doter de villas dans différentes capitales africaines : Kigali, Nairobi, Johannesburg, et du monde : Bruxelles, Paris, Londres, Hong Kong. Ce sont des « BMW » (Beer, Music, Wife), dit-on par dérision.

L'immoralité dont il est question reflète le degré de concupiscence si manifeste et généralisée. Des responsables congolais détournent, non pas parce qu'ils ne possèdent pas, mais parce qu'ils veulent toujours posséder davantage. Plusieurs se demandent s'il est nécessaire

« d'exorciser » les mains des responsables congolais, à tous les niveaux, pour qu'ils cultivent le respect des biens publics.

En cas de mission de service à l'intérieur des provinces, des ministres et autres mandataires de l'Etat, après avoir empoché leurs frais de mission, font porter tout le poids de leur séjour aux entités ou services devant les accueillir en province, ce qui est cynique. C'est à juste titre que le Gouverneur du Katanga, Monsieur Moise Katumbi, s'est insurgé contre cette pratique prédatrice, instruisant ses administrés à ne pas prendre en charge les autorités du pouvoir central en mission dans sa province.

5.2 La corruption, ses formes et son ampleur

5.2.1 Spécification de la corruption

Tentative de définition

Au sens le plus large, note Klitgaard, la corruption désigne l'utilisation abusive d'une fonction à caractère public ou collectif à des fins d'enrichissement personnel. Le titulaire d'une telle fonction détient un poste de confiance lui conférant le pouvoir d'agir au nom d'une institution donnée, qu'elle soit privée, publique, à but lucratif ou non.[104] La corruption fait monter les prix des services, tandis que le pouvoir qu'offre une fonction favorise l'éclosion des projets illicites.

Elle peut reposer sur des omissions aussi bien que des commissions, sur des actes légaux aussi bien que des actes illégaux ; elle peut être interne à l'organisation (cas des détournements de fonds) ou externe (en cas d'extorsion).[105]

104 KLITGAARD, R., et al., *Villes corrompues. Du diagnostic aux remèdes*, Paris : Nouveaux Horizons, 2006, 2.
105 *Ibid, 2*.

Les diverses formes de corruption sont extrêmement variées, tout comme leurs conséquences. Elle entraîne dans son sillage un cortège d'inefficacité, d'iniquité, d'injustice et de pauvreté.

5.2.2 Actes de corruption

En matière de normes, la RDC dispose de tout un arsenal de lois, et des plus excellentes. Mais le problème crucial se situe au niveau de leur mise en application. L'article 147 de la Loi N° 05/006 du 29 mars 2005 portant sur la lutte contre la corruption énumère les faits constitutifs d'actes de corruption :[106]

- Le fait, pour un agent public ou toute autre personne, de solliciter ou d'accepter, directement ou indirectement, des sommes d'argent, tout bien ayant une valeur pécuniaire ou tout autre avantage, tel qu'un don, une faveur, une promesse ou un gain pour lui-même ou pour autrui, personne physique ou morale, en contrepartie de l'accomplissement ou de l'omission d'un acte dans l'exercice de ses fonctions.
- Le fait d'offrir ou d'octroyer, directement ou indirectement, à un agent public ou à tout autre personne, des sommes d'argent, tout bien ayant une valeur pécuniaire ou tout autre avantage, tel qu'un don, une faveur, une promesse ou un gain pour lui-même ou pour autrui, personne physique ou morale, en vue de l'accomplissement ou de l'omission d'un acte dans l'exercice de ses fonctions.
- Le fait d'offrir, de donner ou de promettre, directement ou indirectement, un avantage indu à toute personne qui dirige un organisme du secteur privé ou est employé par ce dernier en quelque qualité que ce soit, ou le fait, pour cette personne, de solliciter ou d'accepter cet avantage indu, directement ou indirectement, à

106 Loi N° 05/006 du 29 mars 2005, modifiant et complétant le Décret du 30 janvier 1940, portant Code pénal.

titre personnel ou pour autrui, pour qu'elle agisse en contravention de ses devoirs ou pour qu'elle s'abstienne d'agir.

- Le fait, pour un agent public ou tout autre personne, de solliciter ou d'accepter, directement ou indirectement, un avantage indu, pour lui-même ou pour autrui, afin d'abuser de son influence réelle ou supposée en vue de faire obtenir d'une administration ou d'une autorité publique un avantage indu.
- Le fait d'utiliser la fraude pour échapper ou faire échapper autrui aux obligations fiscales, douanières et administratives.
- L'enrichissement illicite.

Comme pour montrer que le législateur avait le souci d'éradiquer le mal, il a prévu un barème de sanctions aux contrevenants. L'article 148 de la même loi dispose :

- Tout agent public ou toute autre personne qui aura commis un des actes prévus à l'article 147 *bis*, sera puni de six mois à deux ans de servitude pénale et d'une amende de 50 000 à 200 000 francs congolais.
- La peine prévue à l'*alinéa* précédent pourra être portée au double du maximum, au cas où les actes de corruption ont été commis dans les buts ci-après :
 - Gagner des marchés publics en violation de la procédure d'appels d'offres et des seuils fixés par la législation en matière de passation des marchés par voie de gré à gré ;
 - Obtenir, par voie de gré à gré, des droits miniers ou des carrières en violation de la procédure d'appels d'offres prévue par le Règlement minier ;
 - Obtenir, par voie de gré à gré, des concessions forestières en violation de la procédure fixée en exécution du code forestier ;
 - Violer les règles de procédure en matière de privatisation ou de désengagement de l'Etat des entreprises publiques ;

- Soustraire les contribuables aux obligations imposées par la législation fiscale, parafiscale et douanière ;
- Faciliter ou dissimuler le blanchiment du produit du crime ;
- Obtenir des avantages fiscaux en violation du code des investissements ;
- Financer les activités du parti politique.

L'article 149 *bis* pour sa part vient préciser les sanctions visant à remettre l'Etat propriétaire des biens du trésor public dans ses droits en ces termes : « […] la juridiction compétente, saisie d'une infraction de corruption, prononcera au profit de l'Etat la confiscation du produit [obtenu] au moyen de la corruption de la personne condamnée ainsi que la rétribution perçue. Elle pourra ordonner le gel, la saisie, la confiscation et le rapatriement du produit de la corruption, conformément à la législation sur l'entraide judiciaire et l'extradition ou aux accords bilatéraux existant en la matière ».[107]

Le même article propose cinq sanctions à l'endroit de toute personne reconnue coupable de corruption active ou passive :

- Interdiction, pour une période de 5 ans au moins et de 10 ans au plus, après l'exécution de la peine, du droit de vote et du droit d'éligibilité ;
- L'interdiction, pour la même période, du droit d'accès aux fonctions publiques et paraétatiques quel que soit l'échelon et du devoir d'exercer, directement ou directement, certaines activités, notamment la profession de banquier, d'agent de change, d'agent comptable, d'importateur ou d'exportateur ;
- L'interdiction de soumissionner dans tous les marchés publics pour une période de cinq ans ;
- La privation du droit à la libération conditionnelle ;

107 Loi N° 05/006 du 29 mars 2005, modifiant et complétant le Livre II du Code pénal.

- L'expulsion définitive du territoire de la RDC, après l'exécution de la peine, si le condamné est étranger.

Que de belles dispositions juridiques pour dissuader les gens de commettre des actes de corruption ! Il s'avère que ces lois sont comme des vœux pieux, car elles ne dissuadent personne, les penchants à la corruption étant profondément vivaces dans les structures socio-étatiques de la RDC. La Commission de contrôle parlementaire avait mandaté une enquête en vue de mettre la lumière sur un dossier de détournements de fonds à l'Office congolais de contrôle (OCC). Fort malheureusement, celle-ci s'est fourvoyée et quelques membres (si pas tous) ont mordu l'hameçon. Et pourtant, il s'agit d'« Honorables Députés », des représentants du peuple congolais à l'échelle nationale qui devraient prêcher par le bon exemple.

5.2.3 Le mal qui colle à la peau

D'où viennent les tentations

La lutte contre la corruption ne doit pas être considérée comme une fin en soit. Les auteurs de l'ouvrage *Villes corrompues. Du diagnostic aux remèdes* cité précedemment soulignent qu'il y a un seuil au-delà duquel les coûts économiques liés à la diminution de la corruption pèsent plus lourd que les avantages d'une réduction plus poussée.[108] La stratégie de prévention de la corruption peut être le levier d'un redressement des finances publiques. Elle peut aussi inciter à une réforme du fonctionnement des services et à une meilleure participation citoyenne. Derrière la réduction du fléau se profile une perspective plus large : celle d'une réinvention de l'administration locale.

Des facteurs comme la famille, l'école, l'attitude envers le travail, l'entreprise ou le ministère, la nation et la situation internationale influent en profondeur sur la pratique de la corruption.[109] Les auteurs no-

108 KLITGAARD, R., et al, *Op. cit.*, 30.
109 *Ibid*, 30.

tent que les causes de la corruption, au niveau individuel, seraient la consommation excessive d'alcool, les activités extraconjugales, les spéculations malheureuses, les jeux d'argent, les causes liées à la vanité, la désorganisation administrative, la soif d'enrichissement illicite, etc.[110] Les fonctionnaires sont tentés de se livrer à la corruption quand l'apport du gain mal acquis est plus important que la sanction infligée s'ils sont attrapés. Cette sanction doit comprendre, en plus de la sévérité de la peine, la perte du salaire et autres avantages incitatifs en cas de licenciement.

Prévenir la corruption

L'un des mécanismes de prévention de la corruption est bien le choix des agents. Le chef ou le cadre supérieur peut choisir ses subordonnés en éliminant, au moment du recrutement, des candidats malhonnêtes, notamment par le recours au dossier individuel. Il peut mettre des garde-fous lors de la sélection des candidats et faire échec au népotisme et autres pratiques avilissantes pour ne retenir que les plus méritants).[111]

Pour prévenir le fléau de la corruption, il est impérieux d'établir un système de récompense et de sanction, allant dans le sens d'augmenter les rémunérations des agents afin de réduire le besoin de revenus illicites, récompenser toute action spécifique ou tout agent qui contribue à faire reculer la corruption, améliorer le système d'avancement (en grade), afin de lier les promotions à l'efficacité et au rendement, lier les récompenses non financières à l'efficacité des agents : stages, avantages en nature, voyages, publicité dans la presse, louanges publiques, etc.

Les comportements entachés de corruption doivent être réprimés à travers toute une panoplie de sanctions négatives : publicité négative, « ostracisme », perte de certains avantages, mutations « punitives ». Afin d'endiguer l'état de corruption rampante qui affecte profondément

110 *Ibid, 31*.
111 *Ibid*

les structures vitales de l'Etat congolais, le Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCRP) recommande au gouvernement d'entreprendre une stratégie articulée autour des points suivants :[112]

- Réforme des lois et règlements relatifs aux avantages ou incitations fiscales et douanières dans le sens de leur simplification, transparence et systématisation pour l'éradication de la corruption ;
- Mise en place des mécanismes incitatifs favorisant la lutte contre la corruption, notamment ceux permettant de récompenser l'intégrité et d'améliorer les conditions des agents publics, tout en les soumettant aux contrôles et aux sanctions ;
- La définition d'une politique de développement du secteur privé et la promotion d'un environnement qui lui est favorable ;
- La poursuite des réformes fiscales favorisant la croissance et l'équité, y compris les mécanismes d'information et d'éducation des contribuables à leurs droits et devoirs en matière fiscale, afin que la fiscalité soit perçue comme un outil neutre et efficace permettant d'assurer la distribution équitable des revenus ainsi que le développement harmonieux dans la société ;
- Le renforcement des mécanismes d'audit et de contrôle des ressources et des dépenses de l'Etat ;
- La réforme des marchés publics et la revue périodique des dépenses publiques, etc.

Le Gouvernement congolais, pour réussir ce pari, entreprendrait des actions visant à :

- Poursuivre la campagne de vulgarisation de la Loi anti-corruption et du Code de bonne conduite des agents de l'Etat ;
- Poursuivre des audits dans les entreprises publiques et régies financières, à Kinshasa comme en provinces ;

112 *DSCRP*, 50.

- Accélérer la réforme du système judiciaire dans le sens d'une indépendance effective de la justice ;
- Créer une cellule de renseignements financiers sur le blanchiment des capitaux ;
- Combattre la fraude aux frontières en simplifiant les procédures et en renforçant le contrôle pour réduire la sous-évaluation ;
- Améliorer la transparence dans les secteurs forestiers et miniers ;
- Finaliser la rédaction du futur Code des marchés publics et évaluer les capacités professionnelles de ce secteur.[113]

5.2.4 L'impunité comme soubassement de la corruption

S'en prendre aux potentats et aux gros poissons

Il est important de comprendre que la corruption n'est pas simplement un problème de personnes mal intentionnées, mais c'est aussi un problème de *système*. En vue d'éradiquer ce mal qui tue les sociétés à petit feu, afin de briser la culture de la corruption et du cynisme qui l'accompagne, il importe de mettre la main sur les « potentats » et les « gros poissons », même s'ils appartiennent à l'Alliance pour la majorité présidentielle (AMP) ou au parti au pouvoir, le Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD) et ses alliés. Alors qu'ils sont mis hors d'état de nuire, il convient de porter les efforts sur la prévention de la propagation de ce virus. « Quand dans une société les gens sans vergogne triomphent, quand le gredin est admiré, quand les principes cessent d'exister et que seul l'opportunisme règne en maître, quand les insolents sont au pouvoir et que les citoyens tolèrent cet état de fait, quand tout se corrompt et que la majorité reste silencieuse, […] il n'y a que du pire à craindre ».[114]

113 Des lois et des mesures d'application existent, mais il manque cruellement une volonté politique susceptible de mettre en branle des mécanismes pouvant arrêter l'hémorragie.
114 KLITGAARD, R., et al. *Op. cit*., 73.

Quand on a affaire à une corruption systématique (voire systémique), il faut se rendre à cette évidence que la pratique est couverte à la base par l'impunité. La culture de la corruption risque de perdurer, et avec elle, le sentiment d'une impunité au profit des gens haut placés. Si l'on veut faire éclater cette culture de la corruption, l'expérience a montré qu'il est essentiel de « ferrer » quelques personnalités influentes, afin de convaincre le citoyen désabusé. Il ne sert à rien de claironner la lutte anti-corruption par des discours creux du type : « tout va changer, tout doit changer ; plus rien ne sera comme avant ; fini la récréation ; les portes des prisons seront grandement ouvertes ; tolérance zéro, etc. ». Ces propos mièvres, discours des Chefs d'Etat successifs de ce pays n'ont rien changé à l'ampleur de la corruption, bien au contraire ! Seul le Président Laurent Désiré Kabila a donné un exemple qui, malheureusement, ne lui a pas survécu. Il a lancé une gigantesque opération « mains propres » en 1998, a arrêté puis limogé des ministres, même ceux considérés comme ses proches.

Le statut des personnes poursuivies compte beaucoup dans la lutte contre la corruption. Le succès sans précédent des Italiens dans la guerre anti-corruption a attiré l'attention lorsque l'un des actes les plus forts a été l'arrestation de l'un des patrons de la mafia, de même que celle de nombreux chefs d'entreprises et de plusieurs hommes politiques issus du parti au pouvoir.[115] Cela a été un message très fort à l'endroit de « petits poissons » retirés depuis lors dans les creux des roches.

L'ampleur de la corruption au Congo : une catastrophe sociale

Le phénomène de corruption est quasi universel et remonte à des temps immémoriaux. Le mot apparaît notamment dans l'histoire de la lutte pour la République en France, précisément dans le prologue de la Déclaration du 26 Août 1789 : *«* Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli

115 *Ibid, 74.*.

ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements [...] ». Si le principe d'universalité des droits de l'homme est admis par tous les pays en Occident, son corollaire, la condamnation de la corruption des gouvernements fait défaut.[116]

Pourquoi cette pratique s'entoure d'autant de discrétion et « d'oubli » suspect ? Pierre Péan, il y a de cela 20 ans, note une réalité qui reste d'actualité jusqu'à présent, en ces termes :

« La famine endémique de quelque 800 millions d'êtres humains, la misère de près de la moitié des habitants de notre planète ne sont pas dues aux seuls aléas de la météorologie et de la nature des sols, ni aux seuls écarts des technologies, ni même au seul impérialisme du Nord… Alors que toutes les énergies devraient se mobiliser pour relever le défi du sous-développement, de trop nombreux chefs de bande dirigent leurs pays sans souci aucun des populations qui y crèvent de faim. Les Marcos, Ortega et les autres Duvalier, comme beaucoup de leurs collègues, n'ont pensé qu'à accumuler des montagnes de dollars hors de leurs pays, dans des comptes numérotés en Suisse ou en d'autres paradis fiscaux ».[117]

Poursuivant ses propos, Péan ajoute : « Mobutu Sese Seko avait confisqué à son seul profit des milliards de dollars, un montant supérieur à la dette extérieure de l'ancien Congo Belge ».[118] Il est relativement aisé d'imaginer les effets dévastateurs d'un tel détournement pour le Zaïre et ses habitants, qu'il ait été le fait d'un seul ou de plusieurs. La corruption des élites entraîne d'innombrables effets pervers. Plus de 10 ans après la chute et la disparition du Maréchal Mobutu, le Congo-Zaïre n'est toujours pas sorti du fond du gouffre. Les salaires sont toujours modiques, et payés irrégulièrement avec parfois plus de 10 mois de retard. La

116 PEAN, P., *Op. cit*., 10.
117 *Ibid, 11*.
118 *Ibid.*

grogne s'accroît dans tous les secteurs (enseignement, administration publique, santé (médecins, infirmiers, etc.)). L'éthique du travail a cédé la place à l'oisiveté, la vie facile, ruinant de surcroît tout esprit d'entreprise. Car, se dit-on, pourquoi faire des efforts quand les « combines » sont reines ?

Un phénomène très populaire en RDC

La corruption revêt plusieurs formes en République Démocratique du Congo : un fonctionnaire réclamant un pourboire pour délivrer un document administratif ; un chef d'établissement scolaire réclamant l'équivalent en dollars d'un pupitre pour l'inscription d'un élève, pupitre qui ne sera peut-être pourtant jamais acheté ; le policier de garde percevant de l'argent pour faciliter une audience auprès d'un responsable ; etc. Tous savent se démener pour arrondir leurs fins de mois.

Les policiers de circulation routière postés aux ronds-points dans les villes pour réglementer la circulation rançonnent les automobilistes à tout bout de champ. Ces derniers savent très bien qu'il n'est pas nécessaire d'avoir le papier qu'il faut pour circuler, et que pour cela, il suffit simplement de mettre la main au porte-monnaie. Depuis quelques années, dans la ville de Goma, la Brigade routière a fixé une taxe « officieuse » de 200 francs congolais (0,22 dollars) par poste de contrôle de la circulation routière (neuf postes sont reconnus dans la ville), par minibus de transport en commun et par jour. Cette loi de la jungle fonctionne très bien, les gros poissons se régalant des petits. Les policiers font régulièrement « rapport » à leurs supérieurs, ce qui fait que le système est « protégé ». La corruption des magistrats – comme souligné ci-dessus – vient plomber le reste, seuls les plus offrants gagnent les procès, sans vergogne. Le récent coup de balai drastique dans ce secteur n'est pas étranger à la débâcle de celui-ci, et reste, quoique insuffisant, significatif de ce qu'il faudrait l'appliquer rigoureusement et systématiquement

dans tous les secteurs de la vie nationale, en particulier dans les structures supérieures de l'Etat.

On pourrait énumérer à l'infini les exemples relevant de la vie d'une population entièrement plongée dans des combines et des magouilles pour tirer chacun son épingle du jeu dans une économie qui ne cesse de se délabrer, malgré les belles promesses de tous les nouveaux dirigeants. La corruption quasi « institutionnalisée et généralisée » est appelée « madesu ya bana » (haricots pour les enfants), « enveloppe », « chaï » (thé), « bière », « carte d'unités d'appel téléphonique », « motivation », « prime d'encouragement », « rapport »,etc., autant d'euphémismes qui disent une pratique avilissante et ahurissante, en tout cas indigne et risible pour un pays, la RDC, connu pour ses potentialités fabuleuses.

Dans un système où la population est « écartée du festin » et qui est animé par une clique restreinte de potentats, une économie parallèle s'est développée dont la corruption-détournement constitue le moteur essentiel. Une économie souterraine, non structurée, échappant aux circuits officiels ; une économie marginale, invisible, illégale ; une économie de survie en plein essor. Ce type d'économie est connu sous l'appellation de « secteur informel ».[119]

119 Mais le qualificatif « informel » est récusé par plusieurs chercheurs, dont Abdou Touré, (TOURE, Abdou, *Les petits métiers à Abidjan : l'imagination au secours de la conjoncture*, Paris : Karthala, 1985, 18), Gauthier de Villers et J. Omasombo, (VILLIERS, Gauthier de, OMASOMBO, J., « Les petites entreprises à Kisangani à travers des études de cas », in *Notes de l'IRSA*, n° 5, mars 1988, 5): tous s'accordent à dire que ces activités n'ont rien d'informel car il n'y a pas de vie informelle. Ces activités font vivre des millions de personnes, elles offrent de l'occupation rentable à des millions de personnes et relèvent plutôt de la « petite économie marchande ».

5.3 Corruption et sous-développement

5.3.1 La corruption sous Mobutu

Les quelques résultats brillants des années 1967-1970 constatés sous le règne de Mobutu s'expliqueraient par la remontée des prix du cuivre et le triplement du cours de cobalt ; succès qui cachaient mal une prévarication déjà avancée, à la mesure du « mal zaïrois ». Ainsi, par exemple, malgré les gigantesques travaux d'Inga, la Société nationale d'électricité (SNEL) s'est révélée toujours incapable de satisfaire les besoins en énergie dans la capitale du cuivre, comme dans la capitale politique du pays elle-même. La Générale des carrières et des mines (GECAMINES), ancienne Union minière du Haut-Katanga, nationalisée en 1967, était la principale pourvoyeuse de recettes de l'Etat Zaïrois, participant au budget du gouvernement de l'ordre des deux tiers. Mais les diktats politiques ont creusé un trou béant dans la caisse de l'entreprise, s'ajoutant à d'autres problèmes de fonctionnement.

En 1988, 50 millions de dollars ont été ponctionnés, note Pierre Péan, à raison de 5,7 millions de dollars devant servir à payer une échéance d'un prêt de l'Eximbak à la SNEL ; 27,6 millions de dollars correspondant à 14 000 tonnes de cuivre livrées à la Chine, mais non payée à la GECAMINES ; l'intégralité de la somme est revenue à la Société zaïroise de commerce (SOZACOM), à savoir 16,1 millions de dollars prélevés sur instruction du « pouvoir ». Ces sommes ont été versées aux militaires, au chef de la sécurité, J. Seti Yale, aux autorités locales, aux entrepreneurs qui construisaient la ferme présidentielle de Kisenga. D'autres ponctions devaient s'opérer sur la GECAMINES pour achever la construction de cette ferme dont le coût total s'élevait à 59 million de dollars, pour ériger deux palais présidentiels à Lubumbashi, acheter des

Boeing, etc.[120] Il n'était pas facile, pour les patrons de la GECAMINES, d'empêcher de telles pratiques dans un pays où le président est tout puissant. Tout au plus, ils pouvaient traîner les pieds à exécuter les directives du guide. Le « système Mobutu » a fonctionné de cette manière, durant tout son règne de 32 ans à la tête de l'État congolais.

5.3.2 Origine et gravité du mal

Le poids des commissions dans la passation des marchés

Pourquoi la corruption semble s'être si fortement incrustée dans la société congolaise ? Par quels chemins le mal conduit-il au sous-développement ? Ces questions, posées en termes de préoccupations majeures, ont intéressé plus d'une personne. Le belge Willame souligne : « Que de très importantes commissions aient été perçues à l'occasion de la passation de ces marchés [pour construire l'énorme barrage d'Inga et les industries qui y sont liées] n'est mis en doute par personne ; la véritable corruption se situe au niveau d'une dynamique plus globale de mise à sac progressive d'un État par consentement mutuel ».[121] La perception des commissions sur les investissements a été à la base du mauvais investissement qui laisse entrevoir que certains projets ne se justifient que par le pot-de-vin. Gould, pour sa part, note : « La corruption et le sous-développement sont des composantes d'un même processus qui sont dialectiquement liées […]. Chacune détermine la façon dont l'autre se développe. Cela signifie que la mécanique de corruption a une part prééminente dans les autres processus de sous-développement […] ».[122]

Un système qui s'est imposé très tôt

L'analyse proposée par cet auteur américain, qui a été enseignant à l'Université nationale du Zaïre / Campus de Lubumbashi (aujourd'hui

120 PEAN, P., *Op. cit*., 144.
121 WILLAME, J. C., *Zaïre, l'époque d'Inga*, Paris : L'Harmattan, 1986, 78.
122 GOULD, D. J., *Bureaucratic Corruption and Underdevelopment In The Third World*, New York : Pergamon Press, 1980, 148.

Université de Lubumbashi), révèle que les racines du mal tirent leur source dans des temps très anciens, notamment ceux de l'Etat Indépendant du Congo (1885-1908). En effet, cette période était caractérisée par une exploitation sauvage des ressources naturelles du pays au profit exclusif du roi Léopold II et de ses bailleurs de fonds. Convaincus que l'inhumanité qui se commettait[123] risquait de se révéler préjudiciable à la pérennité de leurs privilèges, les détracteurs du roi belge demandèrent et obtinrent du roi que la souveraineté du pays passât à l'État belge. C'est alors qu'il se créa une « Sainte alliance » entre l'Administration, l'Église catholique et le Capital colonial. L'État devint le bras séculier des intérêts économiques privés. Plus manifestement, les chefs coutumiers au Congo belge comme ailleurs, furent « achetés » pour servir d'intermédiaires entre les intérêts belges et les masses populaires.

Au lendemain de l'indépendance, l'Union minière du Haut-Katanga est restée un État dans un État, d'autant que tous les principaux moyens de production étaient restés entre les mains étrangères. Alors que les *leaders* locaux promettaient aux masses populaires que l'indépendance leur ouvrirait les portes du paradis, le chaos a succédé à la colonisation. Les Belges partis, d'innombrables groupes se sont battus pour mettre la main sur tant de richesses virtuelles. Le nationaliste Emery Patrice Lumumba, qui voulait assurer au pays une indépendance économique, est tombé, le premier, sous le feu conjugué de ses concurrents congolais alliés à la CIA américaine et aux *lobbies* occidentaux. Le second, qui a payé les frais de ce nationalisme invétéré est, bien entendu, Laurent-Désiré Kabila, les mêmes causes produisant les mêmes effets.

Corruption et clientélisme

Le climat d'anarchie qui s'est installé au seuil de la II^{e} République devait favoriser, à l'évidence, le développement accéléré de la corrup-

123 Par exemple le « caoutchouc rouge » ; expression consacrée pour désigner les crimes subis par la population congolaise pendant la collecte du caoutchouc, à l'époque léopoldienne.

tion à travers un de ses piliers, *le clientélisme,* qui n'est rien d'autre que l'achat de loyautés politiques. Déjà, les votes s'achetaient au Parlement, le commerce de licence d'importations était prospère. Intermédiaires et hommes d'affaires étrangers (libanais, indo-pakistanais, ouest-africains, etc.) préféraient de plus en plus acquitter leurs impôts et taxes à des personnalités politiques, plutôt qu'à l'État.

Dès sa prise du pouvoir avec l'aide de la CIA en 1965, le Colonel Mobutu a commencé à privatiser l'appareil de l'État, bénéficiant aussi d'une assistance financière importante de l'extérieur. L'ordre sécuritaire que Mobutu a fait régner dans le pays a attiré des investisseurs venus exploiter les fabuleuses richesses du Congo. Dans ce contexte-là, la corruption, selon l'Américain Gould devait jouer quatre rôles :

- Consolider la base économique de la bourgeoisie, permettant à celle-ci de s'enrichir rapidement et facilement par diverses pratiques, dont celle qui consiste à graisser la patte au fonctionnaire du fisc pour ne pas s'acquitter d'impôts ;
- Stabiliser le pouvoir de la classe dirigeante, en annihilant la conscience et l'ardeur révolutionnaire des populations ;
- Distribuer assez des miettes du butin à la petite bourgeoisie pour en faire une alliée de la classe dirigeante ;
- Donner aux masses le minimum pour survivre, permettre la petite corruption aux fonctionnaires et autres citoyens afin d'éviter qu'ils ne meurent de faim ou ne se révoltent. Cette corruption « institutionnalisée » a engendré l'aliénation de tout un peuple, obligé de survivre en pratiquant lui aussi la corruption de telle sorte que tout le monde, à un moment ou à un autre, est devenu corrupteur ou corrompu.[124]

Il ressort clairement de ce qui précède que tous les discours « révolutionnaires » des années soixante-dix (authenticité, zaïrianisation, radicalisation, objectifs 80, septennat du social) visaient à embrouiller les

124 GOULD, D. J., *Op. cit.*, 86.

cœurs des « Zaïrois ». Et Pierre Péan de s'interroger : *«* Comment les citoyens qui ont entendu leur chef les exhorter, au nom de la Révolution, à « voler intelligemment » et à réinvestir dans le pays plutôt qu'à l'étranger, pourraient-ils constituer une nation tendant vers un objectif de développement au nom des valeurs supérieures ? ».[125] Il est à constater qu'une telle classe « bureaucratique » qui assure sa pérennité par la corruption et qui se sent forte du fait du soutien que lui accorde la communauté économique et financière internationale ne pourrait que continuer à appauvrir le pays. Toute son énergie est orientée vers le développement du clientélisme comme expliqué plus haut, tandis que la croissance de l'économie et la modernisation du pays ne sont pas des objectifs méritant un moindre effort.

Le Congo-Zaïre sous perfusion internationale

Depuis 1970, tous les indicateurs économiques relevaient l'appauvrissement du pays, le déficit budgétaire ne cessait d'augmenter, mais la seule bouée d'oxygène fournie par le système bancaire international a permis d'éviter l'asphyxie, sans pour autant aider le pays à se purifier de la corruption, puisque ce système y joue favorablement de mille et une façons.

A la campagne, la situation était – et reste encore – plus difficile. Les paysans qui ne sont pas convertis au clientélisme, ont déserté leurs champs pour gagner les carrés miniers pour les uns et/ou les centres urbains pour les autres. La seule culture qui intéressait la classe dirigeante était l'agriculture des plantations tournée vers l'exportation (café, thé, quinquina, papayer, cacao, etc). Aussi Mobutu a-t-il nationalisé, à son unique profit, une plantation de 16 000 hectares de café, cacao, caoutchouc, dans la province de l'Equateur. Les meilleures terres ont été détournées par une élite véreuse, pendant que beaucoup de Zaïrois ne mangeaient plus à leur faim. Le marché était dominé par quelques gros

125 PEAN, P., *Op. cit*., 154.

intermédiaires, et les offices agricoles étaient inefficaces et corrompus. La part de l'économie, tournée vers l'extérieur, captait l'essentiel des richesses du pays, ruinant d'année en année un peu plus les populations rurales.

Faute de pouvoir acheminer leurs productions dans les milieux urbains, les paysans ont réduit leurs productions, se limitant au strict nécessaire pour survivre. Les villes, par contre, ne pouvant pas attendre grand-chose des campagnes (les routes de dessertes agricoles étant impraticables ou fermées), ont recouru aux importations (riz, maïs, farine de froment, poissons, etc.) à des prix élevés, accroissant ainsi la sous-alimentation pour les populations démunies. Un système de prédation a été mis sur pied au fil des années. P. Péan note : « L'administration zaïroise agit comme une pompe aspirante : elle concentre à son profit les crédits de toute nature, elle taxe tout ce qui peut l'être, touche un pourcentage sur toutes les richesses du sous-sol, fixe des règles qui lui permettent de bien vivre et de subvenir aux besoins de sa clientèle ; elle laisse le secteur multinational prospérer et envoie dans des comptes en Suisse des sommes équivalentes au montant de la dette du pays. Simultanément, dans les campagnes, fonctionne un secteur traditionnel replié sur lui-même et quasiment coupé de l'économie monétaire ».[126]

La descente aux enfers de toute une nation était ainsi programmée, à la merci d'une élite politique concupiscente. Si le monstre ploutocratique-kleptomane ne s'est pas écroulé rapidement de lui-même, c'est sans doute grâce à l'aide internationale, comme souligné plus haut. La contrebande des métaux précieux allait mieux : les boutiques du Kasaï, par exemple, pouvaient regorger de produits faisant défaut dans d'autres provinces, suite à la contrebande du diamant qui fournissait les devises permettant d'importer. Le trafic de l'or était plus important au Kivu que les transactions légales. Les pays voisins de l'est, essentiellement, le Burundi et le Kenya, étaient de principaux exportateurs de l'or, tandis que

126 *Ibid*., 156.

le Congo Brazzaville était devenu un grand exportateur de diamants, alors qu'il n'en produisait pas.

Dans l'économie officielle, il était difficile d'obtenir des crédits et des devises. Les hommes d'affaires ont alors utilisé directement l'or comme devise étrangère pour acheter des produits au Kenya, produits qui alimentent les échoppes du Kivu, ou importer des pièces de rechange et autres produits du Nigeria. Parfois, les produits alimentaires importés coûtaient moins cher que les produits locaux, d'autant qu'ils sont subventionnés par les gouvernements des pays exportateurs (c'est le cas de la Zambie).

Erwin Blumenthal, représentant du FMI vers les années 1980, rappelant les extraordinaires potentialités du Zaïre, écrit : « Dans des condition normales, tout investissement ou participation étrangère y serait profitable ».[127] Mais pourquoi n'existerait-il pas en RDC des conditions normales, s'interroge-t-on ? Et lui-même de briser le tabou : « Il y avait et il y a encore un obstacle majeur qui anéantit toutes les perspectives : la corruption de l'équipe au pouvoir […] ».[128] En effet, tout contrôle sur les transactions financières de la Présidence (au temps de Mobutu) se révélait impossible, la dotation présidentielle elle-même égalait les 12 % du budget national, au point que dans le bureau du Président on ne faisait plus la différence entre les dépenses de l'État et les besoins personnels du « guide ».[129]

Les institutions politiques issues des élections de 2006 ne sont toujours pas en mesure d'améliorer la situation socio-économique de la population. Elles ont, – elles aussi – été rattrapées très rapidement par les mêmes tares.

Le capitalisme néo-libéral marche toujours très bien en RDC. Les partenaires bilatéraux et multilatéraux continuent à contribuer au finan-

127 Erwin Blimenthal, cité par PEAN, P., *Op. cit*., 147.
128 *Ibid 147.*
129 *Ibid.*

cement du budget national de la RDC dans une proportion non négligeable. Et pourtant, tous les bailleurs de fonds savent bien que leurs interventions financières ne profitent pas beaucoup aux misérables populations congolaises. Habitués à recevoir « l'aide étrangère », les dirigeants congolais ne mobilisent aucun effort pour convertir les énormes potentialités naturelles congolaises en des richesses profitables à tous. La corruption tant décriée en RDC est nourrie par l'obole de l'Occident. Cinquante ans après l'indépendance, le Congo demeure sous perfusion internationale, dont la dose a néanmoins été sensiblement réduite.

6

DOULOUREUSE GESTATION DE LA III^E^ REPUBLIQUE

Après la transition annoncée par Mobutu en avril 1990, plusieurs tentatives ont été menées pour y mettre fin. La Conférence nationale souveraine (CNS) tenue à Kinshasa de 1990 à 1992 a porté tout l'espoir du peuple. Mais, après 16 mois de dur labeur, la CNS n'a accouché, fort malheureusement, que d'une petite souris. C'est que, habitué à jouer les prolongations, Mobutu a usé de manœuvres dilatoires pour se maintenir au pouvoir.

6.1 Laurent-Désiré Kabila : libérateur ou despote ?[130]

6.1.1 Organiser les élections pour mettre fin à l'illégalité

Le calendrier électoral de Kabila

Le coup de sifflet a finalement retenti de la manière à laquelle Mobutu s'attendait le moins. A la tête d'une coalition d'armées, Laurent-Désiré Kabila a taillé en pièce l'armée du Maréchal Mobutu, en marchant sur le pays d'est en ouest pendant sept mois. Et le 17 mai 1997, Laurent-Désiré Kabila s'est autoproclamé président de la République

130 Sur l'accession de Laurent-Désiré Kabila au pouvoir, lire MBAVU MUHINDO, Vincent, *Le Congo-Zaïre d'une guerre à l'autre. De libération en occupation*, Paris : L'Harmattan, 2003, 1ère partie.

Démocratique du Congo. Sitôt après, il a rendu publiques ses intentions, en communiquant un calendrier politique qui fixe les dates suivantes :[131]

- juillet 1997 : désignation du Président de la Commission constitutionnelle ;
- 19 août 1997 : formation de la Commission constitutionnelle ;
- 1er septembre 1997 : installation solennelle de la Commission constitutionnelle ;
- 1er mars 1998 : convocation des Députés à l'élection de l'Assemblée constituante ;
- juin 1998 : élection de l'Assemblée constituante ;
- 30 juin 1998 : installation de l'Assemblée constituante ;
- octobre 1998 : remise au chef de l'Etat et du Gouvernement de la nouvelle Constitution de la RDC ;
- décembre 1998 : éventuel référendum sur la Constitution ;
- avril 1999 : premières élections législatives et présidentielles.

Il est à noter que ce calendrier « unilatéral » élaboré par Laurent Kabila a été vivement contesté par les autres tendances politiques (dont l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) de Tshisekedi) qui se sentaient écartées « du festin » et qui, bien évidemment, attendaient d'être également consultées pour ce faire.

Laurent-Désiré Kabila : un personnage cinglant

Il convient de faire remarquer que le règne de ce dirigeant lumumbiste-maoïste sur l'ensemble du territoire du pays n'a duré que quelques seize mois et demi, jusqu'au 2 août 1998, date du déclenchement de la guerre rwando-ougandaise sous l'étiquette de la rébellion du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD). Depuis cette date, son pouvoir est limité au règne sur une portion ouest du territoire national, autour de Kinshasa.[132]

131 Discours du Président Laurent-Désiré Kabila, le 29 mai 1997.
132 Lire MBAVU MUHINDO, Vincent, *Op. cit,* 1ère partie.

La plupart des Congolais sont comme frappés d'amnésie, et ne reconnaissent le mérite de leurs *leaders* qu'après leur disparition. C'est notamment le cas de la politique de Patrice Lumumba, qui, de son vivant, n'était guère comprise. Mais c'est après son assassinat que finalement ses compatriotes l'ont bien compris, jusqu'à l'élever au rang de héro national.

A son arrivée au pouvoir, Kabila était présenté comme un homme à la solde des Rwandais et des Américains. Mais il a réussi, progressivement, à s'affranchir de la tutelle rwando-américaine, jusqu'à se débarrasser du corps expéditionnaire rwandais conduit par le Général James Kabarebe, promu Chef d'état-major général des Forces armées congolaises.[133]

Pour Arthur Malu Malu, le bilan du règne de celui qu'on appelle affectueusement « Mzee » est tout sauf positif. Selon lui, Kabila a multiplié les dérives autocratiques. Il dirigeait par décrets et s'était attribué d'immenses pouvoirs. Pour tout, il avait poignardé la démocratie en gestation dans le pays. Au registre des actions socio-économiques, Malu Malu lui reproche de n'avoir pas tenu sa promesse de mettre fin au chômage le jour de la prestation de son serment.[134]

S'il faut faire une lecture dépassionnée des actions du Mzee Kabila, il y a lieu de lui trouver des circonstances atténuantes et de ne le juger que sur ses vraies intentions, en inscrivant son approche dans les circonstances socio-historiques qui ont entouré son accès au pouvoir et sa gestion de l'Etat durant son très court règne.

133 Aujourd'hui, James Kabarebe est Chef d'état-major général.de la Rwanda Defense Forces (RDF).
134 MALU MALU, J.J. Arthur, *Op. cit.*, 249

6.1.2 Bilan mitigé d'un règne de courte durée

Après un an de règne

Lors de la commémoration du 37e anniversaire de la mort de Patrice Lumumba, le 17 janvier 1998, célébrée la première fois avec faste après la chute de Mobutu, Kabila a explicité sa politique :[135]

- la réhabilitation de l'administration publique pour résorber le chômage ;
- la mise en congé des partis politiques visant à éviter le chaos qui résulterait de rivalités politiques, ce qui ne voulait nullement signifier l'instauration d'un parti-Etat, mais plutôt un mouvement de regroupement de tous les peuples (sur le modèle ougandais) ;
- une révolution démocratique et populaire était en action, n'impliquant pas la lutte des classes.

A l'an un de l'avènement au pouvoir de Kabila, le 17 mai 1998, le tombeur de Mobutu a présenté au peuple le bilan de son action à la tête du pays :[136]

- Le réaménagement des routes pour faciliter le déplacement des agents commis au recensement de la population : la route Beni - Bunia a été réhabilitée. Au Nord-Kivu, les routes de desserte agricole dans le Masisi (Mweso-Nyanzale) ont été remises en état, ainsi que bien d'autres.
- La lutte acharnée contre la corruption et les tracasseries policières a porté ses fruits, avec des preuves à l'appui.
- La volonté de payer les salaires des agents a été réaffirmée, en commençant par les militaires qui recevaient chacun une prime de 100 dollars à la fin de chaque mois et régulièrement, en attendant de fixer les salaires pour tous.

135 Discours du Président Laurent-Désiré Kabila paru dans le Journal *Le Potentiel*, mai 1997, 4.
136 *Ibid.*

- Au chapitre économique, l'espoir était à la mesure de la promesse. En une année, les zones monétaires créées sous Mobutu ont été réunifiées sous une seule : la « zone franc »[137] et la lutte contre la dollarisation de l'économie était vivement engagée. Dans les marchés de Goma, par exemple, les vendeurs étaient tenus à utiliser les mesures de poids et de capacité classiques (le kilogramme ou le litre) en lieu et place de mesures estimatives et arbitraires habituelles.
- Au volet sécuritaire, on ne s'amusait guère avec les criminels et les voleurs à mains armées. Les récidivistes étaient littéralement fusillés au stade, sous les regards contrariés de la population, n'en déplaise aux ONG humanitaires et aux défenseurs des droits humains. La discipline était de mise au sein des Forces armées congolaises.[138]

Le président Kabila a lancé une gigantesque opération « mains propres » en 1998, qui l'a conduit à limoger et arrêter des ministres, même très proches du pouvoir, accusés de détournement des deniers publics, comme déjà souligné plus haut. La réforme territoriale attendue en 1998 devait commencer par un concours de recrutement des cadres compétents chargés d'animer l'administration et le développement socio-économique des territoires, cellules de base. Aujourd'hui, les partis politiques sont le seul cadre de partage des responsabilités, et à tous les niveaux. Ceux qui sont en-dehors de ce cadre sont d'office exclus, en dépit des compétences dont ils peuvent faire montre. Ce système alimente des pratiques pernicieuses comme la concussion et le clientélisme.

137 L'ancienne monnaie zaïre était toujours en cours au Kasaï, tandis que le nouveau zaïre, mis sur pied à la suite de la réforme monétaire initiée par le Premier ministre Birindwa en novembre 1993, circulait ailleurs dans le pays.

138 Les ONG de défense des droits de l'homme se sont soulevées contre ces mesures, de toute vraisemblance, inhumaines.

L'Occident n'aime pas les nationalistes africains avérés, dont le sort a toujours été le même. La mort de Laurent Kabila en 2001, tout comme celle de Patrice Lumumba en 1961 s'inscrit dans une même logique néocoloniale, celle de maintenir le Congo sous la coupe des impérialistes.

A la différence de Lumumba, Kabila a eu le temps de mettre son nationalisme à l'épreuve de la réalité et de mettre aussi en pratique sa doctrine de « compter sur ses propres forces *»,* au point qu'il est mort sans laisser de dettes derrière lui. Deux autres réalisations sont à mettre à son actif : il a réalisé l'unité monétaire du pays autour du franc congolais et relancé le « Service national ». De jeunes volontaires partis à Kanyama-Kasese au Katanga, dans le cadre du Service national, ont réussi à produire des quantités extraordinaires de maïs, inquiétant de surcroît les pays habitués à exporter leur maïs au Congo. La relance économique du pays n'était plus une question de discours. Mais avec la guerre, le projet a déchanté, et la plupart des volontaires ont été versés dans l'armée. Sur bien d'autres points, le bilan de Mzee est moins brillant. Tout compte fait, Kabila a gouverné dans un contexte très particulier.

Le 2 août 1998, une nouvelle guerre a éclaté à la frontière rwando-congolaise, l'obligeant d'investir plutôt son énergie dans l'effort de guerre que dans la poursuite de son programme d'action. Plusieurs de ses collaborateurs, des Congolais, l'ont abandonné pour rejoindre les rébellions à l'est du pays, où ils croyaient pouvoir s'enrichir à souhait.

Les dirigeants de la III^{e} République sont loin de capitaliser l'héritage laissé par Mzee. On remarque une absence de *leadership* cohésif dans la vie de l'Etat. En définitive, Laurent Désiré Kabila est une figure énigmatique : « dictateur » pour les partis politiques et autres organisations de défense des droits humains inféodés à l'Occident, mais « libérateur enthousiasmé » pour le peuple congolais.

6.2 L'avènement de Joseph Kabila

6.2.1 De l'accession au pouvoir à l'organisation des élections

Aux âmes bien nées…

La mort brutale de Mzee Kabila, le 16 janvier 2001, tué par l'un de ses gardes du corps, a laissé un vide que le haut commandement militaire a préféré combler par son fils, le Général Joseph Kabila Kabange, alors Chef d'état-major des Forces terrestres. Sitôt arrivé au pouvoir, le jeune Président, qui n'a alors que 29 ans révolus, s'active pour réhabiliter la diplomatie congolaise déjà dépolarisée.

Soulignons que son règne a connu jusque-là trois phases :

- *De 2001 à 2003* : Joseph Kabila hérite d'un pays divisé en cinq morceaux dominés respectivement par le Gouvernement central et les quatre mouvements rebelles, dont le Rassemblement congolais pour la démocratie-Goma (RCD/G), le Rassemblement congolais pour la démocratie-Kisangani/Mouvement de libération (RCD/K-ML), le Rassemblement congolais pour la démocratie-national (RCD/N) et le Mouvement pour la libération du Congo (MLC), sans compter des groupes résiduels may may. Le Président, bénéficiant de l'appui de l'Occident s'est mis à la charge, engageant d'intenses activités diplomatiques qui ont abouti à la réouverture du bureau du Facilitateur du dialogue entre Congolais, Sir Ketumile Masire, au retrait de troupes étrangères (rwandaises et ougandaises) du territoire congolais, à la réunification du pays à la suite de la signature de l'Accord global inclusif (AGI) dans le cadre des négociations politiques inter-congolaises menées à Sun City en Afrique du Sud (2002-2003).
- *De 2003 à 2006* **:** c'est la difficile période de transition pilotée par Joseph Kabila, selon l'esprit des Accords signés à Sun City

en Afrique du Sud. Le quintette 1 + 4 (un Président et quatre Vice-présidents) n'a pas pu accorder ses violons pour faire danser l'ensemble du peuple. Si, politiquement, l'Assemblée nationale de la transition a réussi à élaborer un projet de Constitution soumis au référendum le 18 décembre 2005 et que la Commission électorale indépendante (CEI) a préparé avec dextérité les échéances électorales, les conditions matérielles de la population ne se sont guère améliorées. Les salaires n'ont pas été payés, c'est aussi le moment où beaucoup de concessions de l'Etat ont été vendues par des potentats. Les désordres constatés dans la gestion des institutions publiques étaient à mettre au compte de la difficile cohabitation entre composantes et entités qui, les seules, ont eu droit au « gâteau national ».

- *Depuis 2006 :* les élections organisées ont porté au pouvoir le Président sortant, avec 58 % des voix au deuxième tour, qui l'avait opposé à son principal *challenger* Jean-Pierre Bemba, le *leader* du Mouvement de libération du Congo (MLC). Depuis, Joseph Kabila est désormais le seul maître à bord, Président élu et jouissant de la légitimité populaire. Son discours d'investiture prononcé le 18 décembre 2006 était rassurant. Il a retracé les grandes lignes de son programme, dont la lutte contre les antivaleurs : la corruption, la concussion, les détournements, etc.[139] Le *Raïs* a promis solennellement et avec fermeté « d'ouvrir grandement les portes de la prison pour y jeter tous les détourneurs de deniers publics » (sic).[140]

139 « Chassez le naturel, il revient au galop », dit-on. Les antivaleurs que Laurent-Désiré Kabila a combattues avec acharnement ont réapparu assez rapidement au lendemain de sa mort.
140 Discours d'investiture du Président Joseph Kabila, le 6 décembre 2006 à Kinshasa.

Victimes de la boulimie du pouvoir

La Constitution de la III^e^ République, votée au référendum le 18 décembre 2005, a été promulguée par le Chef de l'Etat le 18 février 2006, en même temps que la loi électorale. L'Accord global et inclusif avait aussi prévu la fin de la transition par la tenue des élections législatives suivies des présidentielles. Le premier tour, qui a connu 33 candidats présidents, s'est déroulé le 31 juillet 2006, tandis que le second tour qui a opposé les deux candidats en lisse : le Président sortant Joseph Kabila et J. P Bemba, chef de l'opposition appuyé par un cartel des opposants à Kabila, a eu lieu le 30 octobre de la même année.

La proclamation des résultats en faveur de Kabila (avec 58 % des voix) a suscité de vives réactions de la part des partisans de Bemba, qui ont saisi la Cour Suprême, selon le prescrit de la loi électorale. Après examen de leur recours, le résultat de la Commission électorale indépendante a été confirmé, ce qui a jeté de la poudre sur le feu, principalement dans la capitale Kinshasa. Les troupes loyales au Président du Mouvement de libération du Congo ont levé le bouclier par deux fois, en décembre 2006 et en mars 2007, voulant renverser les nouvelles institutions élues. Il s'en est suivi des affrontements meurtriers, qui ont fait des centaines de morts, victimes collatérales de la boulimie du pouvoir.

6.2.2 Le Gouvernement Gizenga

Difficile jeu d'alliance

N'ayant pas réussi à rafler assez de voix à l'ouest du pays, fief des partis MLC de Bemba et du Parti lumumbiste unifié (PALU) de Gizenga, Joseph Kabila a compris la nécessité de s'allier à Gizenga, arrivé troisième à l'issue des présidentielles et à François-Joseph Zanga Mobutu, l'un des fils du Maréchal Mobutu, arrivé quatrième de l'élection présidentielle.

La majorité parlementaire une fois dégagée (l'Alliance pour la majorité présidentielle (AMP) et ses alliés), le Premier ministre désigné – se-

lon les accords - fut le patriarche Antoine Gizenga, un octogénaire que l'histoire avait abandonné en cours de chemin. Antoine Gizenga n'a pas eu la tâche facile pour constituer son gouvernement : les tractations auront pris deux mois entiers. La première difficulté provenait de l'attitude du Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD), le parti présidentiel dont l'exigence était la prise en compte de la liste présentée, sans restriction, soulignant par la voix de son Secrétaire général Monsieur Kamerhe que « l'époque du partage de gâteau était révolue ».[141] La répartition des postes ministériels « juteux » (Finances, Budget, Défense, Plan, Intérieur) a embarrassé le Premier ministre, dans la mesure où chaque parti politique voyait plus grand. La thèse de comptage des députés a été avancée pour procéder à une répartition « au prorata du nombre de chaque parti ». Mais certains alliés ont relevé la nécessité de prendre aussi en considération « les efforts consentis pour l'élection du *Raïs* Kabila ».

L'Union des démocrates mobutistes (UDEMO) de François-Joseph Zanga Mobutu a fait entendre un son de cloche discordant, laissant croire que les violons ne s'accordent pas entre le PPRD, le PALU et l'UDEMO et que les termes des accords ne sont pas correctement respectés.[142] Dans le camp du PPRD, on laisse entendre « qu'au deuxième tour, il n'y a pas eu report massif des voix des sympathisants de l'UDEMO au compte de Joseph Kabila ». La réplique des membres du parti de Zanga Mobutu ne s'est pas fait attendre, affirmant que pendant la période de la campagne électorale, leur président national avait failli laisser sa peau en invitant les populations de certaines zones de l'Equateur à voter pour Kabila. Pour ce faire, « il ne pouvait être payé en monnaie de singe », affirmaient-ils. Des contacts au sommet étaient envisagés pour rechercher un compromis.

141 Information recueillie sur les ondes de Radio Okapi, en février 2007.
142 Encore une fois, des accords inconnus de la population.

Antoine Gizenga s'est montré aussi quelque peu exigeant. Il a juré aux noms de ses dieux qu'il ne prendrait pas dans son équipe gouvernementale « des personnes qui auraient trempé dans le pillage des richesses naturelles », et dont les noms étaient cités dans les différents rapports (Commission Lutundula,[143] Rapport des experts des Nations unies sur le pillage des ressources naturelles du Congo).[144] Le patriarche a insisté et signé : « les ministres seront retenus à titre individuel et ne représenteront pas leurs formations politiques ». Ce qui revenait à dire, en d'autres termes, qu'une fois retenu, le Premier ministre pouvait proposer le départ d'un ministre sans se référer à son parti et que le remplacement de celui-ci ne serait pas conditionné par l'accord de son parti politique.

Les partis politiques concernés s'en sont défendus : « il ne revient pas au Premier ministre de contester les noms des personnes qui lui sont proposées, tant qu'elles continuent à bénéficier de la présomption d'innocence, en plus du fait qu'aucun procès n'a été intenté à la charge de qui que ce soit ». En plus, pour rendre son gouvernement efficace, le Premier ministre envisageait d'y inclure des personnalités « indépendantes » ainsi que celles de la société civile.[145] Dès lors, les discussions se sont achoppées sur le mot « coalition ». L'Alliance pour la majorité présidentielle (AMP) n'entendait constituer « qu'un gouvernement composé des alliés ayant pesé lourd dans l'élection du président Kabila et décidés à assumer seuls leur échec ou leur succès au terme du mandat

143 L'Honorable Lutundula, pendant la période de Transition, a présidé une commission parlementaire ayant tablé sur les dossiers de corruption et détournements des deniers publics en RDC.

144 Honorable J.L. Ernest Kyaviro, propos recueillis sur les ondes de la Radio télévision groupe avenir (RTGA), en février 2007.

145 Ceci visait à démentir la thèse que le pays est « privatisé » par les partis politiques, les seuls à même d'assumer des charges au sein du gouvernement. Malheureusement, la marge de manœuvre de Gizenga était très étroite pour faire passer sa position d'ouverture.

présidentiel ».[146] A ce titre, le degré de propagande menée l'emportait sur les qualités morales et professionnelles des ministrables.

Et le temps passait. L'équipe gouvernementale attendue au 15 janvier 2007 tardait toujours à venir. En vue de satisfaire, un tant soit peu, les ambitions de ceux qui pensaient avoir contribué à l'élection de Joseph Kabila, Antoine Gizenga s'est vu dans l'obligation de former un gouvernement monstrueux, un « mammouth » avec quatre ministres d'Etat, en plus des ministres et vice-ministres ; soit au total 60 personnes.

La gangrène déjà bien enracinée

L'avènement de la III[e] République était porteur de beaucoup d'espoir, mais il a désillusionné. Une enquête rendue publique par un audit initié par le Premier ministre, Antoine Gizenga, a révélé un détournement gigantesque de plus de deux milliards de dollars[147] dans l'intervalle allant de janvier 2005 à juillet 2007. Les punitions exemplaires ont été promises aux « détourneurs », mais, visiblement, aucune poursuite n'a été engagée. Les remontrances du ministre auprès du Premier ministre, Godefroy Mayobo, n'ont rien changé à la situation.

Dans la même lancée, une commission de contrôle, initiée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire et de la recherche scientifique dans les établissements de son ressort, a révélé des situations on ne peut plus tragiques. Des cas de gabegie financière généralisée ont été signalés, des prêts que s'octroient des responsables des établissements (sans indiquer les modalités de remboursement), des morcellements des concessions universitaires, l'absence de prévisions budgétaires, etc. Les établissements universitaires en RDC semblent avoir été privatisés, ce qui rend urgent un nouvel ordre pour réhabiliter leur administration. Les mandataires des établissements d'utilité publique, à

146 Propos de l'Honorable Vital Kamerhe sur la RTGA, février 2007.
147 Montant correspondant au budget annuel du pays.

certains niveaux, se comportent aussi en acquéreurs, usant et abusant de leur pouvoir.

L'ONG Transparency International (d'origine allemande, fondée par l'allemand Peter Eigen, qui a été longtemps haut cadre à la Banque mondiale) a rendu en septembre 2008 son rapport sur la situation de la corruption à travers 161 pays du monde. S'agissant de la RDC, cette organisation a noté qu'elle occupe la neuvième place mondiale, que la corruption était largement pratiquée dans l'administration publique, la classe politique et le monde des affaires. Cela a bien levé le voile sur l'ampleur de la corruption qui ronge les institutions de la III^e^ République, privées des moyens nécessaires à leur politique et devenues incapables d'améliorer les conditions de vie de la population.

La moralité dans la vie publique, comme dans le monde des affaires, est de plus en plus souvent et à juste titre, l'objet d'interrogations et de critiques virulentes. Le manque d'intégrité des fonctionnaires publics empêche l'application d'une saine politique économique, et décourage les contribuables de s'acquitter de leurs devoirs. Ces derniers s'interrogent : « Pourquoi payer les taxes ? Pour gonfler les poches de ces individus ? Que fait-on avec cet argent …? ». Dès lors, toute idée de rendement ou de conscience professionnelle est annihilée, tant est grande la fuite devant l'effort au travail.[148] En matière de bonne gouvernance, la même ONG a établi que le Congo occupe l'avant-dernière place en Afrique, bien avant la Somalie. Il est reproché aux dirigeants de la III^e^ République de manquer du charisme qu'incarnait le Mzee. L'absence de *leadership* se fait remarquer au sommet de l'Etat de manière perceptible, clame la majorité des Congolais.

148 SARASSORO, Hyacinthe, *La corruption des fonctionnaires en Afrique*, Paris : Economics, 1980, 37.

La démission du Premier ministre Gizenga.

Le jeudi 25 septembre, alors qu'on s'y attendait le moins, le *leader* du PALU remet son tablier, arguant que le poids de son âge ne le laissait plus assumer de si lourdes responsabilités. Mais tout observateur averti de la scène politique congolaise a compris que cette démission est intervenue trop tardivement, au regard de la léthargie de l'action gouvernementale depuis sa mise en place 600 jours plus tôt. Il y avait des signaux très inquiétants :

- La prévision budgétaire de l'année 2009 était attendue au plus tard le 15 septembre 2008 à l'Assemblé Nationale, 10 jours plus tôt.
- Une motion d'interpellation était préparée, visant à demander au gouvernement la raison d'enlisement de la crise (guerre du Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP) au Nord-Kivu) et l'accroissement de la grogne des travailleurs.
- Les critiques les plus acerbes attribuaient l'échec du patriarche à l'absence d'une vision globale de *leadership* politique. D'autres encore fustigeaient l'existence d'un « gouvernement parallèle » dans le camp du Président de la République, qui n'entendait nullement perdre l'essentiel du levier de pouvoir.
- Les séminaires, les ateliers, les colloques, les missions et voyages et les accueils dans les cabinets ministériels étaient généralement les seules actions visibles du Gouvernement Gizenga, mais sans impact significatif réel.

L'épée de Damoclès suspendue à la tête du patriarche à travers une motion de l'Assemblée nationale est devenue caduque, puisqu'il a préféré remettre lui-même sa démission au Président de la République. La nécessité était de trouver un oiseau rare, un homme capable de mettre un terme à la misère de la population et à la crise de l'Est qui ne cessait de s'enliser toujours davantage.

6.2.3 Adolphe Muzito à la primature

Investiture du Gouvernement Muzito I

La désignation d'Adolphe Muzito est intervenue un mois après la démission de Gizenga, dans un climat assez délétère. Après trois semaines de vives tractations, Adolphe Muzito a sorti la liste des membres de son gouvernement : un gouvernement de 37 ministres et 14 vice-ministres, avec 3 vice-premiers ministres occupant les portefeuilles relatifs aux Besoin sociaux de base (J. Zanga Mobutu), à la Reconstruction (Emile Bongeli) et à la Sécurité et Défense (Mutombo Bakafwasenda). Il existe un Ministère de l'intérieur et sécurité, défense nationale et Aanciens combattants. La Coopération régionale et les Affaires étrangères sont séparées.

Certains observateurs ont émis des avis en rapport avec ce gouvernement qui se voulait de combat, au regard de la menace qui pesait sur le flanc Est du pays. Les dédoublements ministériels, plutôt que de concourir à l'efficacité de l'action gouvernementale, semblaient viser apparemment à octroyer des postes aux membres des partis politiques constituant l'Alliance pour la majorité présidentielle.

La séance extraordinaire de l'Assemblée nationale du mercredi 29 octobre (pendant que la guerre faisait rage aux portes de Goma) a abouti à la mise sur pied d'un projet de sortie de crise en plusieurs points (voir ci-dessous), et a recommandé l'accélération du programme d'investiture du nouveau gouvernement, vu l'urgence qu'imposait la situation du moment. Mais l'opposition a obtenu que cette investiture se réalise le jour suivant pour la simple raison que la majorité des honorables députés n'avaient pas encore obtenu le texte du programme d'action du nouveau Premier ministre, pour mieux l'enrichir ou émettre des critiques, selon les cas.

Le programme de gouvernement présenté à l'Assemblée par le Premier ministre pour son investiture a touché tous les aspects de la vie nationale : la paix à l'est, la reconstruction du pays, les questions sociales

(éducation et santé), les salaires, la lutte contre la corruption et les détournements de derniers publics. Rien n'a été oublié. Certes, connaissant son auditoire, Muzito a bien « huilé » son discours, à la mesure du goût de ses interlocuteurs.

Les interventions des honorables députés, en réponse au programme gouvernemental, se sont déroulées par groupes parlementaires. Les députés de l'opposition, pour la plupart, ont axé leurs interventions sur des points tout aussi sensibles touchant à la vie de la nation. Parmi les préoccupations soulevées, on peut relever :

- l'absence d'un chronogramme indiquant le temps et les moyens à mettre en œuvre pour régler la crise du Kivu, mais aussi celle de l'Ituri et du Haut-Uélé ;
- la reconduction dans le gouvernement Muzito des ministres au profil bas, certaines des permutations ne répondant pas à des critères objectifs ;
- la création des ministères aux contours très flous comme celui des « besoins sociaux de base » confié à un vice-Premier ministre ;
- l'accroissement du budget national (autour de cinq millions de dollars), sans indiquer les moyens pour réaliser ce budget ;
- la lutte contre l'existence d'un « gouvernement parallèle » qui aurait paralysé l'action du Premier ministre Gizenga ;
- s'inscrivant dans la continuité, les Honorables ont émis le sentiment de regret face à l'absence de rupture avec le passé (corruption rampante, détournements, impunité...) ;
- les Honorables ont demandé au Premier de reconsidérer le programme Amani qui avait montré ses limites, pour trouver un autre cadre de dialogue avec le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP).[149]

149 En effet, le gouvernement s'évertuait à montrer que le Programme Amani était le seul et l'unique cadre de dialogue, pendant que son interlocuteur, le

- l'immoralité caractérisée des hommes politiques (ministres et autres mandataires) a été stigmatisée avec véhémence, le Premier ministre a été exhorté à l'action efficace, c'est-à-dire à sanctionner sans complaisance les collaborateurs véreux, gage de la bonne gouvernance ;
- l'existence des barrages routiers tenus par les Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) sur l'ensemble du territoire national a été aussi stigmatisée.

Si l'opposition avait une bonne raison pour rejeter l'investiture du Gouvernement Muzito, les affres de la guerre au Nord-Kivu, les conditions humanitaires infrahumaines des populations, l'avancée des troupes du CNDP vers Goma, la grogne des enseignants et infirmiers entrés en grève depuis plus de deux mois, sont autant de circonstances atténuantes dont ont bénéficié Muzito et ses ministres pour être dédouanés. De chaudes discussions se sont poursuivies à l'Assemblée toute la nuit, l'investiture n'a pu intervenir qu'aux petites heures du dimanche 2 novembre 2008.

Difficultés du Gouvernement Muzito I

Très tôt, le gouvernement s'est mis à l'œuvre, son cheval de bataille étant de mettre un terme à la guerre du CNDP. Nouer le dialogue avec le Rwanda a été rapidement perçu comme la clé au problème. On en a vu les résultats. Mais la conduite de la guerre au Kivu, qui coûte au gouvernement huit millions de dollars par mois,[150] est une affaire très juteuse, car une bonne partie est empochée par les hiérarques militaires et autres politiciens véreux, au grand dam des soldats qui combattent et exposent

CNDP, avait claqué la porte. Le réalisme politique aidant, il fallait reconsidérer la position initiale.

150 Information livrée par *Le Potentiel*, recueillie par la RFI dans sa diffusion du matin du 3 novembre 2008.

leur vie.[151] Le cynisme de certains responsables congolais est à la mesure de la trahison.

Le Premier ministre, dans sa tournée à l'est, au lendemain de son investiture s'est rendu à l'évidence En effet, arrivé à Kisangani, il a retrouvé dans les alimentations de la place des boxes de ration de combat destinées aux soldats qui sont au front au Nord-Kivu. Il a promis des sanctions, mais aucune enquête n'a été menée pour établir les responsabilités, pas plus qu'une simple interpellation de présumés détourneurs.

Les salaires payés aux professeurs d'université depuis l'été 2008 ont été frappés de plein fouet par une inflation galopante, due aux effets combinés de l'effort de guerre qui a obligé le gouvernement à recourir à la planche à billets et de la crise financière internationale. Le dollar qui s'échangeait alors à 500 francs congolais, est passé à 900, voire 1000 francs congolais auprès d'autres changeurs.

Depuis l'accession au pouvoir de Joseph Kabila, le pays n'avait jamais été aussi sérieusement frappé par l'inflation. En janvier 2009, les réserves de la Banque Centrale étaient évaluées à 32 millions de dollars. Le FMI, face aux accords sino-congolais sur le troc des minerais contre les infrastructures, se montrait très réticent à coopérer avec le Gouvernement congolais, d'autant que la lecture faite de ces accords lui faisait souligner qu'il s'agissait d'un endettement supplémentaire de la RDC.

Le Gouvernement Muzito II

La grogne de la masse laborieuse et l'exaspération de l'insécurité sur la quasi-totalité du territoire national ont eu comme résultat la disqualification du gouvernement Muzito. Des voix se sont levées pour réclamer son départ de la primature, une motion de défiance a même été présentée au bureau de l'Assemblée nationale pour la même fin. Le Premier ministre a été personnellement attaqué, pour avoir constitué un cabinet

151 Lorsque les FARDC ont décroché le mercredi 29 octobre 2008, ils ont raconté avoir passé cinq jours au front sans manger, ni être relevés.

monstrueux de plus de 400 personnes. Le remaniement ministériel, plusieurs fois annoncé, n'a été rendu effectif que le 19 février 2010. Muzito a gardé son poste mais plusieurs ministres (23) ont perdu les leurs, avec 20 nouvelles entrées. Certains ministères ont connu aussi une restructuration.

Il faut reconnaître que le premier gouvernement de Muzito, en son actif, a pu mettre fin à la guerre du CNDP, même s'il y a à redire sur les moyens utilisés pour y arriver. Le budget 2010 soumis au Parlement n'a pas prévu l'augmentation des salaires, ce qui a attisé encore davantage la grogne des fonctionnaires et enseignants. La volonté d'atteindre le point d'achèvement du processus des Pays pauvres très endettés (PPTE) et les exigences du FMI amenuiseront encore davantage tous les espoirs des populations congolaises en cette année jubilaire.

6.3 Une démocratie à coups de dollars

6.3.1 Affaire Vital Kamerhe

La prise de position de l'Honorable Vital Kamerhe, président de l'hémicycle, sur l'opération « Umoja wetu » lui a coûté très cher, comme nous y reviendront plus loin. Après son refus de remettre le tablier à la demande simple de son parti, le PPRD, une phase déterminante a été entamée dès le 22 février 2009. Il s'est agi d'une réunion des présidents des partis constituant l'AMP, priés de demander aux membres de leurs partis politiques constituant le bureau du Parlement de pouvoir démissionner, manœuvre de pression du clan Kabila sur les sept membres du bureau. Cinq ont vite cédé à la pression, ils ont démissioné pour « obéir à leur partis ».

L'acharnement à faire partir le Président du Parlement du perchoir dépasse la mesure de l'apparence. Plus profondément, les analystes de la question politique ont attribué la rupture entre Joseph Kabila et son an-

cien lieutenant aux manoeuvres politiciennes des courtisans du Président de la République qui avaient des dividendes à tirer du désaveu de Kamerhe. La décision de l'Assemblée nationale du 15 janvier de mettre sur pied une commission parlementaire de contrôle des institutions (les régies financières, le gouvernement) aurait échaudé plus d'une personne. C'est que, redoutant ce contrôle, ceux qui se sentaient visés n'ont pas trouvé mieux que d'attiser le feu entre le Président de la République et le Président de l'Assemblée. Selon d'autres versions, Kamerhe était accusé de « rendre les débats trop démocratiques » à l'Assemblée, ce qui le rapprochait de l'opposition politique.[152] D'aucuns allaient jusqu'à voir dans la position exprimée face à « Umoja wetu » pour justifier son départ du perchoir un prétexte. L'AMP a donc activé son rouleau compresseur, en usant de tous les moyens – y compris des mouchoirs de poche – pour s'assujettir la conscience des « honorables ».

Les chances de Kamerhe lui ont ainsi progressivement échappé, surtout par le fait de n'avoir pas convoqué la session extraordinaire de l'Assemblée, pourtant réclamée par les 262 députés pétitionnaires. Le divorce entre les deux présidents était désormais définitivement consommé.

Rentrée parlementaire sur fond de crise

Comme initialement prévue, la rentrée parlementaire eut bel et bien lieu le lundi 16 mars, sous la présidence de l'honorable président Kamerhe, « engagé à respecter et faire respecter les textes réglementaires », à savoir la Constitution de la République et le Règlement intérieur de l'Assemblée (selon ses propres termes). L'homme de Walungu, « qui ne voulait faire plaisir à personne », selon ses propres termes, en remettant sa démission sous la pression de sa composante politique, a tenu à privi-

152 Il semble que les attitudes du Président de l'Assemblée au sein de l'Hémicycle lui avaient valu une grande dose de popularité, ce qui n'a pas été bien perçu par d'autres au sein du PPRD. L'occupation de l'un des bureaux de l'Assemblée par le *Raïs* quelques mois plutôt procéderait de cette même logique.

légier le respect des lois du pays. Le temps fort a été le discours du président, en l'absence d'une frange de députés de l'AMP, de la télévision nationale pour la retransmission et d'autres invités (dont les magistrats de la cour), mais en présence du corps diplomatique basé à Kinshasa.

Lors de la réunion des présidents de groupes parlementaires du jeudi 19 mars, trois points ont été retenus à l'ordre du jour de la session de mars, à savoir : 1° la démission du Président de l'Assemblée nationale, 2° l'interpellation du Premier ministre Adolphe Muzito à la demande de trois députés de l'opposition, à savoir François Mwamba et Delly Sesanga du MLC et Roger Lumbala du RCD-N, sur la question de la présence des troupes rwandaises sur le territoire congolais, sans l'aval du Parlement. Les tractations au sein de l'AMP sur le départ de Vital allaient bon train.

Des chaudes réactions

Trois défenseurs des droits de l'homme ont passé quelques jours dans les geôles de l'Agence nationale de renseignements (ANR), pour avoir tenu une conférence de presse, incitant à une marche de soutien à Kamerhe et à Kabila, stigmatisant de ce fait l'instrumentalisation de la crise au Parlement par les faucons de l'AMP.

Deux cents ONG ont adressé une lettre ouverte au Président de la République Joseph Kabila, lui demandant de se mettre au-dessus de la mêlée dans cette crise qui oppose l'AMP et le Bureau de l'Assemblée et d'empêcher les services de sécurité d'inquiéter les défenseurs des droits de l'homme.

L'Ordre des démocrates républicains (ODR), par le canal de son président, l'Honorable Roger Lumbala, a préparé un mémo à remettre au Président français, Nicolas Sarkozy, en visite en RDC, le 26 mars, lui demandant de « donner un avertissement au président Joseph Kabila dont le pouvoir devient de plus en plus totalitaire ».[153] Cette démarche

153 Propos captés sur les ondes de la RTGA, le 27 mars 2009.

est sans doute surprenante et en dit long sur l'état d'esprit de nombreux politiques de la RDC, profondément fascinés et aliénés par l'image des « maîtres occidentaux » et par leur « approche de gendarme » auprès des dirigeants africains.

6.3.2 Boschab au perchoir

En vue de pourvoir aux différents postes du bureau de l'Assemblée nationale dont les titulaires venaient de remettre leurs tabliers, de nouvelles élections ont été organisées. Au total 60 candidats se sont présentés, dont cinq à la présidence. L'opposition parlementaire y est allée en ordre dispersé, alignant trois candidats contre un seul de l'AMP (pourtant majoritaire), à savoir le Secrétaire général du PPRD, le professeur Evariste Boschab.

Mais la figure du professeur de droit constitutionnel ne fait pas unanimité parmi les députés de la Majorité. Le camp présidentiel, ayant perçu la taille des enjeux, a pris les choses trop au sérieux, multipliant sans cesse les appels « au respect de la consigne donnée » à ses membres. Les discours s'étant avérés moins mobilisateurs, la main a été portée au porte-monnaie pour « acheter » (encore une fois) la conscience des « honorables », en plus d'une promesse d'apurement du solde de la dette des voitures.[154] Le camp Kamerhe, assorti d'une rencontre que le président sortant avait tenue avec les députés de toutes tendances confondues, se voulait centriste et conciliant. L'honorable président a souligné sans équivoque : « […] les députés doivent prendre conscience que leur mandat n'est pas impératif. Dire cela, c'est réaffirmer la liberté de conscience et la dignité du député. C'est aussi garantir la bonne exécution du mandat qui lui a été donné par le peuple, le souverain primaire ».[155]

154 Ghislaine Dupont, propos recueillis sur les ondes de la Radio France Internationale, le matin du 20 avril 2009.
155 Discours de Vital Kamerhe lors du lancement de son courant de réflexion, le 13 avril 2009.

La sensibilisation des députés de l'AMP autour de son candidat s'est faite de plusieurs manières, allant de l'intimidation à l'insinuation de la menace de dissoudre le Parlement « au cas où un autre que Boschab était élu président de l'Assemblée ».[156] Des sommes d'argent auraient été distribuées pour s'assurer le respect de la consigne donnée. Véritable « démocratie au mouchoir de poche », dans un pays où tous les choix à faire répondent d'une même et seule logique : le mot d'ordre accompagné des prébendes. Comme on ne pouvait s'en douter, le candidat de l'AMP a obtenu 329 voix sur les 500 députés que compte l'Assemblée. Tous les autres postes sont revenus aux candidats membres de l'AMP et à leurs alliés : 2 PPRD, 1 PALU, 1 Alliance pour la reconstruction du Congo (ARC), 1 Parti démocratique congolais (PDC). L'opposition s'est insurgée contre les moyens utilisés par l'AMP pour obtenir ces résultats, voulant même saisir les instances judiciaires pour se faire justice. En tout cas, ce qui frappe, c'est que l'esprit servile a gagné du terrain au détriment de l'indépendance d'esprit et de la liberté de conscience. C'est une tare qui continue à hypothéquer l'avenir de toute la nation.

6.3.3 Des « motions » toujours improductives

Outre les nombreuses lois déjà votées par l'Assemblée, comme production législative, des motions de défiance ont été introduites à charge des ministres accusés de mauvaise gestion ou ayant perçu des pots-de-vin dans la passation des marchés. Après des débats houleux engagés dans l'hémicycle, ensuite intervient le vote à bulletins secrets, enfin la majorité des « honorables » décide le maintien du ministre mis en cause, sans commune mesure au regard des dégâts décriés.

Le pouvoir dominant – l'AMP devenue MP – fonctionne comme un rouleau compresseur, avec des méthodes totalitaires qui n'ont rien à envier à celles de la II^e^ République, de triste mémoire.

156 Propos de caciques du PPRD recueillis sur la RTGA en avril 2009.

6.4 Rompre avec les tares de la II[e] République

Le souhait des Congolais est de voir les antivaleurs de la II[e] République prendre fin avec l'avènement d'un Etat de droit tant rêvé. Les espoirs fondés sur la III[e] République ont déchanté du moins jusqu'à ce niveau de parcours.

Démocratie sans peuple

Tous ceux qui tiennent le pouvoir en RDC ne cessent de ressasser qu'ils le tiennent de par la volonté populaire. Mais il est à se demander si le peuple a seulement des devoirs et jamais des droits. L'opinion nationale est unanime à reconnaître le rôle éminent joué par Mobutu dans le renforcement de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire. Mais les derniers soubresauts du CNDP – après cinq ans de guerre du RCD – dont les cendres sont encore chaudes, ont montré que le sentiment national forgé à travers rébellions et menaces de toutes sortes touchant la souveraineté nationale, a été la seule arme face aux tentatives de recolonisation ou risques de balkanisation du pays.[157]

Par sa résistance au changement, Mobutu a une grande part de responsabilité dans le gâchis actuel du pays. Tout le monde a été forcé de chanter sa gloire, pour donner l'impression que tout allait bien. Le chômage et le clientélisme ont accompagné les Zaïrois durant tout le règne de Mobutu. « Heureux le peuple qui chante et qui danse » disait-on par dérision.

Les adeptes du « partage équilibré et équitable du pouvoir », revenus à coup de dollars dans la sphère du pouvoir de la III[e] République ont emboîté le pas du Maréchal-Président. L'exercice de « démocratie sans peuple » érigé en mode de gouvernement depuis l'ancien régime est toujours resté d'actualité, et le peuple continue à être tenu à l'écart du « festin ».

157 EKWA, Martin, « La RDC : de la 2ème à la 3ème République : Continuités et ruptures », in *Congo-Afrique*, N° 422, Février 2008, Kinshasa, 101-127.

Des changements annoncés mais toujours attendus

Les nouvelles institutions doivent rompre avec l'instabilité institutionnelle que Mobutu avait érigée en méthode de gouvernement. Que de remaniements ministériels incessants, empêchant toute visibilité de l'action engagée et la possibilité d'évaluation des programmes mis en œuvre ! A mi-parcours de la troisième Législature, deux gouvernements ont été investis, et chacun a connu deux remaniements en son sein.

La fonction publique, garante de la continuité de l'Etat, a fait les frais d'une « politisation à outrance » et ses compétences ont été banalisées à souhait. Sa réforme est toujours annoncée, mais les études à son sujet continuent à moisir dans les placards ministériels, tandis que les nouvelles mises en place des commissions *ad hoc* se répètent à l'envie.

Tous les partis prônent le changement des mentalités par l'éducation et l'école, détruites à la fois par l'incurie des pouvoirs publics et par les pillages et les guerres. Le chant prend des allures d'un véritable slogan à fausse résonance. Le chômage généralisé, y compris de diplômés de différents domaines d'études, aggrave cette situation.

Dans le contexte de la mondialisation, il est à craindre que la coopération avec les partenaires extérieurs et la gestion interne du pays se poursuivent dans la ligne des pratiques politiques dénoncées de la II^e^ République : d'une part, un trop grand écart entre le discours et les actes, ce qui discrédite les dirigeants et démobilise la population ; d'autre part, un réflexe de « colonisé » qui pousserait les dirigeants à faire dépendre la solution aux problèmes du pays, leur raison d'être, aux considérations, avis et *desiderata* des partenaires extérieurs, dont les intérêts sont pourtant à l'origine de bien des misères en RDC.[158]

La bonne gouvernance, la démocratie, la lutte contre la corruption prônée par la Conférence nationale souveraine, ne semblent une préoccupation que parce qu'elles sont exigées par les partenaires extérieurs, et

158 *Ibid, 122.*.

non comme des « nécessités » comprises de l'intérieur, à intérioriser et à intégrer grâce à l'éducation. Sous cet aspect, souligne le Père Martin Ekwa, il n'y a pas encore rupture avec la II^e^ République. Le *Raïs*, dans son adresse à la Nation, à l'occasion du 49^e^ anniversaire de l'indépendance du pays le 30 juin 2009, célébrée à Goma, à mi-parcours de la première Législature de la III^e^ République, est revenu sur les cinq maux qui, selon lui, continuent à ronger la société congolaise : « l'indiscipline, l'intolérance, la concussion, la gabegie financière et la corruption ». De manière particulière, il a stigmatisé le comportement coupable des magistrats, *«* qui martyrisent un peuple déjà suffisamment meurtri, en s'appuyant sur l'indépendance de la magistrature ».[159]

Toute personne a droit à une justice équitable, les inégalités dans l'administration de la justice ne devant pas exister dans la mesure où les magistrats sont tenus de dire le droit en toute objectivité et indépendance. Le trafic d'influence, la concussion et la corruption ne peuvent qu'aggraver l'injustice et menacer la paix sociale. La mesure disciplinaire de renvoyer les 300 d'entre « ces magistrats », suivie de la révocation de quelques dizaines de hauts fonctionnaires constitue un signal fort que « la recréation est en train de prendre fin », dirait-t-on. Bien que ces mesures soient venues tardivement, le souhait est que le *Raïs* ne lâche pas l'accélérateur.

159 Adresse du Chef de l'Etat à la Nation congolaise, le 30 juin 2009 à Goma.

7

CONSTRUIRE UN ETAT DE DROIT EN RDC

7.1 Les règles de droit

7.1.1 Qu'est-ce qu'un Etat de droit ?

Dieudonné Kalindye, citant Boris Starck, souligne que le droit est l'ensemble des règles de conduite qui gouvernent les rapports des hommes dans la société et dont le respect est assuré par l'autorité publique. Dans un État de droit, la détention du pouvoir politique est régie par la démocratie, définie comme étant le système institutionnel grâce auquel la question de l'identité des détenteurs du pouvoir est formellement résolue de manière pacifique et pluraliste.[160] Pour garantir la nation contre le despotisme et toute guerre civile autour de la question du pouvoir, les gouvernés ont la possibilité de changer leurs gouvernants par le moyen des procédures électorales.

L'État de droit est celui qui garantit le strict respect des droits de la personne humaine. Ces derniers sont nombreux et se rapportent aux droit à la vie, droit à l'intégrité physique, droit à la sécurité, à la propriété, à la liberté de pensée et de religion, aux droit de prendre part aux affaires publiques, droit de réponse, droit au travail, droit à une justice équitable, à une juste rémunération, droit de grève, droit à la santé, droit à un niveau de vie suffisant, droit à la sécurité sociale, droit à

160 KALINDYE BYANJIRA, D., *Op.cit*., 222, citant NEMO, Philippe, *La société de droit*, Paris : PUF, 1998, 121.

l'éducation, droit à l'identité culturelle, droit à la paix, droit au développement, droit à la qualité de l'environnement, etc.[161] Tous ces droits doivent être garantis par les pouvoirs publics dans un Etat de droit.

7.1.2 Le droit à l'éducation

Le droit à l'éducation doit être protégé pour assurer un meilleur avenir à la nation. Cela passe par la réhabilitation des infrastructures scolaires – où elles sont délabrées – et la construction de nouvelles écoles où il n'en existe pas, en vue de rapprocher les enfants de l'école. La ré vision de la géographie scolaire s'impose à ce niveau.

Le droit à l'éducation implique aussi une meilleure prise en charge des éducateurs, ces martyrs qui consacrent leur vie au bien-être des autres.[162] Car, pourquoi se plaindrait-on de la baisse de niveau intellectuel des élèves congolais, dans une conjoncture où l'enseignant n'est pas payé ou reçoit un salaire de misère, que l'opinion publique s'amuse à qualifier ironiquement de sida (« Salaire Insignifiant Difficilement Acquis ») ?

Pour des besoins électoralistes, les actuels dirigeants ont promis aux parents d'élèves *«* la fin de la prise en charge des enseignants ».[163] Mais, à la place, l'Etat a réservé à aux enseignants un traitement équivalent à la moitié de ce que les parents leur remettaient. Ce qui a justifié le ras-le-bol des enseignants et toutes les agitations sociales qui caractérisent chaque rentrée scolaire. Plus concrètement, les parents disent que l'État payera comme promis, entre-temps ce dernier ne parvient pas à remettre à l'enseignant même l'équivalent de ce qu'il obtient des parents.

161 *Ibid*, 147.

162 Les avocats, les médecins et tous les politiciens sont passés par l'école. A l'image d'un pont, les éducateurs ont permis à ces derniers de se hisser dans la société, à quitter l'ignorance pour acquérir la culture savante. Ils ne sont pas reconnaissants à l'égard des enseignants.

163 Face à la démission de l'Etat, les parents – eux-mêmes impayés – ont pris l'habitude de remettre des primes aux enseignants pour les motiver à travailler. Pendant les élections, des promesses ont été données, rassurant les parents de la fin de ce calvaire, ce qui est un vœu pieux !

Le Syndicat national des enseignants catholiques (SYNECAT) et le Syndicat des enseignants du Congo (SYECO) sont montés au créneau pour remettre la pendule à l'heure. En même temps, la Constitution de la République disposant à son article 43, alinéa dernier que : « L'enseignement primaire est obligatoire et gratuit dans les établissements publics » n'est qu'une chimère. Les propagandes électoralistes ont visiblement montré leurs limites. Le peuple est toujours dupe. Sinon, il procéderait à des distributions de cartons rouges aux prochaines échéances électorales. Mais il sera encore dupé prochainement, surtout qu'il est « ignorant ». Le droit à l'éducation en RDC demeure un vœu pieux.

7.1.3 Le droit au travail

L'article 36 de la Constitution met en exergue ce qui suit : « Le travail est un droit et un devoir sacrés pour chaque Congolais. L'Etat garantit le droit au travail, la protection contre le chômage et une rémunération équitable et satisfaisante assurant au travailleur ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine, complétée par tous les autres moyens de protection sociale, notamment, la pension de retraite et la rente viagère […] ».[164]

Le droit qu'a toute personne de travailler et de choisir son travail doit être sauvegardé. En travaillant, toute personne est capable de satisfaire ses besoins et de mener ainsi une bonne vie. Les réalités de la RDC sont telles qu'en matière d'emploi, l'offre est de loin inférieure à la demande qui est en croissance rapide. Dans certaines ONG internationales, il est fréquent de rencontrer comme sentinelle ou gardien, ou portier, des cadres universitaires qui n'ont pas pu trouver l'emploi désiré ou correspondant à leurs études. Dans une émission spécialisée relative à l'état d'emploi en RDC sur Radio Okapi, un syndicaliste a révélé que 97 % des Congolais en âge de travailler sont sans emploi. Ces chiffres mon-

164 Constitution de la III^e^ République promulguée le 18 février 2006.

trent à suffisance le degré de précarité d'une grande partie de la population congolaise, vouée à mener une vie végétative ou à se contenter des expédients.

Le droit du travail suppose aussi « une rémunération équitable et satisfaisante ». Les services publics congolais n'offrent pas à leurs employés des garanties d'une carrière assurée et d'une vie digne, dans la mesure où les salaires n'existent pas ou s'ils existent, sont tellement modiques.[165]

Soulignons que l'illusion née à la suite des propagandes électoralistes s'est vite estompée au lendemain de l'installation des institutions issues des élections. Les changements tant espérés tardent à venir, laissant place à une déception totale. Les prix des produits de première nécessité ont pris l'ascenseur, et cela a généré une plus grande insécurité sociale dans la population. Plusieurs années durant, les salaires ont gardé leur ancien taux (500 francs congolais le dollar) s'ils n'ont pas simplement disparu. L'impatience de la masse laborieuse s'est souvent exprimée par des grognes et des revendications en tous genres. Les travailleurs du secteur public – comme ceux du secteur privé – ont voulu que leurs rémunérations tiennent compte du coût du panier de la ménagère, une approche maximaliste et idéaliste difficile à atteindre dans un cadre macro-économique moins rassurant comme celui de la RDC.[166]

7.1.4 Le droit à la vie et à l'intégrité physique

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 dispose en son article 3 que « tout individu a le droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne ». Les personnes doivent être placées

165 Un Secrétaire général de l'Administration publique, le plus haut fonctionnaire de l'État touche 61 000 francs congolais, soit 100 dollars. Avec l'inflation, ce montant s'est érodé. Au taux de 900 francs congolais le dollar, il ne dépasse guère les 70 dollars.

166 Avec la chute des exportations et une dépendance accrue aux produits importés, le pays a souvent manqué de moyens de paiement.

à l'abri des exécutions sommaires ou arbitraires. Les pouvoirs publics doivent garantir ce droit sacré qu'est le droit à la vie.[167]

Malheureusement, comme dit plus haut, les meurtres et les attentats se commettent régulièrement contre des personnes de toute catégorie. Toutes les catégories socio professionnelles sont touchées : journalistes, défenseurs des droits humains, religieux, politiciens (de l'opposition), simples citoyens, etc. Le cas récent et qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive est celui du Directeur exécutif de l'ONG « La Voix des sans voix », Floribert Chebeya Bahizire, lâchement abattu à Kinshasa (ainsi que son chauffeur) et dont le corps sans vie a été retrouvé dans sa voiture le matin du 2 juin 2010.

Les groupes armés sanctuarisés à l'est de la RDC y font aussi la loi et ce depuis plusieurs années. Les morts se comptent quotidiennement à l'est comme à l'ouest du pays. Entre autres raisons : les règlements de comptes, les crimes politiques, les vols crapuleux, l'action de coupeurs des routes, etc. En RDC, les gens s'amusent à ôter la vie des autres. Et les pouvoirs publics brillent toujours par leur impuissance. Les enquêtes qui sont menées à la suite de la plupart des crimes n'aboutissent souvent pas, comme par ailleurs certains procès. Il est difficile d'imaginer la valeur accordée à la vie humaine dans ce pays où les coupables, souvent exonérés, sont loin de s'amender.

7.1.5 La liberté d'opinion et d'expression

Toute personne a droit d'émettre une opinion sur une question quelconque, de s'exprimer et de communiquer avec les autres sur tout sujet, même celui qui concerne la marche de la nation.

Force est de constater qu'en RDC la liberté d'opinion et d'expression surtout sous le règne de Mobutu était fort restreinte. Beaucoup de concitoyens ont été inquiétés ou, pour le pire des cas, ont perdu leur vie pour

167 KALINDYE BYANJIRA, D., *Op.cit.*, 148, citant La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948.

avoir émis des avis contraires à ceux du pouvoir. Les institutions de la III[e] République, sur cette piste, semblent avoir emboîté les pas aux pratiques de la II[e] République. Surtout en cette période pré-électorale, les *leaders* des partis d'opposition sont souvent empêchés de s'adresser à la population par les autorités locales le plus souvent en provinces. Ces mesures restrictives ne concernent pas les *leaders* membres des partis au pouvoir ou alliés. Cette politique de deux poids deux mesures est loin de créer le climat de concorde et d'harmonie dont le pays a tant besoin, un environnement susceptible de consolider l'unité des congolaises et des congolaises. Cinquante ans après l'indépendance, la situation liée à la liberté d'opinion et d'expression ne s'est guère améliorée.

7.1.6 Le droit à la santé

Tout homme a droit à un meilleur état de santé, quelles que soient ses conditions socio-économiques. L'Etat doit mettre ses citoyens dans des conditions leur assurant une bonne prise en charge en matière de santé. Sous la II[e] République, l'infrastructure sanitaire laissée par le pouvoir colonial a connu une détérioration avancée. La longue période de transition doublée des guerres de rébellion a consacré la poursuite de la détérioration des hôpitaux et centres de santé du pays.

Le budget national consacré à la santé d'une population croissante ne dépasse guère les 2 %. Faute de subvention de l'Etat aux installations sanitaires, les soins de santé coûtent très chers pour certaines bourses, tandis que plusieurs recourent à la médecine traditionnelle comme alternative.

7.1.7 Le droit à l'alimentation suffisante et au logement

Parmi les besoins primaires de l'homme figurent l'alimentation suffisante et le logement. A ce titre Kalindye souligne : « […] En conséquence, l'élimination définitive de la faim est un objectif commun de tous les pays développés et des autres Etats en mesure de fournir une

aide ».[168] Tous les pays développés, comme les Etats émergents, ont réussi à juguler le problème de la faim par une bonne gouvernance. Les Congolais qui reviennent de l'Ouganda par exemple, sont émerveillés par le niveau d'organisation de ce pays, où la plupart des paysans ont droit à leurs trois repas par jour. Ce qui est encore un rêve pour le Congolais même de la classe moyenne.

Tout homme a droit à une alimentation suffisante et équilibrée ainsi qu'à un logement décent. Mais en RDC, les revenus des employés (fonctionnaires, enseignants, ouvriers, etc.) s'amenuisent d'année en année, et ne peuvent ainsi leur permettre de faire face aux besoins d'alimentation et de logement. Incapables de s'acheter une maison pour la famille, la plupart des fonctionnaires doivent se contenter de maisons en location, dont le loyer dépasse parfois de loin leur revenu mensuel. Le projet de construction des logements pour les fonctionnaires qui date des années quatre-vingt-dix demeure un impératif cardinal dans un Etat qui se veut de droit.

7.2 Pour un salaire décent

7.2.1 « Mbudi » ou rien

A chaque début d'année scolaire depuis l'année 2005, on a l'habitude d'entendre les enseignants dire à travers leurs syndicats : « Mbudi ou rien ». Qu'en est-il au juste ? L'expression « salaire de Mbudi » remonte aux concertations de 2004 entre le Vice-président chargé des questions sociales, Arthur Z'Ahidi Ngoma, en sa qualité de représentant du gouvernement, et les syndicats des travailleurs de la fonction publique. Le cadre de concertation fut le centre spirituel Théophile Verbist de Mbudi. Depuis lors, le salaire décent dont rêvent les fonctionnaires des services publics est qualifié de « salaire de Mbudi ».

168 *Ibid*., 151.

En effet, les concertations menées à Mbudi ont débouché sur une approche de calcul du coût du panier de la ménagère, proposant 208 dollars par mois au huissier de la fonction publique, soit 8 dollars par jour, avec une tension salariale allant de 1 à 10 jusqu'au plus haut gradé de l'Administration publique, le Secrétaire général. Tout le monde s'est frotté les mains, mais « Mbudi » a tardé de venir. Ce salaire n'a toujours pas vu le jour. Le gouvernement, de son coté, s'étant estimé incapable de payer ce salaire dans l'immédiat – comme le voudraient fonctionnaires et enseignants – a préféré payer par palier, c'est-à-dire progressivement.

Selon l'arrêté interministériel n° CAB.MIN/FP/BGT/2004 du 15 mars 2004, sur un salaire net à payer (base + logement + transport) à accorder au huissier jusqu'au Directeur, un montant forfaitaire de 15 000 francs congolais a été ajouté pour faire face à la vie chère.[169] Depuis 2007, le huissier a commencé à toucher 35 000 francs congolais, soit 64 dollars (au taux de change de 550 francs congolais pour 1 dollar), représentant 2,5 dollars par jour. Jusqu'à ce niveau, ce salaire est toujours insuffisant au regard de la cherté du coût de la vie. L'inflation galopante du dernier trimestre de l'année 2008 n'a pas non plus épargné le pauvre salarié. Le huissier, comme les autres fonctionnaires, fréquente les mêmes marchés, et est soumis aux mêmes contraintes de la vie. Le palier suivant du barème de Mbudi ne devait donc pas attendre longtemps.

L'État a fixé le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) à trois dollars par jour, sans pour autant être le premier à prêcher par l'exemple. Et les accords de Mbudi, conclus durant la Transition, continuent à battre grandement de l'aile, faute de ressources disponibles pouvant permettre d'assurer ces salaires rêvés par tous les enseignants et fonctionnaires.

169 NGUB'USIM MPEY-NKA, Richard, « Salaire et emplois en RDC. A propos des assises d'avril 2008 du CNT », in *Congo-Afrique*, n° 425, Mai 2008, Kinshasa, 341-353.

7.2.2 Les conséquences d'un salaire indécent

Concluant son article, Richard Ngub'usim souligne : « mbongo moké, mosala moké ».[170] Le salaire décent est – du point de vue de la productivité de l'entreprise – un gage de motivation pour l'ouvrier et un moyen d'affirmation de l'autorité et du contrôle pour l'employeur.[171] Ceci a pour conséquence le relâchement de l'éthique du travail des fonctionnaires, qui arrivent à 10 h au lieu de travail pour en sortir à 13 h. Conscient du fait que l'employé n'est pas payé ou touche peu, l'employeur, en l'occurrence l'État congolais, a une faible emprise sur ses travailleurs.[172] Ce comportement est exacerbé par l'absence de sanctions. Car, en définitive, comment peut-on punir quelqu'un qu'on ne paie pas ?

Il est donc du devoir de l'employeur de bien rémunérer ses travailleurs, et à l'Etat de veiller à l'application d'une bonne politique salariale, basée sur la prise en compte effective des besoins vitaux des travailleurs et de leurs familles, tenant compte du coût de la vie. Mais d'autres facteurs devaient entrer en ligne de compte, comme l'érosion monétaire, la capacité effective des employeurs de payer les salaires, le développement économique, la productivité, la classification des emplois, etc.

L'augmentation des salariés n'est pas un gage en soi, si ces salaires peuvent être constamment érodés par l'inflation ou la flambée des prix des produits de première nécessité. Les revendications s'accumulent toujours, et menacent la paix sociale. En conséquence, il incombe alors au gouvernement de prendre des mesures d'allégement fiscales tout en maintenant les efforts d'amélioration du cadre macro-économique.

170 Littéralement : peu de salaire, peu de travail

171 NGUB'USIM MPEY-NKA, Richard R., *Op. cit*., 353.

172 Les services publics congolais sont caractérisés par le relâchement du travail. N'ayant pas de salaire décent, les fonctionnaires de l'État sont tentés de faire payer tous les services à rendre à la population, jusqu'à exiger de l'argent pour obtenir une audience auprès du « chef », exiger la remise de « la cigarette » avant le retrait de tout document administrative, etc.

Il est surprenant de constater que les prix des produits de première nécessité au Congo augmentent toujours en progression géométrique lorsque les salaires suivent en progression arithmétique, s'ils ne sont pas stationnaires. Le pouvoir d'achat du travailleur (fonctionnaire et enseignant) au Congo s'est effrité depuis plus de trois décennies. Ce dernier n'a trouvé de voie de sortie que dans le développement des activités dites « informelles » et dans la para-économie de « cueillette » (y compris dans les caisses de l'Etat).[173]

7.3 Réhabiliter le travail

7.3 1 Un chômage généralisé

Le commun des mortels perçoit difficilement le changement dans la direction du pays entre la II^{e} et la III^{e} République, cette dernière étant pourtant celle des institutions élues. Il est de notoriété publique que le travail assure à l'homme l'indépendance. Ce droit fondamental a été bafoué tout le temps, droit qui permet à l'homme de financer ses besoins les plus vitaux, dans une société où tout s'organise autour du travail et de la monnaie. L'inflation qui amenuisait les revenus de ceux qui travaillaient sous Mobutu a été stoppée quelque peu (2007). Mais depuis, elle a repris l'ascenseur.

Le chômage s'est accru, au point que les adultes comme les jeunes se bousculent désespérément sur le marché de travail. Le sous-emploi s'accroît considérablement dans les centres urbains où les jeunes licenciés se font engager comme « chauffeurs » dans des organisations internationales, s'ils ne sont pas simplement des « veilleurs de nuit », comme nous l'avons déjà évoqué plus haut.

173 Devenu incapable de répondre aux besoins vitaux de ses employés, l'Etat zaïrois, puis congolais a baissé les bras devant le développement des petites activités de survie : la vente à domicile de boissons alcoolisées de préparation artisanale, de farine, de haricots, de braises, etc. s'est alors généralisée.

Deux grands maux rongent le secteur d'emploi depuis toujours, en matière de recrutement pour les postes vacants. Ce sont le tribalisme et le clientélisme. Ceci se fait voir aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public. Certaines ONG sont reconnues comme ne faisant souvent employer que les personnes de même ethnie, la porte étant furtivement fermée aux autres, ce qui accroît la frustration des unes et des autres. En témoignent certains conflits qui ont surgi en Ituri par exemple, parce que les ONG ont fait venir des employés d'autres provinces, au détriment des autochtones. Conséquemment, ces derniers se sont emportés contre leurs compatriotes. Pour d'autres cas, il faut nécessairement se munir de la recommandation d'un haut placé pour voir sa demande d'emploi être prise en considération. Le favoritisme a gagné la société congolaise jusqu'à supplanter la valeur du mérite.

7.3.2 Assurer la sécurité sociale des travailleurs

L'article 47 de la Constitution dispose que le droit à la santé et à la sécurité alimentaire est garanti par l'État. Durant la période coloniale, la sécurité sociale visait essentiellement à assurer aux travailleurs, outre les soins de santé, une certaine sécurité alimentaire et une pension de retraite assez convenable. Après l'indépendance, un effort remarquable a été fait pour assurer la continuité, et, par la suite, pour rendre systématique la sécurité sociale à toutes les catégories de travailleurs.[174]

Force est de constater que depuis plus de trois décennies, le pays est plongé dans une longue crise économique qui a pratiquement émoussé tous les efforts de l'Institut national de sécurité sociale (INSS), pratiquement tombé dans une léthargie profonde. La paupérisation de la masse laborieuse prend sans cesse des proportions considérables, les plus malheureux étant les personnes retraitées. Du coup, la conscience professionnelle des jeunes employés s'est terriblement effritée. Car la Nation n'est guère reconnaissante à l'égard de ses meilleurs serviteurs

174 KALINDYE BYANJIRA, D., *Op.cit*., 199.

que la mort emporte dans la majorité des cas sans qu'ils laissent un seul logement pour la famille (la veuve et les enfants).

La remarquable médiocrité du taux de pension à la retraite oblige le travailleur, pourvu qu'il soit plus ou moins sain de corps et d'esprit – de continuer à travailler jusqu'à l'épuisement total. Cinquante ans après l'indépendance, la notion d'épargne n'existe pas au Congo. Or, la réalité étant que même les besoins vitaux sont loin d'être satisfaits, le Congolais a appris à vivre au quotidien, remettant le soin du lendemain à la providence divine. En général, il est incapable d'investir en prévision des besoins de son troisième âge. Cette réalité explique en partie la pratique généralisée de la corruption en RDC. C'est que, ne pouvant compter sur une sécurité sociale à la fin de leur carrière, dans un pays où le crédit est quasi inexistant, les fonctionnaires doivent engranger, souvent par des voies malhonnêtes, des sommes d'argent, s'acheter des biens meubles, en vue de pouvoir garantir leur avenir.

Le tableau de la République Démocratique du Congo que nous venons de peindre ci-dessus indique visiblement que le pays est dans un profond gouffre et qu'il est réellement en panne. Les infrastructures des services publics sont pour la plupart délabrés, l'économie largement « dollarisée », la corruption qui se pratique à tous les niveaux vient émousser tous les efforts de développement du pays. L'intégrité territoriale de la RDC est fortement menacée, tandis que les antivaleurs de la II^{e} République ont refait surface, avec parfois plus d'intensité. La III^{e} République que l'on voulait réellement démocratique et porteuse de tous les espoirs des Congolais n'a pas encore répondu aux attentes de la masse laborieuse. La première Législative tend pourtant à sa fin, tandis que les prochaines élections sont attendues en novembre 2011.

DEUXIEME PARTIE

LA RDC ASSIEGEE MALGE ELLE

« *Le fondement de l'Etat réside d'abord dans sa capacité à garantir la paix civile entre ceux placés sous son pouvoir et à protéger ces derniers contre tout agresseur étranger* […] »

Thomas HOBBES,[175] *Le Léviathan,* 1651

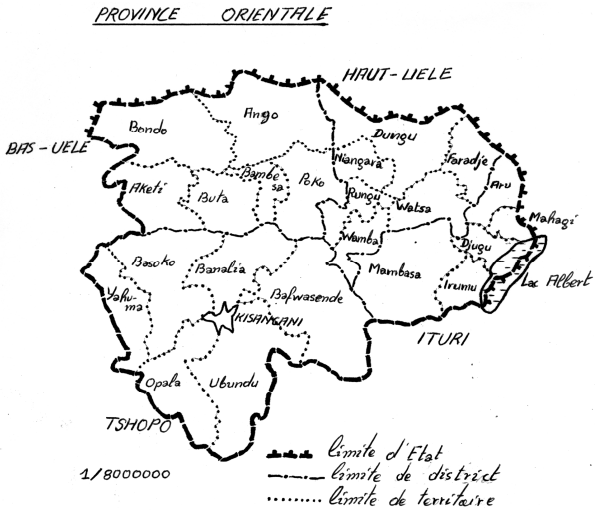
Il est à noter que depuis les années soixante, aucun pouvoir établi à Kinshasa n'a pu contrôler réellement à 100 % l'ensemble du territoire national. Aux sécessions katangaise et du Sud-Kasaï, se sont succédées les rébellions mulélistes des années 1964 que le Président Joseph-Désiré Mobutu a courageusement mâtées. Il en était resté cependant des groupes résiduels : les Simba d'Oninga (ouest du territoire de Walikale) et de Fizi ont toujours donné du fil à retordre à l'armée de Mobutu.

La présence des éleveurs des zones sahéliennes, – les Mbororo – et des rebelles ougandais (LRA) et soudanais (SPLA) dans la Province orientale, des Interahamwe et ex-FAR rwandais, et des Forces pour la

175 Philosophe anglais, Hobbes décrit l'homme comme un être naturellement mû par le désir et la crainte, « l'homme est un loup pour l'homme » disait-il. Pour vivre en société, poursuit le philosophe, l'homme doit renoncer à ses droits au profit d'un souverain absolu qui fait régner l'ordre, l'Etat.

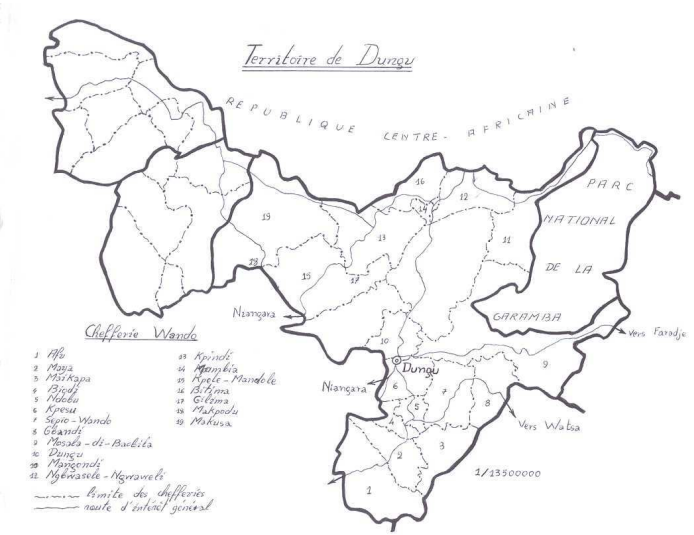
défense de la démocratie (FDD) sur les deux Kivu principalement constituent de véritables menaces pour l'intégrité territoriale de la RDC.

En considérant la carte de la République Démocratique du Congo, on se rend bien compte qu'il y a des espaces constituant, sans conteste, des espèces de *no man's lands*, gérés par des hommes en armes pour la plupart d'origine étrangère.



8

PHENOMENE « MBORORO » EN PROVINCE ORIENTALE



D’aucuns situent la présence des Mbororo au Congo depuis la décennie soixante. Pour d’autres, les Mbororo sont arrivés au Congo vers la décennie quatre-vingt. Pour d’autres encore, leur présence est récente, et ne remonte pas au-delà de l’an 2000.

8. 1. Origine et installation des Mbororo au Congo

8.1.1 Origine des Mbororo

Les peuples Mbororo sont principalement originaires du Tchad, de la République centrafricaine (RCA), du Soudan et de la Libye. Ils ont fait leur première entrée sur le territoire de la RDC, alors République du Zaïre, en provenance de la localité Mboki en RCA en 1988, pour s'installer à Mobayi dans la province de l'Equateur. Aussitôt, ils ont été violemment réprimés et chassés du territoire national par les éléments des Forces armées zaïroises (FAZ).[176]

Pendant la période tumultueuse de la rébellion en 2000, ils sont revenus en territoire congolais, dans la partie contrôlée par le Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba pour s'installer d'abord dans les chefferies Mopoy à Banda, Ezo à Dakwa, Sasa à Gwane dans le territoire d'Ango ; à Mado à Bosso dans le territoire de Poko, dans le District du Sud-Uélé ; et ensuite dans les chefferies Ndolomo et Malingindo en territoire de Dungu, District du Haut-Uélé.[177]

Un groupe de Zandé soudanais, en conflit avec la police de leur pays – pour avoir occasionné la mort de six policiers dans un affrontement pour des problèmes politiques – est venu se réfugier auprès des Zandé congolais le 9 novembre 2007, pour échapper ainsi aux représailles. Des sujets libyens et soudanais ont aussi opéré trois incursions dans le territoire de Dungu à la même période.[178]

176 Assemblée Nationale, *Rapport de la commission d'enquête sur la présence des éleveurs nord-africains « les Mbororo » dans la Province orientale*, Kinshasa : Doc. Inédit, octobre 2007, 12.
177 *Ibid, 13*.
178 *Ibid.*

8.1.2 De l'installation des Mbororo au Congo

L'entrée des éleveurs Mbororo au Congo a été favorisée par des structures chargées de migration, qui leur délivraient des documents moyennent paiement des frais. Excellents éleveurs nomades, les Mbororo sont en déplacement constant, en quête de pâturages. A chacune de leur vague d'entrée, ils ont contacté les chefs coutumiers auprès desquels ils sollicitent l'autorisation de s'installer moyennant redevance coutumière en termes des bêtes.

Bien armés sous prétexte de protéger leurs bêtes, ces nomades ne manquent pas d'exercer leur *leadership* sur les autochtones. Leur nombre avoisinerait les 15 000 âmes. La porosité de la frontière de la RDC avec la RCA, longue de 400 kilomètres est à la base de cette situation. L'Office des douanes et accise ne dispose que de deux postes douaniers à Ndu et Zappay. Les bêtes des Mbororo, comme marchandises entrant au Congo, sont soumises au paiement des droits et taxes douanières au profit du trésor public. Fort malheureusement, une infime partie seulement de ces bêtes sont taxées, tandis que la grande partie traverse par des voies détournées.[179]

Au départ, l'administration du MLC a été hostile à la présence de ces éleveurs nomades, mais par la suite, elle a fini par régulariser leur situation en exigeant un paiement de 200 dollars à chaque éleveur.[180] La saturation de l'espace dans le Bas-Uélé a poussé les Mbororo à remonter vers Dungu dans le Haut-Uélé.

8.1.3. Organisation des Mbororo

On distingue deux groupes de Mbororo. Il y a, d'une part, les braconniers, surtout des Libyens qui abattent les espèces proté-

179 *Ibid, 30*.
180 *Ibid*, 36

gées : léopards, lions, éléphants, et, d'autre part, les éleveurs, dont les vaches détruisent les champs des paysans, polluent l'eau des rivières, dévastent la flore et l'environnement, profanent des lieux sacrés comme les cimetières des grands chefs.

Les Mbororo sont organisés suivant leurs nationalités. On trouve des chefs tchadiens, libyens, centrafricains, soudanais ; mais le Représentant de tous les Mbororo au Congo se nomme Mohamed Tchad, de nationalité tchadienne, et son adjoint, Monsieur Djibril est un centrafricain.

Le nombre des Mbororo installés sur le territoire congolais est estimé à 20 000 personnes. Ils sont établis dans la chefferie de Malingindo où ils vivent dans des coins inaccessibles, probablement pour protéger leurs caches d'armes et de minutions. Ils disposent des armes individuelles de types AK47 et utilisent des bêtes d'équitation, en l'occurrence les chameaux, les chevaux et les ânes pour leur transport.[181]

Les Mbororo ne se sont pas intégrés dans la population autochtone, préférant se replier sur eux-mêmes, malgré quelques rares et sporadiques unions. Au mois de juillet 2007, ils ont été chassés du territoire de Niangara à la suite du refus du chef de la chefferie Manziga et de la population de leur accorder l'autorisation d'installation. Ils se sont alors repliés de nouveau sur Poko et Dungu.

8.2. Zones d'occupation des Mbororo

La présence de ces nomades éleveurs est assez remarquable dans les postes d'Etat suivants :

181 *Ibid, 47*.

8.2.1 District du Bas-Uélé

Dans le territoire d'Ango, ils occupent la localité de Dakwa dans la chefferie Ezo où se groupent les membres de famille du chef et représentant des Mbororo, Mohamed Tchad, encadré par les chefs Douba, Oumarou, Oumarou-Abdou, Ousman-Abdou et Mamoud qui, lui, est centrafricain ; ils occupent égalment la localité de Boeli dans la chefferie Mopoy, domaine des Mbororo appelés Ndjakara et Furata, qui ont des cheveux tressés comme les Rasta, sont de véritables éleveurs et sont plus nombreux. Ils sont difficilement identifiables, car ils restent tous en brousse et n'en sortent que les jours de marché ; puis la localité de Digba dans la chefferie Sasa, où il existe un sentier dans la localité Sukadi qui mène vers Mboki en RCA ; et enfin la localité Sili de la chefferie Mopoy, où résident les groupes Abou et Adam-Daframan. Dans le territoire de Poko, les Mbororo sont présents à Hangar, village distant de cinq kilomètres de Bosso le chef-lieu de la chefferie Madi, où réside Djibril, de nationalité centrafricaine et adjoint de Mohamed Tchad. Il contrôle les chefs de groupes Amourou-Ousman, Ibrahim-Mahaman, Abdou-Mani, Ngandjole-Mama, Kwere-Djanio, Audi –Abakar, Boura, Eredji-Magadji-Assan, Olio-Adamo, Karo, Djelado, Modogo et Kodhe.[182]

8.2.2 Dans le District du Haut-Uélé

Dans le territoire de Dungu, la présence des Mbororo est attestée à Daruma, poste situé à 210 kilomètres de Dungu. Les Mbororo de Dungu sont venus du Bas-Uélé. Ne trouvant plus suffisamment d'espace, ils on en effet été contraints à se déplacer.

182 *Ibid, 19*.

8.3 Rapport entre Mbororo et populations autochtones

Le territoire de Niangara est le point de transit de mouvement des bêtes des Mbororo vers le sud. Cette zone est actuellement infestée de toutes sortes de maladies, notamment la trypanosomiase, provenant des mouches tsé-tsé entraînées dans la marche des bêtes. Pour cette raison, il est plus qu'urgent de réhabiliter l'Hôpital Général de Niangara afin de faire face aux nombreuses maladies survenues dans cette zone.

Les Mbororo constituent aussi un facteur d'insécurité dans les territoires où leur présence est attestée, dans la mesure où leur progression se fait sans aucune considération à l'égard des traditions locales. Les dégâts causé par les troupeaux des Mbororo, notamment sur les récoltes, ont été souvent soit dédommagés, soit réparés à l'amiable à travers les chefs coutumiers.

La cohabitation difficile entre les populations locales et les Mbororo est due au fait qu'il s'agit de populations aux modes de vie différents, les uns étant agriculteurs et les autres éleveurs. Chaque semaine, on note au moins un procès relatif aux dégâts causés sur les champs par les bovins des Mbororo. Dans la localité de Buye en chefferie Ezo, le chef mbororo Mohamed Tchad a semé la terreur en tuant cinq personnes.[183]

Les Mbororo ou leurs affiliés préfèrent vendre leurs bêtes au Soudan. Ce trafic est à la base de la déperdition scolaire, dans la mesure où des enfants scolarisés se mettent au service des Mbororo pour accompagner leurs bêtes, contre paiement, en retour.

Les Mbororo sont des nomades, astreints à des déplacements fréquents à la recherche de pâturages et de cours d'eaux pour le bétail.

183 *Ibid*, 22

Ils parlent arabe, fulala (langue du Tchad), et d'autres langues non connues des autochtones. Leurs déplacements constants ne facilitent pas leur recensement. Dans la chefferie de Malingindo, les Mbororo sont estimés à 15 000 âmes, possédant chacun près de 300 bêtes, ce qui paraît supérieur au nombre des populations autochtones.[184]

Afin d'entretenir leurs pâturages, les Mbororo brûlent la brousse alors que la population se sert de la chaume pour la toiture des maisons, ce qui constitue un drame et un motif de conflit.

8.4 La « Question » mbororo en RDC

Les éleveurs Mbororo bénéficient du soutien de pays voisins du nord de l'Afrique, ainsi que d'une partie de la Communauté internationale. Ils jouissent aussi du statut de réfugiés. Comme ils devenaient encombrants, le gouvernement de la RDC a pris l'option de les expulser, de façon progressive. Aux assises du Comité Consultatif pour la sécurité en Afrique centrale tenues à Yaoundé au Cameroun ainsi qu'à la réunion préparatoire de l'Union africaine organisée en octobre 2007 auxquelles le Vice-ministre de l'Intérieur, décentralisation et sécurité a pris part, la question des Mbororo n'était pas inscrite à l'ordre du jour. Mais lorsque le Vice-ministre l'a soulevée, le sujet a été taxé par certains pays africains – notamment le Tchad – « d'indexation et d'extermination d'une population »[185] (voilà qui dit tout).

La représentation de l'ONU à ces assises a même soutenu de sa part que la RDC a déjà beaucoup de problèmes si bien qu'il ne faudrait pas lui en ajouter d'autres ; car les Mbororo sont sous la protection des

184 *Ibid, 51.* A en croire le rapport, il y aurait 450 000 bêtes.
185 *Ibid.*

Nations unies. D'autres pays, par contre, ont soutenu la cause de la RDC. Enfin de compte, la question de la présence des éleveurs nord-africains, les Mbororo, sur le territoire congolais a été reprise dans le Rapport final des assises de Yaoundé et de l'Union africaine d'Addis-Abeba. Conséquemment, l'Union africaine a décidé la mise sur pied d'une commission qui devra se rendre à la frontière nord de la RDC en vue de s'enquérir de la situation sur le terrain. Cette commission a pu effectuer sa mission, fort malheureusement, elle s'est limitée uniquement à l'aéroport d'Isiro, capitale du District du Haut-Uélé. Toutefois, l'Union africaine a exigé à la RDC de s'acquitter régulièrement de ses cotisations.[186] En effet, le fait pour un pays membre de ne pas payer ses cotisations ne lui permet pas de prendre valablement la parole pour défendre ses positions au sein de l'Union. Il en est de même de sa considération dans tout autre groupement régional ou supranational.

De l'entretien entre les Mbororo et les membres de la Commission parlementaire de l'Assemblée nationale, ces Nord-Africains ont reconnu qu'ils sont des étrangers venus chercher les pâturages de bonne qualité. De la rencontre de leur Représentant Mohamed Tchad avec les autorités provinciales de Kisangani, les Mbororo attendaient que les documents officiels leur soient délivrés afin de s'établir définitivement au Congo. Ils reconnaissent aussi que leur nombre est difficile à évaluer car d'autres continuent à venir, mais aussi parce qu'ils opèrent souvent dans la brousse. Ils se plaignent toutefois de chasseurs congolais qui tuent leurs bêtes dans la brousse, de tracasseries policières et de revendications des acheteurs de leurs vaches qui exigent le remboursement de l'argent lorsqu'une bête achetée crève.

186 *Ibid, 51*.

Au-delà de tout, les Mbororo souhaitent rester au Congo en raison d'abondants pâturages de meilleure qualité qui favorisent la reproduction rapide de leurs bêtes, et demandent aux autorités de leur délivrer les documents d'installation ou de séjour requis.

8.5. Des autochtones aussi responsables

L'installation des Mbororo tant au Nord qu'au Sud-Uélé a été le fait du laxisme de certains chefs locaux et de leurs administrés. En revanche, d'autres chefs se sont opposés à cette présence des Mbororo. C'est notamment le cas du Grand chef Constant Lumgagbe de la chefferie Wando dans le territoire de Dungu. En effet, les Mbororo ont envoyé une délégation pour négocier avec ce chef leur installation dans la chefferie Wando. Après s'être réunis avec ses administrés, le chef Lumgagbe a décidé de refouler ces « immigrants ». C'est ainsi que ceux-ci ne sont pas présents dans la localité de Wando. Dans cette localité, les populations autochtones stigmatisent l'attitude « tolérante » des autres chefs coutumiers qui, naïvement, ont permis à ces éleveurs en migration de s'installer dans leurs circonscriptions, sans suffisamment réfléchir sur les risques et les conséquences, et agir selon le bon sens en prenant en compte des valeurs de la RDC.

Tout compte fait, les chefs coutumiers et leurs sujets souhaitent que le gouvernement règle rapidement la question des Mbororo en les retournant dans leurs pays respectifs. De l'entretien entre les autorités provinciales de la Province orientale et le chef mbororo, Mohamed Tchad, il ressort que les deux parties avaient convenu de procéder au déploiement sur place et aux frontières des éléments des FARDC, de la Police et des services spécialisés qui se chargeraient du désarmement,

identification, recensement et cantonnement des Mbororo, en vue de leur rapatriement en usant des voies diplomatiques. A cette occasion, Mohamed Tchad a été responsabilisé pour assurer une meilleure vulgarisation de ces mesures auprès des Mbororo, pour leur matérialisation. Un document (A qui de droit) lui a été délivré pour lui servir de sauf-conduit. Le chef coutumier de la chefferie Manzinga et sa population se seraient opposés à la présence des Mbororo, ce qui a épargné le territoire de Niangara, dans la chefferie précitée, de la présence de Mbororo, moins encore le territoire de Bondo où seuls les Centrafricains viennent faire la chasse et cultiver des champs.[187]

187 *Ibid*, 58

9

LA QUESTION DES LORD'S RESISTANCE ARMY (LRA) ET DES SOUTH PEOPLE LIBERATION ARMY (SPLA)

Ces deux groupes armés, l'un ougandais (LRA) et l'autre soudanais (SPLA), règnent en maîtres dans le flanc septentrional de la Province orientale ety commettent des exactions de toutes sortes. L'absence du pouvoir de l'Etat y est pour beaucoup.

9.1 La Lord's Resistance Army (LRA)

9.1.1 Origine et Localisation des LRA

Ce mouvement rebelle ougandais fondé par Joseph Khony a longtemps résisté au pouvoir du Président Joweri Museveni avant de s'établir au Sud-Soudan et au nord de la RDC. Les rebelles de la LRA vivent dans la localité frontalière de Duru, en chefferie Wando, dans le territoire de Dungu. C'est de là qu'ils avaient notamment tiré sur l'avion du Parc de la Garamba au mois de juin 2006. On les retrouve aussi au bord de la rivière Nakofi, dans la grotte de Nabonga du Mont Nangono, où ils exploitent le diamant. Cette zone est située à quatre kilomètres de la frontière soudanaise.

9.1.2 Les exactions des LRA

Ces rebelles ont opéré plusieurs incursions meurtrières dans le territoire de Dungu, après avoir pendant longtemps troublé celui de Faradje. En octobre 2007, un des *leaders* de LRA qui s'opposait à la poursuite de

la guerre s'est rendu à la Mission d'observation des Nations unies (MONUC) pour être rapatrié en Ouganda. Trois cents autres éléments se préparaient à quitter la brousse, mais l'annonce de leur arrivée a ébranlé à la fois les autorités et la population, car on ignorait réellement quelles étaient leurs intentions. La MONUC a dépêché deux contingents composés de militaires marocains et tunisiens en vue de faciliter leur sortie.

A Dungu, les rebelles de LRA se livrent à la chasse aux éléphants, aux rhinocéros blancs et à d'autres espèces protégées dans le Parc de la Garamba. Ils ont assassiné un chef de groupement et enlevé plusieurs fois des écoliers et surtout des filles pour en faire des esclaves sexuelles. Les garçons sont utilisés pour leur part comme des porteurs avant d'être relâchés.

Les LRA ont organisé d'autres incursions à Dungu le 17 octobre 2008, soldées par la mort de sept personnes, dont un membre de la LRA, et plusieurs blessés. La population livrée à son triste sort a tenté de s'organiser en auto-défense populaire pour faire face à ces traits meurtriers dont ils sont souvent victimes. Quelques mois auparavant, les LRA avaient kidnappé des écoliers. Ils seraient en train de recruter pour gonfler leurs troupes qui seraient fortes de 700 hommes.[188] Les Congolais n'auront pas fini de payer le lourd tribut imposé par la présence des armées étrangères sur leur territoire, et ceci engage, avant tout, la responsabilité politique de leurs gouvernants.

Le 4 octobre 2006, les rebelles de la LRA ont causé des dégâts énormes dans le Groupement Tekadge, en chefferie Mondo. Ils ont tué le chef de localité et abattu deux garçons devant une population congolaise très effrayée. C'est à Mobawiwi qu'ils ont connu des affrontements avec la MONUC, au cours desquels sept éléments des casques bleus ont été tués en novembre 2006. A Bitima, localité congolaise frontalière avec le Soudan, les éléments de LRA organisent des marchés de vente

188 Chiffre avancé dans une émission d'information de la RFI, le 22 octobre 2008.

d'armes, appelé « Nebya Pay ». Dans le Parc de la Garamba, on dénombre plusieurs campements opérationnels ou abandonnés par les braconniers étrangers.

Comme sur une terre conquise, les LRA circulent très librement dans cette contrée. L'éloignement des FARDC et l'absence d'une structure politico-administrative responsable sont à la base de cette situation.

9.1.3 Opérations contre les LRA

Depuis le dimanche 14 décembre 2008, des opérations mixtes conjointes FARDC-UPDF et Armée du Sud-Soudan ont été dirigées contre les bases des LRA dans le parc de la Garamba, avec un relatif succès. Traqués de partout, les hommes de Khony ont fui en désordre, et, dans le désespoir le plus total, ont perpétré des tueries contre les populations civiles de Dungu. En trois semaines, le bilan donné par les humanitaires faisait état d'un millier de personnes civiles tuées, le point culminant étant les tueries enregistrées le jour de Noël. Quand la population festoyait, les LRA ont tué près de 650 personnes, des civils non armés. S'étant dirigés vers la République centrafricaine, les Forces armées de la République centrafricaine (les FARCA) se sont mises en alerte, s'engageant à rejoindre les autres armées dans cette guerre ultime contre l'imposture.

Les Chefs d'état-major général des deux armées (FARDC et UPDF) ayant fait le bilan de l'opération le samedi 21 février ont conclu au retrait sans conditions de l'UPDF, à la fin du mois de février. L'opération « rudia » menée par les FARDC et la MONUC après le retrait de UPDF, - au même titre que l'opération « Kimya II » (contre les FDLR aux Nord et Sud-Kivu) – est loin d'arriver au bout de ces irréductibles combattants de Joseph Khony, qui courent toujours dans le Parc de la Garamba.

9.2 La South People Liberation Army (SPLA)

9.2.1 La SPLA et le bois de Congo

Au nord-est du territoire de Faradje, des Soudanais sont venus s'installer dans la chefferie de Logo-Bageli, groupement Dramba, localité Dawa, village Dimvo pour exploiter illégalement les bois précieux congolais.

Dans cette zone peu peuplée, les Soudanais se comportent en propriétaires terriens. Ils auraient même commencé à détruire les bornes frontalières conventionnelles héritées de la colonisation, arguant que ces terres sont soudanaises. Ce sont des Ougandais qui sont recrutés pour scier les bois.

Les rebelles soudanais de la SPLA ont occupé le village Nayanzi, localité Waliwa-Kadada, Groupement Dramba, chefferie de Logo-Bagila entre mai et juin 2007. Ils sont organisés en deux compagnies, lourdement armées, chargées de protéger l'exploitation illicite de bois à Dimvo, sur une étendue de 32 kilomètres carrés. A ce jour, cinq kilomètres carrés ont déjà été complètement exploités. Ces compagnies protègent les lieux et interdisent l'accès aux Congolais du groupement Dramba, propriétaires de ces terres. Ces rebelles ont construit une route reliant Dimvo à Djuba, capitale du Sud-Soudan. Par cette voie, passent de gros camions soudanais escortés par les militaires de la SPLA transportant des tonnes de bois congolais.

9.2.2 Des Soudanais braconniers

Des braconniers professionnels soudanais, les Uda, font desincursions fréquentes dans le Parc de la Garamba, provoquant des scènes de désolation parmi les populations congolaises des localités de Djoga, Angundri, Kpawe, Lema, Ombalagan et Aola dans le groupement Djabir, en chefferie Logo-Ogambi et Tekadje dans le Groupement Tadje, chefferie Mondo-Missa. Sur ordre des rebelles soudanais, ces populations

servent de « porteurs » des produits de chasse de la RDC vers le Soudan. D'autres incursions militaires fréquentes dans le parc partent de la localité soudanaise de Michael.

9.3 Front Populaire pour la Justice au Congo (FPJC)

Ce mouvement, qui a vu le jour en septembre 2008, est l'œuvre d'anciens membres de diverses milices de l'Ituri, s'insurgeant contre le Gouvernement congolais accusé de n'avoir pas respecté les accords passés avec plusieurs commandants rebelles de l'Ituri, qui ont été par la suite arrêtés, avant d'être jetés en prison.

Le FPJC a lancé une offensive contre les FARDC dans la région sud du Lac Albert. Il est constitué de 400 à un millier d'hommes, et commandé par le colonel Chérif Manda, un ancien dirigeant du Front de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI).

En octobre 2008, plusieurs jeunes ont rejoint les rangs du FPJC, dont les camps d'entraînement étaient établis en Ouganda. Les hauts responsables du FPJC et du CNDP ont déclaré aux experts onusiens que leurs mouvements sont étroitement liés et que les offensives lancées en août et en septembre 2008 étaient des opérations conjointes.[189] Plusieurs dirigeants de ce Mouvement utilisent Kampala comme base arrière pour leurs activités politiques et pour la mobilisation des fonds.

Tous ces mouvements ont en commun le fait qu'ils opèrent dans la Province orientale. Si les deux premiers sont constitués d'étrangers (Ougandais et Soudanais), le dernier est composé de Congolais. Comme des vampires, ils ont aussi en commun la soif du sang des Congolais, dont ils se sont enivrés jusqu'à la lie.

189 Conseil de Sécurité des N.U, *Rapport final du Groupe d'experts des Nations unies sur la RDC*, New York : Doc inédit, décembre 2008, 34.

10

LES REBELLES DES FORCES DE DEFENSE POUR LA LIBERATION DU RWANDA (FDLR)

Les rebelles de FDLR constituent le plus grand groupe armé dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu. C'est un mouvement politico-militaire composé des ex-Forces armées rwandaises, d'anciens membres de la Garde présidentielle, des miliciens redoutables interahamwe et des civils hutus ayant fui l'avancée victorieuse de l'Armée patriotique rwandaise (APR), et dont nombre d'entre eux sont mis en cause dans le crime de génocide au Rwanda en 1994.

Les FDLR sont dérivées de l'Armée de libération du Rwanda (ALIR) qui, à son tour, découle du Rassemblement pour le retour des réfugiés et de la démocratie au Rwanda (RDR) créé en 1995 dans les camps des réfugiés établis à l'est du Congo. La composition des FDLR est différente à ce jour de celle des initiateurs du RDR. Si le puissant noyau du mouvement des FDLR est toujours composé des Hutus impliqués dans le génocide de 1994, il n'en demeure pas moins vrai que la grande majorité est à ce jour composée de combattants post-génocide. Le nombre exact des membres des FDLR impliqués dans le génocide est encore objet de controverse. D'aucuns estiment ce nombre entre 6000 et 7000 hommes. Mais une étude approfondie menée par Hans Romkena estime le nombre des présumés génocidaires dans les rangs des FDLR entre 200 et 300 personnes.[190]

190 ROMKENA, H., *Opportunités et contraintes du désarmement et rapatriement des groupes armés étrangers en RDC. Rapport pour le compte-rendu du MDRP*, juin 2007, 66, cité par SPITTAELS, Steven et HILGERT Filip,

10.1 Organisation des FDLR

10.1.1 Les Axes de déploiement

Le déploiement des FDLR au Nord et au Sud-Kivu épouse certains axes précis. Les FDLR sont divisées en trois brigades, à savoir :

- *La Brigade du Nord-Kivu,* composée de quatre bataillons, avec des concentrations de troupes dans l'est de Rusthuru, l'ouest de Masisi, le sud de Lubero et la partie orientale du territoire de Walikale.
- *La Brigade du Sud-Kivu,* comprenant elle aussi quatre bataillons, avec une concentration dans le territoire de Fizi, Mwenga, Shabunda, Walungu, Kabare et Kalehe-Bunyakiri frontalier du Parc de Kahizi-Biega.
- *La Brigade de réserve* avec ses trois bataillons avait une concentration de ses troupes à Kalehe, au sud de Masisi et à l'est du territoire de Walikale.

Le siège du quartier général et de l'état-major des FDLR était basé à Kalonge, dans le territoire de Masisi, où résidait le Général Sylvestre Mudacumura, Commandant des FDLR.

A l'exception des grandes villes et du territoire de Beni, l'influence des FDLR s'étend partout dans les provinces des deux Kivu. Les hommes armés et les civils (hutus rwandais) vivent avec les populations congolaises.[191] Les rapports des FDLR avec les populations congolaises sont caractérisés par leur tendance à la domination. Comment comprendre qu'après que les Congolais ont cultivé leurs champs, ce sont les FDLR qui viennent récolter de force bananes, maïs, haricots, maniocs… La relation entre les deux groupes repose sur la peur, la peur d'être tué.

Cartographie des motivations derrières les conflits : le cas de l'Est de la RDC, Anvers : PIS, 2008.

191 Cette situation expose les populations civiles congolaises aux tirs croisés en cas d'opérations militaires contre les FDLR.

Car les FDLR abusent toujours de leurs armes contre les civils congolais inoffensifs.

10.1.2 Un mouvement hors la loi

Des personnes ligotées, têtes séparées du reste du corps et apprêtées comme bois de chauffe.



Photo inédite

La présence des FDLR dans les deux provinces du Kivu pose un problème d'ordre sécuritaire. Les FDLR sont entachées des crimes de génocide commis au Rwanda, raison pour laquelle leur existence au Congo sert de prétexte au Rwanda pour interférer dans le conflit en cours sur le sol congolais. Entre autres violations imputées à ces forces négatives, les taxations illégales, les extorsions, les pillages de véhicules, les braquages et violences sexuelles, mais aussi et surtout plusieurs massacres de populations civiles dont il a été fait état au cours de 2007. A la suite des opérations lancées par les brigades « mixées » dès janvier 2007 contre les FDLR, ces dernières ont été surexcitées, allant jusqu'à kidnapper ou tuer des chefs locaux accusés d'être de mèche avec les soldats du CNDP.

Le comportement criminel des unités des FDLR place l'ensemble du mouvement dans une position délicate, car ils créent des tensions vives entre elles et la communauté qui les a accueillis. Il est évident que les FDLR comptent sur leur capacité de nuisance, mais aussi sur la tolérance résignée des populations congolaises pour mener leur existence terrée. Dans le territoire de Kabare et de Walungu au Sud-Kivu, ils ont commis des dégâts indescriptibles depuis 2005, avec l'émergence du phénomène « Rasta ». Entre mai 2005 et juillet 2007, les régions de Ninja et de Kanyola au Sud-Kivu ont connu des crimes très odieux, perpétrés par ces hors-la-loi. Au cours de la nuit du 26 mai, 17 personnes ont été massacrées à Kanyola par les « Rasta », une bande armée composée d'hommes parlant le kinyarwanda et se nommant comme tels.[192] Meurtres arbitraires, kidnapping et violences sexuelles sont devenu le jeu quotidien et la marque de ces bandes.

Les Rasta sont différents des FDLR, bien que tous soient des Hutus Rwandais. Les objectifs de ces deux groupes sont apparemment distincts, de même que leur aire d'action. Le *leadership* des FDLR semble être parfaitement au courant du fait que le phénomène Rasta ternit leur image parmi la population, tout comme au sein des cercles nationaux et internationaux. Dans un Communiqué de presse publié en mars 2007, les FDLR se sont distancées de ce groupe.[193]

Le problème des FDLR entretient un rapport dialectique avec la situation politique au Rwanda, dont le régime reste fermement opposé à toute négociation. Depuis 2004, les milices hutues ont cessé leurs attaques contre le territoire rwandais où tout porte à croire qu'elles ne représentent plus une véritable menace. La présence des FDLR dans le Nord-Shabunda et dans Kalehe est en partie due à des raisons stratégiques. Les FDLR connaissent bien le Parc de Kahuzi-Biega qui s'étend au-delà de la frontière du Nord-Kivu. Elles contrôlent également la fron-

192 SPITTAELS, Steven et HILGERT Filip, *Op. cit*. 34
193 *Ibid, 36*.

tière à l'extérieur du parc, notamment à Hombo. Elles peuvent déplacer du matériel ou du personnel dans la zone contrôlée par leur Division du Sud-Kivu (et vice-versa) sans se faire remarquer. Cela est un avantage non négligeable pour un mouvement armé qui déplace régulièrement ses unités et recourt à la tactique de guérilla dans le combat. Les FDLR préfèrent rester dans les zones difficiles d'accès et éviter les plus grands centres urbains ainsi que les zones fortement peuplées. En termes généraux, elles cherchent les meilleurs endroits de refuge. Pour assurer leur survie, elles protègent les lignes d'approvisionnement par lesquelles elles reçoivent leur ravitaillement et où passent les productions agricoles et minières pour le marché.

En contrôlant les routes secondaires, les FDLR tiennent à exiger des taxes à tous les passants. L'exemple tristement célèbre de la « route des six barrières » qui est décrit dans un rapport confidentiel de la MONUC en dit long : « Une route principale reliant Bukavu à Shabunda bifurque vers Mwenga, passant par le territoire de Walungu. La route longe la limite sud du parc de Kahuzi-Biega sur plus de 100 kilomètres. Ce tronçon routier est entièrement sous contrôle des FDLR. Entre le marché de Nzibira et la bifurcation au village de Kigulube, les FDLR ont érigé six barrières successives, où elles exigent des taxes à chacune d'elles. Tout passant doit payer un dollar et deux dollars par vache. Tous ceux qui paient sont alors escortés jusqu'à la barrière suivante ».[194]

10.2 Positions et dissidences des FDLR

10.2.1 Les positions des FDLR

Les positions des FDLR sont liées surtout à la présence de ressources naturelles. C'est ainsi que les combattants FDLR à Shabunda et à Walungu exploitent un grand nombre des sites miniers. Ils font payer des

194 *Ibid*., 32.

taxes sur les activités minières, s'ils ne les organisent pas ou ne creusent pas eux-mêmes. Cependant, on n'y trouve pas d'importants gisements à la dimension de ceux de Bisiye (Walikale) ou de Kamituga (Mwenga).

La présence des FDLR est limitée au sud du territoire de Lubero, près de la frontière de Rutshuru et Walikale. Leur premier bataillon de la Division du Nord-Kivu sous le commandement du Lieutenant-colonel Damas a occupé plusieurs positions dans la région. Les FDLR contrôlaient toute la zone frontalière dans les trois territoires, à l'exception des centres urbains. Quelques postes de liaison des FDLR d'importance mineure existaient un peu plus au nord en raison de la présence réduite des FARDC à la fin de 2007. Les FDLR ont eu tendance à exercer les attributs des pouvoirs publics dans plusieurs localités.[195]

Peu de choses semblent pouvoir motiver les FDLR à maintenir leurs positions dans la région, leurs unités au Sud-Lubero étant très éloignées de la frontière rwandaise. En effet, elles ne peuvent pas lancer des opérations contre le Rwanda à partir de ces positions. Il n'y a pas non plus de présence tutsie dans la région et le CNDP est à grande distance. La région ne regorge pas non plus de ressources naturelles minières suffisantes, à part la mine d'Unde.

Du point de vue stratégique, la région constitue en quelque sorte l'arrière-cour du quartier général de la Division du Nord-Kivu. D'autre part, les troupes des FDLR sont sanctuarisées depuis plusieurs années dans cette zone. Elles y ont leurs familles et peuvent s'enrichir. Si le sud de Lubero n'est pas très nanti en ressources minières, son sol est cependant très fertile. La zone étant traversée par la route principale reliant le « petit Nord » et le « grand Nord », les combattants des FDLR ont souvent arrêté et pillé les véhicules traversant cette région, emportant argent et biens de valeur, s'ils n'ont pas simplement massacré les passagers. Ils

195 A certains endroits (Masisi principalement), les FDLR ont supervisé la sécurisation des opérations électorales de 2006, en l'absence des éléments de la Police nationale congolaise.

gèrent le trafic de chanvre, en collaboration avec des soldats des FARDC, comme cela est rapporté dans ce long passage :

«Dans la zone frontalière de Lubero, Walikale et Rutshuru, d'énormes quantités de chanvre, variété locale de cannabis, sont cultivées. Le contrôle des FDLR se porte sur presque toute la production. Les champs les plus importants sont situés dans les villages de Ibiko, Rusamambu, Bukumbirwa, Buleusa, Miriki, Luofu, Lusongha, Kanandavuko, Lueshe, Mirangi et Kateku. La drogue est cultivée par la population locale et les FDLR, qui contrôlent la plus grosse partie de la production. Chaque récolte rapporte approximativement 10 tonnes de chanvre. Le plus grand centre commercial est situé à Miriki à la frontière avec les territoires de Lubero et de Walikale. Les principaux acheteurs sont les femmes des officiers des FARDC. La neuvième brigade contrôle la route de Goma via Rutshuru. Les femmes des officiers sont les négociantes qui achètent la drogue tandis que leurs maris facilitent le transport. La deuxième brigade dont une compagnie était auparavant déployée dans la région a été également impliquée dans ce trafic pendant longtemps. Le transport est organisé pendant la nuit. Des jeunes, sous escorte des éléments des FDLR, transportent des sacs de 60 kg de chanvre sur leur dos depuis les villages jusqu'à la route. La drogue est chargée sur des camions, dissimulée sous des sacs de manioc, tandis qu'une autre partie de chanvre est consommée sur place. La demande est importante à Goma. Le chanvre non consommé localement est « exporté » vers le Rwanda et l'Ouganda, un trafic qui génère de gros profits. Somme toute, les officiers FDLR, FARDC et Patriotes résistants congolais (PARECO) se livrent impunément à ce trafic ».[196]

196 SPITTAELS, Steven et HILGERT Filip, *Op. cit*., 21. Soulignons qu'en 2007, un kilo de chanvre traité revenait à 80, voire 100 dollars à Gisenyi au Rwanda.

Ayant réussi à mettre sur pied un système stable et sûr de revenus, les FDLR semblent avoir recouru moins au pillage ou autres incidents violents dans la région que par le passé.

10.2.2 Dissidences au sein des FDLR

Le Ralliement pour l'Unité et la démocratie (RUD) et les FDLR

Tout au long de leur histoire, les FDLR ont connu plusieurs groupes dissidents qui ont quitté l'organisation principale en raison de certains désaccords. L'un d'entre eux, le RUD, est toujours actif. Il est dirigé par le colonel Musare et opère dans la zone frontalière entre les territoires de Lubero et de Walikale où ils sont accusés de beaucoup de violations. L'aile militaire du RUD s'appelle « Urunana » et l'effectif de ses combattants ne dépasse pas 500 hommes.[197] Le RUD a son quartier général dans le village de Mashuta, dans le Sud-Lubero.

Dans le passé, les deux groupes (RUD et FDLR) se sont affrontés violemment, le plus souvent en raison de leurs divergences de vues sur leur avenir au Congo ou simplement leurs intérêts immédiats. En janvier 2009, au moment de la traque déclenchée contre « les forces négatives » par la coalition RDF-FARDC, une délégation de RUD s'est rendue à son Rwanda natal pour s'imprégner des réalités, en vue de persuader les autres membres de pouvoir regagner leur pays, pendant que les FDLR durcissaient leur position contre l'idée de quitter le Congo.

10.3 FARDC et RDF contre les FDLR

10.3.1 Des réfugiés encombrants

La présence des FDLR a longtemps constitué une pomme de discorde entre les deux pays voisins de l'est : le Rwanda et la RDC, depuis l'arrivée au pouvoir au pays des mille collines de la minorité tutsie en

197 *Ibid.,* 9.

1994. La première tentative de les ramener *manu militari* a abouti en 1996, à l'époque de l'Alliance des forces démocratiques de libération du Congo (AFDL), à la mise à sac des camps de réfugiés hutus rwandais établis le long des frontières congolo-rwandaises, près de Goma et de Bukavu. Si certains réfugiés sont retournés au Rwanda dans ces conditions, la majeure partie a par contre pris la direction opposée, en s'enfonçant dans les forêts congolaises.[198]

L'effort de la MONUC dans le cadre de Désarmement, démobilisation, regroupement, réinsertion ou rapatriement (DDRRRR), n'a pas rapidement évolué. Le rapatriement volontaire de ces réfugiés s'est avéré irréaliste, surtout parce que les populations civiles étaient prises en otage par les hommes armés. Pendant ce temps, Paul Kagame ne cessait de déclarer que la place de tous les prétendus génocidaires était la prison, un peu comme pour leur dire « Restez au Congo, sinon vous allez vous retrouver en prison ».

10.3.2 Bilan des opérations conjointes

L'annonce du retour de premiers éléments de la Rwanda Defense Forces (RDF) engagés dans l'opération « Umoja Wetu » a été fort surprenante, cinq jours avant la date prévue. Les forces conjointes se sont targuées d'avoir détruit tous les états-major des FDLR tant au niveau des divisions que des brigades, sans visiblement avoir récupéré des quantités d'armes conséquentes. Le porte-parole du gouvernement central a déclaré que la mission a été accomplie à 99 %, ce qui était loin de ressembler à la réalité sur terrain. Selon toute vraisemblance, les FDLR ont été repoussées bien loin des zones proches des frontières rwandaises, mais n'ont pas été complètement anéanties. Si le Rwanda pouvait s'en réjouir, les populations congolaises ont subi un calvaire quasi interminable.

198 De ce groupe, 200 000 ont été massacrés dans leur fuite à Tingi Tingi (lire MBAVU MUHINDO, Vincent, *Op. cit*., 1ère partie)

L'opération visant à dissuader les éléments des FDLR de retourner au Rwanda a donné des résultats fort mitigés. Le bilan établi, 30 jours après le début de la traque, indique que plus ou moins 3000 Hutus sont rentrés, dont près de 400 hommes armés, alors que près de 10 000 autres se seraient déplacés vers le territoire de Shabunda, errant dans les forêts congolaises et causant la mort de paisibles paysans.

Les semaines qui ont suivi le fameux « retrait total » des troupes rwandaises, organisé solennellement le 25 février 2009 sous le regard largement satisfait des autorités rwandaises et congolaises représentées au sommet par les ministres des Affaires étrangères des deux Etats, ont connu la recrudescence des violences des FDLR, spécialement au Sud-Lubero et à Walikale. Le bilan lu par le Chargé des opérations se présentait comme suit : 153 FDLR tués, 8 côté forces coalisées et 12 blessés, 32 civils tués par les rebelles FDLR, accusés d'avoir collaboré avec les troupes alliées.

Les rebelles hutus rwandais se sont montrés plus impitoyables que d'ordinaire. De nouveau, les véhicules en partance pour Butembo s'exposaient aux pillages des FDLR. Les exactions de ces hommes sans foi ni loi ont connu leur paroxysme au mois de mai 2009. En effet, le huit de ce mois, à Butalongola, village situé à cinq kilomètres de Kanyabayonga, les FDLR se sont illustrés en brûlant 135 maisons appartenant à la population civile, après avoir incendié un campement des FARDC dans la même région. La stratégie utilisée par les FDLR semble avoir été celle d'éviter tout affrontement direct avec les forces coalisées, de les laisser passer pour réoccuper le milieu par après.

Les soldats rwandais, venus dans le cadre des opérations conjointes, avaient véritablement « plongé les doigts dans la cruche d'abeilles ». L'opération Kimya II, devant parachever *Umoja wetu*, n'a fort malheureusement pas connu le succès escompté. Mal loties et toujours impayées, les FARDC se sont montrées – comme on pouvait bien s'y attendre – mauvais combattants sur le terrain, et donc incapables de mener

à bien des opérations. Durant la première quinzaine de juin 2009, plusieurs habitations ont été brûlées à Kanyabayonga, les occupants jetés dans la rue, avec comme mot d'ordre : « Allez vous aussi dans les camps comme les autres». Les populations se plaignaient de ne pas être assistées par les FARDC pourtant positionnées non loin des lieux d'exaction. Signe de fatigue ou d'exaspération face à une situation qui perdure et qui semble être voulue par la hiérarchie ?

Dans une lettre adressée au Secrétaire général des Nations unies, l'Ambassadeur de la RDC à l'ONU a accusé la MONUC de ne pas jouer le rôle de coordonnatrice des activités humanitaires, ce qui laisse sous-entendre que la situation était loin de s'améliorer. La Mission onusienne a été ainsi prise comme bouc émissaire, dissimulant de ce fait les sérieux problèmes que traversait le pays. Le Gouvernement provincial du Nord-Kivu, dépassé par la recrudescence des violences (déplacements des populations, morts des officiers à Kiwanja, destruction des cases, etc.), n'a eu pour recours que la convocation d'une journée de prière le jeudi 18 juin 2009, pour implorer la grâce divine.

10.3.3 Les massacres de Busurungi

Le village de Busurungi est situé dans le Groupement Waloa-Loanda, en territoire de Walikale, et est peuplé de près de 8000 âmes. Lors de l'opération *Umoja wetu*, les éléments des FDLR, incrustés dans ce village depuis une dizaine d'années, se sont retirés dans la brousse, laissant derrière leurs familles (femmes et enfants). Les Mayi Mayi (Groupe Kifua-Fua) à leur tour ont été priés – par la hiérarchie militaire – de se déplacer à Hombo pour le processus de brassage, abandonnant de ce fait leur terroir. Comme il fallait s'y attendre, la population s'est régalée sur les biens des Interahamwe, dont les membres des familles ont été conduits *manu militari* à Hombo, pour être rapatriés au Rwanda par le Haut Commissariat pour les Réfugiés.

Les opérations terminées, les FDLR retranchées dans la brousse sont revenues, sans pouvoir retrouver ni leurs familles, ni leurs biens. Les

populations « pilleuses » ne purent pas non plus les accueillir. Des altercations s'en suivront, soldées par la mort d'un Interahamwe. La riposte des FDLR ne s'est pas fait attendre : 69 morts selon certaines sources, 119 selon le porte parole de Didier Bitaki. Les éléments du CNDP positionnés à Hombo n'ont pas bougé d'une semelle, mais les May May (Kifua Fua) déjà déplacés à Chivanga,[199] ont décidé de retourner à Busurungi dans l'objectif d'aller protéger les leurs, rompant ainsi avec le brassage qui ne cessait d'attendre. A leur approche, les FDLR se sont volatilisés.

10.3.4 Opération « Kimya II »

« Kimya », signifie en swahili « silence ». A l'origine, c'est une opération qui a visé à imposer le calme dans la région de Masisi vers les années 1995, à l'époque de vives hostilités interethniques dans la région. Kimya I, de son côté, a voulu sensibiliser les FDLR à déposer les armes pour retourner calmement dans leur pays (le Rwanda). N'ayant pas obtenu le résultat escompté, l'opération « *mbata* » (la frappe) ou Kimya II a été activée.

L'opération Kimya II a été déclenchée au lendemain de l'opération conjointe FARDC-RDF contre les irréductibles rebelles rwandais de triste mémoire, sanctuarisés essentiellement dans les territoires du Nord et du Sud-Kivu depuis des dizaines d'années. Depuis lors, les FDLR se sont révélées plus virulentes, s'illustrant par l'attaque des populations civiles et l'incendie des cases des habitants au Sud-Lubero, dans la région de Bunyantege, Luofu, Mbingi, Kaina, Kanyabayonga, Kasugho, etc. Depuis juillet 2009, le drame a touché le Sud-Kivu où plus de 300 maisons ont été brûlées dans un village situé à 10 kilomètres de la cité de Mwenga. D'après un rapport accablant de Human Rights Watch ren-

199 Entrée du parc de Kahuzi-Biega, à près de 80 kilomètrres du lieu du crime.

du public en début novembre 2009,[200] les rebelles rwandais ont massacré 630 personnes depuis le début de l'opération Kimya II. Les motivations à la base de cette nouvelle forme de guerre que les FDLR ont choisi d'imposer à la population congolaise sont difficiles à expliquer. Pourquoi brûlent-ils les habitations des paisibles populations, si l'on sait que la case reste l'ultime bien de valeur dans un pays où l'espoir d'une vie améliorée s'évanouit assez vite ?

Selon le rapport des humanitaires oeuvrant à l'est du Congo,[201] de janvier à octobre 2009, l'opération Kimya II a causé la mort de plus de 1000 personnes, essentiellement des populations civiles, et au même moment, 700 femmes ont été violées par les éléments des FARDC. Ce rapport a été corroboré par celui de l'ONG américaine Human Rights Watch,[202] qui a accusé la 213e brigade (ex-CNDP) d'avoir massacré 505 personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, entre Nyabiondo et Pinga en territoire de Walikale, de mars à septembre 2009. Ces victimes seraient soupçonnées – à tort ou à raison – de collaborer avec les FDLR sur qui pèsent déjà de lourdes charges, comme si bien souligné ci-dessus. Le Bureau des Nations unies pour les Droits de l'Homme a pour sa part avancé le chiffre de 270 personnes tuées entre les mois de mai et de septembre de la même année. Le Secrétaire généraladjoint des Nations unies chargé des opérations de maintien de la paix, Alain Leroi, en tournée dans la région, a condamné ces crimes odieux et recommandé la suspension du support logistique et de l'appui opérationnel à la brigade incriminée et la poursuite en justice des commandants impliqués dans les crimes contre les populations civiles. La MONUC a aussi vivement condamné ces massacres, et réclamé la mise sur pied, à Lukweti (lieu de crime), d'une commission d'enquête conjointe. Le porte-parole

200 Rapport de l'ONG Human Rights Watch, sur les Ondes de Radio Okapi, le 24 novembre 2009.
201 *Ibid*.
202 *Ibid*.

du gouvernement, Lambert Mende, réagissant au rapport de Human Rights Watch, a simplement relevé la confusion dans les chiffres, sans toutefois nier les faits. La MONUC, chargée de protéger la population en vertu de la Résolution 1856 et d'appuyer logistiquement et de manière opérationnelle les FARDC, a été éclaboussée (indirectement) par ce rapport de Human Rights Watch, car certains analystes ont voulu savoir ce que faisaient les Casques bleus lorsque les massacres se commettaient.[203]

10.3.5 Opération « Amani leo »[204]

L'opération « Amani leo » a fait suite à Kimya II qui venait de montrer toutes ses limites. En effet, les FDLR, habituées à la vie en brousse, se sont éloignées pour éviter pour affrontement direct. Amani leo a voulu combiner la méthode de sensibilisation et de traque aux FDLR et autres May May réfractaires à l'intégration dans l'armée nationale. Si ces opérations Kimya I, Kimya II et Amani leo ont réussi à briser le noyau des FDLR, elles n'ont pas encore parvenu à mettre fin ni à l'activisme des May May, ni aux tracasseries des FDLR contre les populations civiles. De ce fait, le bilan de ces opérations est mitigé. Le territoire de Walikale continue à payer le lourd tribut de la présence des FDLR, coalisées avec les May May Cheka opérant dans la partie sud-ouest du territoire, axe Mubi.

Le redressement de la situation sécuritaire à l'est de la RDC passe par la prise en compte de tous les problèmes du Kivu et de l'Ituri par un Etat fort et responsable.

10.3.6 Solution à la question FDLR

De plus en plus, au Kivu, chaque tribu s'est constitué son armée pouvant lui assurer protection et sécurité. Ce type d'armée, rapportent

205 Rapport de l'ONG Human Rights Watch, présenté par Radio Okapi, en novembre 2009.
204 « Amani leo » signifie littéralement « aujourd'hui la paix ».

certaines populations, rassure même mieux que les FARDC qui sont toujours portées aux pillages et à toutes sortes d'exaction contre les habitants. De peur des représailles, les habitants de Masisi, au retrait des troupes rwandaises,[205] ont commencé à déserter leurs villages ; dans la mesure où la sécurité promise par les FARDC ne rassurait pas du tout. Tandis que la MONUC, de son côté, se complaisait dans sa mission, se limitant à « observer » le mouvement des populations et à faire rapport.

La paix à l'est de la RDC est profondément hypothéquée par l'absence de la prise en charge des militaires en opération. Face à ces soldats aguerris (les FDLR) et vu que la RDC aspire également à la paix comme d'autres nations du monde, d'aucuns pensent que la solution passe par le *dialogue inter-rwandais*. La Communauté internationale devrait conduire Paul Kagame sur cette piste en usant de pressions politique, diplomatique et économique contre son pays. Car des Rwandais Hutus génocidaires bien identifiables et en nombre bien restreint ne devraient pas prendre une telle importance qu'ils acquièrent aux yeux du régime de Kigali plus de signification et de priorité que la réconciliation entre les différentes composantes de la nation rwandaise.

La paix dans la Région des Grands Lacs résulte en partie de l'attitude du pouvoir du Rwanda vis-à-vis de ce génocide qui est diversement manipulé pour émouvoir le monde entier sur le Rwanda post-génocide. Ce génocide a coûté, on le reconnaît bien, fort malheureusement, la vie à près de 800 000 Rwandais, mais cela n'en justifie pas moins la poursuite d'un holocauste plusieurs fois plus important à l'est de la RDC. En effet, depuis la présence en RDC de ces rebelles invétérés, et à la suite de toutes les guerres menées par le Rwanda à leur trousse, la situation sécu-

205 Le retrait, commencé le samedi 21 février 2009, soit exactement un mois après le début des opérations, s'est achevé le 25 du même mois par un défilé des troupes, ponctué par divers discours des officiels rwandais et congolais. Les propos du ministre des Affaires étrangères, Alexis Thambwe Mwamba, plein de son pédantisme et de son arrogance habituels, lui ont valu une motion de défiance de l'Assemblée nationale, à laquelle il a pu échapper.

ritaire générale du Congo s'est profondément détériorée, occasionnant plus de cinq millions de morts, tandis que l'hémorragie est loin de s'arrêter.

TROISIEME PARTIE

INSECURITE ET AGITATIONS PERMANENTES A L'EST

« *La politique n'est pas un problème de sentiment, c'est un rapport de force* »
Nicolas Sarkozy

Sous le règne de Mobutu, c'était du Katanga que l'on croyait que viendrait le danger de l'effondrement du Zaïre. Après la guerre de sécession dont cette province a été le théâtre au lendemain de l'indépendance en juillet 1960, le Katanga est revenu sur scène, secoué successivement en 1977 et 1978 par des guerres menées par les gendarmes katangais, sous l'instigation des puissances prédatrices.[206]

Mais depuis la décennie quatre-vingt-dix, c'est le Kivu qui est devenu la plaque tectonique où se produisent des secousses politiques mettant une nouvelle fois en cause la paix et l'intégrité territoriale du Congo. En 1996, « les commandants » (les Kisase Ngandu, Sikatenda, Masasu, etc.) se disant héritiers des anciennes rébellions des années soixante ont été très vite coiffés au poteau, puis évincés par un vieux marxiste que l'histoire avait oublié en chemin, Laurent-Désiré Kabila.

En août 1998, une deuxième guerre est partie du Kivu, animée par des « commandants » qui s'appellent James, John, Jean-Pierre, Sylvain, Abubacar, etc. Le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) aura, malheureusement, les mêmes tares que l'Alliance des forces dé-

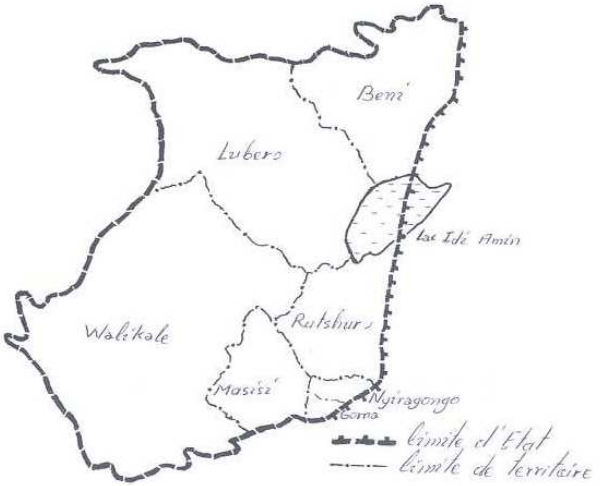
206 WILLAME, J. C., *L'odyssée Kabila. Trajectoire pour un Congo nouveau*, Paris : Karthala, 1999, 203.

mocratiques pour la libération du Congo (AFDL), tares congénitales et néonatales, étant lui-même soutenu par le duo Rwanda-Ouganda.

Le triangle Ituri-Kivu-Nord-Katanga est resté longtemps fragile et constitue le ventre mou de la RDC. Si les forces rebelles de l'Ituri ont été fragilisées – du moins partiellement – par l'Opération Artémis, et que le Nord-Katanga s'est relativement calmé depuis l'arrestation du terrible Gédéon, le Kivu est resté le principal « épicentre » depuis le début de la période de Transition post-Sun City, qui visait à regrouper les différentes armées belligérantes, pour la formation d'une Armée nationale et républicaine, sans grand succès. Après la signature de l'Accord global inclusif en 2003, et la réunification du pays, l'aile politique du RCD « scissipare » s'est muée en parti politique mais une partie de l'aile militaire, non contente de l'issue pacifique des hostilités, s'est relancée à travers un commandant appelé Laurent Nkunda qui a poursuivi l'opposition armée.

La récente guerre du CNDP, essentiellement localisée au Nord-Kivu, semble poursuivre les objectifs similaires à ceux des deux précédentes. Le Rwanda, au cœur de la tourmente, a toujours montré ouvertement ses prétentions, prenant fait et cause pour le CNDP, pendant que les FARDC, dernier rempart de l'intégrité territoriale, battent l'aile, loin de pouvoir se constituer rapidement. L'Armée congolaise, dont certains éléments se sont désormais réduits à des bandes de pillards, est restée toujours l'ombre d'elle-même. L'intégration des cadres du CNDP dans les institutions du pays, à l'ordre du jour, ne finira pas d'aguicher de nouveaux *war lords*.

PROVINCE DU NORD-KIVU



1/3000000

11

PERMANENCE DES CRISES

Depuis l'AFDL jusqu'au CNDP en passant par le RCD, tous ces mouvements politico-militaires procèdent d'une même logique : tout part de la politique, passe par l'aile militaire pour aboutir à l'aile politique. Cela sous-entend que ce ne sont pas toujours les problèmes politiques qui sont à la base des guerres, du moins pour les deux dernières, mais que l'intérêt réside ailleurs.

11.1 L'origine du recent séisme kivutien

Les turbulences que traversent la province du Nord-Kivu depuis la fin de la période de Transition, bientôt trois ans, sont apparemment le résultat d'un « *deal* mal négocié » au moment de la mise en place des institutions de ladite transition. Les postes de Gouverneurs et Vice-Gouverneurs de Province, de Commandants des régions-militaires, Maires, Bourgmestres, Mandataires dans les entreprises publiques, etc. ont été répartis entre groupements politiques et forces vives appelés « composantes ». Des personnalités nommées par Kinshasa – sur proposition de leurs composantes – ont pris leurs fonctions dans toutes les provinces du pays et remplacé, à ce titre, les anciennes autorités rebelles qui faisaient désormais partie du gouvernement de transition. Attitude adoptée de propos délibéré ou lié à des fins tactico-politiques, le RCD /Goma qui s'est vu offrir le poste de gouverneur du Bas-Congo a refusé de céder les commandes de l'est du pays. Les anciens rebelles, demeurés proches du Rwanda, souhaitaient garder l'ancien Kivu et la Province

orientale sous leur emprise en y affectant des gouverneurs et commandants de Région militaire de leur obédience. Au terme des tractations engagées, le RCD a obtenu de diriger au Nord-Kivu l'exécutif provincial et la huitième région militaire, tandis qu'au Sud-Kivu il pouvait se contenter de commandement second de la dixième région militaire et de l'exécutif de la Province orientale. Que peut-on comprendre par cette volonté manifeste de garder les commandes de principaux postes militaires et politiques à l'est ? La suite des événements, trois ans plus tard, a donné raison à ceux qui criaient déjà à un agenda caché.

11.1.1 Des signes précurseurs

Un certain nombre d'événements ont précédé la situation actuelle, comme des signes qui ne trompent pas :

Affaire Nyabyolwa

Le général Nyabyolwa, de la composante gouvernementale, a été affecté à Bukavu en qualité de Commandant de la dixième région militaire du Sud-Kivu, secondé par le Colonel Jules Mutebusi, de la composante RCD-Goma. Preuve à l'appui de l'agenda existant, le Renseignement du général Nyabyolwa découvre d'importantes caches d'armes et de munitions dans la résidence du gouverneur de province, Xavier Chiribanya,[207] le 3 février 2004. Deux jours plus tard, une autre découverte se fait dans un quartier du centre-ville de Bukavu, à Nyawera. La rumeur de la troisième rébellion par le RCD commençait à se répandre. Comme pour vouloir en finir avec un témoin « gênant », le 23 février, le Colonel Mutebusi lance une mutinerie dans l'armée, à la tête des soldats à sa solde, ouvre des fusillades au domicile de son chef, tuant trois de ses gardes du corps. Le Général Nyabyolwa réussit à s'échapper. Le Président Kabila diligentera le chef d'état-major, chargé de l'armée de terre, le général

207 Ce dernier, nommé par la rébellion du RCD, était encore en fonction au moment de l'affectation du Commandant-région, le partage de la territoriale n'étant pas encore intervenu.

Sylvain Buki, pour mener une enquête. Celle-ci s'embourbera malheureusement, du fait des attitudes engagées et des partis pris des enquêteurs.

La colère populaire grondait à Bukavu. Elle était due au fait que le Général Nyabyolwa a été rappelé à Kinshasa « pour avoir commis le crime de découvrir des caches d'armes ».[208] Son adjoint, le colonel Jules Mutebusi, qui avait dévié une partie de l'armée, troublé l'ordre public et attenté à la vie de son supérieur, a, pour toute sanction, été suspendu simplement de ses fonctions. Ce jugement inégal n'a pas été bien digéré par les Congolais, et la suite leur a donné raison.

Affaire Major Kasongo

Cet officier tutsi du RCD était chargé des renseignements militaires à l'état-major de la dixième région militaire de Bukavu, au Sud-Kivu, à côté du Colonel Jules Mutebusi. Suite à la perquisition de sa résidence le 20 février 2004, des armes y ont été saisies. Le concerné est emprisonné à l'auditorat militaire de Bukavu, avant d'être discrètement extradé à Kinshasa par le général Nyabyolwa. Cet acte, trois jours plus tard, justifiera la fusillade dont la résidence du général a été objet. Suite à cette extradition, le RCD/Goma a annoncé sa suspension de la participation dans les organes du Gouvernement de Transition. Le parti cher à Azarias Ruberwa menait des manœuvres sournoises au Kivu. Sous la pression du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, l'Américain William Swing, le Président Kabila a ordonné la libération de Kasongo. Ce dernier fut ramené à Bukavu à bord d'un avion de la MONUC. L'opinion congolaise s'est affolée de ce geste frisant l'incapacité de redresser les fautifs par des sanctions exemplaires. Le gouvernement bénéficiait encore d'une « circonstance atténuante » : le besoin de privilégier le processus de paix encore fragile.

208 Même sort que celui du colonel Kasikila, Commandant de la deuxième brigade basée dans le Rusthuru, qui a découvert des fosses communes en 2005.

Affaire Nkunda

Laurent Nkunda Mihigo (ou Nkunda Batware) est un officier des FARDC qui a fait ses premières armes dans l'APR de Paul Kagame. Au moment de la mise en place des institutions de la Transition en RDC, il est l'un de ceux qui ont refusé de se rendre à Kinshasa prendre leurs nouvelles fonctions**.** Dans la suite, il a déclaré : « Ruberwa m'a dit un jour qu'il était fâché contre moi parce que nous avions refusé d'accompagner le RCD à Kinshasa. Depuis que j'ai refusé d'aller prendre mes fonctions à Kinshasa, on n'a plus la même relation (…). Mais je pense que je n'ai rien à en attendre. Il n'a pas un soutien à me donner. Il n'a pas su capitaliser le poste que nous lui avions donné, ce poste pour lequel nos enfants sont morts. S'il n'a rien fait pendant qu'il était Vice-Président de la République, je ne le vois pas faire quoi que ce soit aujourd'hui […]».[209]

Dans le même entretien, le *chairman* du CNDP a presque dévoilé la raison de son refus de partir à Kinshasa : « J'ai refusé de l'accompagner [Ruberwa] à Kinshasa. Mais il n'a jamais été clair dans sa mission. J'ai parlé avec lui avant qu'il ne se rende à Kinshasa. Je lui ai demandé ce que nous allions y faire. Il n'a pas su me répondre, ni me dire ce que nous allions y gagner. Si j'ai refusé d'aller, c'est mon droit. Ce n'est pas le RCD qui m'a formé, ni recruté comme militaire. Je n'avais donc aucune dette envers le RCD […] *»*.[210]

Le fondateur du CNDP insinue qu'il n'avait pas d'intérêt à se rendre à Kinshasa dans les conditions discutées à Sun City, car il n'y gagnerait rien (*sic*). Il renchérit ensuite qu'il ne dépendait plus du RCD, qu'il n'était pas assujetti au président Ruberwa, chef de l'ex-parti rebelle. D'où viendrait cette posture pleine d'assurance et de prestance ? De là à penser au parrain rwandais, il n'y a qu'un seul pas que l'opinion avait vite franchi. Visiblement, un parrain qui n'a rien à gagner à voir le RCD

209 MUKEBAYI NKOSO, M., « La crise du Kivu », in *Le Soft International*, 12 juin 2007, 2.
210 *Ibid*., 3.

arriver à Kinshasa dans la formule de Sun City, a généré une nouvelle créature, le CNDP, capable de lui assurer la perpétuation de sa mainmise sur le Kivu.

Ce qu'il convient d'appeler « épopée Nkunda » débute en juin 2004, lorsque depuis la ville de Goma, une colonne d'un millier de militaires, anciennement branche armée du RCD, s'est dirigée vers la ville de Bukavu, au Sud-Kivu, convoyée par des véhicules de TPD, une ONG appartenant à l'ex-Gouverneur hutu du Nord-Kivu et membre influent du RCD, Eugène Serufuli,[211] et ayant à leur tête le général Laurent Nkunda Mihigo. Ce dernier, autoproclamé défenseur des Tutsis, déclare aller venger 15 tutsis supposés avoir été tués à Bukavu. Du 2 au 9 juin, les insurgés (Nkunda et Mutebusi) sont maîtres du chef lieu de la province du Sud-Kivu, réputé anti-tutsi. Le désinvestissement de la ville occupée, le 10 juin, a été le fait d'une pression internationale. Nkunda a pris la direction nord, vers Minova-Goma, et Mutebusi le sud vers Kamanyola, avant de finir sa course au Rwanda. Si le colonel Jules Mutebusi s'est « presque éteint » comme de la fumée, Nkunda, par contre, s'est activé au Nord-Kivu, dans le Masisi particulièrement, où deux brigades (la 81^{e} et la 83^{e}) de l'ex-RCD ont été mises à contribution pour les opérations de rébellion dans la province du Nord-Kivu.

11.1.2 Rapport entre le CNDP et le RCD

Au sujet du rapport entre ces deux « créatures » du Rwanda, Nkunda s'en défend : *«* Le CNDP n'a aucun lien avec le RCD. Nous avons un lien au passé, du fait d'avoir été général au RCD. Certains aspects de notre cahier (des charges) reprennent des revendications partagées à l'époque avec la direction du RCD. Le RCD s'en est détourné dès qu'il est arrivé au pouvoir. Nous, nous continuons encore à nous battre pour en obtenir la matérialisation. Il n'y a pas de collaboration entre le CNDP

211 Lire MBAVU MUHINDO, Vincent, *La RD-Congo piégée. De Lusaka à l'AGI (1999-2005)*, Paris: L'Harmattan, (Coll. Mémoire lieux de savoir), 2005, 2e partie.

et le RCD. Nous sommes autonomes. Il faut rappeler que nous avons connu des contradictions presque irréductibles avec les membres de la direction du RCD, même avec Ruberwa […]. On s'est battus en 1998 contre les antivaleurs. Ces antivaleurs ont continué avec la transition. On s'est battus pour que les réfugiés (tutsis) reviennent au pays, pour qu'il y ait réconciliation. En la matière, le RCD n'a rien fait avancer […] ».[212]

Laurent Nkunda s'érige en donneur de leçons morales. On peut cependant noter que, même si Nkunda s'empêche de le reconnaître, le CNDP serait la survivance de la branche armée du RCD, mué, lui, en parti politique, mais dont le plan originel semble attendre son accomplissement avec – ou plus tard après – le CNDP. Les discours sont restés quasi constants : « lutte contre les antivaleurs, défense des droits des Tutsis (tant de l'intérieur que les réfugiés établis dans les pays voisins), poursuite des forces dites négatives (FDLR, Mayi Mayi, etc.), volonté d'apporter le changement « par la guerre », etc. »

Au-delà de toutes considérations, le peuple congolais continue à demeurer victime des penchants gloutons des politiciens véreux, d'être exploité à souhait et instrumentalisé pour des intérêts particularistes. Les Tutsis congolais sont devenus un « fonds de commerce », une espèce rarissime, dont la protection agite tous les nouveaux sapeurs-pompiers en mal de positionnement politique. Depuis 2004, le spectre de la troisième guerre n'a cessé de planer sur le Kivu, véritable ventre mou de la RDC. L'acteur principal, le Rwanda, a réussi à « exporter » tous ses problèmes au Congo, et des pêcheurs en eau trouble, autoproclamés défenseurs du peuple, en tirent d'importants dividendes.

212 MUKEBAYI NKOSO, M., *Op. cit*., 4.

11.2 La guerre du CNDP et l'effort de recherche de la paix

Trois fois en l'espace de 10 ans (1996-1997, 1998-2003, 2004-2008), le Congo a eu à faire face à des affrontements dont les causes sont pratiquement les mêmes : acteurs, parrains, revendications. En vertu du principe de causalité efficiente (les mêmes causes produisant les mêmes effets), il est à craindre que l'état récurrent des guerres au Kivu ne conduise à la création *de facto* d'un « Etat » dans un autre.

11.2.1 Un mouvement politico-militaire

Le CNDP est un mouvement politico-militaire créé au lendemain de la tenue des élections législatives et présidentielles en RDC, en octobre 2006, par l'ex-général des FARDC, Laurent Nkunda Mihigo. Le CNDP a été créé initialement pour défendre les intérêts des rwandophones à l'est de la RDC. A l'origine, de nombreux Hutu congolais ont rejoint les rangs du CNDP. Cependant, la tentative de créer une coalition rwandophone a échoué et, depuis lors, le CNDP ne s'est plus présenté comme tel. Il apparaît clairement que Nkunda et son mouvement sont au service des intérêts de la communauté tutsie du Kivu, ou des Tutsis tout court.

Les premières revendications du CNDP

De par ses déclarations, Nkunda a tenté de créer une certaine paranoïa dans la population tutsie du Nord-Kivu, voire du Sud-Kivu, faisant constamment référence au passé violent contre les Tutsis et l'imminence d'un génocide. Les revendications originelles du CNDP contenues dans son cahier des charges se résument en huit points, dont les plus saillants sont :

- mettre fin à la présence des groupes armés étrangers sur le territoire congolais (essentiellement les FDLR) ;

- le retour des réfugiés congolais de l'étranger, évalués à 45 000 et localisés au Rwanda (Byumba, Cyangugu, Kibuye, Nkamira et Ngarama), au Burundi (Gatumba) et en Ouganda (Nyakivara) ;
- une enquête indépendante sur les crimes de guerre commis sur le sol congolais entre 1998 et 2004 ;
- un processus d'intégration alternatif pour les FARDC, différent du processus de « brassage » en cours selon lequel les unités ayant subi le « brassage » seraient stationnées dans une province autre que la leur.

Cependant, Nkunda insiste sur le fait que ses hommes ne peuvent s'éloigner de leurs pâturages de Masisi et de Rutshuru.[213] De ce point de vue, le Conseil national pour la défense du peuple (au singulier) se laisse accuser d'avoir été créé pour matérialiser la création d'un « tutsiland » au Congo, comme d'aucuns le pensent.

Dans une interview qu'il a accordée au Journal *Le Soft International*, le Général déchu s'exprime : « […] je reste disposé à aider et à sauver les victimes de l'intolérance. Je me suis battu au Rwanda en 1994 contre le régime de Juvénal Habyarimana. Je me bats au Congo pour la même cause. Si on m'envoie ailleurs pour une cause semblable, je suis prêt à le faire. Aujourd'hui, je me bats dans le Rutshuru, à Masisi et à Walikale ; il n'y a pas de Banyamulenge là bas ! Nous nous battons pour que ce peuple respire et soit protégé ».[214]

Dans cette déclaration aux articulations assénées et aux accents messianiques, il y a lieu de relever deux réalités : premièrement, Nkunda se targue d'avoir combattu au Rwanda contre le Général Habyarimana jusqu'à la défaite de son armée désormais sanctuarisée au Congo et reconnaît implicitement que le conflit du Rwanda a pour théâtre des opérations le territoire congolais. En d'autres termes, les Tutsis ont chassé les

213 Cahier des charges du CNDP.
214 Interview livrée au journal *Le Soft International*, n°909, 12 juin 2007, 14.

Hutus du Rwanda et les ont poursuivis au Congo. A nous de nous demander alors pourquoi les Congolais doivent payer les frais des rivalités hégémoniques entre ces deux groupes allochtones de surcroît. La deuxième réalité, adjacente à la première, c'est que, en guerroyant sur un territoire autre que celui des Banyamulenge, Nkunda semble défendre la cause des autres peuples (Bahunde, Banyanga…), alors qu'en réalité, il se bat pour un peuple, les tutsis. Il n'en demeure pas moins vrai que l'espace cité est celui sur lequel les réfugiés tutsis jettent leur dévolu, le Kivu montagneux, région à vocation agro-pastorale. Et quand le CNDP affirme se battre pour le retour des 45 000 réfugiés des camps de l'autre côté de la frontière, cela paraît vraisemblable, car les zones sous son contrôle sont celles dont les réfugiés concernés seraient pour la plupart originaires. Les batailles qui se sont déroulées durant les six derniers mois de l'année 2007 étaient naturellement concentrées autour des villages de ces réfugiés.

Accueil des réfugiés tutsis

Le nombre de ces réfugiés est variable. Le premier chiffre avancé était de 45 000 personnes. A la question de savoir à combien s'élèvent les réfugiés tutsis congolais vivant à l'étranger, Nkunda dit : « Au Rwanda, au Burundi et en Ouganda, on dénombre à peu près 80 000 personnes. Parmi eux, il y en a qui vivent dans les camps de réfugiés et d'autres en dehors des camps, d'autres encore se sont naturalisés parce qu'ils ne veulent plus revenir au pays [Congo] ».[215] D'autres sources soulignent qu'il s'agirait de 45 000 familles et non personnes, ce qui donnerait un total de 315 000 personnes à déplacer, si l'on considère que chaque famille compte en moyenne sept personnes, y compris les parents. S'agissant de dispositifs d'accueil pour ces réfugiés, Laurent Nkunda suggère la pratique d'une véritable politique d'habitat (habitations groupées), à généraliser par la suite, *«* car il serait plus facile d'en

215 *Ibid, 15*

faire des foyers de développement intégrés, dotés d'infrastructures de base comme eau, électricité, centres de santé, énergie, etc. ».[216]

La création des centres d'accueil pour les « retournés » comme mécanisme d'attrait des réfugiés est en parfaite contradiction avec la volonté des communautés autochtones du Kivu qui, conscientes du fait que les retournés connaissent leurs villages au Congo, s'opposent à l'idée des centres d'accueil. Naturellement, prenant en compte les réalités socio-historiques de la région, certains observateurs voient dans ce projet une poursuite de l'immigration des Banyarwanda au Kivu.[217] Des témoignages concordants rapportent que certains dignitaires tutsis (par personnes interposées pour la plupart des cas) s'évertuent à acquérir d'importantes concessions dans les territoires de Lubero, de Walikale, etc., celui de Masisi étant largement saturé ; ce qui ressemblerait beaucoup à l'implantation des colonies juives en Palestine.

11.2.2 Organisation du CNDP

Prépondérance des cadres tutsis

Si ce mouvement s'est doté d'un programme et de quelques structures politiques (Bureau politique, Secrétariat exécutif), le Conseil des Honorables reste le corps le plus prestigieux du pilier politique du CNDP, dont les membres sont entourés d'un certain « mystère ». Steven Spittaels et Filip Hilgert révèlent que certaines personnalités, jadis influentes dans le RCD, font partie de ce Conseil, à l'aune de Emmanuel Kamanzi, Théophile Mpabuka, Alexis Makabuza, Bertin Kirivita et Bizima Karaha.[218]

A l'origine, le CNDP est une organisation militaire, dont le noyau des troupes était constitué des unités des anciennes 81^{e} et 83^{e} brigades de l'ex-RCD, en plus des démobilisés des « Forces de défense du Rwan-

216 Cahier des charges du CNDP, Bwiza le 1er mars 2007.
217 Voir *infra*, chap. 14
218 SPITTAELS, Steven et HILGERT Filip, *Op. cit*., 22

da » (FDR - armée rwandaise) et beaucoup d'autres recrues. La majorité des forces du CNDP sont rwandophones, mais la plupart des cadres sont des Tutsis. Les rapports des experts de l'ONU, confirmant plusieurs témoignages, soulignent une présence remarquable des éléments de l'armée rwandaise dans les rangs du CNDP.[219]

Avant le processus de mixage, Nkunda a déclaré que son mouvement comptait 8000 hommes dans le « Petit Nord », 1500 dans le « Grand Nord » et un total de 3000 au Sud-Kivu.[220] Il a souligné l'existence des alliances formelles entre le CNDP et les dirigeants des groupes armés établis dans les zones précitées, comme le Général Kakolele au Grand Nord, Raia Mutomboki à Mwenga, le Général Lambert Konga Kanapé représentant de Shabunda, le Colonel Odilon, chef militaire de Mudundu 40 à Walungu, le Colonel Bisogo dans le Minembwe (Fizi), etc.

A ce titre, le CNDP était présenté comme un mouvement qui étendait ses tentacules sur l'ensemble des deux provinces du Kivu, ce qui, naturellement, était loin de correspondre à la réalité du terrain. Il semble même que certains chefs ont rallié le CNDP sans qu'ils eussent été nécessairement suivis par leurs troupes. D'autant plus qu'aucune donnée n'indique qu'un commandement unique et unifié avait été établi, sinon l'ensemble des deux provinces auraient été embrasées par des troubles de même intensité. A la fin du mixage, Nkunda a déclaré garder encore 2000 hommes destinés à la formation de la sixième brigade qui, malheureusement, n'a pas vu le jour.

Il existait au sein du CNDP un faible pourcentage de soldats et officiers d'autres groupes ethniques, tels les Bahunde, les Bashi et les Banande. Parmi ces officiers se trouvait le général Kakolele Bwambale,[221] ancien vice-président du mouvement. Ce Nande de Beni avait son

219 Les mêmes causes produisant les mêmes effets, cette présence de l'armée rwandaise dénote le rôle primordial que le Rwanda joue dans le conflit du Kivu.
220 Le *Soft International*, n°909, 12 juin 2007, 15.
221 Il fut une personnalité influente au sein de l'Armée du peuple congolais (APC), branche armée du RCD-KML de Mbusa Nyamwisi.

propre mouvement armé basé au sud du district d'Ituri et dénommé « Mouvement révolutionnaire congolais' » (MRC), dont il était le commandant en chef. Certaines sources rapportent qu'après la création du CNDP en 2006, les membres du MRC et l'Allied Democratic Forces / National Army for the Uganda (l'ADF/NALU) ont mené des opérations conjointes à la zone frontalière entre le Nord-Kivu et le District d'Ituri. Des sources confidentielles de la MONUC attestent que le nombre total des combattants ADF/NALU est estimé à moins de 900 hommes.[222] Une double question à se poser est celle de savoir dans quelle mesure Kakolele a maintenu ses contacts au sein du MRC – tout en étant dans le CNDP ?, ou encore, existait-t-il un lien entre le MRC, l'ADF /NALU et le CNDP ? Après sa défection discrète mais avérée du CNDP, on ne sait pas trop ce qu'est devenu cet homme.

Les exactions du CNDP

Le mouvement de Laurent Nkunda s'étendait avant août 2008 sur deux zones séparées : les pâturages du Masisi oriental et la région vallonnée de Rutshuru oriental où se croisent les frontières de la RDC, de l'Ouganda et du Rwanda. Le quartier général du CNDP, pour la zone de Masisi était situé à Kitchanga dans le Masisi. Mais depuis la reprise des hostilités à la fin de 2007 et l'offensive des FARDC de décembre de la même année, Nkunda a transféré son quartier général à Kirolwire, au même moment, le camp d'entraînement de Bwiza a été abandonné, les nouvelles recrues allaient subir leur formation dans la forêt, près de Gandjo. Tandis que le quartier général de la zone Est était situé à Runyonyi, près de la frontière rwandaise.[223] D'autres forteresses du CNDP étaient basées à Mushaki et Tongo (territoire de Masisi). Les affrontements qui ont débuté le 28 août 2008 ont étendu le territoire du CNDP sur l'ensemble du territoire de Rutshuru, y compris le chef-lieu – après

222 SPITTAELS, Steven et HILGERT Filip, *Op. cit*., 14.
223 Cette position était largement favorable au CNDP, pour obtenir tout approvisionnement (en hommes, munitions, armes, et autres) à partir du Rwanda.

la prise du centre de formation de Rumangabo. Ces victoires ont permis au CNDP de contrôler ainsi l'axe routier Goma-Kanyabayonga.

Le CNDP a créé une structure administrative parallèle dans les territoires sous son contrôle : une force de police, une administration, des services de renseignement dont les tentacules pouvaient s'étendre jusque dans les grandes villes comme Goma. Loin de ramener l'ordre et la sécurité dans la région, Nkunda et son CNDP ont constitué une menace réelle pour la sécurité de la population locale. Selon un rapport de Human Rights Watch, des unités affiliées à Nkunda ont tué, violé et blessé un important nombre de civils au cours des six premiers mois de 2007.[224] Les populations civiles ont été souvent prises pour cible, accusées, à tort ou à raison, de collaborer avec les FDLR.[225] Les violences sexuelles accompagnant ces affrontements ont fait croire à une stratégie visant l'extinction d'un groupe de populations. L'armée du CNDP est également connue pour la présence d'enfants-soldats dans ses rangs. Plusieurs rapports évoquent le recrutement forcé des mineurs dans l'armée du CNDP.[226] Au moins 280 élèves tirés des classes de quatrième et cinquième secondaires des Instituts Kausa, Kanyatsi, Nyakariba, Mapinduzi, Rushinga, Muheto et Burungu (en territoire de Masisi) ont été conduits de force au camp de formation de Bwiza, près de Kitchanga en 2007.[227]

La présence des soldats du CNDP a posé de sérieux problèmes de sécurité pour les habitants des territoires occupés, qui n'avaient pas le droit de quitter la zone, sans risquer des « dommages collatéraux », des

224 Cette période correspond à celle marquée par la reprise des hostilités entre les brigades mixées et les FDLR sanctuarisées dans le Rutshuru, hostilités ayant contraint plusieurs milliers (entre 800 000 et un million) de personnes à errer dans la nature.

225 Les massacres de Kiwanja des 4-5 novembre 2008 en sont un témoignage éloquent.

226 Conseil de sécurité des Nations unies, *Rapport final du Groupe d'experts sur la République Démocratique du Congo*, décembre 2008, 7-8.

227 SPITTAELS, Steven et HILGERT Filip, *Op. cit*., 21.

attaques des FARDC. En décembre 2007, des témoignages pathétiques ont rapporté que plusieurs personnes ont été descendues de leurs véhicules alors qu'elles tentaient de fuir l'avancée des soldats gouvernementaux en direction de Kitchanga.

Les habitants du territoire « occupé » ont souffert directement de la présence de ces rebelles qui leur imposaient du travail forcé, des recrutements forcés et d'autres actes de violence. Des exactions ont été commises contre les fugitifs, comme l'un d'eux raconte : «Je suis père de deux enfants, je suis cultivateur. Les gens du CNDP nous ont recrutés par force mais ne voulant pas faire le service militaire, j'ai voulu m'échapper avec quelques amis. Nous nous sommes retrouvés au nombre de 15 fugitifs mais, comble de malheur, nous avons été attrapés. On nous a torturés jusqu'à l'ablation des appareils génitaux. Tous mes coéquipiers ont succombé à ces horribles traitements. J'ai réussi à gagner le camp de Mugunga où ces mêmes tortionnaires m'ont poursuivi pour m'achever. Par la grâce divine, j'ai pu échapper et aujourd'hui je suis un traitement à l'hôpital Heal Africa ».[228]

Ce témoignage poignant a été diffusé sur les ondes des chaînes locales et les images ont défilé sur la télévision provinciale. L'homme a même porté plainte contre Laurent Nkunda à la Court Pénale Internationale, à travers le chargé des Droits de l'homme de la MONUC et après qu'un examen médical a établi les dégâts causés.

11.2.3 Les sources de revenus du CNDP

Des taxes juteuses

Contrairement à ce qu'on croit généralement, Nkunda et son mouvement n'ont tiré que des profits limités des activités minières, car le territoire sous leur contrôle ne contenait que peu de sites miniers importants. Notons qu'au cours de l'offensive des FARDC de décembre 2007,

228 Témoignage inédit rendu par la presse locale.

des combats acharnés ont eu lieu près de la mine de Lueshe, qui contient du pyrochlore, à partir duquel on extrait le niobium, composante tellement utile et stratégique, qui sert essentiellement d'additif dans la fabrication de l'acier. Actuellement, la mine n'est pas opérationnelle, notamment en raison des problèmes tant légaux que d'infrastructure.

Selon les sources de la Division Provinciale des mines du Nord-Kivu,[229] 8,6 tonnes de minerais ont été vendus en 2006 sur le marché, mais il s'agissait plutôt d'un ancien stock. Cependant, la valeur potentielle de la mine de Lueshe reste énorme. Aussi, serait-elle contrôlée par Modeste Makabuza, homme d'affaires tutsi de Goma, qui serait un des financiers importants du CNDP, selon plusieurs sources locales et onusiennes. La mine la plus importante, en termes de revenus du CNDP, est celle de Mumba /Bibatama sur la rive droite de la rivière Bibatama dans la zone de Ngungu, en territoire de Masisi.[230] A Mumba/Bibatama, on trouve trois « carrés miniers », les D1, D2 et D3, renfermant de la cassitérite, du coltan et dans une moindre mesure de la wolframite, et exploités respectivement par M. Turikunkiko, le sénateur Mwangachuchu, Hitimana et Baringa.[231] La compagnie Mwangachuchu Hizi International (MHI) est la seule à posséder un permis d'exploitation dans cette région. Chacune des zones minières compte 200 à 300 creuseurs au travail, soit un total de 600 à 900 dans l'ensemble. Les soldats du CNDP sont présents sur chaque site pour « assurer la sécurité ». Ils lèvent des taxes sur les creuseurs, de un dollars par kilo de minerais. Certains creusent parfois pour le compte de leurs chefs militaires.

Les dirigeants du CNDP percevaient des centaines de milliers de dollars par des taxes diverses : prélèvement de 10 kilos de haricots, de maïs, de sorgho par récolte pour nourrir les soldats, perception de 5 à 10 dol-

229 *Rapport annuel de la Division provinciale des mines au Nord-Kivu*, publié en mars 2007, 12.
230 La mine de Mumba/Bibatama n'est pas à confondre avec le village de Bibatama, près de Kirolwire à la lisière du Parc des Virunga.
231 SPITTAELS, Steven et HILGERT Filip, *Op. cit.*, 25.

lars par an et par hutte de terre ou de paille, de 20 dollars pour une maison avec un toit en tôles ondulées, de 30 à 50 dollars par an pour le chef d'une petite entreprise.[232] Les taxes sur la braise (*makala*) étaient perçues au marché de Kingi, à cinq heures de marche de la limite du Parc National des Virunga à Masisi. Pour un sac de braise de 30 kilos, on payait 3000 francs congolais, soit l'équivalent de cinq dollars, aux représentants du CNDP postés sur le marché. Selon des observateurs, il pouvait se vendre jusqu'à 300 sacs par jour. Ce qui, pour six jours de travail par semaine, représenterait un revenu mensuel de 36 000 dollars pour ce seul marché de braise.

Les trade *routes*

Une autre source de revenu pour le CNDP est la taxe levée sur les véhicules de transport. Avant août 2008, les tarifs, qui étaient d'environ 60 à 100 dollars pour un camion de petite taille, sont passés à 400 dollars pour un véhicule de la même taille. C'est par douzaines de véhicules que le tronçon Goma-Masisi était fréquenté avant la guerre. Le premier barrage important était situé à Mushaki sur la route Goma-Masisi-Walikale. De sources concordantes, Nkunda percevrait une bagatelle de 10 000 dollars par semaine, rien que sur les taxes des véhicules. Un second barrage était situé à Kitchanga sur la route Sake-Goma. Un camion transportant les planches devait payer 150 dollars pour traverser Kitchanga, en plus de plusieurs litres de carburant.

Le contrôle de l'axe Goma-Rutshuru-Kiwanja, depuis octobre 2008, a permis au CNDP d'accroître ses recettes, vu l'importance du trafic Goma-Butembo, Goma-Ishasha, etc. Les camions payaient, pour leur passage, entre 500 et 700 dollars, sans aucune restriction.[233] La dextérité qui entourait la collecte de ces fonds atteste bien le caractère affairiste

232 Conseil de sécurité des Nations unies, *Rapport final du Groupe d'experts sur la République Démocratique du Congo*, *Op. cit*. 17

233 Ces différents paiements pour traverser l'espace CNDP dans le territoire de Rutshuru ont rendu par conséquent la vie très chère à la population de Goma.

que Nkunda attachait à son mouvement. La population est saignée à blanc par ce nouveau *war lord,* dont la démarche est loin d'être purifiée de concupiscence et de mégalomanie. Le contrôle du poste douanier de Bunagana a procuré au CNDP, de septembre 2007 à septembre 2008, une bagatelle somme de 700 000 dollars , provenant des taxes routières et autres menues taxes.[234] D'autres indices tendent à montrer que le CNDP a vraisemblablement perçu bien davantage. Soulignons cependant qu'à la suite de l'avancée des pourparlers entre le Gouvernement congolais et le CNDP, ce dernier a versé au compte du trésor public un montant de près d'un million de dollars.

Alimenter la contrebande

Le CNDP a développé à Bunagana une forme de fraude fiscale, concernant les fausses déclarations à l'exportation ou à l'importation. En effet, en RDC, on distingue les taxes frappant le transport des marchandises à grande échelle, qui doivent être perçues par les autorités douanières établies dans les capitales provinciales, comme Goma, et les taxes frappant le transport de marchandises locales, qui sont prélevées à la frontière. Selon des témoignages recueillis auprès des agents de l'OFIDA, certains opérateurs économiques préféraient expédier leurs marchandises en plusieurs fois, comme marchandises locales, moyennant le versement de pots-de-vin au CNDP. D'autres témoins rapportent qu'après avoir versé la taxe à la Banque centrale, des exportateurs remettaient leurs reçus à des agents autres que ceux de l'OFIDA pour faire dédouaner leurs marchandises à Bunagana, sur simple appel téléphonique. Après la déclaration de la fermeture du poste douanier de Bunagana en août 2008, le CNDP et le Gouvernement ougandais ont maintenu la frontière ouverte. Le CNDP délivrait alors des documents d'immigration que les autorités ougandaises acceptaient. L'état de

234 Conseil de sécurité des Nations unies, *Rapport final du Groupe d'experts sur la République Démocratique du Congo*, *Op. cit*. 19

guerre a été ainsi profitable aux *businessmen* qui, à tout bout de champ, ont réalisé d'importants bénéfices.

Les revenus provenant des taxes et des mines étaient énormes et ont permis au CNDP de maintenir ses structures administratives et son effort de guerre. Toutefois, d'aucuns pensent que ces revenus demeureraient très limités pour « engraisser » véritablement le *chairman* et son armée.[235] Dans ce cas, le recours à d'autres moyens de financement, comme les contributions des membres ou des multinationales, ont permis à Nkunda de mener la vie d'un véritable seigneur de guerre.

11.2.4 Motivations profondes du CNDP

« Sécuriser avant tout la terre »

Le fait que Nkunda semble se soucier plus du « territoire des Tutsis » que des Tutsis eux-mêmes renforce l'argument selon lequel il défendrait les intérêts de certains hommes d'affaires puissants, possédant des propriétés foncières dans la région et qui sont principalement de l'ethnie tutsie. Mis à part d'importants sites miniers de Lueshe et Mumba, les « supporters » de Nkunda possèdent d'énormes intérêts dans l'élevage de bovins. La région de Masisi est caractérisée par ses pâturages vallonnés, qui lui ont valu dans l'opinion le surnom de la « Suisse d'Afrique ». De grandes fermes parsèment le paysage où l'on élève des vaches de diverses races ou origines, dont principalement les fameuses « vaches sans frontières » qui viennent du Rwanda, et où le lait frais est bien plus consommé qu'en RDC. Fautes de pâturages suffisants au Rwanda, ces vaches sont acheminées en RDC, dans le Masisi plus particulièrement. Les jeunes vaches sont alors élevées en RDC avant de retourner au Rwanda où elles sont vendues à des prix très alléchants (600 dollars).[236]

Le *chairman* du CNDP posséderait lui-même un troupeau de plusieurs centaines de têtes de bétail, comme plusieurs autres membres du

235 Ce point de vue est largement discutable.
236 SPITTAELS, Steven et HILGERT Filip, *Op. cit*., 26.

CNDP. Certains dignitaires du RCD auraient aussi des pâturages à Masisi, y compris quelques caciques de l'actuel régime du Rwanda. En 2007, année émaillée de plusieurs violences, beaucoup de ces vaches ont été soit volées, soit tuées et « bouffées » par les FARDC et/ou les May May. En conséquence, de nombreux troupeaux ont été renvoyés au Rwanda pour être protégés.[237]

Un mouvement de girouette

Certaines informations font état de la volonté de Nkunda de matérialiser le plan de la création d'une république séparée, la fameuse « République des Volcans ». Mais visiblement, le *chairman* ne se montrait pas désireux, au début, de chercher le pouvoir, car il aurait par exemple tenté de défier la MONUC en voulant attaquer la capitale provinciale du Nord-Kivu. Ce qui surprend, par ailleurs, c'est la manière « servile » du CNDP d'obéir aux ordres de la MONUC, quand il s'agit d'arrêter la poursuite des opérations militaires contre une ville ou d'une localité bien ciblée ou de se désengager d'un lieu. Lors de l'attaque de la localité de Sake en novembre 2007 jusqu'à Mugunga dans la périphérie de Goma, il a fallu un communiqué de la Mission onusienne pour empêcher le CNDP de poursuivre ses opérations.[238]

L'opinion se souviendra encore qu'en juin 2004, lors de l'attaque de Bukavu par la coalition Nkunda/Mutebusi soldée par une occupation de la ville durant trois jours,[239] c'est encore la MONUC qui a négocié le retrait des hommes de Nkunda. En octobre 2008, lors du premier investissement de la garnison de Rumangabo, c'est par négociation que deux jours plus tard les assaillants ont quitté les lieux. Alors que le CNDP avançait victorieusement en direction de Goma, vers la fin du même

237 Le soutien dont Nkunda bénéficie au Rwanda tiendrait en partie de cet argument-là.
238 Voir *infra*, chap.15 sur la MONUC.
239 MBAVU MUHINDO, Vincent, *La RD-Congo piégée, De Lusaka à l'AGI, (1999-2005)*, *Op. cit.*, 2e partie.

mois, ce dernier a stoppé sa progression à la porte de la ville. Il en a toujours été ainsi entre le CNDP et la MONUC ou mieux la nébuleuse « communauté internationale », parfait instrument de pression contre le gouvernement de Kabila, surtout après la signature de l'accord avec les Chinois.

De nouvelles revendications du CNDP

Au fur et à mesure que les fronts avançaient, les revendications du CNDP changeaient ou se précisaient. A l'issue du Congrès politique du Mouvement, tenu le 30 septembre 2008 à Bwiza, le CNDP a revu son orientation politique, de même que ses revendications, désormais proches des aspirations populaires. Le CNDP a justifié ce changement par ce qu'il a considéré comme :

- l'incapacité manifeste du pouvoir de Kinshasa à résoudre les problèmes sécuritaires qui se posent dans le pays du fait de la présence des forces négatives étrangères qui écument essentiellement la partie est du Pays ;
- l'incapacité du gouvernement à honorer ses engagements vis-à-vis des électeurs qui avaient placé en lui toute leur confiance et qui se sentaient trahis, au vu de la détérioration continue de leurs conditions sociales ;
- l'option de guerre choisie par le pouvoir pour régler la crise à l'est du pays en lieu et place du dialogue et de la tenue des négociations politiques demandées par le CNDP. Cette option est perçue par le CNDP comme une irresponsabilité de la part du Gouvernement de Kinshasa ;
- la dérive autocratique du pouvoir, illustrée notamment par la violation des dispositions constitutionnelles par le chef de l'Etat qui a procédé par une mise en place générale au niveau des organes municipaux et communaux, alors qu'il s'agit d'instances soumises à un processus électoral. Ceci est considéré par le CNDP

> comme un véritable coup d'Etat opéré contre la Constitution de la République. En conséquence, l'exécutif national ainsi que les institutions qui l'appuient dans sa démarche perdent *ipso facto* toute légalité et toute légitimité.[240]

Il est à noter que si certaines revendications ci-dessus demeurent fondées, elles ne sont pas du tout opportunes dans la mesure où elles sont postérieures au déclenchement des hostilités. La guerre menée par Laurent Nkunda ne se justifiait plus non plus, dès lors que les Actes d'engagement signés à Goma en janvier 2008 avaient déjà vidé de toute leur substance ses premières revendications en indiquant la manière de régler chacune d'elles. Qui pis est, Nkunda était à la recherche d'alibis, ramassant des faiblesses que présente le Gouvernement de Kinshasa pour finalement apparaître comme « l'ultime défenseur de la cause des Congolais ».

Cette nouvelle stratégie visait aussi à chercher la légitimation du CNDP dans une conjoncture politique très hostile au recours à la guerre qui a déjà fait plus de cinq millions de morts et rendu le pays complètement exsangue. Lors de sa rencontre, deux mois plus tard, avec l'émissaire du Secrétaire général des Nations unies dans les Pays des Grands Lacs, l'ex-président nigerian Olusegun Obasanjo, Laurent Nkunda a avancé de nouvelles revendications, dont la révision du contrat minier chinois.[241] Le CNDP se vouait désormais à la « libération totale » de la RDC, c'est-à-dire à l'occupation complète du pays par la force des armes.

240 Compte-rendu du Congrès tenu par le CNDP, le 1er octobre 2008, à Bwiza.
241 Propos du porte-parole du CNDP, recueillis sur RTGA, janvier 2009.

11.2.5 Offensives tous azimuts

Sur la route de Rutshuru-Goma, les populations civiles fuyant les hostilités du CNDP.



Les axes choisis

Depuis le 28 août 2008, les rebelles de Laurent Nkunda ont lancé des offensives dans toutes les directions :

- *Front est :* il s'agit de l'axe Rubare-Ntamugenga dans leRutshuru où les offensives du CNDP ont été soldées par une riposte musclée de la sixième brigade, qui a repoussé les insurgés plus loin sur les montagnes, menaçant par conséquent le quartier général de Runyonyi.
- *Front nord :* À Nyanzale, le CNDP a surpris la septième brigade,dont les éléments ont été délogés de cette importante localité du nord-ouest de Rutshuru. Fuyant les lieux, les FARDC, dans la débandade, se sont livrées à des actes de pillage à Kibirizi le

lundi 8 septembre. Le lendemain, le CNDP s'est rendu maître de cette bourgade, jetant plusieurs milliers de personnes sur les hauteurs de Kanyabayonga.

- *Front sud :* face à cette résurgence de l'insécurité liée à l'attitude de belligérance renouvelée du CNDP, plusieurs voix se sont fait entendre, demandant à ce dernier de rejoindre le processus de paix matérialisé par les Actes d'engagement de Goma. D'autres mouvements armés signataires des mêmes actes d'engagement se sont apprêtés à appuyer les FARDC afin de ramener le CNDP aux bons sentiments.

Dans la nuit du mardi à mercredi 10 septembre, le CNDP lance une attaque sur l'axe Kirotshe-Shasha-Bweremana, soldée par une défaite cuisante des FARDC, coalisées aux May May-Cobra sanctuarisés à Bweremana. Du coup, le CNDP a réussi à couper la route Goma-Bukavu. Rappelons que c'est depuis le lundi 8 septembre que les affrontements ont débuté sur les contrées de Ngungu, Numbi avant de se répandre – comme une tache d'huile – sur la région littorale du lac Kivu, très stratégique car le CNDP pouvait recevoir du renfort en minutions à partir du Rwanda, à travers le lac.

La présence du CNDP dans cette zone n'aura été que d'une demi-journée, car depuis le jeudi 11 septembre à cinq heures du matin, pendant que les Américains méditaient sur le septième anniversaire de l'attaque de Wall Street, les FARDC ont lancé une offensive contre les hommes de Nkunda, couronnée cette fois de succès. Résultat : la route Goma-Bukavu est de nouveau ouverte à la circulation, mais plus de 60 000 personnes sont jetées dans la rue, fuyant leurs villages.

La relative passivité de la MONUC a justifié le comportement de la population de Goma, qui, désespérée, a bloqué la route de l'aéroport de Goma et « caillassé » les véhicules de la Mission onusienne soupçonnée de complicité. Plusieurs voix se sont levées pour réclamer la révision du mandat de la MONUC, incapable d'user du Chapitre VII de la Charte de

l'ONU pour protéger les populations civiles. Le drame humanitaire était au comble d'autant plus qu'aux déplacés depuis longtemps établis dans les camps et sans assistance, venaient s'ajouter plusieurs milliers d'autres personnes.

Le CNDP : l'arbre qui cache la forêt

Ce regain de tension pouvait se justifier par le fait que le « Programme Amani »[242] était arrivé à la phase du désengagement des troupes. Tous les groupes armés signataires des Actes d'engagement de Goma étaient prêts au désengagement, excepté le CNDP qui venait de boycotter les réunions *ad hoc*. Selon le témoignage d'un membre du bureau du Programme Amani, le CNDP a boudé le désengagement au motif que toutes ses revendications n'avaient pas encore reçu de réponse, notamment celles relatives au retour des réfugiés tutsis du Rwanda.

On comprend par là la quintessence de l'interview du Président Paul Kagame au journal *Le Soir*, déclarant : « Si même Laurent Nkunda mourait sur le champ de bataille, un autre (Nkunda) surgira, car les revendications du CNDP restent entières ».[243] Pourquoi ne pas en conclure que c'est le Rwanda qui tire les ficelles au Kivu à travers des rebelles potiches ? Le rapport de l'ONU du 12 décembre 2008 confirmant la participation de l'armée rwandaise dans les guerres est venu jeter la lumière sur l'implication du Rwanda à travers le CNDP qui, à juste titre, n'est ni plus ni moins qu'un arbre qui cache la forêt, et qui fait partie de la forêt elle-même.[244]

Vrai/faux cessez-le-feu du CNDP

En date du 11 septembre, le président de la Direction politique du CNDP, le *chairman* Laurent Nkunda a fait connaître à la communauté internationale le retrait unilatéral de son mouvement de toutes les posi-

242 Voir *infra* , chap. 12.
243 Revue des Presses kinoises diffusées par Radio Okapi en janvier 2009.
244 *Ibid.*

tions conquises sur tous les fronts depuis la reprise des hostilités. Au second paragraphe de sa correspondance, Nkunda avance comme motif de retrait « […] pour permettre aux humanitaires d'accéder à nos compatriotes qui en ont le plus besoin et pour redonner une chance à la paix dans notre Province ». Le troisième paragraphe dévoile le réel motif de ce simulacre de retrait en soulignant : « nous vous demandons dedonner aux unités de la MONUC la consigne de laisser libre-passage à nos troupes qui regagnent leurs positions initiales ».

Le cessez-le-feu unilatéral visait à obtenir le regroupement des éléments du CNDP dispersés par la puissance de feu des FARDC portée contre les hommes de Nkunda dans le secteur de Kirotshe. Ce retrait s'est observé à Nyanzale et Kikuku aux dires du porte-parole militaire de la Mission onusienne.[245] Après un bref répit de deux à troisjours, les affrontements ont repris à Kirotshe, tôt le 16 septembre, à l'initiative du CNDP, jusqu'à couper de nouveau la route Goma -Bukavu. Le lendemain matin, les FARDC sont montés au créneau pour lancer des offensives contre le CNDP à Rubaya, Bihambwe et Karundu, à l'ouest du chef-lieu de Masisi.

11.2.6 Entre les négociations directes et la poursuite des hostilités

« Dépanner » le Programme Amani

Contre toute attente, le président de la République, Joseph Kabila Kabange, débarque dans la capitale provinciale du Nord-Kivu, à Goma en début de la matinée du samedi 13 octobre pour « prendre la situation en main », espérait-on. Les Ambassadeurs des pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies y débarquent aussi le jour suivant, visiblement pour la même raison qu'en octobre 2007, une année plus tôt.[246]

245 Information recueillie sur Radio Okapi, 14 septembre 2009.

246 A l'expiration de l'ultimatum contre le CNDP le 15 octobre 2007, le Président de la République s'est rendu à Goma pour passer à l'action déterminante. Les mêmes seraient venus le dissuader.

Le Président réaffirme son soutien au Programme Amani et décide la prolongation de son mandat d'une année encore. En effet, toutes les voix se levaient pour condamner l'inertie, mieux, la duplicité de la MONUC soufflant à la fois le chaud et le froid et se montrant incapable de ramener la paix à l'est. Le renouvellement du Programme Amani arrivé à terme en août 2008 était une réponse attendue pour la poursuite du reste des activités initialement programmées dans ce cadre d'Amani.

Plus bas, dans sa lettre, l'homme du CNDP martèle : « Nous tenons à insister sur le fait que ce retrait constitue un dernier geste de bonne volonté de notre Mouvement, en même temps une dernière mise en garde. Notre Mouvement ne tolérera plus aucune provocation ni de FARDC ni de leurs forces supplétives, quelles qu'elles soient. La facilitation internationale est prévenue : si les agressions de ces derniers jours devaient reprendre sous quelque forme que ce soit, y compris le tir d'une seule balle, alors le CNDP y répondra avec la plus grande vigueur et ne s'arrêtera qu'après avoir mis définitivement fin à toute menace future ».

Le lundi 15 septembre, le CNDP fait connaître un autre communiqué « officiel » dans lequel les FARDC étaient accusés – avec leurs alliés Patriotes résistants congolais (PARECO) – May May et FDLR (sic) d'attaquer ses positions, en violation du cessez-le-feu en vigueur. Le *chairman* conclut son communiqué par cette phrase « … il [le CNDP] ripostera avec vigueur à toutes les attaques. Cela est en train d'être fait à Ngungu ».

Le mercredi 17 septembre, la MONUC fait sortir un plan de désengagement des troupes qui, fondamentalement, ne diffère pas beaucoup du plan signé le 23 janvier 2008 à Goma par les groupes armés. Il prévoit : 1° le cessez-le-feu immédiat suivi de désengagement, 2° le cantonnement des troupes dans les camps y afférents, 3° l'opération de démobilisation pour les uns et de brassage pour ceux qui tiennent à continuer le service militaire. La MONUC et la Police Nationale devaient se déployer sur l'espace de séparation. Ce qui est nouveau dans ce plan,

c'est qu'une Commission de discipline était chargée de « distribuer des cartons rouges » aux groupes qui violeraient le désengagement. Aux dires du Président de l'Assemblée nationale, l'Honorable Vital Kamerhe, « la MONUC s'apprêtait à faire intervenir cette fois son armement lourd pour imposer la paix ». Encore une façon de parler, car il est bien difficile de croire à un tel pas de la part de la MONUC.

Le CNDP exige des négociations directes

Ce plan, porté à la connaissance du Chef de l'Etat présent à Goma a été accepté dans son ensemble. Quant au CNDP, il a mis son désengagement sous conditions, en négociations directes avec le gouvernement, et ce sur une terre étrangère. Le CNDP cherchait de nouvelles négociations pour un éventuel partage de responsabilités, alors que le camp du gouvernement estimait que les Accords de Sun City avaient balisé le chemin de la paix. Cette attitude du CNDP pouvait aussi se justifier dans la mesure où la précipitation de la convocation de la Conférence sur la paix et la sécurité au Nord et au Sud-Kivu était étroitement liée aux débâcles de Mushaki en décembre 2007.[247] C'est que, plutôt que de négocier avec la principale partie belligérante (le CNDP), le gouvernement a choisi d'élargir l'assiette à tous les groupes armés actifs au Nord et au Sud-Kivu, dont quelques-uns étaient même alliés aux FARDC. Neuf mois plus tard, le gouvernement a été rattrapé à nouveau par sa vision obscurantiste de la gestion de la crise du Nord-Kivu, en acceptant enfin des arrangements qu'il avait toujours refusés par le passé.

Plusieurs observateurs ont émis des doutes quant à la bonne volonté du gouvernement de décanter la crise du Kivu. Car comment fallait-il continuer à croire au « Programme Amani » qui, neuf mois après sa mise en place, n'avait résolu aucun problème ? Le nombre des déplacés avait doublé, le CNDP venait d'acquérir de gros moyens d'autofinancement par le contrôle du poste frontière de Bunagana, et

247 Voir *infra*, chap. 13.

donc beaucoup plus de capacité de nuisance. Le cessez-le-feu annoncé par le ministre de la Défense Chikez Diemu a été suivi d'attaques du CNDP dirigées contre la cité de Sake, depuis le samedi jusqu'au lundi 22 septembre, mais des attaques soldées par les revers du CNDP qui a laissé 27 cadavres sur le champ de bataille.[248] A Rutshuru, le vendredi 19 septembre, pour une seconde fois, le CNDP a saboté les tuyaux d'approvisionnement en eau potable à la cité de Kiwanja, agglomération de plus de 100 000 âmes. Un drame humanitaire sans précédent s'est abattu sur la cité. La résurgence des maladies d'origine hydrique ne s'était pas fait attendre.[249] Les positions des FARDC le mercredi 24 septembre ont été attaquées à Rugari, dans le Kisigari, au-dessus de Rumangabo, à Nyanzale et sur l'axe Mweso dans le Masisi. L'objectif étant de créer un couloir pour permettre l'approvisionnement de la zone ouest.[250] Le représentant des Etats-Unis a haussé le ton pour réclamer l'arrêt immédiat des hostilités, sans succès.

Ras-le-bol des femmes de militaires

L'après-midi du dimanche 21 septembre, à Goma, a été émaillé de scènes de pillage dirigées principalement contre deux stations d'essence « Amani », supposées appartenir à Laurent Nkunda ou ses affidés. A la base de ce comportement, l'embuscade tendue par les éléments CNDP ayant emporté plusieurs dizaines de militaires de la garnison de Katindo en opération militaire dans le Masisi. Cette attaque surprise a été – de sources concordantes – rendue possible grâce à la traîtrise d'un commandant FARDC.[251] Durant leurs manifestations qui ont duré deux

248 Selon des sources des FARDC relayées par la radio locale.
249 Information sur les ondes de la rRadio onusienne « Okapi », 22 septembre 2009.
250 Rugari et Rumangabo sont des localités congolaises frontalières avec le Rwanda, pays d'approvisionnement du CNDP en hommes, armes et munitions.
251 Très fréquent pendant les opérations militaires en cours - voire les précédentes – ce comportement dénote le degré de déliquescence des institutions de la République, y compris de l'armée.

jours, les enfants de la rue se sont joints aux femmes de militaires pour réclamer la fin des hostilités qui avaient coûté la vie à plusieurs compatriotes. Les manifestations du même ordre venaient de se dérouler dans d'autres villes du pays : Bukavu, Kisangani, et Kinshasa où les étudiants du Kivu ont réclamé particulièrement le retour à la paix aux Nord et Sud-Kivu. Ce comportement des femmes des militaires était une expression du mécontentement face à une gestion « opaque » des opérations militaires qui conduisent à l'holocauste des soldats impayés.

Investissement/ Désinvestissement de Rumangabo I

Face au changement de statut du CNDP devenu « Mouvement de libération du Congo », le PARECO a fait entendre sa voix, celle de ne plus se désengager au cas où le CNDP s'opposait au processus. Car, se disait-il, pourquoi se désengager et laisser le terrain au CNDP ? Pour l'Abbé Malu Malu, il n'appartenait plus au PARECO de prétendre protéger un espace territorial dans un pays ayant une armée et une police nationales,[252] d'où le dialogue de sourds.

Au chapitre du désengagement – préalable à l'opération de séparation des troupes – les FARDC ont quitté leurs positions de Ntamugenga, Ngokwe, Kabaya, Kanombe ; des points hautement stratégiques situés non loin des frontières rwandaises. Les éléments uruguayens de la MONUC qui devaient les y relayer n'y ont fait que quelques semaines avant de se désengager. Les éléments du CNDP n'ont pas trouvé mieux que de réoccuper ces positions. Le même jour, les FARDC ont été priées de se retirer de leurs positions surplombant la localité de Tongo, à l'ouest de Masisi, en vue de limiter les occasions d'affrontements avec le CNDP. Les unités de la MONUC devaient se charger de la surveillance de ce mouvement de désengagement des troupes. Pour les autorités du Programme Amani, l'heure était au cantonnement des troupes.

252 Propos de l'Abbé Malu Malu sur les ondes de Radio Okapi, en septembre 2009.

Paradoxalement, le CNDP se disait ne pas être concerné par ce programme, tenant *mordicus* à parlementer avant tout, et ce directement avec le Gouvernement congolais.

Les affrontements très violents, qui ont débuté très tôt, le mercredi 15 octobre, au lendemain d'une journée de prière observée sur toute l'étendue de la province en vue d'un retour de la paix, ont abouti à l'investissement du Centre de formation et de brassage de Rumangabo, tombé l'après-midi entre les mains du CNDP. En effet, quelques jours plutôt, le Gouvernement congolais, par la bouche de son ministre des Affaires étrangères, a accusé le Rwanda d'amasser des troupes le long des frontières communes. Ces affrontements s'étant déroulés non loin de la zone frontalière, il y avait lieu d'imaginer que l'armée rwandaise était montée au créneau. Plusieurs fuyards des zones d'affrontement se sont dirigés vers Katale et vers le chef lieu du territoire, exacerbant ainsi le drame humanitaire.

La chute de Rumangabo fut un coup dur pour les FARDC qui n'ont pas pu sauvegarder leurs positions acquises lors des affrontements des semaines antérieures. L'arrêt de la poursuite des opérations entamées a donné du répit aux forces adverses qui purent se reconstituer et recevoir ainsi du renfort. Cet événement se produisit aussi deux jours après que les USA, à travers le State Departement, eurent demandé aux belligérants de cesser la guerre, mais aussi deux semaines après la démission du Premier ministre Antoine Gizenga. L'urgence de doter le pays d'un nouveau gouvernement semblait accessoire pendant un moment si délicat.

Le lendemain, il s'était tenu une rencontre entre la médiation internationale et le CNDP à Kirolwire au sujet de l'investissement de Rumangabo. La médiation a obtenu que les forces ayant investi ce Centre se retirent, conformément au processus de paix déjà engagé dans le cadre de l'Accord de Nairobi et du Plan de désengagement de Goma. Le retrait a débuté le jeudi vers 17 heures, mais les assaillants venaient de mettre à

sac le camp de Rumangabo, emportant munitions et armes de tout calibre, après avoir systématiquement pillé habitations et dépôts. Aux alentours du camp, les FARDC, à leur retour, ont retrouvé sur des cadavres des effets identifiés à l'armée rwandaise : cartes d'identité, ordre de mission, tenues de Darfour, etc. Les allégations du Gouvernement congolais accusant le Rwanda de participer aux hostilités n'ont pas attendu d'autres démonstrations, les éléments « matériels » découverts étant assez éloquents.

La MONUC, dans son rapport fait au Secrétaire général de l'ONU, a même affirmé que 400 éléments de l'armée rwandaise ont participé aux affrontements de Rumangabo I.[253] L'Ambassadeur de la RDC à l'ONU a saisi le même jour le Conseil de sécurité des Nations unies sur une éventuelle incursion de l'armée rwandaise au Congo, préparant une offensive contre Goma, capitale provinciale du Nord-Kivu. Ce à quoi le Représentant du Rwanda dans la Région des Grands Lacs, Charles Murigande, a répliqué avec son esquive habituelle, « […] c'est de la foutaise, voire ridicule d'accuser le Rwanda dans une affaire congolo-congolaise… »[254]. Ce ton ne pouvait étonner personne, si l'on sait que depuis 1998 le Rwanda a toujours nié la présence de ses troupes au sein de celles du RCD, jusqu'aux Accords de Pretoria en 2002 où Paul Kagame est passé aux aveux, sous la médiation du Président sud-africain de l'époque, Thabo Mbeki. Il a été amené alors à retirer ses troupes du Congo (mais partiellement).

La RDC sans Premier ministre

En se retirant de Rumangabo sous pression de la Communauté internationale, le porte-parole du CNDP a réaffirmé la volonté de son mouvement de privilégier les négociations comme seule voie de la recherche de la paix. Mais cet événement venait de se passer pendant que la RDC

253 Information captée sur Radio Okapi, le 17 octobre 2007.
254 *Ibid*.

n'avait pas de gouvernement, celui de Gizenga ayant démissionné deux semaines plus tôt. L'appel était lancé de partout dans le pays, au chef de l'Etat et à toutes les forces politiques, de doter le pays d'un Premier ministre.

S'adressant à la Nation au lendemain de la chute de Rumangabo I, le Président de la République a débuté son allocution par « L'heure est grave… ». Il a fustigé le soutien d'un pays voisin – sans le nommer – à la rébellion appuyé par des puissances « occultes ». La mobilisation du peuple entier derrière les FARDC a été requise. Le chef de l'Etat a fait de la désignation du Chef du gouvernement une question de quelques heures, signe que l'urgence était à la mesure de la gravité de la situation.

Le dévolu du chef de l'Etat – fidèle à son Alliance avec le PALU – est tombé sur le ministre sortant du Budget, Adolphe Muzito, un quinquagénaire, originaire de Bandundu, vraisemblablement neveu du patriarche Gizenga, selon certains dires. La mission qui lui était assignée était de restaurer l'autorité de l'Etat à l'est du pays (les deux Kivu, Ituri et Uélé), en plus d'autres questions d'ordres social et économique. Des réactions diverses ont fusé de partout contre la nomination de Muzito à la primature.[255]

Des défections pour le CNDP

Le CNDP a attiré beaucoup de sympathisants, même au sein de l'hémicycle provincial et des autres sphères politiques de la capitale du Nord-Kivu. Parmi eux, deux « gros poissons », les honorables Mashagiro Nzei, élu du Masisi, et François Gachaba, élu de la Ville de Goma. Dans une interview à la Radio France Internationale, le second a déclaré que sa vie était en danger, raison pour laquelle il a choisi de rejoindre le CNDP (sic).[256] Ce qui est vrai est que le nommé Gachaba, pendant qu'il était encore Bourgmestre de la commune de Karisimbi, l'une des deux communes de la ville de Goma, a eut un chef d'accusation qui a pesé sur

255 Voir *supra*, chap. 6.
256 Propos de François Gachaba sur Radio France internationale, octobre 2008.

sa personne, accusé qu'il était de détenir les armes à feu et « d'entretenir » des voleurs à mains armées. L'auditorat militaire de la garnison de Goma avait déjà instruit ce dossier et des perquisitions menées à son domicile ont appuyé ces allégations. Conscient que la justice ne le laisserait pas tranquille, « l'honorable » Gachaba n'a pas trouvé mieux que de chercher son salut dans le rang de la rébellion du CNDP.

L'afflux vers le CNDP entre septembre et octobre se justifiait plus par le fait que ce dernier caressait le rêve de conquérir l'ensemble du pays, à l'aune de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) entre 1996-1997. Des opportunistes de tout acabit ont alors accouru, tel des mouches sur les excréments, dans la perspective d'occuper des postes juteux, d'abord dans l'espace conquis. La reprise de Rumangabo, pour la plupart des observateurs, était perçue comme un tremplin pour l'investissement de la ville de Goma, pour lequel des dispositifs auraient été bien prêts.

Rumangabo II

En vue de contraindre le gouvernement au dialogue, le CNDP lance une offensive foudroyante le matin du dimanche 26 octobre 2008, soldée par l'occupation de trois principales localités sur la route menant à Rutshuru : Rugari, Katale et Kalengera – en face de Tongo, en plus de la base militaire de Rumangabo. Par là, le CNDP a réussi à relier ses possessions de Rutshuru oriental à celles de Masisi. Et du coup, la circulation entre Goma et Butembo a été interrompue.

Les tirs croisés ont fait beaucoup de victimes dans la population civile. Le Gouvernement congolais a dénoncé la participation à ces affrontements de deux bataillons d'une armée étrangère (sans la nommer). Le ministre sortant de l'Intérieur, Denis Kalume a ajouté que l'unique cadre de dialogue demeurait le « Programme Amani ». Le lendemain, les éléments du CNDP ont dispersé les déplacés campés à Kibumba (plus de vingt mille personnes), qui se mettront alors en route vers Goma.

Les FARDC désinvestissent le Camp militaire de Rumangabo, récupéré par la coalition CNDP-RDF, le 28 octobre 2008.



La journée du lundi 27 octobre a été morose pour les habitants de Goma. Face à la détermination du CNDP d'investir la ville, et vu que les FARDC s'illustraient par des défaites, la population de Goma est allée s'en prendre à la base logistique de la MONUC, située dans l'enceinte de l'aéroport de Goma, par des jets de pierres. La riposte de celle-ci a fait trois morts parmi les manifestants, au nombre desquels des élèves de l'école secondaire. Cette énième expression du désespoir de la population contre la MONUC censée assurer la protection de la population a eu de profondes répercussions, mieux, a conduit les responsables à repenser leur action. Conséquemment, le tout nouveau commandant d'une des plus importantes forces onusiennes de maintien de la paix au monde (plus de 17 000 hommes), le Général espagnol Gal Viscente Diaz, qui venait de prendre ses fonctions deux mois plus tôt a simplement jeté le tablier, au motif « qu'il a manqué de moyens pour bien remplir ses fonc-

tions ».[257] De plus belle, des voix se sont levées pour réclamer le départ de la MONUC qui assistait passivement, en tout cas moins activement au sempiternel déplacement des populations, dont une bonne partie était bloquée à l'entrée de la ville de Goma.

Les prisonniers en colère

C'est ce même lundi 27 octobre que les pensionnaires de la prison Munzenze, pris de panique par la fulgurante avancée du CNDP, se révoltèrent, voulant s'échapper de la prison. Pour forcer les autorités à les laisser libre, ils ont mis le feu à la toiture de la prison. Certains d'entre eux ont réussi à s'enfuir, mais les plus malchanceux ont succombé sous les coups de sommation des gardiens de la prison. Il convient de souligner que cette prison, initialement conçue pour héberger 150 détenus, en contenait plus de 700. Parmi eux, des laissés-pour-compte, dépourvus de tout. Une bonne partie de ces prisonniers était constituée de militaires et d'auteurs de vols à main armée; ce qui a justifié l'intensité de l'action menée. Toute la nuit, le ciel de Goma était déchiré par des bruits de rafale visant à dissuader les fugitifs, jusqu'au petit matin.

Ces mêmes prisonniers, huit mois plus tard – le 8 juin 2009 – ont réédité les mêmes actes, avec beaucoup plus de nervosité. Ils ont forcé la cellule hébergeant les femmes, ont violé une vingtaine d'entre elles, et jeté deux grenades sur les gardiens, provocant la mort de deux policiers et en blessant d'autres. Des mesures visant à séparer les civils des militaires, et les hommes des femmes ont été envisagées. Du coup, de vives critiques ont fusé de partout pour fustiger les conditions carcérales dans

257 Parmi les difficultés du Commandant: 1° l'existence d'un commandement parallèle au sein de la Mission, faisant que les unités des troupes obéissent plus aux ordres de leurs pays respectifs ; 2° le Conseil de sécurité ne se pressait pas à accroître les effectifs de la MONUC et de la doter de moyens matériels conséquents pour faire face à la situation en dégradation continue, malgré la demande pressante du représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC, le britannique Alan Doss, qui s'était même rendu à New York en septembre 2008 pour cette fin; 3° le commandant espagnol se sentait avoir l'autorité et non le pouvoir de commander.

les geôles de la RDC. Le Secrétaire général des Nations unies a haussé le ton, avec beaucoup de fermeté, pour condamner ces agissements commis sur des femmes incarcérées.

L'étau se resserre sur Goma

Après la chute de Rumangabo et les victoires successives sur les localités environnantes, le CNDP a accru sa pression sur les villes importantes : Rutshuru, Kiwandja et Goma. Plus au nord, après une brève résistance des FARDC à Rubare (12 klomètres de Ruthuru), le CNDP a réussi à lever le verrou tenu par les FARDC et la MONUC. Dans leur repli, les FARDC ont dépassé Rutshuru-Kiwandja pour aller se cantonner à Kanyabayonga, à plus de 70 kilomètres au nord. L'entrée des hommes de Nkunda dans les deux principales cités du territoire de Rutshuru le mardi 28 octobre s'est faite sans coup férir.

Sur le front de Kibumba, au sud de Rumangabo, les FARDC ont tenu courageusement leurs positions dans un premier temps, car l'aviation de la MONUC est même passée à l'action pour appuyer l'armée gouvernementale. A la mi-journée de ce mercredi, des bruits de détonation de pièce d'artillerie et d'autres armes lourdes se faisaient entendre dans la ville de Goma, quand la radio locale rassurait la population, affirmant que le nettoyage des alentours de Kibumba s'effectuait avec beaucoup de succès, ce qui a ranimé de courage les « Gomatraciens ». Dans ces affrontements, des chars – depuis le territoire rwandais – sont entrés en jeu contre les FARDC, qui ont essuyé des tirs nourris. La participation du Rwanda dans la guerre du CNDP n'était plus qu'un secret de polichinelle.[258]

En début de l'après-midi de ce mercredi 29 octobre 2008, deux chars sont revenus du champ de bataille, suivis de véhicules bondés de soldats

258 L'Agence Reuters a rapporté les propos d'un officiel américain qui a justifié ces tirs, disant que 'le CNDP s'était simplement servi du territoire rwandais pour mener ses opérations contre les FARDC. Les commanditaires de la guerre ne se voilaient plus la face !

et traversant la ville de Goma. C'est alors qu'une panique généralisée a saisi la ville, faisant monter d'un cran la psychose installée trois jours plus tôt, à la chute de Rumangabo. En effet, cette zone d'affrontement a ceci de particulier qu'elle est longée par la route Goma-Kibumba, située en parallèle de la ligne frontalière congolo-rwandaise. Etant venue à la rescousse du CNDP, l'armée rwandaise a opéré un débordement au niveau de Kibati (15 kilomètres de Goma), coupant les FARDC de leur base arrière. Ces dernières ont réussi à briser cette force, emportant dans leur suite les deux chars rwandais, ce qui a justifié la panique observée dans la ville de Goma.

Prise de peur, la population s'est dirigée les uns à Gisenyi au Rwanda, les autres au port SNCC (pour Bukavu) et les autres encore ont pris la route de Sake-Minova. La plupart des soldats fuyards se sont dirigés à Minova, afin d'atteindre Bukavu. Nombre d'entre eux se plaignaient d'avoir passé cinq jours au front sans manger ni être relevés. La complaisance du commandement des opérations militaires des FARDC aurait été pour beaucoup dans cette débâcle. Le soir de ce mercredi, le CNDP a proclamé un cessez-le-feu unilatéral. La pression de grandes puissances (la France, les USA) aurait certainement pesé sur le Rwanda et le CNDP pour arrêter la marche sur Goma. *In extremis*, la ville fut épargnée !

11.2.7 Un drame humanitaire sans précédent au Nord-Kivu

Détournements de l'assistance humanitaire

Les déplacés de guerre du camp de Kibumba qui s'étaient établis à Kibati à l'abri des tirs croisés ont vite déferlé sur Goma, car le camp a été mis à sac par le CNDP.[259] Les soldats (FARDC) fuyards, mal lotis et

259 Ce dernier a voulu détruire le camp pour donner l'impression que ce campement est encouragé par les FARDC, ce qui n'a pas été prouvé car les déplacés ont choisi de poursuivre leur calvaire loin des zones contrôlées par le CNDP.

indisciplinés qui se sont dispersés dans la ville ne l'ont pas épargnée. Des scènes de pillage et de cambriolage ont émaillé la tombée de la nuit. Le commandement de la huitième Région militaire a organisé une patrouille de la Police militaire pour mettre hors d'état de nuire ces malfrats. Il a été établi le lendemain un bilan officieux de 29 militaires indisciplinés abattus et 16 civils tués cette nuit, dont 8 personnes membres d'une même famille à Katindo.

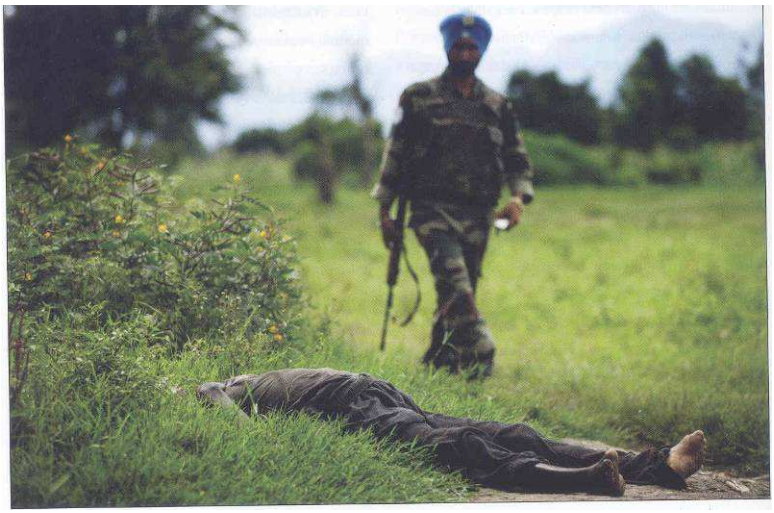
Les humanitaires, pour mettre les déplacés de Kibati à l'abri des tirs croisés, ont choisi de les établir à Mugunga, où le nouveau camp de Mugunga III a été créé pour la cause. Mais les agents commis à la distribution des vivres aux populations déplacées se sont montrés moins compatissants à leur égard. C'est que des quantités importantes de vivres et de non-vivres, bien chargés dans des véhicules, ont été détournées nuitamment pour se retrouver dans les dépôts des particuliers à Birere,[260] au grand dam de ces hères croupissant dans de vieilles bâches, à la merci des intempéries.

Massacres de Kiwanja et ambiguïté de la MONUC

Le mardi 4 novembre 2008, une coalition des May May-PARECO et des indécrottables FDLR a repris momentanément du CNDP la cité de Kiwanja. En effet, le staff technique du Mouvement était en réunion dans une auberge locale (Grefamu).

260 Un des quartiers populaires de la ville de Goma.

Les massacres de Kiwanja de novembre 2008, les éléments de la MONUC comptant les morts.



Ayant été avertis, les coalisés ont organisé un raid pour « discipliner » les félins. Les militaires commis à la garde de l'auberge ont été maîtrisés, puis décapités, pendant qu'un autre groupe d'assaillants a gagné le lieu de la réunion. Des attestations de mort ont été distribuées aux plus malchanceux, car d'autres personnalités (dont l'honorable Gachaba) ont été entraînées dans la brousse.

Le lendemain, un renfort de soldats descendus des collines du Rwanda, a réinvesti la cité après le retrait des assaillants. La MONUC a même obligé les nouveaux occupants à libérer la cité de Kiwanja « parce que le cessez-le-feu devait être respecté » (sic). Des mesures de représailles s'en sont directement suivies, illustrées par des massacres des populations civiles confondues avec les assaillants.

Une fouille systématique a été menée dans chaque résidence, à la recherche des présumés May May. L'ONG américaine Human Rights Watch a estimé à 150 le nombre de personnes tuées. La Croix-Rouge lo-

cale, quant à elle, a avancé le chiffre de 218 corps retrouvés deux jours après les événements.[261] Les recherches se sont poursuivies, surtout dans la brousse où d'autres corps gisaient. Globalement, un bilan de 700 tués a été établi par les députés nationaux originaires du Nord-Kivu.[262]

Ce carnage a été commis à quelques 300 mètres des installations de la MONUC, organisation dont le mandat est « la protection des populations civiles ». Ayant failli à son mandat, la Mission, pour se donner bonne conscience, s'est contentée de condamner « mièvrement » les tueries de Kiwanja, qu'elle aurait même pu empêcher. Voulant se disculper, la Mission a déclaré avoir offert la protection à tous les habitants qui ont cherché refuge auprès de ses installations. Voudrait-elle insinuer que ceux qui ne sont pas partis vers elle étaient des bêtes à abattre ? Tout porte à soupçonner que la MONUC était « complice » de la ratonnade à laquelle la cité a été livrée. Lorsque les deux chars de la Mission onusienne sont sortis le lendemain du jour des massacres pour défiler dans les rues, la population ne s'est pas empêchée de qualifier ces engins de « jouets », pour n'avoir pas effectivement joué le rôle attendu d'eux.

Une semaine plus tard, le CNDP a fait fuir toutes les familles venues s'incruster dans l'enclos de la MONUC, car la cité, vidée de ses habitants, donnait l'image d'un monstre. Et cette dernière (la MONUC) a consenti à ces violations des droits humanitaires en temps de guerre. Elle a expliqué plus tard qu'elle n'avait pas de moyens « imposants » pour intervenir en faveur de la population.[263]

Les FARDC sur les sellettes

Après avoir fortifié leur position à Kiwanja, les hommes du CNDP ont pris possession le mardi 11 novembre de la Station de la Rwindi, dans le Parc des Virunga, achevant de contrôler l'axe Nyanzale-Kibirizi-

261 Information livrée par Radio Okapi, le 6 novembre 2008.
262 *Ibid.*
263 Voir *infra*, chap. 15.

Rwindi. La progression au sud du territoire de Lubero devait s'amorcer désormais aisément.

Dans leur fuite, les FARDC ont pillé les cités de Kanyabayonga, Kayna et Kirumba sans ménagement. La hiérarchie militaire a promis des sanctions sévères contre les coupables, dont une cinquantaine a été déférée devant la justice militaire à l'auditorat de Goma. Il s'est avéré finalement que la perte d'une bataille par les FARDC est un danger pour les populations civiles locales qu'elles sont censées protéger. Au mois de septembre 2008, on croyait la cité de Kibirizi tombée entre les mains du CNDP alors qu'en réalité, c'étaient les FARDC, battant retraite, qui se régalaient en razziant la bourgade. Le 29 octobre, les éléments des FARDC fuyant le front de Kibumba se sont rabattus à Goma sur les boutiques, sur l'alimentation, les habitations, les motocyclettes, voire les véhicules des particuliers, semant une insécurité sans précédent dans la ville, propice à préparer l'entrée de CNDP, dira-t-on. La ferme décision de l'état-major de la huitième Région militaire de Goma de patrouiller la ville avec consigne d'abattre tout « incivique pilleur » a sauvé *in extremis* la situation qui se dégradait déjà. Les plus chanceux d'entre les pilleurs ont été arrêtés et conduits à l'auditorat militaire de la garnison de Goma.

Dans les cités de Kanyabayonga, Kayna et Kirumba les FARDC ont pillé élevages, habitations, boutiques, véhicules. Les May May de Kakule La Fontaine sortis de brousse ont réussi à maîtriser la cohorte de pilleurs avant de prendre le contrôle des cités. Quelques-uns des pilleurs attrapés ont été acheminés à Goma pour répondre de leur incivisme. Du 17 au 18 novembre 2008, les FARDC abandonnant la localité de Vitshumbi, sitôt investie par le CNDP, se sont emportées une fois de plus contre Kayna et Kirumba qu'ils se sont mis à piller derechef. Les PARECO s'interposeront encore, faisant cinq morts, dont un élément

FARDC. De plus en plus, les FARDC s'éloignaient des zones de guerre, se désengageant progressivement.[264]

Plusieurs raisons sont à la base de ce comportement tant déploré par les FARDC : le ras-le-bol face à une prise en charge insuffisante, les soldes irrégulières et payées en monnaie de singe, la ration de combat détournée, etc. face à une hiérarchie militaire ringarde. Pendant sa tournée à l'est du pays au lendemain de son investiture, le Premier ministre, arrivé à Kisangani, a retrouvé des paquets de ration de combat des militaires au front exposés dans des boutiques et alimentations de la place.[265] Il a promis des sanctions, mais aucune interpellation ne s'en est suivie. Le pillage des biens des populations civiles n'est qu'une expression d'exaspération, face à un sentiment d'abandon. A ce titre, les responsabilités des bévues commises par les FARDC sont partagées.

Début de désengagement du CNDP

La rencontre entre le *chairman* du CNDP et l'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies à l'est du Congo, l'ex-Président nigérian Olusegun Obasanjo n'a pas tardé à produire ses effets. Le CNDP a décidé unilatéralement de reculer de 40 kilomètres (de la Rwindi à Kiwanja) « afin de donner la chance à la paix » renchérit Nkunda. L'espace ainsi libéré a été immédiatement occupé par la MONUC.

Le couvre-feu organisé par le CNDP dans la cité de Kiwanja le mardi 16 décembre 2008, très tôt le matin, au motif de rechercher les May May infiltrés, a tourné au fiasco. Inspectant chaque habitation, les éléments du CNDP ont emporté des biens de valeur et séquestré certains jeunes de moins de 20 ans. Avant tout désengagement total, il fallait se faire payer, disaient-ils, ce qui a justifié ces agissements. La MONUC, par la voix du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en

264 Sur les FARDC, voir *infra*, chap. 13.

265 Et pourtant, Kisangani était éloigné des zones de combat, ce qui signifie que ces rations étaient simplement détournées par les chefs militaires établis à Kinshasa, Kisangani, etc.

RDC, Alan Doss, est montée une énième fois au créneau pour fustiger cette énième exaction.

11.2.8 Un intense ballet diplomatique

Normaliser les relations rwando-congolaises

Le cessez-le-feu décrété unilatéralement par le CNDP à la porte de Goma était certes le résultat d'une intense activité diplomatique. Le Rwanda, très vraisemblablement, suite à la pression de la communauté internationale, aurait ordonné à Nkunda de stopper sa progression. Le porte-parole du CNDP, Bertrand Bisimwa, a pour sa part justifié cet arrêt des hostilités par la volonté d'épargner les populations de Goma «de tueries planifiées par les FARDC et dont le CNDP allait indubitablement porter la lourde responsabilité » (sic).[266] Tout compte fait, la pression du CNDP était largement suffisante pour forcer le gouvernement à engager des négociations directes avec le mouvement de Nkunda.

Deux missions diplomatiques ont été déployées le mardi 28 octobre, l'une conduite par le tout nouveau ministre congolais des Affaires étrangères, Alexis Thambwe Mwamba, en direction de Kigali et l'autre par Raymond Tshibanda, le nouveau ministre de la Coopération internationale et régionale, en direction de Luanda, en Angola. Le premier, chargé d'un message officiel du président Joseph Kabila à son homologue rwandais Paul Kagame a reçu à Kigali une douche froide. C'est que, aux dires du chargé de la sécurité rwandais dans la région des Grands Lacs, le président Kagame a rétorqué que ce n'était pas le moment de sommets entre présidents, car le sommet de Nairobi attendait toujours la matérialisation de ses résolutions, à savoir le désarmement des ex-FAR et FDLR par les FARDC. Du côté de Luanda, le ministre des Affaires étrangères angolais a annoncé la présence de l'envoyé de Kinshasa venu solliciter une aide de son pays, sans en déterminer la nature. Etant un al-

266 Information recueillie sur RTGA, le 29 octobre 2008.

lié de Kinshasa, Luanda s'apprêtait à envoyer des troupes à l'est de la RDC. Le Rwanda a envoyé son ministre des Affaires étrangères, Rose Museminari, à Kinshasa le jeudi 30 octobre. Rien n'a rien filtré de l'entretien qu'elle avait eu avec le Président Joseph Kabila.

Du 14 au 15 novembre, Alexis Thambwe est retourné au Rwanda. Au terme de sa deuxième visite, il a déclaré que des Officiers des renseignements rwandais étaient conviés à venir observer comment les FARDC mènent les opérations de traque des FDLR, pour se rendre à l'évidence. Il a en outre annoncé que l'échange d'ambassadeurs entre les deux pays était désormais à l'ordre du jour, ce qui dissiperait toute méfiance installée entre les deux capitales depuis une dizaine d'années. Rappelons que cette démarche était en parfaite ligne droite des recommandations de l'Assemblée nationale.[267]

Kabila à Brazzaville et Luanda

Le président de la RDC, de son côté, a choisi de se rendre le vendredi 21 novembre à Brazzaville et à Luanda à la rencontre de ses homologues congolais et angolais. La visite de Brazzaville s'est terminée sur une conférence de presse conjointement animée par les deux chefs d'Etats. L'hôte du président Kabila a réaffirmé à cette occasion son soutien total au « Programme Amani » comme voie de sortie de la crise à l'est du Congo. A Luanda, Dos Santos s'est dit consterné par ce qui se passe à l'est de la RDC, en réaffirmant lui aussi sa volonté d'assister la RDC à sortir de la spirale de crise. L'Angolais a souligné également que le Programme Amani demeurait le seul cadre de négociation qui puisse être envisagé pour régler la crise de l'Est. Assumant la présidence de la Communauté des Etats de l'Afrique centrale (CEAC), et la vice-présidence de la SADC, la RDC visait à consolider ses rapports avec les pays amis durant ces moments difficiles de son histoire.

267 Voir *infra*, chap. 13.

La France toujours directe

Le Haut commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire, le Belge Louis Michel a effectué une visite de quarante-huit heures à Kinshasa au cours de laquelle il a réaffirmé le soutien à apporter au Gouvernement congolais élu et en particulier dans l'organisation des élections, où l'Union Européenne s'est investie financièrement. Il a souligné la poursuite de l'effort diplomatique et politique, l'action militaire étant inopportune selon lui. Il s'est ensuite envolé pour Kigali, rencontrer le président Paul Kagame. Il conclut que les deux chefs d'Etats étaient d'accord pour une rencontre au sommet à Nairobi en vue de relancer « Nairobi I » qui s'enlisait. Il voulut étendre ce sommet aux présidents burundais et ougandais.

Le ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, face à la tragédie des déplacés (deux millions), victimes des hostilités du CNDP, a proposé l'envoi à l'est de la RDC d'une force militaire de 1500 hommes, à caractère humanitaire selon ses propres termes, ce à quoi la réaction du CNDP ne s'est pas fait attendre : « ces forces seront considérées comme des ennemies, en direction desquelles nos tirs seront dirigés […] », a lâché le *chairman*.[268] Javier Solana, de son côté, a rapidement riposté que la MONUC, sur place, pourrait remplir la même mission si ses effectifs s'accroissaient, avec des moyens conséquents. Le samedi 1er novembre, accompagné de son homologue britannique, il a débarqué à Kinshasa, avant de se rendre à Goma, puis à Kigali, à la recherche toujours d'une solution négociée à la crise.

L'Amérique toujours attentiste

La sous-secrétaire d'Etat américain chargée des Affaires étrangères, Djenda Euphraser, en visite à Kinshasa, a pour sa part recommandé aux FARDC d'arrêter les exactions contre les populations civiles et au CNDP de respecter scrupuleusement le cessez-le-feu annoncé. Elle a en

268 En effet, la France est toujours perçue dans la région comme alliée aux FDLR, et partant, opposée au pouvoir de Kigali.

outre recommandé la tenue des négociations directes entre les Gouvernements congolais et rwandais – pour le problème opposant les deux pays – d'un côté, et le Gouvernement congolais et le CNDP, de l'autre, pour des revendications qui sont celles de ce mouvement rebelle.

Le Secrétaire général des Nations unies chargé des opérations, dans son réquisitoire, a souhaité que les moyens des FARDC soient accrus afin de leur permettre d'affronter avec succès les « bandits » qui mettent à mal la stabilité de l'Etat.

11.2.9 Le Plan de sauvetage de l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale, dans une séance spéciale du mercredi 29 octobre, pendant que la ville de Goma était sous le choc, a conçu un plan de sortie de crise à l'est de la RDC. Les députés ont relevé d'abord les divergences des uns et des autres, le CNDP réclamant les négociations directes avec le gouvernement en-dehors du Programme Amani et en-dehors du pays, et le gouvernement voulant voir le CNDP appliquer sans conditions les résolutions de la Conférence de Goma assorties des Actes d'engagement auxquels il avait librement souscrit, réaffirmant le caractère incontournable du Programme Amani comme seul cadre de discussion et de résolution des conflits dans le Nord-Kivu, et rejetant toute possibilité de négociations directes entre le gouvernement et le CNDP.

Les concessions devant rapprocher les deux principaux protagonistes étaient : pour le CNDP de revenir au Programme Amani et adopter le plan de désengagement ; tandis que le gouvernement était tenu d'accepter le dialogue militaire et politique avec le CNDP et d'autre part, d'accepter le dialogue diplomatique avec le Rwanda. Les députés ont souligné la nécessité d'étendre le dialogue militaire sur les délégués des autres groupes armés de différents axes, de déclencher le processus de normalisation des relations diplomatiques avec le Rwanda sur les axes suivants :

- restitution symbolique de l'immeuble de l'Ambassade du Rwanda à Kinshasa ;

- rencontre des deux ministres des Affaires étrangères qui devra se solder par une « simple déclaration d'intention » de normalisation des relations diplomatiques ;
- rencontre quadripartite en présence des délégués des Etats-Unis et de l'Union Européenne, réunissant la RDC, le Rwanda, les Nations unies et l'Union africaine pour les mécanismes de renforcement du Plan de Nairobi concrétisé par l'opération « Kimia ».[269]

En vue de réduire au maximum les prétentions belliqueuses du CNDP, l'Assemblée a proposé le déploiement d'une force d'intervention de type *Artémis* au Nord-Kivu capable : d'imposer la paix comme ce fut le cas de l'Ituri en 2003 ; de s'attaquer directement à la pauvreté, perçue comme un des facteurs de violence dans la sous Région, par un programme de développement de l'économie ; de relancer la Communauté économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) et d'initier des mesures de contrôle d'exportation illicite et de commercialisation du coltan, de la cassitérite et de l'or.

Ces propositions de l'Assemblée nationale, s'inspirant des résolutions de la Conférence de Goma, se voulaient plus pragmatiques. Elles ont motivé le Gouvernement de Muzito à s'engager efficacement dans la recherche de la paix à l'est. En revanche, ce dernier faisait toujours remarquer que toute négociation avec le CNDP devait se dérouler dans le cadre de Programme Amani, ce qui était anachronique par rapport à l'évolution de la situation. Cette position a été encore réaffirmée le 3 novembre 2008 par le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga, ce qui a, incontestablement, jeté le pavé dans la marre. La réplique du mouvement pro-rwandais vint sans attendre : « […] Si le Gouvernement (de Kinshasa) ne veut pas négocier, nous marcherons

269 Assemblée Nationale, *Plan de sortie de crise à l'Est de la RDC*, Kinshasa : document inédit, octobre 2009, 4.

jusqu'à Kinshasa, pour l'y déboulonner […] » (sic).[270] La société civile du Nord-Kivu, dans la même logique que celle du gouvernement, refusait toute négociation directe, indiquant que le Programme Amani restait le seul cadre de pourparlers, et invitait de ce fait le CNDP à y retourner immédiatement. Pour sa part, l'élu du territoire de Beni, le député J.L. Ernest Kyaviro, fit entendre un autre son de cloche, soulignant la nécessité d'engager les pourparlers avec le CNDP en vue de désamorcer le « rouleau compresseur » du mouvement rebelle. Dès lors, il se fit dessiner deux tendances au sein de la classe politique congolaise : les faucons et les colombes.[271]

Kabila et Kagame à Nairobi

Le lendemain, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU Alan Doss, accompagné d'une bonne brochette d'Ambassadeurs des pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU, débarquent à Goma pour évaluer la dramatique situation. Les ministres des Affaires étrangères français et britanniques, à leur tour, ont été à Kinshasa, à Goma, à Kigali et à Dar-es-Salam. Dans cette dernière ville, ils sont partis rencontrer le président Djakaya Kikwete, en même temps Président en exercice de l'Union Afrique, afin d'impliquer l'institution africaine dans la recherche de la paix à la crise frappant de plein pied le Congo oriental. Ces diplomates ont obtenu des présidents Joseph Kabila et Paul Kagame la tenue d'un sommet à Nairobi sous l'instigation de l'Union africaine. Le lundi 3 novembre, ils devaient rencontrer les 27 ministres de l'Union Européenne, pour adopter des mesures communes à l'égard de la crise humanitaire qui frappe plus d'un million de personnes. Curieusement, tout en acceptant le Plan d'intervention, aucun des 27 n'était disposé à fournir des troupes à l'est du Congo.

270 Propos de Nkunda sur la radio La Voix de l'Amérique, novembre 2008.
271 Ceux qui refusaient la négociation avec le CNDP n'indiquaient pas non plus comment ils entendaient faire la guerre et remporter la victoire.

Les signataires du Communiqué de Nairobi



De gauche à droite : les présidents Paul Kagame du Rwanda, Pierre Nkurunziza du Burundi, Olusegun Obasanjo (facilitateur nigerian et envoyé du Secrétaire général des Nations unies) et Joseph Kabila de la RDC.

Le vendredi 7 novembre, s'est tenu dans la capitale kenyane un sommet entre Kabila et Kagame au sujet de la crise du Nord-Kivu. Les pourparlers ont été ardus, chaque camp gardant sa position. Pour le Rwanda, la crise est « congolo-congolaise ». Il demande en revanche au Gouvernement de Kinshasa d'arrêter son soutien aux FDLR. Ce dernier, à son tour, accuse le Rwanda d'appuyer tant logistiquement qu'en hommes le CNDP, chose que Kagame ne pas veut entendre. Le sommet était présidé par le Secrétaire général de l'ONU en personne, Ban Ki Moon, en présence de huit chefs d'Etats africains, du belge Louis Michel, du président de la Commission africaine, M. Jeanping et de bien d'autres personnalités.

Le communiqué final signé dans la soirée soulignait l'importance de l'ouverture d'un couloir humanitaire pour permettre aux déplacés d'obtenir l'aide humanitaire qui leur est destinée, le respect immédiat du cessez-le-feu, etc. Le Rwanda n'a fait objet d'aucune condamnation pour son implication avérée dans la guerre au Nord-Kivu, ni aucun calendrier de la mise en place de ce couloir humanitaire n'a été adopté. Les observateurs avertis n'attendaient pas grand-chose de cet énième sommet, quand la MONUC, pourtant postée non loin des frontières rwando-congolaises, se refusait également de reconnaître toute présence rwandaise au Congo. *Last but not least*, le complot ourdi contre les populations et les institutions congolaises fonctionnait parfaitement bien.

L'ONU et l'Union africaine s'activent

L'ancien Président nigérian, Olusegun Obasanjo est désigné Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies dans la région des Grands Lacs, avec comme mission « de contribuer au redressement de la paix, apporter une solution politique durable aux conflits dans la région des Grands Lacs africains ».[272] Le même jour (3 novembre), côté Union africaine, le Sénégalais Ibrahim Fall est désigné en qualité d'émissaire de l'Union africaine au Congo.[273] Le 14 novembre, Obasanjo débarque à Kinshasa où, tour à tour, il est reçu par le Président de la République et les présidents des chambres afin de s'imprégner de ce qui l'attend comme tâche. Le lendemain, il se rend à l'est (Goma) où il entame des consultations avec différentes couches de la population, avant de se rendre à Jomba, nouveau siège de Nkunda, près des frontières rwandaises. L'entretien qui a duré deux heures trente s'est passé semble-t-il dans un climat de convivialité. Le facilitateur a même esquissé quelques pas de danse, expression d'un sentiment dont il est difficile d'imaginer les raisons. Avait-il reçu des assurances du rebelle ? Sinon, certains

272 Information livrée par Radio France internationale, le 3 novembre 2008.
273 Il a été remplacé par la suite par l'ancien Président tanzanien Benjamin Mkapa

cherchaient à voir dans ce geste un signe de soutien sur lequel le CNDP pouvait compter désormais.

Trois points sont sortis de ces entretiens : le respect du cessez-le-feu, l'ouverture d'un couloir humanitaire et l'ouverture des négociations directes avec le Gouvernement congolais, sans condition. A la question du cahier des charges du CNDP, l'interlocuteur d'Obasanjo a souligné que sa lutte est menée contre les FDLR « génocidaires » (à désarmer), en vue de protéger la population minoritaire. Pour la première fois, le CNDP a présenté de nouvelles revendications justifiant son combat : l'instauration du fédéralisme en RDC, la résiliation du contrat chinois, la protection de ses unités qui iraient au brassage, l'injection de certains de ses hommes dans les institutions du pays, etc. Certaines de ces revendications étaient en parfaite contradiction avec la Constitution du pays votée au référendum, a fait remarquer l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU, qui, le même dimanche, prit son avion pour Kigali, pays assurant la logistique du CNDP.

Le Gouvernement congolais finit par passer le Rubicon, acceptant d'engager les pourparlers directs avec le CNDP, selon les vœux de ce dernier qui tenait à ce que ces négociations se tiennent à l'extérieur du pays.

11.2.10 Négociations directes entre le gouvernement et le CNDP

Le premier round *de Nairobi*

Ayant jaugé la température de part et d'autre, l'émissaire onusien projette une rencontre directe entre les principaux protagonistes de la crise de l'Est dans la capitale du Kenya pour le lundi 8 décembre 2008. La délégation du CNDP est dirigée par le Secrétaire exécutif adjoint du mouvement, le Nande Kambasu wa Ngeve et celle du Gouvernement congolais par le tout nouveau ministre de la Coopération régionale et internationale, Raymond Tshibanda. Pour le CNDP, cette rencontre de Nairobi visait à baliser le chemin pour un tête-à-tête Nkunda-Kabila;

tandis que la partie gouvernementale voyait dans cette rencontre la continuation du Programme Amani, auquel cas le Sommet devait s'étendre aux autres groupes armés. Mécontent de cette perception de la partie gouvernementale, le CNDP s'apprêtait à claquer la porte, rompant ainsi le fil de négociation.

Après trois jours de négociations qui se déroulent loin de toute caméra, une suspension des travaux est décidée à la suite du blocage annoncé. Parmi les points d'achoppement se trouve l'ordre du jour des négociations. Tandis que le CNDP veut que ces dernières portent sur la crise générale dans le pays et les institutions nationales, le gouvernement veut focaliser le débat sur la crise de l'Est, consécutive aux hostilités déclenchées par le CNDP. La facilitation ne cache pas sa position, car son mandat porte sur la crise de l'Est, ce qui enrage le CNDP, qui l'accuse de parti pris. Les deux protagonistes sont loin de s'accorder ni sur le règlement intérieur des pourparlers, ni sur l'ordre du jour. Dans son extravagance, le représentant du CNDP sollicite l'entrée de ses hommes dans les institutions nationales, le Parlement et le gouvernement, dans la méconnaissance des voies démocratiques ayant produit ces représentants. La facilitation n'a pas trouvé mieux que de renvoyer les négociations au 17 décembre, le temps pour les uns et les autres de se raviser.

Le deuxième round *de Nairobi*

Comme initialement prévu, les participants arrivent le 17 décembre pour débuter les pourparlers le lendemain. Entre les deux *rounds*, l'eau a suffisamment coulé sous les ponts. Jetant le pavé dans la mare, le groupe d'experts de l'ONU chargé d'enquêter sur la situation à l'est du Congo, a rendu public son rapport, confirmant la présence de l'armée rwandaise dans les rangs du CNDP, tout en mentionnant l'appui du Gouvernement de Kinshasa aux FDLR. Pourquoi avoir attendu le début des négociations directes entre le CNDP et le Gouvernement congolais pour rejeter dos à dos les deux gouvernements (rwandais et congolais) qui avaient

pourtant engagé un processus de normalisation de leurs relations ? Simple coïncidence ou non, que pouvait augurer finalement cette attitude onusienne ?

Avant d'aborder le fond de la question du cessez-le-feu à Nairobi, le CNDP a exigé une co-médiation du Président de l'Assemblée nationale (Honorable Vital Kamerhe) et du Sénat (Honorable Kengo wa Dondo) et la présence des représentants de l'opposition politique. Au nom de la séparation des pouvoirs, la facilitation a balayé du revers de la main ces faux-fuyants des rebelles qui cherchaient à généraliser le conflit bien circonscrit au Nord-Kivu.

Lors de la signature du cessez-le-feu, arguant que les FARDC ont attaqué ses positions, le CNDP a hésité à signer, contrairement au camp adverse. Les allégations du CNDP n'étant pas été avérées, la médiation a projeté le troisième *round* au 7 janvier 2009. Le fil des pourparlers n'était pas rompu, ce dont pouvaient se réjouir les facilitateurs. Entre temps, ce 22 décembre, le Conseil de sécurité des Nations unies a renouvelé le mandat de la MONUC jusqu'au 31 décembre 09, soit une année de plus.

Le troisième round *de Nairobi*

Ce *round* s'ouvre dans un climat de vives tensions au sein du CNDP, le chef d'état-major général du mouvement rebelle, Bosco Ntaganda ayant limogé le *chairman* Laurent Nkunda Mihigo.[274] Le cahier des charges du CNDP rendu public par le porte-parole militaire Séraphin Mirindi se résumait en quatre axes :

- axe sécuritaire : réduire la nuisance des armées étrangères qui sèment la désolation et la mort : soit FDLR, LRA, ADF-NALU ;
- axe militaire : mettre sur pied, au service de tous, une armée dissuasive capable d'assurer la protection des frontières nationales,

274 Voir *infra*, section 11.2.11.

ainsi que et des forces de sécurité – dont la police et les services de renseignement ;

- réconciliation nationale : le CNDP rappelle que la multitude des ethnies dont regorge la RDC est une richesse ; il demande en revanche la création d'un environnement propice à une cohabitation pacifique entre tous les peuples ;
- axe économique : le gouvernement a signé des contrats léonins avec la Chine pour aliéner la souveraineté de la RDC au profit de la classe politique au pouvoir ; d'où la demande de la révision de ces contrats pour l'intérêt de tous.

De par ces revendications, le CNDP cherchait à se faire passer pour le défenseur des peuples congolais, écrasés par la concupiscence de leurs dirigeants. Cette stratégie populiste ne pouvait dissimuler, à court terme, les visées expansionnistes du Rwanda avec le CNDP à l'avant-garde. De blocage en blocage, le troisième *round* de Nairobi est suspendu le 16 janvier, après 10 jours de travaux, sans avoir obtenu ni la signature du cessez-le-feu, ni d'autre déclaration. La reprise des travaux est projetée au 25 janvier. Mais, entre-temps, l'annonce de la cessation des hostilités par l'aile dissidente du mouvement rebelle animée par Bosco Ntaganda est venue presque annihiler la poursuite des pourparlers de Nairobi.

« Nairobi 4 » ou l'Accord de l'Hôtel Cap Kivu

L'évolution de la situation sur le terrain avec l'arrestation de Nkunda, le phénomène Ntaganda et l'arrêt des hostilités, a rendu caduque la tenue des pourparlers de « Nairobi 4 ». Et le Président de la Société Civile du Nord-Kivu, Jason Luneno, s'en est exprimé sans ambages : « […] il n'est plus opportun de se rendre à Nairobi, car l'objet principal des négociations (cessations des hostilités) est déjà atteint. S'agissant du volet politique des négociations, il convient simplement que les *leaders* du CNDP attendent les prochaines échéances électorales de 2011

[…] ».[275] Pareille évidence n'a malheureusement pas été exploitée par le gouvernement qui, comme le mouton de Panurge, faisait trop de concessions aux revendications du CNDP. Sans doute s'agit-il d'une attitude raisonnablement consentante à tout prix au nom de la paix à l'est et face à un antagonisme réputé intriguant et qui est d'un allié « redoutable », celui-là même qui a été très actif par la passé dans les mouvements rebelles AFDL et RCD.

Le 15 février 2009, contre toute attente, le Gouverneur du Nord-Kivu, l'Honorable Julien Paluku Kahongya remanie son gouvernement provincial : trois départs contre trois entrées, tous des rwandophones et recrutés dans le CNDP, le Parti des nationalistes pour le développement intégré (PANADI) et le Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD). Tuyihimbaze Rocogoza (membre du CNDP) est placé à la tête du tout nouveau Département de l'Administration, justice, droits de l'homme et réinsertion communautaire. Plusieurs observateurs ont voulu comprendre si la stratégie utilisée est celle de « régionaliser » les aspirations du mouvement rebelle. Trois jours plus tard, les négociations ont démarré entre les représentants du CNDP avec à leur tête le tout nouveau Président, le Dr. Alexis Kamanzi entouré d'une nouvelle équipe de négociateurs, et le ministre congolais de la Coopération régionale, Raymond Tshibanda, côté gouvernement. Le cadre choisi est un hôtel de Goma, l'Hôtel Cap Kivu, où les pourparlers se déroulent en l'absence de tout médiateur. En vue de poursuivre les travaux, deux commissions sont créées : la commission politique, administrative et judiciaire et la commission sociale et humanitaire. Après cinq jours de travaux en commission, le 22 février, les pourparlers sont suspendus, sans pouvoir arriver à un accord conclu. Tous les participants se sont même interdit toute déclaration à la Presse, préférant s'en remettre à la poursuite des travaux à Nairobi, sous la médiation internationale.

275 Jason Luneno, Président de la société civile du Nord-Kivu, sur RTGA, le 16 février 2009.

Le nœud gordien semble être l'intégration des cadres politiques du CNDP dans les institutions du pays, afin de « jouir » comme les autres. La RDC, tel un éléphant abattu, ne finira pas de faire les frais du partage, et ce sans compter avec le peuple, dont les préoccupations ne cesseront d'être reléguées à l'arrière-plan. Ceux qui déclarent se battre pour le peuple l'oublient très vite, sitôt arrivés au pouvoir. Dans ce pays où l'intérêt individuel prime sur l'intérêt national, les-sans-voix, les laissés-pour-compte, attendront encore longtemps l'avènement d'un régime plus responsable.

11.2.11 Crise interne au sein du CNDP

La lutte d'influence et de positionnement politique n'a pas tardé à faire des victimes entre les deux chefs militaires du mouvement pro-rwandais.

Laurent Nkunda et Bosco Ntaganda

Le lundi 5 janvier 2009, le chef d'état-major général du CNDP, le Général de brigade Bosco Ntaganda[276] annonce à la presse par la bouche de son porte-parole, Désiré Kamanzi, le limogeage du *chairman* Nkunda Mihigo de la tête du mouvement. Il l'accuse « d'assurer un mauvais *leadership*, de détourner les fonds du mouvement pour ses besoins propres et d'être un frein au retour à la paix » (sic).[277]

276 C'est un homme sur qui pèse un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) à la suite de l'enrôlement d'enfants dans l'armée rebelle de Thomas Lubanga en Ituri de 2002 à 2003. Ce dernier est déjà tombé dans le filet de la CPI.

277 Porte-parole du Général Bosco Ntaganda sur les ondes de RTGA, le 5 janvier 2009.

Le Général Bosco Ntaganda, Chef d'état-major général du CNDP



Les deux camps semblaient être portés à la division dans la mesure où les deux protagonistes étaient localisés dans deux régions distinctes : Nkunda et ses partisans à Jomba, dans le Rutshuru (frontalier au Rwanda) et Ntaganda et les siens dans le fief de Masisi, entre Kabati, Mushaki et Kingi. Ce dernier déclarait avoir avec lui tous les commandants des unités du CNDP, en tant que chef de l'armée.[278] La conséquence du

278 Nkunda, étant devenu plus politicien que militaire, a laissé le contrôle de son Armée nationale congolaise à Ntaganda. Il aurait même déjà acquis des villas en Afrique du Sud et en Europe, et engrangé beaucoup de biens, pendant que les militaires, pour la plupart originaires de Masisi – comme leur chef Ntaganda – vivaient de maigres revenus. C'est comme si Nkunda n'entendait donc pas abandonner son « aura » au nom de prétendues négociations, qu'il semblait vouloir aussi longues que possible, afin de continuer de jouir de son prestige.

schisme au sein du CNDP a été effectivement l'annonce faite à Goma, le 16 janvier 2009 à 15 h, par le Général Ntaganda, entouré d'une douzaine de commandants du CNDP, de la fin de la guerre entre le CNDP et les FARDC. Cette annonce a été précédée d'une réunion dans un hôtel de Goma avec l'Inspecteur général de la Police nationale congolaise, le Général John Numbi, le ministre de l'Intérieur Célestin Mbuyu et le chef d'état-major de la Rwanda Defence Forces (RDF), le Général James Kabarebe, revenu de Kinshasa une semaine plus tôt.

La déclaration laconique lue dans la salle de la Banque de développement des Grands Lacs (BDGL), lieu de la réunion, par le Colonel Esaïe Munyakazi se résumait en ceci :

- l'Armée nationale congolaise (ANC)/CNDP met fin à la guerre et se met à la disposition du Haut commandement des FARDC pour une intégration au sein de l'Armée nationale ;
- l'ANC/CNDP doit participer aux opérations de traque contre les FDLR, ensemble avec les FARDC ;
- la levée de toutes les barrières sur les axes routiers ;
- le retour des réfugiés (tutsis) vivant en-dehors du pays ;
- la demande au gouvernement d'accélérer la promulgation de la loi d'amnistie couvrant les faits insurrectionnels de la guerre, conformément à l'Acte d'engagement signé en janvier 2008 à Goma.

Cette communication, claironnée le soir par des chaînes locales, a été perçue comme un rêve, au point que nombreux sont restés sceptiques. Le lendemain, les May May-PARECO lui ont emboîté le pas, déclarant par la bouche de leur Président Sendugu Museveni également la fin de la guerre. Ils ont justifié leur attitude par la récente prise de position de leur adversaire, le CNDP, qui a déclaré aussi la fin des hostilités. La présence du PARECO comme mouvement armé n'avait plus de raison d'être.

Laurent Nkunda, à qui la chance de positionnement échappait, a voulu aussi « rejoindre le train », se reconnaissant dans le processus en cours à Goma.[279] Des personnalités venues de Kinshasa[280] sont allées sensibiliser les populations de Masisi sur la fin des hostilités. Des embrassades entre adversaires d'hier (commandants FARDC-CNDP, May May-CNDP) ont ponctué le *meeting* qui visait à rassurer la population. Le barrage routier était déjà levé (symboliquement) sur les axes Goma-Masisi et Goma-Kitchanga, ce qui préludait l'avènement de la paix tant attendue.[281]

Opération Umoja Wetu[282]

Les événements ont évolué tellement vite qu'il était difficile d'en percevoir le fil. Quatre jours après l'annonce de la fin de la guerre par le CNDP, [283] le mardi 20 janvier 2009, tôt le matin, des milliers d'éléments de la RDF pénètrent sur le sol congolais, cette fois très officiellement, à partir de Kibati, à l'endroit-même où la même armée, volant à la rescousse des éléments du CNDP en octobre 2008 (soit trois mois plus tôt) a tiré dans le flanc des FARDC. De sources journalistiques,[284]

279 Le parrain rwandais avait fait un choix auquel Nkunda ne pouvait s'opposer, n'ayant pas été consulté. Le *real politic* aurait poussé Nkunda à vouloir transcender les clivages, quand bien même son adversaire avait déjà proclamé une nouvelle équipe de direction composée du Dr. Désiré Kamanzi comme Président, de Nzabirindanabara Déogratias comme Vice-président, et de Jean Munyampenda, comme porte-parole.

280 Parmi elles : l'honorable Eugène Serufuli, le sénateur Mwangachuchu, l'ex-Député provincial François Gachaba (revenu furtivement des maquis du CNDP), tous membres du RCD.

281 Ces barrages ont été redéployés peu après et, avec eux, les taxes.

282 « Umoja » est le nom que porte la mutualité des Tutsi congolais, comme il en existe pour chaque groupe ethnique au Congo (Kyaghanda pour les Banande, Bushenge pour les Bahunde, Banakima pour les Banyanga, Okapi pour les ressortissants de la Province orientale, etc.). Difficile d'imaginer la raison ayant prévalu à ce choix d'appellation.

283 Comment comprendre que plus de 5000 hommes déployés ne seraient que des observateurs? Que pouvait cacher cette réalité ?

284 Propos du ministre congolais de la Défense, Mwnado Nsimba, sur les ondes de la RTGA, le 21 janvier 2009.

l'opération initialement nommée « éclair du tonnerre », puis «Umoja Wetu » a impliqué plus de 2000, 5000, voire 7000 hommes, soit deux brigades dont les éléments étaient éparpillés dans le Rutshuru, le Masisi, le Sud-Lubero et l'est de Walikale, à la traque des FDLR, en vertu du Communiqué de Nairobi de 2007 signé entre les Gouvernements congolais et rwandais. De source officielle congolaise,[285] l'opération conjointe dirigée contre les FDLR concernait les FARDC appuyées par les éléments de la MONUC, ceux de la RDF étant présentés comme « des officiers de renseignement de la RDF » venus « observer » l'évolution de la traque des FDLR. Parler « d'observateurs » n'était qu'un euphémisme visant à dissimuler la présence de l'armée rwandaise en RDC.

Cette brusque intervention de l'armée rwandaise sur le territoire congolais a suscité de vives réactions, et de partout :

- pendant que le ministre de la communication, Lambert Mende parlait d'une opération conjointe FARDC-MONUC, le porte-parole de la Mission onusienne a déclaré laconiquement ne rien connaître de ce qui passait, ni de la raison de la présence de la RDF au Congo, se limitant à rappeler le rôle dévolu à sa mission : « protéger les populations ».
- Le Président de l'Assemblée nationale, l'Honorable Vital Kamerhe, s'est montré encore plus pensif et critique, rapportant l'histoire récente de la présence des Rwandais (soldats) au Kivu et des exactions qui s'en étaient suivies : « Les plaies, si profondes, ne s'étant pas encore refermées, de nouveau les mêmes retournent au Congo, cette fois, plus « officiellement » […] ». D'un ton « engagé », l'Honorable président a poursuivi *:* « Je préfère ne pas admettre ce qui se raconte et vouloir croire que cela est faux […] ».[286] Comment les opérations contre les FDLR –

285 *Ibid.*
286 Propos de l'Honorable Kamerhe sur les ondes de la Radio Okapi, le soir du 20 janvier 2009.

longtemps incrustées dans les populations du Kivu – se dérouleraient-elles sans dommages collatéraux ? L'exemple des opérations contre les LRA à Dungu en Province orientale[287] était encore trop frais dans les esprits pour croire à la réussite de cette nouvelle opération. L'interpellation du gouvernement à l'Hémicycle était désormais à l'ordre du jour.

- Le Belge Louis Michel, alors Commissaire européen au développement, de son côté, voyait dans cette opération conjointe FARDC-RDF le début de la solution aux problèmes récurrents de l'est du Congo.
- Le chef d'état-major général des FARDC, le Lieutenant-Général Didier Etumba, répondant à une question des journalistes, s'est montré beaucoup trop réservé, préférant simplement dire ne pas connaître grand-chose de ce qui se passait au Nord-Kivu, que c'était « la position du gouvernement » à laquelle il se devait de se ranger.[288]

L'entrée précipitée des soldats rwandais au Kivu a soulevé plusieurs interrogations. En effet, quatre jours avant, le CNDP venait de déclarer la fin des hostilités contre l'Armée nationale (FARDC) et le processus de normalisation des relations entre la RDC et le Rwanda était en cours. Les hommes du CNDP s'apprêtaient même à participer aux opérations avant leur intégration dans l'armée par le processus de « brassage/intégration ». Ces différentes réactions ont dénoté une cacophonie au sommet de l'Etat, signe d'un déficit de collaboration entre les institutions de la République. La totale discrétion qui a couvert ces opérations laisse soupçonner que les décisions politiques de taille en RDC se prennent ailleurs qu'à Kinshasa.

Pour avoir émis un avis critique vis-à-vis de cette opération qui ne disait pas son nom, le Président de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe

287 Voir *supra*, chap. 9.
288 Propos recueillis sur la Radio Okapi, le 21 janvier 2009.

a été désavoué sans ménagement par son parti politique, le PPRD, lui intimant l'ordre de démissionner du perchoir « avec effet immédiat ». Ce jeune intellectuel sud-kivutien a été l'objet et la victime d'une cabale politique acharnée. Il a fini par rendre le tablier de manière démocratique, consacrant par ce fait-même le divorce entre Joseph Kabila et lui.[289]

Les FARDC, parties de Goma le même mardi 20 janvier 2009 ont évolué vers Rutshuru (ancienne zone du CNDP) avec la RDF, occupant l'une après l'autre les positions tenues par les éléments du CNDP : Kibumba, Rugari, Rumangabo, Rubare. Le lendemain soir, ils ont atteint le chef-lieu du territoire de Rutshuru et la cité de Kiwanja où les chaleureux applaudissements de la population les ont accueillis. D'autres éléments des FARDC descendus de Kanyabayonga ont atteint Kiwanja le jour suivant, sur-militarisés (cinq brigades), ce qui apeurait les habitants.

Tous les axes ont été occupés très vite : Bunagana, Tongo, Ishasha, le bastion des FDLR. A l'approche des coalisées, ces derniers n'ont pas trouvé mieux que de se volatiliser dans le parc des Virunga. Le premier véritable affrontement a eu lieu au sud de Lubero entre le 24 et le 25 janvier, faisant neuf morts côté FDLR et un blessé côté FARDC. Pourchassées, les FDLR se sont enfoncées dans le territoire congolais, vers Bafwasende, en Province orientale, mais seulement pour un court laps de temps.

Laurent Nkunda fait prisonnier

Les forces coalisées FARDC-RDF ont poursuivi leur déploiement sans désemparer. Engagées sur l'axe Bunagana (fief du *chairman* du CNDP), elles ont atteint ce poste frontalier non sans peine. Trois bataillons encore fidèles à Nkunda ont opposé une brève résistance avant d'être tenus en respect. Voulant se sauver sur le territoire du Rwanda, Nkunda est arrêté. La question de son extradition à Kinshasa est à l'ordre du jour entre les deux capitales, car un mandat d'arrêt de

289 Voir *supra*, chapitre 6, section 3.

l'Auditeur général des FARDC pèse sur lui à cause de sa rébellion meurtrière et à la suite des crimes commis lors de la prise de Bukavu en juin 2004 par ses hommes venus en rescousse à ceux de Jules Mutebusi.[290] Mais aucune disposition juridique sur l'extradition n'existe entre les deux pays.

Côté Rwanda, le « dossier Nkunda » devait être géré plutôt politiquement que juridiciairement. Cela ne pouvait étonner personne, si l'on sait que le Rwanda n'a aucun intérêt à voir son allié être déféré devant la justice. Ce dernier pouvait alors jeter le pavé dans la marre, ce qui éclabousserait des régimes, dont celui de Paul Kagame. Aussi, ce dernier a-t-il usé de manœuvres dilatoires visant à retarder l'extradition de ce « prisonnier ». Il a finalement déclaré vouloir le transférer vers un pays tiers car, selon le Rwanda, en RDC la loi reconnaît la peine de mort qui risque de tomber sur son protégé.

Le rapprochement entre les Gouvernements congolais et rwandais tel que décidé par le gouvernement Muzito a rapidement porté quelques fruits, si maigres soient-ils. Longtemps indiqué comme le responsable de la détérioration de la situation à l'est du Congo, le Rwanda de Paul Kagame, pris aux fourches caudines, a montré clairement sa face, à savoir d'être celui qui fait et défait des rebelles au Congo ! De l'AFDL au CNDP en passant par le RCD, Kagame a toujours été aux commandes des mouvements insurrectionnels en République Démocratique du Congo. Mais jusqu'où ira-t-il pour pouvoir un jour assouvir ses visées par rapport au Congo ? Comment ne pas abandonner des visées d'agression ou d'expansion, après tant de massacres humains et de violences de masse dus à ces mouvements, et à la suite de l'attitude des autorités politiques congolaises qui affichent une « diplomatie consentante » avec le Rwanda ? Comment ne pas tirer et valoriser les leçons de l'histoire ? Que reste-t-il d'autre ?

290 Voir MBAVU MUHINDO, Vincent, *La RD Congo piégée, de Lusaka à l'AGI (1999-2005)*, *op. cit*. 212.

Contingents de l'Armée rwandaise de retour au Rwanda après l'Opération « Umoja wetu » contre les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) en février 2009.



11.2.12 Normaliser les relations congolo-rwandaises

Relancer le processus d'intégration des troupes

Des personnalités sont venues de Kinshasa pour expliquer à la population les tenants et les aboutissants du processus en cours, relatif à l'entrée des soldats rwandais sur le territoire congolais. Une délégation interministérielle composée du ministre de l'ESU, le professeur Mashako Mamba et du ministre de la Défense et anciens combattants, Mwando Nsimba, sous la conduite du ministre de l'Agriculture, le sud-kivutien Basengezi Kantitima, membre du RCD, débarque à Goma. Le groupe s'est rendu à Rutshuru le 24 janvier 2009 où un *meeting* populaire a été tenu sous la modération du gouverneur Julien Paluku Kahongya. Le général Bosco Ntaganda, chef d'état-major du CNDP, a été présenté à la

population comme l'élément ayant favorisé la « fin de la guerre ». Des accolades entre anciens belligérants ont été le moment fort de cette rencontre.

Le processus d'intégration des troupes prévu le mercredi 28 janvier 2009 à Rumangabo n'a pas eu lieu, et pour cause : le colonel Makenga du CNDP a brillé par son absence. Le jour suivant, le décor était planté pour la même manifestation quand la facilitation internationale a claqué la porte. En effet, le programme prévoyait la présence du nouvel homme fort du CNDP, le général Bosco Ntaganda, à ces manifestations, en sa nouvelle qualité du commandant adjoint des opérations militaires en cours.[291] Etant sous le coup d'un mandat d'arrêt de la CPI, la facilitation n'a pas trouvé mieux que de se retirer des manifestations pour ne pas cautionner une flagrante irrégularité. Le programme présidé par le ministre de la Défense s'est tout de même poursuivi « normalement » par une intégration « symbolique » de quelques éléments du CNDP dans les FARDC.[292] Le processus s'est poursuivi mais à géométrie variable : certains éléments ex-CNDP « intégrés » ont été redéployés contre les FDLR, tandis que d'autres, habitués aux rapines, n'ont pas bougé. Les barrières routières ont vite resurgi, au motif de l'absence de leur prise en charge par le gouvernement congolais.[293] D'autres éléments ex-CNDP, sans avoir subi ni l'identification, ni le brassage-intégration, ont simplement revêtu les uniformes des FARDC et passé à l'opération « Kimya II ».

291 Le Général Ntaganda secondait à ce titre le Général John Numbi, Inspecteur général de la PCN. Cette disposition paraissait anachronique là où la police est investie d'une mission autre que la guerre.

292 La cérémonie consistait à revêtir quelques ex-soldats du CNDP du treillis des FARDC, suivi par des applaudissements chaleureux.

293 Les soldats du CNDP étaient payés régulièrement, tandis que les FARDC, dont les soldes sont souvent impayées ou détournées, vivent des rapines.

Le tête-à-tête Kabila-Kagame à Goma

Les deux chefs d'Etat se sont rencontrés le jeudi 6 août 2009 à la frontière congolo-rwandaise, à l'Hôtel Ihusi (ville de Goma), pendant près de deux heures, co-animant une conférence de presse. Le communiqué conjoint a repris des déclarations enjolivées en signe d'engagement réciproque, le président rwandais s'engageant à ne plus soutenir un mouvement rebelle opposé au gouvernement congolais, et son homologue congolais s'engageant aussi à anéantir les FDLR jusqu'au dernier.

Ce rapprochement entre les deux pays longtemps rivaux, dont la méfiance était au paroxysme, tenait à plusieurs facteurs, entre autres la prochaine visite de Hillary Clinton, la Secrétaire d'Etat américaine, accompagnée du Directeur de la Banque mondiale y était pour beaucoup. Les deux pays ayant des projets en commun,[294] dont le financement dépendait de la bonne foi des deux présidents, le rapprochement rwando-congolais était inévitable.

Ce geste a été diversement interprété dans la classe politique congolaise. Les uns encourageaient la démarche, tandis que d'autres voyaient en cela un sacrilège. Tout compte fait, le rapprochement entre les deux pays était plus que souhaitable, dans la mesure où les deux peuples voisins sont condamnés à vivre ensemble.

Les mouvements rebelles congolais pro-rwandais (RCD et CNDP) ont connu presque un même parcours : occuper un espace territorial congolais, prétendre lutter contre la mauvaise gouvernance jusqu'au renversement du régime en place, se rendre aux négociations pour le partage du pouvoir. Ce schéma pernicieux et sa répétition sont très dangereux pour l'avenir de la République Démocratique du Congo, dont les tares sécessionnistes congénitales ou néo-natales demeurent toujours vivaces, 50 ans après l'indépendance. La guerre pour le pouvoir étant anti-constitutionnelle au regard de l'article 190 de la Constitution du 18 fé-

294 Par exemple, l'exploitation du gaz méthane du lac Kivu.

vrier 2006, le gouvernement doit user de ses prérogatives constitutionnelles pour décourager définitivement cette mauvaise pratique. Car le peuple congolais ne continuera pas à payer indéfiniment les frais de la boulimie des assoiffés du pouvoir et de l'avoir. La création d'une armée républicaine dotée de moyens persuasifs est une priorité majeure, à court terme, pour assurer la survie de l'Etat congolais.

12

LES FORCES D'AUTO-DEFENSE MAY MAY[295]

Plusieurs groupes d'autodéfense populaire créés au lendemain du déclenchement de la guerre au Congo par le RCD en 1998 se réclament des May May. Aux Kivu, au Maniema et au Nord-Katanga, ces guerriers redoutables ont opposé une résistance « forcenée » à l'agression et à l'occupation rwandaise. Avec la fin « officielle » de la guerre et la constitution d'un gouvernement de large union nationale, les résistants de Maniema et du Katanga ont intégré le processus de « brassage », s'ils ne se sont pas simplement démobilisés. L'activisme des groupes armés dits « May May » est resté vivace au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, où ces derniers s'évertuent à garder leurs armes pour plusieurs raisons.

12.1 Une tentative de fédération

En vue de mener à bien leur lutte commune, les résistants may may se sont fédérés dans un vaste mouvement armé, dénommé « Patriotes résistants congolais » (PARECO). Cette coalition fondée par le mémorandum du 14 mars 2007 regroupe en son sein, autour du Colonel Kakule La Fontaine (Nande), les Colonels Mugabo (Hutu), Ntasibanga (Hunde), Blaise (Nyanga) et Kirikicho (Tembo). Le Chef Choma Choma (Havu) de Kalehe a rejoint aussi le PARECO.[296]

295 MBAVU MUHINDO, Vincent, *Le Congo-Zaïre d'une guerre à l'autre, de libération en occupation*, *op. cit*. 24
296 SPITTAELS, Steven et HILGERT Filip, *Op. cit*., 14.

Organisation du PARECO

Excepté le quartier général de leur commandant en chef, le colonel La Fontaine, l'essentiel des troupes du PARECO est déployé dans le « Petit Nord ». Les troupes du guerrier hunde-nyanga Ntasibanga opèrent dans la partie nord de Masisi et à l'est de Walikale. Les guerriers hutus du Colonel Mugabo tiennent leurs positions au sud de Masisi. Ils sont les plus nombreux au sein du PARECO, et se présentent parfois comme un groupe autonome autour de Senduku Museveni. Faisons remarquer que de nombreux soldats de Mugabo se sont auparavant battus avec Nkunda, avant de se désolidariser. Ils ont quitté le CNDP quand ils ont compris que les motivations de sa lutte ne tenaient pas compte des intérêts communs de tous les « rwandophones ».

Les hommes de Ntasibanga et de Mugabo opèrent dans les zones où les FDLR sont également actives. Au cours des offensives de décembre 2007 contre le CNDP, le PARECO s'est montré plus motivé et déterminé, au côté des FARDC. Il est encore mentionné dans les rapports de la MONUC que le PARECO est le principal belligérant qui tient tête au CNDP.[297] Il s'est positionné sur presque tous les fronts contre le CNDP, étant déterminé à en découdre avec les forces tutsies et à s'opposer par les armes au retour des réfugiés tutsis « congolais », mais il s'est montré incapable dans sa mission de protéger la population civile contre les FDLR. Au contraire, le PARECO et les FDLR ont opéré conjointement sur plusieurs fronts,[298] ce qui fait dire que ce mouvement n'a pas été créé pour mettre fin aux souffrances des populations congolaises. Il ne se bat pas pour le pouvoir politique, car leurs actions ne se sont jamais dirigées contre les FARDC, garantes du pouvoir central.

297 *Ibid.*, 29.

298 Il est devenu difficile de distinguer les opérations du PARECO de celles des FDLR, dès lors qu'à plusieurs occasions, les FDLR ont caché leur implication derrière la façade du PARECO, mouvement politiquement connu au niveau local, voire international.

Les motivations du PARECO

Ce mouvement affirme se battre pour défendre les Congolais « marginalisés », qui souffrent des effets de la guerre menée par les éléments du CNDP et les FDLR. Il dénonce la création des brigades mixées, de triste réputation,[299] y voyant l'occasion d'accélerer l'expansion de leur mouvement sur un vaste espace. De ce fait, le PARECO s'oppose énergiquement au retour des réfugiés tutsis dans les territoires de Masisi et Rutshuru.

La question de la survie est probablement primordiale aux yeux du PARECO. Leurs continuelles opérations militaires contre les positions du CNDP indiquaient qu'ils voulaient gagner du territoire aux dépens du CNDP. En effet, en raison de la présence du Parc des Virunga, l'espace disponible dans les territoires de Rutshuru et de Masisi est devenu trop étroit. Aussi, la région est connue pour son passé de conflits entre les groupes ethniques, portant sur la question de la distribution des terres. Depuis sa création, le PARECO est devenu rapidement une force importante, alignant approximativement 3500 combattants (près d'une brigade), répartie dans quatre secteurs. Là où les éléments du PARECO sont relativement faibles, ils opèrent conjointement avec les FDLR. Dans un climat de très bonne collaboration, ils ont lancé ensemble plusieurs attaques contre les positions du CNDP dans le Masisi en 2008.

Le PARECO tire ses revenus des mines et autres activités commerciales. Il s'approvisionne en armes auprès des FARDC. La plupart des unités militaires du PARECO sont déployées dans la région du « Petit Nord »,[300] mais le quartier général de leur *leader*, le Colonel Kakule Sikula, dit La Fontaine, est situé dans la localité de Bunyatenge au Sud-Lubero. Approximativement, 1000 combattants may may sont déployés dans la région. Bunyatenge, fief traditionnel du Colonel La Fontaine, est la seule position du PARECO éloignée du front avec le CNDP.

299 Voir *infra*, chap. 13.

300 Expression désignant la partie sud de la province du Nord-Kivu et comprenant les territoires de Masiri, Rutshuru, Walikale et Nyiragongo.

L'important dispositif de sécurité mis en place dans une région relativement sécurisée se justifierait par la rivalité ayant opposé depuis un temps l'actuel chef de PARECO à son rival, le colonel Jackson, opérant, lui, dans la région du sud du lac Edouard (axe Vitshumbi). Des affrontements ont même éclaté entre les deux hommes, ayant donné lieu à la déconfiture du camp de Jackson. En vue d'assurer un *leadership* sans égal dans le Sud-Lubero, La Fontaine s'est engagé dans des opérations de « nettoyage », éliminant tous ses prétendus rivaux. Le chef Dalemba, un des lieutenants de Jackson, a été tué dans ces circonstances. Notons que depuis octobre 2007, Jackson a rejoint le processus de brassage au centre de Nyaleke (à Beni), avec ses hommes.

12.2 Autres May May indépendants

Dans le « Grand Nord », des bandes armées may may sont encore actives et posent de sérieux problèmes de sécurité à la population locale. Parmi elles, le « groupe Baraka », du nom du fils du défunt chef may may Lolwako de Vurondo.[301] Le « général » Baraka étant encore mineur (sept ans), le *leadership* a été alors partagé entre plusieurs commandants, dont Mutsunga, Mbilika, Sarayevo, Wamwanya et Ngamba Dola.[302] Chacun d'eux dirige une unité de 6 à 12 combattants. Il est arrivé parfois aux différentes unités du groupe Baraka de se livrer bataille entre elles.

La plupart des groupes de May May actifs au Nord-Kivu ont rejoint le PARECO ou intégré le processus de brassage. Ainsi les cas des commandants Jackson (du Sud-Lubero) et Kasereka (axe Nyamilima,

301 MBAVU MUHINDO, Vincent, *La RD-Congo piégée. De Lusaka à l'AGI (1999-2005)*, *op. cit.*, 182. Ce groupe s'est mué en février 2009 en parti politique sous l'appellation de « Mouvement national lumumbiste ».
302 Nom qui signifie « j'ai besoin de dollars ». Rapport de l'ONG International Peace Information Service (IPIS), 2007, 14.

Rutshuru),[303] deux chefs qui ont rejoint le brassage à l'issue des opérations militaires menées conjointement par la MONUC et les FARDC, ayant abouti à la reddition du colonel Kasereka et de ses « Forces armées populaires pour la libération » (les FAPL). Cependant, d'autres *war lords* sont apparus ou ont continué à garder leur autonomie d'action. C'est le cas des May May kasidiens du général Vita Kitambala (à Beni), de différents groupes de May May appelés de façon générique « Kifuafua » et qui opérent dans plusieurs axes en territoire de Masisi (Ufamando) et de Walikale, des May May de Vurondo (près de Butembo), des Mongols (d'obédience hutue), des May May Ruwenzori (à Beni) et des Simba, à l'ouest de Walikale, aux confins avec le territoire de Lubutu.

Au Sud-Kivu, on dénombre les Forces républicaines et fédéralistes (les FRF), le groupe Yakutumba, le groupe Zabuloni (MRC-MMR), les May May Kirikicho, le Raia Mutomboki, les groupes may may Nyakiriba, Kapopo, Mahoro, Shikito, les Mudundu 40, les Simba May May (MRS) et les May May Shabunda.[304] Trop de groupes « autonomes », mais indépendamment faibles dans leur action. En général, ces groupes armés dits « nationaux » sont des groupes autochtones à dominante tribalo-ethnique. Ils apparaissent par génération spontanée ou par scissiparité ; ou encore ils sont des créatures ou alliés du « gouvernement congolais » ou de l'ancien mouvement RCD. Ils commettent des exactions de toutes sortes contre les populations civiles. Des actes de viols, de vol, d'extorsion, etc. sont fréquemment signalés dans le *no man's land* que contrôlent ces groupes armés.

303 Le Colonel Kasereka, ex-Comandant second de la cinquième brigade « intégrée » du Colonel Kasikila, a gagné le maquis après le démantèlement de cette brigade. Il s'est établi alors sur l'axe Kisharo-Nyakakoma (au sud du lac Edouard) d'où il menait avec succès des incursions contre les positions du CNDP. Après sa neutralisation, son espace a été immédiatement, mais non sans peine, occupé par le CNDP (ce territoire étant un bastion des FDLR).

304 Voir *supra,* 12.1. Tous ces groupes armés (9 au Nord-Kivu et 13 au Sud-Kivu) ont signé les Actes d'engagement de janvier 2008 à Goma.

L'est du Congo restera hanté par les groupes armés tant que les menaces du Rwanda sur le Kivu demeureront vivaces. A les entendre, les forces populaires se sont constituées, en vue « de protéger les terres ancestrales contre l'expansion des Banyarwanda », ou d'éloigner le spectre d'annexion du Kivu. La stratégie de les fédérer (sans grand succès) a procédé la volonté d'en faire des interlocuteurs valables. Est-il possible que l'absence d'une armée véritablement nationale et l'effritement du pouvoir étatique consacrent *de facto* l'actuel état de *no man's land* à l'est ? Les soldats y sont bien présents, mais quasi abandonnés à leur triste sort. La Bible ne déclare-t-elle pas qu'aucun ne peut faire le service militaire à ses propres frais !

13

DIFFICILE CONSOLIDATION DE LA PAIX A L'EST

> *« Et les soldats aussi lui demandèrent : Et nous, que devons-nous faire ? Il (Jésus) leur répondit : « Ne commettez ni extorsion ni fraude envers personne, et contentez-vous de votre solde » » (Luc, 3 :14).*

Depuis 2007, la situation sécuritaire à l'est du Congo s'est profondément détériorée, à la suite de la sur-militarisation de la région. Plusieurs armées rivales se réclament toutes « nationales ». Les mesures visant à les fusionner n'ont pas donné le résultat attendu. Le gouvernement de Kinshasa, tel un navire au bord de naufrage, a longtemps hésité entre deux alternatives : écraser tous les rebelles pour remettre de l'ordre, ou négocier la paix avec eux. La seconde, apparemment moins coûteuse, a fini par démontrer les insuffisances du régime de Kinshasa : atermoiements, hésitations, manque de vision claire par rapport aux enjeux du Nord-Kivu. Face au désastre humanitaire sans précédent, plus grave que la situation du Darfour, les peuples de l'est particulièrement, ne sachant à quel saint se vouer, ont perdu confiance en leurs dirigeants.

13.1 Des armées nationales

Une autre cause de l'insécurité récurrente aux Kivu, est la présence massive des armées se réclamant toutes « FARDC », sans pour autant

avoir une même idéologie. On pouvait y dénombrer entre 2007-2008 trois types d'armées :

- les brigades dites « intégrées » : ce sont des unités militaires composées de soldats d'origines différentes (ex-RCD, ex-MLC, ex-May May et forces gouvernementales)[305] et issues de différentes provinces du pays. Les brigades intégrées ont participé au processus de brassage-intégration dans un des centres militaires de Kamina (au Katanga), de Kitona (au Bas Congo), de Nyaleke (à Beni au Nord-Kivu), de Rumangabo (Nord-Kivu) ou de Ruberizi (au Sud-Kivu). Une sorte de « mise ensemble » des soldats venus de différentes composantes comme dit ci-dessus. Dix-huit brigades au total ont été formellement constituées, comme noyau de la future Armée républicaine. Mais le processus semble n'être pas allé plus loin, faute de volonté politique et de moyens.[306] A l'origine, au début du processus de Transition, les unités militaires déployées au Nord-Kivu n'étaient pas encore « brassées ».
- Des brigades non-« intégrées » : au Sud comme au Nord-Kivu, pouvaient se rencontrer des brigades déployées sans avoir été ni mixées, ni intégrées dans le processus de brassage, comme la 85^{e} brigade basée à Walikale et le « Groupe de combat » de Kalehe/Kabare.[307]
- Les brigades « mixées » : elles ont été créées en décembre 2006, à la suite des négociations de Kigali entre une délégation des FARDC conduite par le général John Numbi, alors chef d'état-major des Forces aériennes et le Général déchu Laurent Nkuda Mihigo.

305 Ce processus a été discuté à Sun City, en Afrique du Sud, lors des négociations politiques inter-congolaises (2002-2003).

306 Le processus de brassage était prévu pour 45 jours. Mais, concrètement, les militaires passaient parfois jusqu'à six mois, ce qui bouleversait toutes les prévisions.

307 Conseil de sécurité des Nations unies, *Rapport final du Groupe d'experts sur la RD Congo*, New York : Document inédit, décembre 2008, 13.

Les soldats des FARDC sont impliqués dans des actes de violation des droits de l'homme dans toute la région où ils sont déployés. Dans son rapport sur le Nord-Kivu d'octobre 2007, l'ONG américaine Human Rights Watch note : « les soldats de l'armée congolaise sont à l'origine de massacres, d'arrestations arbitraires, de détention et de crimes sexuels autant que du pillage de biens des populations civiles[…] ».[308] Les FARDC sont aussi tristement célèbres pour leur implication directe ou indirecte dans le trafic illégal des ressources minières et autres matières.[309]

13.2 Le phénomène de « mixage » et ses retombées

Ayant rechigné à se rendre au brassage,[310] les hommes de Nkunda ont exigé, à la place, un mécanisme consistant à mettre ensemble, sans les fusionner, des bataillons des FARDC et ceux du CNDP pour former des brigades (plutôt superposées). Le tout se jouera dans la capitale rwandaise, à Kigali, en décembre 2006 entre le Général John Numbi – alors chef d'état-major des forces aériennes et représentant du Gouvernement de Kinshasa lors des négociations – en sa qualité du commandant des opérations militaires au Kivu, et le général déchu Laurent Nkunda.

13.2.1 De l'Accord de Kigali à l'effondrement du « mixage »

L'Accord de Kigali

En raison des nombreuses exactions commises par les hommes de Nkunda dans la région, Kinshasa (ou plutôt la communauté internationale) aurait demandé à Kigali de faire pression sur le CNDP. Le Rwan-

308 *Ibid* ; 15
309 Voir *supra*, chap. 11.
310 Ce processus voulait que les troupes « brassées » se déployassent sur un territoire autre que celui où elles menaient leurs opérations auparavant.

da, quand bien même partie prenante au conflit congolais, a saisi l'opportunité qui lui était offerte pour jouer le médiateur. Quelle pourrait en être l'issue ? Aux dires de Nkunda, c'est au terme de pourparlers entre les deux capitales (Kigali et Kinshasa) que le Général James Kabarebe a été chargé de contacter Nkunda en vue d'engager un dialogue avec John Numbi, dans le but de mettre fin aux hostilités. « J'ai accepté de faire le déplacement, parce que le CNDP se bat pour une solution à un problème spécifique » a déclaré Nkunda.[311] A la question de savoir si un accord a été scellé à cette occasion, Nkunda s'en défend : « Il n'y a pas eu d'accord écrit, mais ce que nous appelons un « *gentleman agreement* » qui a permis la mise en route du mixage. Entre hommes d'honneur, un arrangement verbal pris devant témoins vaut autant qu'une signature. Nous croyons que ceux qui dirigent ont un sens élevé de l'honneur pour rester liés à la parole donnée. Le général Numbi s'est engagé et a promis que le volet politique allait être discuté plus tard avec ceux qui en ont la compétence. »[312]

L'opinion n'a cessé de s'interroger sur le soubassement des accords, depuis l'Accord de Lemera de 1996 (à l'entrée de l'AFDL), qui ne laissent jamais de traces. C'est pareil aussi lorsqu'il a été décidé de faire venir les troupes rwandaises au Congo pour traquer les FDLR (en janvier 2009), aucun accord n'a été encore présenté à l'opinion. Qu'y a-t-il au fond ? Un plan concocté contre la RDC et dont l'exécution ouverte est encore différée ? Ou plutôt un engagement sincère et réel d'en finir avec les FDLR, cet hydre qui semble donner des cauchemars au Rwanda, ce boa qui se tapit dans la maison RDC ? L'avenir nous le dira !

311 MKEBAYI NKOSO, Michel, « Longue interview de Laurent Nkunda », in *Le Soft international*, n°909, 7 juin 2007, 5.

312 Quand les troupes mixées ont commis des bévues indescriptibles, les opérateurs politiques nationaux comme au parlement provincial du Nord-Kivu ont voulu se référer aux termes des accords signés à Kigali. Mais aucun document n'était disponible à cet effet.

La création des brigades mixées

A l'occasion, il fut reconnu que les deux brigades (la 81e et la 83e brigades ex-RCD) loyales au CNDP seraient « mixées » avec trois brigades des FARDC loyales à Kinshasa (la 110e, la 116e et la 1ère brigade de réserve) pour constituer cinq, puis six nouvelles brigades. Les nouvelles brigades furent baptisées : Alfa, Bravo, Charlie, Delta, Echo et Foxtrot.[313] Les cinq brigades qui participèrent finalement au processus de mixage ne furent mixées qu'au niveau du commandement. Le fait que ces brigades n'ont jamais été mélangées au-delà du niveau de bataillon, signifie que chaque bataillon individuel maintenait sa loyauté. Les commandants CNDP étaient chaque fois secondés par ceux des FARDC et vice versa.[314] Les six brigades mixées auraient représenté au total un peu plus de 7000 soldats, en constituant des unités plus petites que d'habitude. Les deux parties constitutives étaient plus ou moins représentées à égalité.

Evaluation : six mois après le lancement du mixage

Le bilan du processus de mixage, deux trimestres après son lancement est négatif, aux dires du *chairman* du CNDP, qui justifie cela par le comportement de son interface, qu'il a qualifié de « moins responsable ». C'est que, en raison de l'importance du nombre des déplacés entraînés par les hostilités menées contre les FDLR, essentiellement par la brigade « Bravo » déployée dans le Rutshuru depuis janvier 2007, des voix se sont levées pour condamner ce mécanisme à l'origine d'un drame humanitaire sans précédent dans la région (plus d'un million de déplacés !).

313 La brigade Foxtrot n'a jamais vu le jour.

314 La brigade Delta était basée à Kitchanga, dans le Masisi et la brigade Bravo à Rutshuhru, sous commandement des officiers loyaux à Nkunda. Des officiers loyaux à Kinshasa commandaient les brigades Charlie (Colonel Yaav) et Echo. La brigade Alfa, quant à elle, était commandée par le Colonel Jean-Claude Mosala.

En effet, la fameuse brigade « Bravo » a poursuivi des attaques sur l'axe Kiwanja-Ishasha, en passant par Kinyandonyi, Kisharo, Katwiguru, Buramba et Nyamilima, mettant à sac des habitations sans distinction. Etant réputé bastion des FDLR, cet axe a connu la colère des mixés, en majorité des Tutsis tandis que les populations civiles, en majorité d'ethnie hutue, accusées ou assimilées aux FDLR, n'ont pas été épargnées. La localité de Buramba a été plusieurs fois attaquée, des fosses communes y ont été découvertes, au point qu'on a parlé d'un « génocide » commis par les mixés.

Visiblement, les bataillons issus des FARDC ne participaient pas à ces affrontements qui ont entraîné le déplacement de centaines de milliers des personnes vers les zones plus ou moins sécurisées, où des camps de fortune ont été rapidement créés. Le résultat de ces opérations est on ne peut plus mitigé : les FDLR, bien que chassées des grands centres, n'ont pas été totalement anéanties.

De la collaboration à la rupture

L'annonce d'un communiqué de l'état-major des FARDC le 11 août 2007 a jeté le feu aux poudres, annonçant la mesure de suspension des opérations militaires contre les FDLR. L'alliance « contre-nature » n'a pas survécu à cette prise de position qualifiée de « très grave » par le CNDP. La reprise des combats, très violents, en août-même, entre des unités de l'armée du CNDP et des troupes des FARDC, loyales à Kinshasa, a fini de détruire le système de mixage. Les quartiers généraux de différents bataillons et brigades sont rentrés à leurs anciennes loyautés avant de se retourner les canons. Les éléments FARDC des anciennes brigades Charlie et Bravo, sous le commandement du Colonel Philémon Yav, se sont cantonnés à Katale (en territoire de Masisi) et à Masisi-Centre. Les autres unités restantes des brigades Echo et Delta, sous le commandement du Colonel Jonas Padiri, un Munyamulenge, opéraient autour de Sake. Des affrontements d'une rare violence ont op-

posé les deux anciens alliés du processus de mixage depuis août 2007 jusqu'en décembre 2008.[315]

Dans une conférence de presse largement médiatisée, le Président Joseph Kabila a lâché : « les carottes sont finies, il ne reste plus que le bâton […] ».[316] Comme pour dire que des mesures coercitives de taille étaient envisagées pour corriger le « félin », décidé à défier indéfiniment la nation tout entière.

Les atermoiements du gouvernement Kabila

Plusieurs voix ont condamné le comportement va-t-en-guerre affiché par le gouvernement de Kinshasa au profit d'une énième négociation avec Nkunda.[317] L'idée d'une table ronde a été suggérée, sans toutefois rencontrer l'adhésion de l'ensemble de la communauté nationale. C'est dans cette mêlée que l'état-major des FARDC a lancé un ultimatum en direction de Nkunda afin « qu'il mette les troupes à son service à la disposition de l'armée nationale à travers un processus de brassage, et ce avant le 15 octobre 2007 ».[318] A l'aube du dimanche 14 octobre, le Président de la République débarque à Goma, quartier général des opérations des FARDC. Mais le lundi, jour de l'expiration de l'ultimatum, au soir, une forte délégation d'Ambassadeurs d'une douzaine de pays atterrit aussi à la rencontre du « *Raïs* ». Rien n'a filtré de leur entretien, mais de toute vraisemblance, il s'agissait de dissuader leur interlocuteur de la disposition qui a été arrêtée à l'encontre du CNDP, et qui, pour les Ambassadeurs, alourdirait le bilan humanitaire déjà catastrophique. Le résultat a été l'avortement de l'offensive « foudroyante » promise au CNDP.

315Voir *supra*, chap. 11.

316 Propos du Président Kabila recueillis sur la Radio nationale, le 12 octobre 2007.

317 Cette position, qui s'est avérée réaliste plus tard, a été défendue par les thuriféraires du RCD-Goma, comme Moïse Nyarugabo.

318 Ultimatum de l'état-major des FARDC diffusé sur la Radio nationale, le 10 octobre 2007.

13.2.2 Evaluer le processus de mixage

Les conséquences du mixage

Il y a lieu d'admettre que le processus de mixage, au lieu de réduire les prétentions de l'ex-Général, a renforcé ses capacités de nuisance. La situation sécuritaire après le mixage a été qualifiée de désastreuse. Il est à déplorer que les troupes loyales à Nkunda se soient déployées sur un territoire plus vaste qu'avant le mixage. Théoriquement, elles étaient sous le commandent des FARDC – qui les payaient – mais pratiquement, elles demeuraient loyales à leur chef, dont les liens avec le Rwanda n'étaient plus qu'un secret de polichinelle.[319]

Le quotidien américain *Washington Post* a noté : « la force de Nkunda et sa passion de défier le gouvernement de Kinshasa ainsi que les FARDC lui viennent d'un *deal* mal négocié ».[320] Le gouvernement et la MONUC ont commis une faute monumentale, poursuit le quotidien, en créant, pour répondre aux exigences de Nkunda, le drôle de concept de mixage. Le gouvernement a même permis aux milices de Nkunda de ne jamais travailler ailleurs que dans l'espace de leur territoire d'origine après le mixage. Voici le *deal* ici dénoncé. Il avait été reconnu aux hommes du CNDP de rester sous un commandement conjoint piloté par un officier de Nkunda et un officier des FARDC, ce qui était parfaitement contraire à l'esprit de brassage, première approche de l'intégration des forces armées éparses dans l'armée nationale et républicaine, qui élargit l'affectation des soldats à tous les coins de la République. La faute originelle, insiste le quotidien new yorkais, « c'est de n'avoir pas forcé les troupes du Général dissident à intégrer le processus régulier de brassage, sous un commandement unique des FARDC ».[321] Ayant été moins lucides pendant les négociations, le gouvernement et la MONUC

319 « Editorial : Nkudabatware armé par le Gouvernement et la MONUC », in *Le Potentiel*, Kinshasa, octobre 2007, 1.
320 *Ibid.*
321 *Ibid*, 3

ont offert au Général déchu l'arme qui lui faisait défaut jusque-là, « celle de commettre impunément ses forfaits sous l'uniforme officiel des FARDC à travers les brigades mixées ».[322] Voilà encore ce qui fait dire que ce sont le gouvernement et la MONUC qui l'ont armé.[323]

Bilan du mixage, vu par le CNDP

Appréciant le résultat du mixage, Laurent Nkunda souligne que l'image qu'on en a fait est falsifiée de manière délibérée par ceux qui s'y opposent. Il renchérit : « Partout où elles sont déployées, les unités mixées ont plutôt très bonne presse. Il n'y a qu'à voir leurs réalisations sur terrain […], les gens n'ont pas la bonne information […]».[324] Poursuivant ses propos, Nkunda s'explique en ces termes : « Rutshuru, comme une grande partie de Masisi, était inaccessible, en tant que bastion des FDLR. Il était impossible de faire le trafic entre Goma et Butembo, les convois étaient régulièrement attaqués par les coupeurs de routes. Chaque jour, c'étaient des tueries, des pillages. Le parc des Virunga était en voie de disparition à la suite d'une terrible aggravation du braconnage avec la présence des FDLR alliées aux May May. Le déploiement des unités mixées a nettoyé des foyers des FDLR. Les hippopotames sont de nouveau visibles sur les côtes du lac Edouard à Vitshumbi […] ».[325]

Ce long plaidoyer de l'infatué Nkunda révèle bien la fatuité de son caractère. S'il est vrai qu'une amélioration apparente de la situation a été observée, il convient de souligner toutefois que les opérations militaires des unités mixées ont imposé à la population une souffrance sans précédent, la contraignant à l'errance, la famine et la mort (voir des charniers découverts).

322 *Ibid.* 6
323 *Ibid, 9*
324 MUKEBAYI NKOSO, Michel, « Interview de Laurent Nkunda sur la crise au Kivu », in *Le Potentiel*, n°909, 12 juin 2007, 4.
325 *Ibid ; .5*

A la question de savoir qui a donné l'ordre de traquer les FDLR, le *chairman* laisse entendre que lors du lancement des premières brigades mixées, le Général John Numbi a affirmé clairement que ces brigades avaient comme mission, entre autres, de traquer les Interahamwe. Les Accords de Kigali (verbaux ?) stipulaient que les unités mixées se chargeraient de la sécurisation de l'est, en mettant hors d'état de nuire tous les groupes armés qui y semaient la désolation.[326]

Nkunda, avec la morgue habituelle qu'on lui reconnaît, présente le résultat de la traque des Interahamwe comme suit : « Nous avons démantelé beaucoup de positions des FDLR. Dans le Rutshuru, il y avait des positions qu'ils avaient baptisées de toponymes du Rwanda, comme Kigali (près de Katwiguru) et Kabuga. Nous avons démantelé toutes les positions des FDLR à Kahubiro, près de Kibirizi et Kirama près de Bambo. Ce sont des positions qui dataient de 2000. Des opérations ont été menées aussi à Ihula, Kalembe, Bibwe et Katoyi dans le Masisi. Ce qui reste à faire maintenant, c'est de penser à Walikale, précisément à Kibua où les FDLR ont placé leur état-major général. Nous sommes déterminés à les y poursuivre […] ».[327] Ce que nous avons réalisé, poursuit le Général-rebelle déchu, la MONUC y a failli depuis des années, sous prétexte que l'usage de la force ne réglerait rien.

Allant plus loin, Nkunda reconnaît qu'il n'est pas facile de liquider le phénomène FDLR, car ce sont des militaires formés. Il suggère une volonté politique et une approche claire et bien définie pour enrayer le phénomène. Ce réalisme aurait pu prévaloir bien avant de lancer les opérations cyniques qui, au lieu d'anéantir les FDLR, ont créé un désastre humanitaire dans la province, dû aux répressions aveugles et violentes contre les populations civiles accusées de collaboration avec les Interahamwe.

326 *Ibid*., 9.
327 *Ibid*, 10

13.3 Collaboration entre FARDC, FDLR et May May

La collaboration entre ces trois forces procède d'un principe simple : « l'ennemi de mon ennemi est mon ami ». Ayant le CNDP tutsi comme ennemi commun, ces trois groupes : les FARDC, les FDLR et les May May ont coordonné par moments leurs opérations contre le groupe précité, et ce en dépit de leur caractère généralement intenable.

13.3.1 Des rapports contre-nature

Alors que quelques confrontations ont émaillé les rapports entre FARDC et FDLR d'une part et FARDC et groupes may may de l'autre, les trois armées ont plutôt tendance à collaborer dans des opérations militaires dirigées contre le CNDP.[328] Les représentants du PARECO ne cachaient plus leur allégeance aux FARDC, affirmant avoir accordé leurs opérations militaires avec celles planifiées par les FARDC, lors de l'offensive d'envergure inouïe contre le CNDP en décembre 2007.

Les trois parties belligérantes s'entendent bien et coordonnent leurs efforts, mais leur coopération est souvent entourée d'un grand silence. Les FDLR et le PARECO ne mènent jamais des attaques aux côtés des FARDC, mais ils exécutent des opérations complémentaires à partir des positions non éloignées. Selon les sources de l'International Peace Information Service (l'IPIS), les FARDC comptent parfois sur le soutien direct des FDLR, les seules à savoir manipuler les armements lourds, en raison de quoi on les surnomme « techniciens ».[329] Soulignons que la coopération contre-nature entre FARDC et FDLR est particulièrement exécrable, au point que les deux partenaires l'ont toujours démentie publiquement.[330] En juin 2007, les unités FDLR auraient reçu au moins

328 Jadis, les opérations de ces trois armées étaient dirigées contre l'armée rwandaise d'occupation et son supplétif ANC (branche armée du RCD).
329 Ces propos sont corroborés par un colonel FARDC avec qui nous avons eu des entretiens.
330 Conseil de sécurité des Nations unies, *Rapport final du Groupe d'experts sur la République Démocratique du Congo*, *op. cit*. 94

quatre livraisons d'armes de la part de la 85e brigade des FARDC basée à Walikale.

13.3.2 Les motivations des FARDC

Il s'est avéré impérieux de déployer d'importantes troupes au Kivu pour faire face à la recrudescence de l'insécurité à l'est du Congo. Cependant, le comportement et les pratiques de cette armée à l'égard des populations civiles ont constitué en eux-mêmes une source d'insécurité.

Les FARDC dans le Grand Nord

Le déploiement des FARDC dans le Grand Nord a changé à plusieurs reprises en 2007.[331] Dans un premier temps, deux brigades intégrées (la deuxième et la neuvième) ont contrôlé la région. Ensuite, en raison d'opérations militaires déclenchées contre Nkunda, toute la deuxième et la moitié de la neuvième brigade ont quitté la région pour le Petit Nord. Cette réduction de près de 75 % dans la région, où des rebelles ougandais (ADF/NALU) et des milices may may non contrôlées erraient à souhait, a inquiété à la fois la population locale et les observateurs politiques nationaux. C'est pour cette raison qu'un bataillon de la 13e brigade et une compagnie de la 4e ont été envoyés d'Ituri pour le territoire de Beni. La 15e brigade retirée de l'offensive contre le CNDP a été déployée dans la ville de Butembo et le territoire de Lubero.

Les renforts envoyés dans le Grand Nord devaient combler le vide, quand toute la région était protégée par une demi-brigade. Le déploiement des soldats de la 13e brigade à Oïcha et Eringeti se justifiait par la présence dans ce coin de rebelles ougandais, les ADF/NALU.[332] La population locale s'est réjouie des prestations exemplaires de la 13e bri-

331 Année ayant connu d'intenses opérations militaires au Nord-Kivu.

332 Allied Democratic Forces (ADF) et National Army for the Uganda (NALU) sont deux mouvements au passé distinct mais ayant formé une alliance conjoncturelle, d'autant que tous les deux luttent contre un même régime au pouvoir en Ouganda mais à partir du territoire congolais, leur base arrière. Contrairement aux NALU, les ADF prêchent le *jihad* en tant que mouvement extrémiste.

gade que celles de la 9e qui la tracassait. Il semble que ceux-là sont plus disciplinés, rapportent les habitants. Les contingents de la 4e et de la 15e brigades à Beni, Butembo et Manguredjipa y étaient nécessaires pour faire face aux May May de Baraka et au groupe Mudoghu (en veilleuse). Il est à souligner malheureusement que les brigades déployées au Grand Nord étaient impliquées dans des trafics maffieux, non seulement du cannabis, mais aussi du bois précieux et du café. La position des FARDC à la frontière congolo-ougandaise leur permettait de se livrer de manière lucrative aux « affaires ». A moins de 100 mètres, au-delà de la frontière entre les deux pays, à Kasindi, était organisé un grand marché de bois, le cœur du trafic d'exportation de bois à partir du territoire de Beni.

La production du bois se fait dans la forêt de Mabalako et près de Oïcha et Eringeti. Le volume de bois coupé dans le territoire de Beni s'élèverait à 2865 mètres cubes.[333] La plus grande exploitation de bois se fait de manière artisanale. Les troncs sont sciés en planches dans la forêt-même et ces planches sont ensuite acheminées sur la route où elles sont chargées dans des camions. De nombreuses équipes de bûcherons sont financées et équipées par des hommes d'affaires ougandais qui coordonnent la production grâce à des intermédiaires congolais. Les camions acheminent le bois jusqu'à la frontière à Kasindi. Du côté ougandais, à Mpondwe, il y a une zone où les étrangers peuvent faire des affaires sans avoir besoin de s'acquitter de formalités à la douane. C'est là que se trouve le marché de bois. Des ressortissants ougandais contrôlent le marché, vendant le bois à des tiers. Conséquemment, ce sont les Ougandais organisant la production et contrôlant le marché de bois qui en tirent un plus gros profit que les Congolais. Ce bois quitte le Congo à l'état brut, excepté celui produit par la NRA (Enzymas Raffinee), une société belge qui possède des dispositifs de traitement de cette matière.

333 SPITTAELS, Steven et HILGERT Filip, *Op. cit*., 23.

L'implication des soldats des FARDC dans ce commerce très rentable mais illégal consiste à faciliter le transport du bois et à organiser des moyens de transport pour leur propre compte. Les camions sont commissionnés par des officiers des FARDC pour franchir la frontière sans payer un seul sou. Des fois, ces officiers intimident certains producteurs de bois, jusqu'à ravir des cargaisons au motif que ce trafic n'est pas autorisé, surtout lorsqu'il s'agit des espèces rares et précieuses.[334] Le relèvement de ces brigades (FARDC) ne serait pas une solution durable, si l'on sait que l'indiscipline est prononcée au sein de cette armée. Ainsi, le problème des soldes demeurant structurel, aucune amélioration rapide de la situation n'est à espérer.

Le Gouverneur de province du Nord-Kivu, Julien Paluku Kahongya, durant la dernière semaine du mois de juillet 2008, a fait une tournée dans le Grand Nord. S'étant rendu au poste frontalier de Kasindi, et consterné par l'ampleur de la fraude qui s'y commettait, il ne s'est pas retenu de taper le poing sur la table. Mais, sachant que ceux qui « bouffent » réservent toujours une part gracieuse à quelques supérieurs véreux pour s'assurer de leur « protection » en retour, les propos menaçants du gouverneur ne pouvaient pas faire peur aux responsables.

Les FARDC à Walikale

A l'extrême ouest de la province du Nord-Kivu, le territoire de Walikale regorge d'importants gisements de cassitérite,[335] au point que les 70 % de la cassitérite qui débarque dans les comptoirs de Goma proviennent de ce territoire. Ce produit, faute d'une route en bon état reliant Goma au chef-lieu de Walikale, est acheminé par avion depuis la piste routière de Kilambo (à environ 20 kilomètres du chef-lieu). Les soldats des FARDC positionnés dans cette région tirent d'énormes profits de ces minerais. Le célèbre carré minier de Bisiye, contrôlé par les éléments de

334 *Ibid*., 24.
335 Après la chute du cours de coltan, la cassitérite a connu des moments très prospères.

la 85e brigade, se trouve dans la forêt à deux jours de marche du chef-lieu du territoire. Il doit son nom à la montagne de M'pama-Bisie qui constitue le principal site géologique de la mine. On y dénombre 57 puits où travaillent plus de 1000 mineurs (y compris des enfants) en sous-sol. En plus d'énormes gisements de cassitérite, le site regorge aussi de diamant, de coltan et de bauxite. Deux entreprises minières se disputaient le contrôle de ce gisement : le Mining Processing Congo (MPC) et le Groupe minier Bangandula (GMB), à côté de quelques coopératives minières locales comme la Coopérative minière de M'pama-Bisie (COMIMPA) et la Coopérative des creuseurs artisanaux de Bisie (COCABI).

S'agissant du rôle joué par la 85e brigade commandée par le Colonel Samy Matumo, soulignons qu'elle est composée d'ex-combattants may may, qui contrôlent les accès à la mine et une grande partie des activités minières. Les soldats de cette brigade ont pillé parfois les minerais des autres creuseurs, collectant des taxes illégales et obligeant la population à travailler pour eux. Le Colonel Matumo, le vent en poupe, organise l'exploitation de plusieurs puits à son propre compte. Au vu de cette situation, eu août 2006, l'Administrateur du territoire de Walikale, Dieudonné Tshishiku Mutoka, a signé à son profit personnel un accord avec le GMB : en échange de 10 % de sa production hebdomadaire et autres avantages, il promettait d' assurer en retour à cette entreprise la sécurité, rôle dévolu pourtant aux FARDC. Cet état des choses dénote l'anarchie régnante dans ce coin de la province du Nord-Kivu. Après l'intégration du CNDP dans le rang des forces régulières, la 85e brigade a été retirée de Wlikale et remplacée par des éléments issus des soldats ex-CNDP.

Colonel Samy Matumo, Commandant de la 85e brigade (2004-2009) basée à Walikale.



Les FARDC à Shabunda

Le territoire de Shabunda, au Sud-Kivu, connaît une relative accalmie, comparé à la plupart des autres territoires du Nord et du Sud-Kivu. On y rencontre une présence considérable des FDLR, quelque peu disciplinées et gagnant normalement leur vie grâce aux activités minières et agricoles, et aux diverses taxes. Les éléments de la 11e brigade déployée à Shabunda sont stationnés au nord de ce territoire, la même zone que les FDLR. Il semble fort bien que les deux groupes se sont soigneusement partagé les rayons d'action pour une coexistence apaisée.

Selon les sources de la MONUC (rapportée par l'IPIS), les FARDC et les FDLR ne se provoquent pas dans la région. La sanctuarisation des FDLR dans ce territoire est lié aux richesses minières abondantes. Plusieurs concessions abandonnées par la Société minière et industrielle du Kivu (SOMINKI) attirent les exploitants de tout acabit. Pour cette raison, Shabunda a été l'objet d'âpres conflits entre belligérants durant les guerres du Congo.[336] Le Lieutenant-Colonel Nyamusheba Aroni, commandant de la 11e brigade est celui qui décide du prix des minerais à travers des intermédiaires civils qui achètent les minerais et revendent la bière Primus pour son compte. Cette brigade perçoit des taxes sur les cargos aériens à destination de Bukavu. Les soldats et les compagnies de transport organisent ensemble les transports. Les FARDC peuvent charger gratuitement 100 kilos sur chaque vol à partir ou à destination de Bukavu.[337] Les trafiquants sont obligés de payer 0,3 dollars pour chaque kilo de coltan ou de cassitérite. Dans les mines, aux alentours de Shabunda, des soldats FARDC perçoivent des taxes illégales sur les creuseurs, dont le revenu est destiné à la hiérarchie militaire à Bukavu. A 30 kilomètres de Shabunda, à Matili, le Major FARDC, Kagizi, fixe le prix de l'or et participe même à des réunions de la Fédération des Entrepreneurs du Congo. Dans un autre site, à Tshonka, les FARDC interviennent dans la gestion des entreprises Agence de gestion de fret au Congo (AGEFRECO) et Congo Communication (CONGOCOM), nommant et révoquant le personnel, sans compter des perceptions des taxes sur tout fret aérien à destination de Bukavu.

A Lulingu, les FARDC et les FDLR se sont partagé les zones minières, les premières gérant les puits des mines jusqu'à la rivière Ezeza (à l'est) les deuxièmes contrôlant les activités, tout se passant comme si les deux armées s'étaient entendues dès le départ. Les cargaisons de cas-

336 C'est là que le général Padiri s'était replié après qu'il eut été délogé de son sanctuaire naturel de Bunyakiri en 1999 (lire MBAVU MUHINDO, Vincent, *Le Congo-Zaïre d'une guerre à l'autre. De libération en occupation*, *op. cit., 183*).
337 SPITTAELS, Steven et HILGERT Filip, *Op. cit*., 27.

sitérite en provenance de Shabunda pour Bukavu sont évaluées à un minimum de 70 tonnes.[338] Des gisements de diamants ont été découverts à l'ouest de Shabunda, à Shindano, ce qui rendra la région encore plus attrayante. Les creuseurs, dans les mines de Shindano, sont des May May « démobilisés ». Les petits négociants qui achètent ces pierres précieuses travaillent au compte d'une dame basée à Lulingu, qui, vraisemblablement, serait la soeur du commandant de la région, le général Tshikey.[339]

Les FARDC à Idjwi

L'île d'Idjwi est présentée comme n'ayant que peu d'intérêts stratégiques. Il n'y aurait ni soldats rwandais ni autres groupes armés semant l'insécurité. Sur au moins deux sites miniers que renferme l'île, la présence armée est toutefois signalée. Les témoignages rapportent que les relations entre exploitants miniers et soldats sont bonnes dans certains sites miniers. Dans de tels cas, ces soldats sont des fils du terroir qui reçoivent des oboles de la part des exploitants en échange de la sécurisation des sites. A d'autres endroits, les relations sont peu harmonieuses. A Kamole, une mine de wolframite (minerai de tungstène) située au nord de l'île, plus de 1000 creuseurs sont actifs.

La cinquantaine de soldats présents sur place engagent des jeunes pour creuser des minerais à leur solde, la nuit, au grand dam de la population locale. Parfois, ils extorquent les creuseurs, attitude propice à semer l'insécurité.[340]

338 Sources écrites confidentielles de la MONUC, novembre 2007, citées par SPITTAELS, Steven et HILGERT Filip, *Op. cit.*, .35.
339 *Ibid*., 36
340 Les enquêtes menées par IPIS attestent que les cours mondiaux de wolframite ont pris l'ascenseur, passant de 60 dollars l'unité à 260 en février 2008 ; ce qui rend ces mines plus attrayantes pour les hommes armés.

13.4 Les affrontements de Mushaki

Depuis le déclenchement des hostilités entre FARDC et CNDP, l'escalade la plus grave a eu lieu à Mushaki, en territoire de Masisi.

13.4.1 Divergence de vues entre le ministre de la Défense et l'état-major général des FARDC

La localité de Mushaki, située à quelques dizaines de kilomètres de la cité de Sake, a fait parler d'elle en décembre 2007. Sa position est hautement stratégique, sur les collines surplombant Sake, point de bifurcation des routes menant à Kitchanga (à sept heures de marche), fief principal du CNDP et au chef-lieu de Masisi. De Mushaki, le plateau conduit inéxorablement à Numbi, au Sud-Kivu. D'où l'acharnement des hommes de Nkunda à occuper cette localité qui lui donne autant d'avantages sur le contrôle du trafic si prospère dans cette région.

L'épisode le plus notable après la rupture du mixage aura été le *clash* de Mushaki. En effet, les FARDC se montraient plus sélectives dans leur choix de mesures de sécurité, voulant régler le problème du CNDP par les armes tout en laissant les FDLR tranquilles, murmuraient certains. Même leur prise de position vis-à-vis du CNDP n'était pas aussi bien tranchée qu'on pourrait le croire. Au sein de la hiérarchie militaire congolaise, des positions étaient tout aussi contradictoires quant aux actions militaires à mener contre Nkunda, qui gardait – de sources concordantes – de bons contacts parmi les hiérarques de l'armée.

De toutes les chaînes de télévision du pays, l'image du ministre de la Défense, le katangais Chikez Diemu, auparavant grand chantre du parti PPRD présidentiel, a été abondamment affichée. Apparemment fort résolu, il se montrait plus virulent quand il martelait : « les jours de Nkunda – sont bien comptés – au bout des doigts […]. Notre armée va l'écraser […] ».[341] La 14e brigade du Colonel Rugayi[342] était aussi bien

341 Propos du ministre de la Défense Chikez Diemu sur RTGA, en novembre 2007.

déterminée à en finir avec l'imposture. Le 7 décembre 2007, les FARDC ont récupéré Mushaki avant de poursuivre l'offensive, victorieusement, jusqu'à Kirolwire (20 kilomètres de Mushaki) où les populations (en majorité des Tutsis), ayant fui Mushaki, étaient concentrées. A l'appel de l'état-major des FARDC demandant à ces dernières de regagner Mugunga (où plusieurs autres populations déplacées étaient transitées), ils opposèrent un refus catégorique. Ironie du sort, quelques jours plus tard, à la suite d'un stratagème, le CNDP a récupéré Mushaki. Que s'est-il passé réellement ?

Les versions divergent pour justifier cette déconfiture des FARDC, pourtant bien lancées au départ. Le moins qu'on puisse dire – et de sources concordantes – c'est que l'apparition soudaine du Commandant des Forces terrestres, le Général Amisi, dit Tango Fort, le 11 décembre, a constitué un événement majeur ayant permis le renversement de la situation sur la ligne de front. Une réunion de l'état-major des opérations a été convoquée par l'émissaire venu de Kinshasa,[343] réunion dont la suite fut la débandade des troupes des FARDC, la perte de nombreuses vies humaines et le retrait précipité de plusieurs positions déjà gagnées dans le Masisi quelques jours plus tôt.

13.4.2 Bilan de la guerre de Mushaki

Selon *l'Oeil du Patriote*,[344] il y aurait eu 2300 tués, côté FARDC, sur les 4500 éléments engagés dans la bataille, en plus d'une imposante

342 Rugayi a travaillé avec Nkunda jusqu'en 2006, année au cours de laquelle plusieurs éléments du CNDP – dont lui-même – ont rejoint les centres de brassage de Mushaki et Rumangabo.

343 Certaines sources rapportent qu'à l'issue de la réunion, il a été décidé d'arrêter les offensives en cours contre le CNDP et les FARDC devaient regagner leurs positions antérieures. Encore dans l'expectative, les FARDC positionnées à Mushaki ont été submergées par les hommes du CNDP infiltrés quelques jours plus tôt.

344 Journal édité par Honoré Ngbanda, ancien conseiller de Mobutu en matière de sécurité.

quantité d'armes et munitions « livrées » à l'ennemi.[345] Côté CNDP, Nkunda rapporte : « En plus d'un bilan humain de 4800 tués (dont nous avons compté les cadavres), le bilan matériel est très impressionnant : 20 missiles sol-air QW-1 de fabrication chinoise, 6 missiles sol-air Mistral de fabrication française, 5 missiles Misagh-1 de fabrication iranienne, 25 missiles anti-chars AT-Kornet, 11 missiles Metis-M1 de fabrication russe, ainsi que 5 missiles anti-char Milan ER de fabrication franco-allemande. A cela, il faut ajouter des chars d'assaut et des transporteurs des troupes, une quantité impressionnante de munitions récupérées dans les dépôts d'armes et munitions, tandis que trois autres dépôts ont pris feu accidentellement durant la bataille ».[346]

Cette débâcle de Mushaki rappelle incontestablement celle de Pweto, au Centre-Est de Katanga, durant les moments forts des affrontements RCD/APR contre le régime de Laurent-Désiré Kabila en 2000, où un matériel de guerre très important, évalué à 20 millions de dollars américains, a été emporté au Rwanda. La 14e brigade, fer de lance de ces victoires « trahies », a été redéployée à Kabare, au Sud-Kivu, où, ses éléments ont été confrontés aux dures conditions de vie et ont souvent brimé diversement les populations civiles, créant ainsi de graves situations d'insécurité. Une enquête interne au sein des FARDC a été annoncée pour établir les responsabilités, mais sans aucune suite.

13.5 Stratégies pour conjurer les crises

La Conférence de Goma de janvier 2008 s'est tenue dans un climat de vives controverses relatives à la défaite de Mushaki.

345 NGBANDA, Honoré, « Voici l'horrible bilan de la débâcle de Mushaki », in *L'œil du Patriote*, 20 décembre 2007, 2.
346 *Ibid*, 2

13.5.1 Partisans et adversaires de la conférence

C'est par l'Ordonnance N° 07/075 du 20 décembre 2007 que le Président de la République, Joseph Kabila Kabange a pris la décision de convoquer une conférence « entre fils et filles du Nord et du Sud-Kivu », à Goma, en vue de rechercher des solutions pacifiques à l'insécurité grandissante dans ces deux provinces, essentiellement due à l'activisme des groupes armés tant nationaux qu'étrangers.

En effet, l'idée d'une table ronde a traversé les esprits des *leaders* politiques en RDC. Parmi eux, le ministre de l'Intérieur et de la sécurité de l'époque, Denis Kalume Numbi qui n'envisageait nullement d'autres alternatives à la crise de l'est de la RDC. Faisant écho à cette réflexion, l'Assemblée nationale a voulu se saisir de l'idée, qui a fini par diviser les honorables députés nationaux, essentiellement ceux originaires des deux provinces du Kivu, dont un groupe de députés, hostiles à toute négociation avec Nkunda, a claqué la porte de l'hémicycle, en signe de protestation.

Quelques mois plus tôt, le Président Joseph Kabila, avait martelé : « Les carottes sont finies, il ne reste plus que les bâtons […] ».[347] A cette époque, il s'est buté à une situation factuelle (la débâcle de Mushaki). Ce fait appelait plus de réalisme et de pragmatisme. Il fallait renoncer au schéma « belliciste » pour s'inscrire dans une voie « pacifiste », de la recherche d'une paix durable au Kivu. La politique de « bâtons » ayant montré ses limites, il a fallu mettre en jeu les dernières « carottes » disponibles, a-t-on commenté dans les rues de Kinshasa. C'est tout ceci qui a expliqué la précipitation avec laquelle la conférence de la paix a été convoquée et les reports successifs de la date de début des travaux, traduisant notamment les sentiments d'un profond désespoir régnant et d'un embarras certain quant à la façon d'engager la conférence.

347 Voir *supra,* chap. 11

13.5.2 Des réactions à la conférence

Outre la réaction de la Société civile du Nord-Kivu opposée à la tenue d'une conférence avalisant la faiblesse « éhontée » du gouvernement face au rebelle Nkunda, la communauté Nande[348] est montée au créneau le 23 décembre 2007, pour fustiger aussi cette conférence, se disant ne pas être même partie prenante. Elle a réaffirmé sans détours sa position en ces termes :

« Cette conférence n'est ni plus ni moins qu'une négociation du peuple congolais avec le rebelle Nkunda, un criminel reconnu internationalement et sur qui pèse un mandat d'arrêt international ; une capitulation humiliante du Ppeuple congolais devant son meurtrier, une légitimation de la rébellion et des crimes de Laurent Nkunda […] ».[349]

Pour les *leaders* de cette communauté ethnique du Nord-Kivu, l'ordre public troublé par un insurgé devait être rétabli par les moyens légaux de maintien de la sécurité, et non par une « conférence ». Poursuivant leur réquisitoire, les *leaders* nande se réjouissaient d'avoir sensibilisé leurs propres fils et filles à se désolidariser des groupes armés et d'adhérer au processus de brassage et d'intégration de l'armée. Joignant l'acte à la parole, des chefs militaires d'ethnie nande, ex-May May, venaient de rejoindre les centres de brassage, à l'aune respectivement du Colonel Jackson, jadis basé à Mbingi et de Général Kasereka Kibamba qui opérait sur l'axe Nyamilima. Pour les Nande, la question de l'insécurité au Nord-Kivu étant essentiellement militaire et nécessitait des solutions tout aussi militaires.

En effet, ces propos répondaient aux allégations de Laurent Nkunda qui cherchait à justifier sa lutte par la défense du peuple de son ethnie.

348 Ethnie majoritaire du Nord-Kivu, s'étendant sur deux territoires (Lubero et Beni).

349 Déclaration de la communauté nande à la Conférence sur la paix, la sécurité et le développement du Nord et du Sud-Kivu, du 27 décembre au 14 janvier 2008, document inédit.

Le texte de réaction de la communauté nande se terminait par des recommandations :

- au gouvernement congolais : d'imposer l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national, autorité qui s'est émoussée au Nord et au Sud-Kivu, d'aider à mettre en application le mandat d'arrêt international émis contre Nkunda, de déférer en justice tous les autres chefs des groupes armés réfractaires au processus de brassage sans distinction de tribu, de réorganiser l'armée et de prendre en charge les vaillants soldats au front, de dépolitiser l'armée et de sanctionner tous les officiers coupables de corruption et de traîtrise.
- A la communauté internationale : de régler immédiatement et définitivement la question du rapatriement des FDLR au Rwanda, leur pays d'origine, d'imposer un dialogue inter-rwandais à l'instar de celui de Sun City ayant déblayé le chemin pour le règlement de la crise congolaise, de créer un tribunal Pénal International pour le Congo en vue de mettre fin à l'impunité.
- Aux communautés ethniques vivant au Nord-Kivu : de rester vigilantes et de ne pas céder aux manipulations des politiciens qui cherchent à opposer les populations par des termes importés au Congo comme : le génocide, l'apartheid, etc.
- Aux vaillants soldats des FARDC : l'appel a été lancé afin qu'ils résistent fort, sans tenir compte des discours politiciens démotivant, qui rapportent qu'il n'y a pas d'armée au Congo ou qu'elle est encore trop faible pour défendre le pays. Les chefs militaires ont été priés de se méfier des cadeaux alléchants qui leur sont proposés afin de céder le terrain à l'ennemi, sous peine de trahir.

La position prise par cette communauté ethnique visait à bloquerla tenue de la conférence, dont l'opportunité à ses yeux ne se justifiait pas, vu la situation du moment. C'était aussi sans compter avec le faible moral de l'armée, complètement découragée par le sale tour qui lui avait été

joué lors des affrontements de Mushaki quelques semaines plus tôt. La stratégie semble avoir été celle de « contraindre » le peuple congolais à accréditer la thèse de négociation, face à l'échec patent de l'armée. *Last but not least*, le militaire et le politique donnent l'impression de ne pas faire bon ménage. Que pouvait-on attendre en sus ?

13.5.3 Difficile début des travaux de la Conférence de Goma

La conférence de capitulation

Initialement, la Conférence devait se dérouler du 27 décembre au 5 janvier. Finalement, les travaux de la conférence, dont l'organisation a été confiée à une équipe de hauts cadres politiques et potentats dont l'Abbé Malu-Malu, Président de la Commission électorale indépendante (la CEI), n'ont débuté que le lundi 6 janvier 2008 dans l'enceinte de l'Université libre des pays des Grands Lacs (ULPGL). Le thème central retenu était : « La paix, la sécurité et le développement aux Nord et Sud-Kivu », avec comme sous-thèmes : la paix et la sécurité, les questions humanitaires et le développement. Toutes les personnes issues de toutes les ethnies des Kivu, et ayant une influence directe ou indirecte sur les problèmes sécuritaires en RDC en général et au Kivu en particulier, ont été conviées à cette conférence.[350] Il y avait plus d'un millier de participants.

Pendant les préparatifs, des langues se sont encore déliées pour condamner ce qu'on a appelé « la Conférence de la capitulation du gouvernement ». Les plus sceptiques ont parlé de la volonté larvée de quelques *leaders* de « vendre le pays », c'est-à-dire les deux Kivu, au Rwanda. Cette résistance farouche a décidé les organisateurs à consacrer une tournée d'explication en vue d'amener les populations de ces deux provinces à adhérer à l'idée de la conférence de la paix. Le coordonnateur « provisoire » de la conférence, l'Abbé Apollinaire Malu Malu, accom-

350 Il est à noter que la participation a atteint les 1300 personnes, pour la plupart des personnes qui ne visaient que le *perdiem*.

pagné d'une équipe de hauts cadres, dont l'Honorable Vital Kamerhe, alors Président de l'Assemblée nationale, ont sillonné les territoires du Sud-Kivu : Uvira, Fizi, Baraka, Shabunda, Mwenga, Walungu et du Nord-Kivu : Walikale, Beni et Butembo. C'est cette contingence qui a décidé le report de la date initiale de la conférence, fixée désormais entre le 6 et le 14 janvier 2008.

L'accréditation des participants a pris à elle seule trois jours, vu le nombre élevé de participants. La conférence proprement dite n'a débuté que le mercredi 9 janvier. Ce retard s'est répercuté sur le calendrier des travaux. Le Président de la République a dû signer une nouvelle Ordonnance prolongeant les échéances de la conférence de 15 jours, soit du 6 au 21 janvier 2008. Après la grande plénière, des Commissions ont été constituées pour approfondir les sous-thèmes de la conférence.

La chasse à l'argent

La participation à cette conférence, et à celles qui l'ont précédée dans l'histoire de la RDC, est toujours liée à des « frais de participation » (*perdiem*) qui, tout compte fait, contituent la première motivation de ceux qui y sont invités. En effet, comme dit plus haut, la chasse aux *perdiem* a attiré beaucoup de participants. Plusieurs notables venus de Kinshasa étaient à la même époque « en mission » à Goma, visiblement sans la volonté déterminée de contribuer aux travaux. On a vu des « honorables » députés originaires de la province percevoir des frais d'hôtel alors qu'ils dormaient dans leurs propres maisons. Ceux qui étaient venus des territoires, à la suite de la sensibilisation ayant précédé les travaux, ont connu de sérieux problèmes de logement. Des « dignitaires » et « notables » retenus pour la conférence s'étaient efforcés d'y faire participer plusieurs des membres de leur famille ou de leur ethnie. Ce qui fait que, initialement prévu à 600 personnes, au maximum, le nombre de participants a atteint les 1300, soit plus du double. Tout cela s'est passé dans un véritable cafouillis autour du choix et des quotas

concernant les participants. Ce dérapage a, tout naturellement, posé des problèmes d'ordre essentiellement logistique et financier, dans la prise en charge des participants.

Le 17 janvier – date anniversaire de la mort de Lumumba – les conférenciers ont déclenché une grève, afin d'attirer l'attention du Président de la République déjà sur place à Goma pour suivre de près le mouvement d'atterrissage de la conférence. A la base, des difficultés liées à la libération tardive des fameux *perdiems*[351] et les mauvaises conditions d'accueil. Le coordonnateur de la conférence a, tout naturellement, libéré immédiatement les sommes revendiquées.

Les Actes d'engagement entre belligérants

A l'issue de la conférence, il était prévu la signature des Actes d'engagement à la paix par les belligérants. Prévue pour le 21 janvier, la signature desdits Actes n'est intervenue que deux jours plus tard, du fait que le CNDP a hésité à signer l'Acte d'engagement établi pour les groupes armés internes au Nord-Kivu, arguant que ses revendications n'ont pas été prises en compte. Selon les dires du porte-parole de la conférence, l'honorable Vital Kamerhe, à ce niveau-là, les débats étaient conclus à 80 %. Les trois points qui faisaient contentieux relevaient des revendications suivantes du CNDP:

- le rapatriement de tous les réfugiés tutsis de pays voisins, sans aucune condition ;
- l'extension de l'acte d'amnistie convenu non seulement sur les faits d'insurrection et actes de guerre, mais aussi sur les crimes de guerre et autres ;

351 De sources journalistiques, il était prévu 150 dollars par jour et par conférencier. Ce montant a été réduit pour les uns jusqu'à 50 dollars. Tandis que le financement de la conférence a été de l'ordre d'une bagatelle de sept millions de dollars.

- l'ouverture des négociations directes avec le gouvernement, en tant que deux parties belligérantes, conditions nécessaires pour l'instauration du cessez-le-feu.[352]

De même, un groupe armé interne, le May May Kifua-fua basé à Nyabiondo (Masisi) s'était abstenu de signer cet Acte d'engagement, doutant de la bonne foi de certains groupes armés (principalement le CNDP) et restant pensif sur les tenants et les aboutissants de la pression exercée pour signer cet Acte.

Dix-sept Ambassadeurs ont été associés aux négociations qui ont lieu à l'Hôtel Karibu. Elles visaient à fléchir la dure position des représentants du CNDP. Le Président Kabila, arrivé à Goma depuis le 15 janvier à l'aube, est venu donner aux travaux de la conférence le soutien politique et moral nécessaire, et attendre la signature des Actes d'engagement, laborieusement intervenue le 23 janvier, à la suite d'une forte pression des Etats-Unis sur Nkunda.

Les Actes d'engagement signés par les groupes armés du Nord et du Sud-Kivu reprenaient les points suivants :

- respect du cessez-le-feu entre belligérants ;
- désengagement des troupes et création des zones démilitarisées ;
- brassage, intégration et PNDDR (Programme national de démobilisation, désarmement et réinsertion) ;
- stricte observance des règles du droit international humanitaire et des droits de l'homme ;
- mesures de garanties politiques et judiciaires, notamment promulgation par le Parlement du Projet de lois d'amnistie pour faits de guerre et insurrectionnels, allant de juin 2003 à la date de la promulgation.[353]

352 Soulignons que le CNDP a obtenu gain de cause face à cette revendication, sa pression militaire a contraint le gouvernement de Kinshasa à accepter les négociations « directes », notamment à Nairobi.

353 Contrairement au vœu du CNDP, cette amnistie ne prendrait pas en compte les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide.

Le Programme « Amani »

En vue d'assurer le suivi des résolutions de la conférence de Goma, une structure *ad hoc* a été mise sur pied, le « Programme Amani ». Cette structure était chapeautée par un comité de pilotage, placé sous l'autorité du chef de l'Etat, géré et exécuté par un organe technique appelé « Unité de coordination » et composé de quatre commissions : la commission technique mixte paix et sécurité, la commission de pacification et de réconciliation, la commission de stabilisation et de reconstruction et enfin la commission des finances et des projets.[354]

Les retards dans l'exécution des échéances et les incohérences dans le fonctionnement de cette structure ont justifié la reprise des hostilités par les CNDP, huit mois après la signature des Actes d'engagement. Bien plus, des officiers de l'armée nationale se sont lancés dans l'affairisme et le luxe comme durant la triste époque des Forces armées zaïroises (FAZ) sous le règne de Mobutu, reléguant ainsi à l'arrière-plan les exigences du métier d'armes et le devoir de service à la nation.

13.5.4 Difficultés des FARDC

L'affairisme mentionné ci-dessus est en relation dialectique avec les détournements des soldes et de la ration des militaires.[355] Ce sont autant de tares profondément ancrées dans cette armée, qui a d'énormes difficultés à prendre forme et à servir l'Etat et la nation.

Besoin urgent de réforme

L'origine du malheur que connaît l'armée congolaise réside dans la manière dont le processus de l'intégration-fusion s'est effectué en 2005.

354 Ordonnance présidentielle portant création de la structure dénommée « Programme Amani », avril 2008.

355 Le Premier ministre Muzito, lors de sa première tournée à l'est du pays, n'a-t-il pas rencontré des paquets de rations de combat des militaires au front dans les alimentations de Kisangani, loin des fronts ? Aucune sanction ne s'en est suivie, malheureusement!

En effet, ce dernier s'est réalisé au niveau des états-majors, tandis que les troupes sont restées fidèles aux chefs de leurs composantes respectives. Bien plus, en perspective de brassage, les mouvements rebelles ont « galonné » tous les hommes de troupes. On s'est retrouvé alors en face d'une armée constituée à 63 % d'officiers et qui connaît une surpopulation incluant du reste des éléments d'origine politico-idéologique différents, mais aussi de valeur technique et de discipline inégales. Une surpopulation qui concourt à sa ruine de l'intérieur.[356] Les ex-rebelles (RCD-Goma et MLC) ont remis une partie d'hommes de troupes tout en gardant les matériels militaires. Pas plus que les ex-élements du CNDP qui ont rechigné à bouger d'une semelle loin de leur ancien fief de Masisi et de Rutshuru. La mise au point d'une armée nationale, restructurée et intégrée conformément à la Résolution adoptée le 10 avril 2002 à Sun City est différemment matérialisable, et reste périodiquement renvoyée aux calendes grecques.

L'intégration des éléments du CNDP dans les FARDC durant le premier trimestre de l'année 2009 s'est passée dans des conditions toutes particulières : des bataillons entiers des ex-ANC (avec leurs commandants) ont été redéployés sur le théâtre des affrontements sans avoir subi la moindre intégration-fusion. Les grades reconnus aux ex-ANC ont été acquis parfois à coup de dollars, en témoigne cet officier ex-CNDP : «Ayant appris qu'un processus « d'intégration rapide » des troupes du CNDP dans les FARDC a été déclenché, j'ai fait le déplacement de Kitchanga (depuis Goma), pour rencontrer des amis. Les grades s'octroyaient, pour certains, au prix de pièces sonnantes et trébuchantes.

356 Lors du contrôle biométrique des éléments des FARDC, un capitaine de l'ex-RCD à qui la commission ad hoc a demandé d'écrire son nom sur un papier, car difficile à épeler, il n'a pas été en mesure de le faire. On a rencontré des « colonels » tout à fait analphabètes et sans aucune notion de base sur les principes régissant l'armée.

Ainsi, pour revêtir ce grade de major, j'ai déboursé un billet vert de 100 dollars ».[357]

L'armée congolaise, surtout celle qui est vue à l'est, compte en son sein plus d'officiers que d'hommes de troupes, comme souligné ci-dessus. Certains anciens « criminels » réputés ont aussi rejoint le rang des FARDC (ou de la Police), ce qui explique toutes les atrocités dont les éléments des forces armées se rendent régulièrement coupables. Dans une circonstance, Jésus a dit ; « Si le sel a perdu sa saveur, avec quoi la lui rendra-t-on […] ? ». Il est à signaler, toutefois, que certains commandants – dans des conditions similaires – ont réalisé des exploits à la tête de certaines brigades intégrées, mais on parle malheureusement moins de ces exploits.

Des victoires inédites

Tout observateur de la scène politique congolaise s'étonne lorsque les dirigeants politiques actuels, pour expliquer la déconfiture des FARDC dans certains théâtres des opérations, s'écrient sans vergogne : « Notre armée est encore dans sa phase de restructuration, notre armée est encore jeune (…) ». Ces propos cachent bien une méconnaissance des réalités de la guerre du Kivu. Quelques cas parmi plusieurs vont étayer notre réflexion.

La deuxième brigade du Colonel Kasikila

Le Colonel Jean-Marie Kasikila est un commandant May May dont les troupes ont subi le brassage en 2005 au Centre de formation de Nyaleke, près de Beni. Sitôt après, sa brigade, la deuxième, a été déployée à Rutshuru pour faire face à l'insécurité croissante des éléments du CNDP et autres criminels et coupeurs de route infestant le milieu.

357 Entretien privé avec un major de l'armée, ex-CNDP, à Goma le 12 avril 2009.

La prestation de cette brigade a été fort excellente, malgré les embûches auxquelles elle a dû faire face de la part des autorités militaires provinciales, ex-RCD, comme de Laurent Nkunda lui-même. Elle était privée de renforts ou ces derniers lui avaient fait défaut durant les opérations militaires, et ce sont des munitions souvent obsolètes et incompatibles avec les armes en usage qui lui étaient souvent envoyées. Un pacte a fini par être scellé avec la population civile qui appuyait totalement les opérations menées par cette brigade. Comme résultat : plusieurs fosses communes datant soit de l'AFDL, soit du RCD ont été découvertes, les coupeurs de route ont été anéantis sur le tronçon Kiwanja-Mabenga-Busendu, de triste mémoire, les éléments du CNDP ont été irrésistiblement repoussés dans les montagnes proches du Rwanda.

Durant Noël 2006, revenant de Goma, le Colonel Kasikila a connu une embuscade tendue fort vraisemblablement par les éléments du CNDP à la hauteur de Rugari. Le coup de roquette a fracassé sa jeep, mais il en est sorti indemne, à part quelques légères égratignures. Pour récompenser cette brigade, ses éléments ont été envoyés au Kasaï en passant par Goma où, abandonnés à leur triste sort, ils ont traversé un chemin de croix, mendiant de maison en maison pour survivre. Leur commandant, le Colonel Kasikila, jeté dans les oubliettes de l'histoire, « ferait le garage » à Kinshasa.

La neuvième brigade du Colonel Mayanga

Le Colonel Mayanga, un Hutu de Masisi, s'est beaucoup plus illustré pendant les guerres interethniques de l'année 1993, en combattant irréductible. Lors de la guerre de l'AFDL en 1996, il a conjugué des efforts avec les May May pour affronter la coalition tutsie, avant de s'en rapprocher, au moment fort du RCD, qui l'a utilisé à souhait. Pendant la mise en place de la Transition négociée à Sun City en Afrique du Sud, Mayanga se retrouva à la tête d'une des brigades incrustées dans le Ma-

sisi et réfractaire au processus de brassage, à côté de Laurent Nkunda.[358] Aguiché par les promesses d'un avenir radieux au sein de l'armée nationale, Mayanga a regagné le Centre de brassage (Rumangabo ou Mushaki) où il sortit avec le grade de Colonel full, à la tête de la neuvième brigade intégrée.

Lors de violents affrontements de 2007, la neuvième brigade, déployée sur l'axe Tongo, a mené des opérations avec beaucoup de détermination et de succès, l'objectif étant de capturer Laurent Nkunda et le ramener vivant à Kinshasa. Comme il fallait s'y attendre, la cinquième colonne du CNDP, tapie dans le rang des FARDC, a été actionnée et l'ordre de suspendre la poursuite de cette opération est tombé, tel un coup de massue. Le Colonel Mayanga, lui-même rappelé à Kinshasa, devait se contenter du grade de Général, mais sans fonction. A sa place, le Colonel Smith a pris la commande de la neuvième brigade.

La 14e brigade du Colonel Rugayi

Nous ne disposons pas d'assez d'informations sur le *background* de Rugayi, qui a fait ses preuves dans les brigades de Masisi aux côtés de Nkunda. Ce qui est certain, c'est qu'il a déserté les rangs des insurgés au même moment que Mayanga pour rejoindre le processus de brassage, avec ses hommes de troupe. Connaissant très bien les tactiques de l'ANC/CNDP, il a été basé à Mushaki, son ancien fief.

L'offensive foudroyante menée contre le CNDP jusqu'à la porte de Kirolwire en décembre 2007 s'inscrit à son actif. Comme dit plus haut, l'apparition d'un grand officier venu de Kinshasa pour la circonstance a modifié les donnes à l'avantage de l'ANC. Ces brillants soldats ont été envoyés dans de dures conditions de vie à Kabare, au Sud-Kivu, où ils

358 Les notables hutus ont été mis à contribution pour inviter les Hutus à abandonner les aventures de Nkundabatware et rejoindre l'armée nationale où une place était réservée à chacun. Le même son de cloche a été lancé du côté des Banande appelés à dissuader leurs fils de quitter les milices may may.

n'ont pas manqué d'abuser de leurs armes contre les civils pour survivre.

La sixième Brigade du Colonel Mosala

Cette brigade a fait parler d'elle en septembre 2008. Elle opérait sur l'axe Ntamugenga, à l'est du territoire de Rutshuru. Avant d'aller en opération, les hommes de Mosala tenaient des séances de louange et adoration, suivies d'une exhortation biblique du commandant lui-même. Les troupes étaient conviées au respect des biens de la population, ce qui leur a attiré la sympathie des populations civiles de Ntamugenga en particulier et de Rutshuru en général.

Les troupes du CNDP, après le démantèlement de la deuxième brigade du Colonel Kasikila, se sont réorganisées, dans l'objectif de déferler sur la cité de Rutshuru. L'offensive foudroyante des éléments de la sixième brigade a été très déterminante. À l'aide des armes lourdes (de type orgue de Staline à 48 tubes), les positions du CNDP ont été impitoyablement pulvérisées sur les collines surplombant la localité de Ntamugenga, menaçant sérieusement le quartier général de Runyonyi. Cette victoire aurait permis aux FARDC de couper définitivement le secteur ouest du CNDP de tout ravitaillement depuis le Rwanda, si le mot d'ordre « habituel » de la hiérarchie, n'avait prié les FARDC de reculer (au nom du prétendu Accord de paix de Nairobi), abandonnant les zones déjà occupées à un contingent népalais de la MONUC, qui à son tour, deux semaines après, l'abandonnera au CNDP. Ici aussi, et encore, les populations ont mis en cause la MONUC comme agent double ou complice.

Au même moment, les positions déjà acquises sur les hauteurs stratégiques de Tongo (à l'ouest de Rutshuru) ont été évacuées sur le même jeu de la MONUC. C'est, disait-on, pour sauvegarder la paix.[359] Dans la

359 Il semblait y avoir un compromis entre la MONUC et le CNDP sur la conduite de la guerre. C'est que, jouant le rôle d'un arbitre partial, la MONUC n'a

colère, ces troupes sont allées s'entasser à Kanyabayonga, loin des lignes de front, pour méditer sur leur sort. Dépourvues de tout, ces brigades n'ont pas trouvé mieux que de se ravitailler chez les populations civiles, pillant maisons, boutiques et champs.

Quel type d'armée en gestation ?

Les rapports concordants ont fait état de la présence des éléments « rwandais » au sein des troupes du CNDP. Devenu alors un parti politique, le mouvement de Bosco Ntaganda a versé « tous » ses militaires dans les FARDC, sans aucune identification préalable, comme le veut le processus de brassage. Un député national, intervenant du haut de la tribune de l'Hémicycle, a révélé que 11 000 sujets rwandais venaient d'être versés dans l'armée congolaise. Les nombreuses exactions déplorées au Nord-Kivu après le retrait, du moins « officiel » de la RDF, seraient le fait, en partie, de ces contingents insolites.[360]

Les ex-ANC du CNDP ont, depuis longtemps, juré de ne pas bouger d'une semelle en dehors de leur fief, entendez le Masisi et le Rutshuru. A présent, ils peuvent se déployer sur l'ensemble de la province du Nord-Kivu, sans aucune restriction. Les intentions malveillantes de cette branche armée ne sont plus à démontrer. Certaines langues les accusent de brûler les cases et opérer des tueries sélectives sous le label des FARDC.[361] L'armée réellement nationale attendra encore longtemps sa matérialité.

distribué des cartons rouges qu'aux joueurs FARDC, obligés de ce fait de libérer le terrain au profit de l'adversaire.

360 Un défenseur des droits de l'homme (de l'ONG locale BOSAM) basé à Kanyabayonga a rapporté sur les ondes de la BBC que les maisons sont en train d'être brûlées par les FARDC. Difficile de distinguer le bon grains de l'ivraie, a-t-il poursuivi.

361 Par exemple la 213e brigade s'est rendue coupable de crimes odieux sur les populations civiles, jusqu'à perdre l'appui de la MONUC qui, pourtant, assure le monitoring des opérations militaires de Kimya II.

A qui profite l'état actuel des FARDC ?

Ces exemples, comme tant d'autres, montrent sufisamment que si la volonté politique était là, l'armée congolaise serait déjà largement sortie des limbes, 50 ans après l'indépendance. La désintégration de l'armée, programmée depuis l'époque de Mobutu, semble procéder de la volonté d'empêcher la création d'un centre de pouvoir alternatif au sein de l'armée. Le délaissement des FAZ par le pouvoir de Mobutu a créé une armée délabrée, sans moral ni structure de commandement efficace, incapable de maintenir l'ordre dans le pays, et de prendre le pouvoir.

Il est difficile de comprendre pourquoi les autorités actuelles du pays ne veulent pas accorder le bénéfice de l'urgence aux réformes de l'armée et des services de sécurité en général, qui du reste, constituent les piliers d'un Etat. Et la question reste toujours posée : « A qui profite cet état de fait ? ».

14

LE RWANDA ET LES DIFFERENTES CRISES DE L'EST DU CONGO

> « *L'histoire nous montre que la paix est une trêve pour la guerre, la guerre un moyen d'obtenir une paix un peu meilleure* ».
> Lénine (Vladimir Illitch Oulianov)

L'Etat voisin oriental de la RDC, le Rwanda, a des priorités à poursuivre, conscient de son état par rapport à son immense voisin, la RDC. Les deux Etats ont bien des paramètres qui les opposent : l'un, minuscule et dépourvu de ressources naturelles, mais très peuplé, contraste avec l'autre, très grand, disposant de potentialités mirifiques, mais moins peuplé. Un paradoxe frappant de la nature et de l'histoire ! Tout semble indiquer que le Rwanda voit son sort irréversiblement lié à la RDC et cela à plus d'un titre.

14.1 Le Kivu montagneux dans le collimateur du Rwanda

Faire de sa propre « crise politico ethnique interne », malgré ses débordements et ses facettes, le *leitmotiv* d'une lutte armée contre un gouvernement central d'un pays indépendant procède d'une volonté manifeste de servir une cause inavouée. Les Congolais ne s'y trompent pas, et savent bien que tous les régimes politiques qui se sont succédé à Kigali ont, à un moment ou à un autre, manifesté des velléités expansion-

nistes ou d'agression sur l'est du Congo. Tous ces régimes ont encouragé l'émigration massive des citoyens rwandais vers la région agro-pastorale du Kivu, avec la ferme intention de les voir s'y installer définitivement.[362]

14.1.1 Des migrations à l'époque coloniale

Un pays surpeuplé

L'installation des populations Banyarwanda au Congo date de l'époque coloniale, voire précoloniale, selon les cas, et se justifie principalement par une explosion démographique sur ces hautes terres privées de ressources naturelles. Les Allemands (à l'époque coloniale) ont voulu résoudre la surpopulation du Rwanda et du Burundi par le transfert du trop-plein vers les côtes de l'Océan Indien, vers le Tanganyika.[363] Après la première guerre mondiale, l'Allemagne vaincue a perdu ses colonies au profit de la France, l'Angleterre et la Belgique. Les Belges, pour leur part, ont hérité du Rwanda et du Burundi, deux pays voisins orientaux du Congo Belge. Conscients de la même réalité, ils ont décidé de mettre sur pied le projet d'exploitation des terres fertiles du Kivu ainsi que des mines du Katanga et du Kivu. Kambere Muhindo cite Le Major Robert Borgerhoff qui avait déclaré à cet effet : « De statistiques partielles, confirmées par d'autres observations, il ressort que cette richesse en population, jointe aux aptitudes agricoles de celles-ci, et aux ressources en bétail, constitue pour nous un avantage inappréciable, parce qu'elle comble une lacune dont nous souffrons vivement au Congo-Belge. Il faut toute-

362 NGBANDA, Honoré, *Crimes organisés en Afrique centrale*, Paris : Ed. Duboris, 2004, 85 .

363 Le Rwanda et le Burundi furent des protectorats de l'Allemagne formant, ensemble avec le Tanganyika, l'Afrique orientale allemande.

fois se garder de se réjouir trop tôt. L'utilisation de cet excédent de population est un problème très délicat ».[364]

Préoccupé par le problème de surpeuplement au Rwanda et le besoin de main-d'œuvre au Congo, l'Administration belge a mis sur pied une équipe chargée d'étudier la question. La « Mission Henrad », nom donné à ce programme, déterminait après des investigations les régions susceptibles de recevoir ces Banyarwanda : Mokoto à Masisi et monts Mugila et Marungu au Katanga.[365]

Le professeur Léon de Saint Moulin, cité par Kambere Muhindo, note pour sa part deux flux migratoires : le premier de 1937 à 1945 et le second de 1949 à 1955.[366] Les premiers Banyarwanda, au nombre de 354 furent installés sur les plateaux de Mokoto en 1937. Jusqu'en 1945, sans tenir compte des infiltrations non contrôlées, le premier flux conduisit sur le territoire congolais à Masisi 23 216 âmes et 2800 têtes de bétail, de manière officieuse, poursuit le Père Saint Moulin.[367]

La Mission d'immigration des Banyarwanda (MIB)

Le Gishari étant largement saturé, une étude a été menée en vue d'un plan d'immigration plus ordonné. Plusieurs régions ont été proposées : Kalehe et Fizi (au sud Kivu), Masisi, Rutshuru et Lubero (au Nord-Kivu). Dans cette dernière province, Masisi et Rutshuru ont attiré l'attention des autorités coloniales. Selon les statistiques données par le rapport sur l'Administration du Rwanda-Urundi à l'Assemblée Générale de l'ONU,[368] le deuxième lot d'immigration a conduit 15 423 familles dans la zone de Bashali -Mokoto à Masisi et Mushara-Bwito à Rutshu-

364 Cette intervention du Major Robert Borgerhoff est citée dans KAMBERE MUHINDO, Léonard, *Regard sur les conflits des nationalités au Congo, Cas des Hutus et Tutsis (Banyamulenge) aux Kivus*, Kinshasa : Ed. Yira, 1999, 73.
365 *Ibid*., 74.
366 *Ibid*., 75
367 *Ibid*., 75
368 *Ibid*., 76

ru,[369] soit un total de plus de 60 000 personnes.[370] La même source rapporte qu'en 1958, le total des Banyarwanda établis au Congo s'élevaient à 170 000 personnes. La population rwandaise totale des immigrés au Congo après l'enregistrement effectué au départ du Rwanda-Urundi entre 1949 et 1957 s'élève à 300 000 personnes, sans compter la situation d'immigration précédente.

Dans une enquête fouillée, Kambere Muhindo présente la proportion des populations congolaises et rwandaises en 1965, en se fondant sur des données tirées du Rapport de Mission TEUWEN.[371]

Comparaison entre population congolaise et rwandaise

Territoire	**Rwandais**		**Population totale**			**% Rwan-dais**
	Immigrés	Réfugiés	Rwandaise	Congolaise	Total	
Goma	405	3.439	3.844	46.519	50.363	7,6
Masisi	61.751	10.444	72.195	126.384	298.578	24.2
Rutshuru	42.177	7.184	49.361	54.461	103.822	47.5
Walikale	1.235	6.620	7.855	9.949	17.804	44.1
Bukavu	439	6.916	7.355	48.497	55.852	13.0
Total	206.000	34.603	140.610	285.810	526.420	26.7

369 *Ibid*., 76.
370 Il faut encore multiplier ce chiffre par quatre, avec une moyenne de deux enfants par famille.
371 KAMBERE MUHINDO, Léonard, *Op. cit*., 78.

Il ressort de ce tableau que le territoire de Masisi a reçu plus de population d'origine rwandaise, évaluées à 62 195 âmes, soit 51 % de l'ensemble, c'est-à-dire plus de la moitié, suivi par le Rutshuru avec 35,10 %. Les deux territoires à eux seuls ont accueilli 86,44 % de Rwandais immigrés et/ou réfugiés. Sur l'ensemble de 285 810 Congolais autochtones, le Masisi vient en tête avec 162 384 habitants, soit 44.22 %.[372]

On comprend par là l'enjeu de taille qui existe dans le territoire de Masisi, et qui était loin d'être absent dans les conflits interethniques qui avaient surgi de manière intense au début de la décennie quatre-vingt-dix. Mais, bien avant, plusieurs difficultés d'ordre politique et social se sont posées entre les deux groupes, principalement le statut des immigrants et leur intégration dans une société autochtone de type coutumier, ainsi que les problèmes sous-jacents de cohabitation harmonieuse des peuples.

Soulignons que, selon les dispositions en vigueur à l'époque, l'émigration des Rwandais était volontaire, libre et personnelle. De ce fait, l'immigrant avait la latitude de retourner au Rwanda quand il le désirait, d'autant que l'immigration n'était pas définitive. Il était reconnu que les immigrés devaient obéir à l'autorité des chefs coutumiers congolais (hunde en l'occurrence), même si le Mwami rwandais s'ingérait par moment dans la gestion des terres octroyées à ses sujets au Congo.

14.2 L'acquisition des terres

A ce sujet, Kambere Muhindo déclare : « Le pouvoir colonial achetait des terrains en vue d'y installer les immigrés […]. Mais par la suite,

372 Aujourd'hui, la population hutue de Masisi s'impose numériquement sur les autres ethnies représentées, avec 85%. Forts de cette représentativité, il ne leur reste plus qu'à contrôler le pouvoir, surtout coutumier, qui leur échappe encore. Il y a là un des aspects du conflit dans cette partie du pays. A Rutshuru le problème du pouvoir coutumier ne se pose pas tellement.

les chefs rwandais et burundais (dans la moindre mesure), appelés à diriger les enclaves cédées aux immigrés, manoeuvrèrent pour échapper à l'autorité des Congolais ».[373] Nous sommes cependant quelque peu sceptique, et éprouvons de la peine à admettre que les colonisateurs « eurent acheté » systématiquement des terres, sachant qu'une commission d'enquête établissait généralement les terres dites « vacantes » avant leur affectation à des services relevant de l'Etat colonial. Toutefois, eu égard à la forte densité de Masisi, on peut oser croire que des arrangements se passaient entre pouvoir colonial et chefs coutumiers, propriétaires légitimes des terres.

A part les immigrés de la Mission d'immigration des Banyarwanda (MIB), certains colons belges sont allés personnellement au Rwanda, munis d'une licence de recrutement, à la recherche de main-d'œuvre pour leurs exploitations agricoles. Ainsi par exemple, à Katale, en territoire de Rutshuru, des villages entiers étaient occupés de descendants de cette migration.

14.3 Au coeur du cyclone

Comme nous l'avons déjà mentionné, la problématique de l'exiguïté du territoire et de la croissance démographique a toujours préoccupé au plus haut point les pouvoirs successifs de Kigali. Les hautes terres du Kivu montagneux – avec son niveau démographique – sont perçues comme l'unique voie vers la solution. Plutôt que de chercher l'issue majeure à cette problématique à l'intérieur du Rwanda, car c'est une problématique avant tout rwandaise, la tendance est de chercher ailleurs, principalement au Kivu montagneux, la soupape de sa sécurité démographique et de ses problèmes sous-jacents.

373 KAMBERE MUHINDO, Léonard, *Op. cit*., 82.

14.3.1 Les ressources naturelles du Rwanda

En-dehors de la culture de thé et du café, le sol du pays des mille collines est pauvre. Son sous-sol contient quelques gisements d'étain, de wolfram, mais dont l'exploitation est trop coûteuse et, de surcroît, moins rentable. Le Rwanda ne peut donc pas répondre aux besoins croissants d'une population grandissante et essentiellement agro-pastorale. En face, les riches terres du Kivu font rêver. En effet, les Nord et Sud-Kivu constituent des régions sans conteste gratifiées, dotées de ressources diversifiées naturellement : larges pâturages, terres fertiles au sol volcanique et minerais précieux (or, coltan, diamant, cassitérite, pyrochlore, etc.). La verdure des pâtures vallonnées a consacré pour Masisi l'expression de la « Suisse d'Afrique ».

De nombreux mouvements d'immigration clandestine de bergers et d'agriculteurs rwandais ont été observés par le passé, à la recherche de terres arables et de pâturages,[374] avec la complicité active de certains chefs coutumiers peu éclairés du Zaïre (à l'époque). Par cupidité ou par ignorance des enjeux, certains responsables administratifs locaux ont attribué illégalement des terres et octroyé frauduleusement des cartes d'identité pour citoyen (zaïrois) aux immigrés clandestins venus du Rwanda, et ce en échange de « cadeaux » très alléchants. Ces immigrés sont venus s'ajouter aux nombreux autres Rwandais les ayant précédés, pour créer une situation très explosive, aux aspects politiques de l'ethno-identité (problème de nationalité), et liée à la gestion du patrimoine foncier.[375]

Des liens stratégiques avec la *nomenklatura* politique (à Kinshasa) et un puissant réseau économico-financier se sont alors constitués, leur

374 Phénomène de « vaches sans frontière ».

375 Plus de 80% des jugements rendus sur Masisi au Tribunal de grande instance de Goma concernent les conflits fonciers. Un procureur de la République, dans sa morgue, n'a-t-il pas lancé (vers les années quatre-vingt) : « les vaches de Masisi parlent bien français». Allusion faite aux vaches qui leur sont données en échange d'un jugement de faveur au plus offrant.

permettant de manipuler à souhait des responsables administratifs et les chefs locaux pour faciliter l'entrée frauduleuse et massive d'autres immigrés clandestins en provenance du Rwanda. Le rapport entre ces immigrés et les populations autochtones ne tardèrent pas à se détériorer. Les guerres interethniques de 1993 s'inscrivent dans ce contexte-là.

14.3.2 Une République dans une autre

Les dynamiques des populations, des conflits et des guerres à l'Est de la République Démocratique du Congo sont particulièrement liées aux situations du Rwanda. Elles semblent avoir fini par projeter leur tendance abyssale, la recherche d'un territoire ethnique, d'une étendue propre ; espace diversement soupçonné : République des Volcans ou Empire Hima, aux dimensions également diversement soupçonnées : Kivu montagneux, si ce n'est une bande plus large, allant de l'Ituri en Province orientale à Moba-Pweto au Nord-Katanga, en passant par les Kivu. Les évêques congolais n'ont cessé de tirer la sonnette d'alarme, non sans raison, en criant à la menace de balkanisation du pays au lendemain du lancement des opérations conjointes en février 2009.

Dans un extrait d'une lettre adressée au Secrétaire général de l'ONU par le représentant des Banyarwanda du Congo qui réagissait à la décision du Comité central du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) du 8 juin 1981, ce dernier écrit ce qui suit: « […] C'est la raison pour laquelle nous vous demandons d'intervenir auprès du gouvernement zaïrois (congolais : ndr) pour que, en accord avec les populations des zones, l'autodétermination soit organisée dans les zones de Goma, Rutshhuru, Walikale, Masisi, Kalehe et Idjwi qui, après ce référendum sous l'égide des Nations unies et de l'Organisation de l'Unité Africaine

(OUA), constituera un Etat à part qui aura à solliciter sa reconnaissance internationale ».[376]

Et pour terminer, le représentant souligne qu'il s'agit-là d'une mobilisation générale des populations originaires du Rwanda en République du Zaïre qui sensibilisent les autorités internationales sur leur légitime cause, quelles que soient les conséquences qui en découleront.

Ces déclarations, assez éloquentes, restent d'actualité à la lumière des événements du moment qui dévoilent la dynamique qui est celle des compatriotes d'origine rwandaise, toujours constants dans la poursuite de leur objectif. Ils sont tous Congolais – au regard de la Constitution de la RDC – mais se laissent souvent instrumentaliser par le Rwanda ou par leur origine historique rwandaise. C'est là la toile de fond des guerres récurrentes qui n'ont cessé d'agiter l'est de la RDC depuis maintenant près de deux décennies.

Les mouvements rebelles congolais : l'AFDL, le RCD puis le CNDP, fortement soutenus par le Rwanda, auront été des manifestations avortées de cette volonté de l'occupation de l'est du Congo. Dans la gestion de leur espace respectif, ces alliés du Rwanda se sont dotés de certains attributs dévolus à l'Etat : le drapeau, l'armée (ANC), les plaques minéralogiques, la perception de diverses taxes, l'hymne, etc. Pour voyager, les dignitaires du RCD utilisaient des passeports rwandais. Un major de la brigade indienne n'a-t-il pas décoré en juillet 2008 le *chairman* du CNDP et déclaré que sa lutte était légitime ? Cela n'a pas manqué de soulever la hargne du pouvoir de Kinshasa.

Les auteurs de ce beau rêve s'emploient toujours, et ce depuis plusieurs décennies, à la consolidation des réseaux puissants à tous les niveaux des structures politique, économique, financière et sociale de l'Etat. Le but est de contrôler d'abord les structures de l'Etat congolais

376 Cité par NGBANDA, Honoré, *Op. cit*., 16

avant de phagocyter les institutions de tout le pays.[377] Honoré Ngbanda souligne que la première étape visant le contrôle des institutions de l'Etat est aujourd'hui achevée, celle de la déstabilisation totale de l'économie, de la production et de l'administration de l'Etat congolais serait en cours de réalisation, sous le regard passif, mieux, complice de la communauté internationale qui semble acquiescer.[378] Désarticuler tout le système de fonctionnement de l'Etat pour l'affaiblir, dans l'intention de le contrôler et de l'exploiter à outrance, paraît être la stratégie savamment montée par Kigali. Le rapprochement des deux pays (Congo et Rwanda) et la résurgence de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) pourraient aider à stabiliser pendant un temps les relations entre le Rwanda et la RDC.

14.3.3 Des soutiens multiformes

Pour parvenir à leurs fins ignobles, ceux qui pensent au Rwanda le projet d'une « République » et ceux qui les appuient de par le monde ne se privent d'aucune astuce, mensonge, falsification, infiltration, etc. pour faire passer leurs approches. Leur *lobby* est bien disséminé dans le monde (en Europe, aux Etats-Unis, au Canada) et œuvre au sein des organisations internationales pour défendre leurs intérêts, à savoir légitimer la guerre au Congo, couvrir tous les crimes, défendre toute action du Rwanda surtout contre le Congo. Honoré Ngbanda note le cas d'un parlementaire belge, Johan Van Hecke, cité en 2003 dans un rapport confidentiel que l'ambassadeur du Rwanda à Bruxelles a adressé à l'Assemblée nationale de son pays avec copie pour information au Président rwandais, se félicitant du travail accompli par le député belge,

377 A noter que ce travail ne se fait pas uniquement avec les Congolais d'origine rwandaise, mais, ces derniers ont réussi à gagner certains Congolais véreux.
378 NGBANDA, Honoré, *Op. cit*., 14.

« pour avoir empêché la condamnation du Rwanda dans les massacres de l'Ituri ».[379]

Toutes les fois que les débats sérieux s'annoncent sur la question de la nationalité au Congo – qui du reste concerne au premier chef les Congolais du Kivu d'origine rwandaise – des expressions comme : l'incitation à la haine ethnique, la discrimination raciale, le génocide, atteinte à la cohabitation pacifique, etc. sont distillées de partout. En fait, elles sont manipulées à des fins précises : obliger absolument les Congolais au silence. Tout débat de fond sur la question suscite passion et réactions diverses. Aussi le Rwanda en a-t-il tiré une occasion pour justifier ses guerres au Congo. La Constitution de la III^{e} République a pourtant réservé une réponse au problème de nationalité des Banyarwanda, mais elle semble ne pas dissuader les auteurs du plan déjà bien concocté : annexion du Kivu au Rwanda ou création d'une République des Banyarwanda ? Les années de guerre au cours de deux dernières années ont été celles d'un quasi-assujettissement de la RDC par le Rwanda. Pourtant la crise persiste, et cela peut aller plus loin. Car, plusieurs faits semblent attester que le projet « de la mise à mort de l'Etat congolais » est déjà arrêté.

14.3.4 Retour insolite des réfugiés

En novembre 2009, plusieurs voix se sont levées pour condamner le déplacement massif des populations venues du Rwanda, avec des bétails et se dirigeant vers les territoires de Masisi (Kitchanga, Bibwe, Mushaki) et de Rutshuru. Au total, 12 000 personnes pour les uns, mais pour d'autres, il s'agirait plutôt de 12 000 ménages. Les investigations menées par un centre de recherche local, Pole Institute, ont fait état de 1200 personnes. Les points de passage ont été les postes frontaliers de Kibumba, Bunagana, etc.

379 *Ibid*., 17.

Parmi les réactions à cette situation, la porte-parole du HCR en RDC a fustigé la qualité de ces personnes qui, selon elle, ne seraient pas des réfugiés dans la mesure où aucun mouvement de populations n'avait été enregistré dans les camps de réfugiés congolais établis au Rwanda. Tous les occupants, évalués à 52 000 âmes, étaient en place. Concluant ses propos, la porte-parole du HCR fait ce constat : « Il s'agit de déplacements transfrontaliers des populations et pas de retour des réfugiés […] ».[380] Ces gens ne disposent d'aucun papier pouvant permettre leur identification, ils ne sont même pas identifiés dans les banques des données du HCR, a poursuivi la porte-parole de l'Organisme onusien chargé des réfugiés. Pour le ministre de l'Information et porte-parole du Gouvernement congolais, Lambert Mende, les services de sécurité du pays étaient mis à contribution pour identifier ces personnes, avec obligation de rapatrier tous les non-Congolais. A l'occasion, le ministre a lancé un appel aux compatriotes congolais se trouvant encore dans les camps au Rwanda « de pouvoir patienter encore afin que leur retour se fasse en bon ordre et en toute sécurité » (sic).[381] La tripartite HCR-Rwanda-RDC était activée pour cette fin, a conclu M. Mende.

Ces personnes, non autrement identifiées, avaient débuté leur déplacement quatre mois plus tôt, probablement au moment d'une relative accalmie observée dans le territoire de Masisi. Plusieurs interrogations ont été soulevées au sujet de ces personnes dont l'identité était sujette à caution. 1° S'agissant de leur nombre, le compromis était loin d'être trouvé. 2° Comment ces gens ont-ils pu traverser la frontière sans aucun papier et sans avoir été inquiétés par les agents du service des migrations ? L'un d'entre eux s'est exprimé : « Nous avons fui le camp des réfugiés parce que la ration devenait insuffisante. Nous avons résolu de venir mettre en valeur nos champs restés au Congo […] ».[382] Pour le HCR, la

380 Propos du porte-parole du HCR en RDC, recueillis sur les ondes de Radio Okapi, en novembre 2009.
381 Propos recueillis sur les ondes de la Radio Okapi, 14 novembre 2009.
382 *Ibid.*

quantité de ration n'avait pas été réduite dans les camps pour justifier ces genres d'allégation. Contrastant avec la position du HCR, un humanitaire travaillant au Rwanda nous a raconté que, selon le résultat de ses investigations, ces personnes étaient bel et bien des réfugiés qui, à leur départ du camp, avaient remis leurs jetons et autres éléments d'identité à d'autres réfugiés restés sur place, afin qu'ils continuent à bénéficier de l'assistance alimentaire en leur nom et à leur profit. C'est la raison qui, selon cet humanitaire, pourrait justifier l'absence de tout papier sur ces personnes.

Tout compte fait, cette situation soulève le voile sur l'épineuse question de la porosité des frontières congolaises et du danger permanent de l'entrée en RDC des populations dont le séjour pourrait constituer une source d'insécurité pour les habitants.

14.4 Appui avéré du Rwanda au CNDP

14.4.1 La RDF toujours présente en RDC

Comme dit plus haut, les récentes rébellions créées à l'est du Congo, comme l'AFDL, ont un même géniteur : le Rwanda. Le RCD, né à Kabuga sur le territoire rwandais, a été perçu comme un mouvement cache-sexe, animé par des congolais-marionnettes, en vue de donner à l'agression du Congo le visage d'une rébellion. Le Rwanda avait toujours nié la présence de ses troupes sur le territoire congolais, jusqu'aux accords bilatéraux de Pretoria signés entre Kabila et Kagame en juillet 2002 (quatre ans plus tard), sous la médiation de l'ancien Président sud-africain Thabo Mbeki. Le Président du Rwanda a alors finalement passé le Rubicon, avouant la présence de ses hommes en RDC, dans les rangs du RCD. Le retrait des militaires rwandais du territoire congolais en a été le résultat.

En 2004, la présence des troupes rwandaises a encore été signalée dans les rangs des hommes de Nkunda et Mutebusi, lors de l'investissement de la ville de Bukavu. Depuis ce temps, et de manière récurrente, l'ombre de la RDF défile parmi les hommes du CNDP.

14.4.2 Recrutement au Rwanda

De janvier 2007 à octobre 2008, la MONUC a rapatrié 150 sujets rwandais, dont 29 enfants, pour la plupart recrutés par le CNDP au Rwanda. La plupart ont été recrutés par des Rwandais ou des Congolais en civil. Certains des recruteurs auraient été d'anciens officiers de la RDF. L'offre était très alléchante : promesse de 100 à 500 dollars par mois. Cependant, une fois arrivés au Congo, ils n'ont jamais touché leur solde et leurs conditions de vie ont été très difficiles. D'autres recrues ont été simplement capturées de force, tel qu'en témoigne le récit ci-après : « J'ai été capturé en juillet 2007, alors que je gardais les troupeaux sur nos terres à Nkamira, par cinq hommes portant des uniformes qui paraissaient être ceux des Forces rwandaises de défense. Mais, étonnamment, ces hommes nous ont accompagnés ainsi qu'une quinzaine d'autres jusqu'à Kirolwire (au Congo démocratique) à travers le parc de Virunga ».[383] Ce témoignage, comme bien d'autres, prouvent à suffisance l'implication du gouvernement rwandais à travers son armée dans le recrutement opéré au compte du CNDP. Si la piste, par le parc, a été exploitée pour conduire les recrues dans le Masisi, d'autres passaient par le poste frontière après avoir soudoyé les fonctionnaires commis au service de migration. D'autres pistes passaient par le versant méridional du volcan Sabinyo, zone contrôlée par l'armée rwandaise à partir de sa base militaire de Kinigi, près du parc.

Au moment du recrutement, des officiers rwandais sont parfois présents pour rassurer les nouvelles recrues. Dans certains cas, ce sont des

383 Conseil de sécurité des Nations unies, *Rapport final du Groupe d'experts sur la République Démocratique du Congo*, *op. cit.*, 17.

camions de l'armée qui sont utilisés pour assurer le transport des recrues de Ruhengeri à Gisenyi et la suite du voyage se poursuit à pied jusqu'au-delà des frontières. Le CNDP a recruté aussi dans le camp des réfugiés de Kiziba au Rwanda, où se trouvent quelques 16 000 réfugiés tutsis congolais. Il est à noter donc qu'en plus de ces recrutements de civils, des unités de la RDF ont appuyé le CNDP dans ses offensives.

Appui en hommes

Le soutien du Rwanda au CNDP ne se limite pas uniquement au recrutement des soldats. Des éléments de l'Armée rwandaise se sont retrouvés bel et bien dans les rangs du mouvement « nkundiste ». Des officiers comme des unités de l'armée rwandaises ont appuyé le CNDP. Des infiltrations se sont effectuées à travers le parc des Virunga, depuis Njerimana à la frontière rwandaise par Kabara, Bitsitsi, Magarure, Nyesisi, Bukima et Runyonyi jusqu'à Chanzo, ou directement depuis Kinigi au Rwanda jusqu'à Sabinyo puis Chanzo.[384]

Au cours de l'offensive du 26 au 30 octobre 2008, des témoignages convergents ont confirmé la participation de deux chars rwandais, déployés au poste frontière de Kabuhanga, d'où les tirs ont pu atteindre le quartier général de la 83^{e} brigade des FARDC à Kanyamahoro. Des troupes rwandaises ont traversé la frontière pour appuyer l'avancée du CNDP.

Après s'être emparé de Rumangabo (pour la deuxième fois), le CNDP a dirigé sa marche sur Goma. Le 28 octobre, les FARDC et les hélicoptères d'attaque de la MONUC l'ont repoussé dans une zone située juste au nord du camp de déplacés de Kibumba. Le lendemain, le CNDP a repris l'offensive avec une puissance de feu inouïe sur le front sud, près de Kibumba et au nord près de Rubare. Certains observateurs ont conclu que cet accroissement de la puissance de feu s'expliquait par « un appui externe ». Le jour suivant, des officiers supérieurs de la

384 Cela revient à dire que de la frontière rwando-congolaise est largement poreuse et permet les va-et-vient de l'armée sans frontière.

MONUC et des journalistes étrangers ont observé des tirs de char et de mortier à l'appui de l'offensive du CNDP venant du côté de la frontière rwandaise aux alentours de Kabuhanga.[385] Or le CNDP ne disposait d'aucun char de combat. Selon des sources haut placées au sein de la MONUC et des FARDC, [386] les tirs de char et de mortier ont permis au CNDP de percer les lignes défensives des FARDC et de fragmenter ainsi leurs effectifs au moment de leur avancée vers Goma.

Le Rwanda comme base arrière du CNDP

Le territoire rwandais a servi de base arrière au CNDP de plusieurs manières. Pour son financement, le CNDP a utilisé des comptes bancaires ouverts au Rwanda. Des appels de fonds ont été organisés régulièrement à Gisenyi, surtout au cours de l'offensive sur Goma de fin d'octobre 2008. Des responsables du CNDP possèdent des maisons au Rwanda et y ont des familles auxquelles ils rendent visite. Des délégués du CNDP y fréquentent régulièrement certaines ambassades, en dépit du communiqué de Nairobi engageant le Gouvernement rwandais à empêcher les membres du CNDP de pénétrer dans le pays et d'en sortir.

Les dirigeants rebelles ont utilisé pour une grande partie de leurs communications une série consécutive de numéros de téléphone cellulaire de MTN Rwandacell. Jusqu'en septembre 2008, lorsque les pylônes de transmission ont été mis hors d'usage, les téléphones du réseau Rwandacell pouvaient fonctionner sur le réseau Supercell qui desservait Masisi et Rutshuru en RDC. Le CNDP pouvait acheter ou recevoir régulièrement des crédits de communication pour ses téléphones par l'intermédiaire de ses représentants au Rwanda. Certains camions qui approvisionnaient le CNDP en carburant et en marchandises étaient immatriculés au Rwanda.[387]

385 Conseil de sécurité des Nations unies, *Rapport final du Groupe d'experts sur la République Démocratique du Congo*, *op. cit*. 24
386 Information recueillie sur les ondes de Radio Okapi, le 29 octobre 2008.
387 *Ibid.*

14.5 La situation complexe du Kivu

Les guerres du Kivu s'expliquent par une conjonction singulière et complexe de facteurs,[388] dont parmi d'autres le poids d'un passé de conflits périodiques entre communautés ethniques et les traumatismes moraux, voire mentaux qu'ils font subir aux populations. Alors qu'à chaque épisode de leur histoire les conflits sont loin d'être réglés dans leurs causes sociologiques profondes, ces traumatismes s'accumulent et demeurent généralement non soignés. Ils apparaissent, de ce fait, comme des facteurs d'agressivité et des processus qui concourent à renforcer l'évolution des conflits dans le temps.

14.5.1 L'imbrication des conflits à plusieurs niveaux : local, provincial, national, voire régional

- Au niveau local, les conflits fonciers à la suite de la démographie galopante et hétérogène (autochtones-allochtones) s'entremêlent avec les conflits identitaires et du pouvoir coutumier.
- Au niveau provincial : ces conflits sont liés aux luttes entre les groupes ethniques pour le pouvoir politique et le contrôle des leviers économiques à Goma (station carburant, transports, importations, etc.).
- Sur le plan national : les communautés locales forgent des alliances avec des acteurs au sein des institutions nationales (gouvernement, parlement, armée, etc.).
- Au niveau régional : les dynamiques des crises ethno-politiques quasi périodiques dans la région des Grands Lacs, en particulier au Rwanda, s'accompagnent souvent de transferts massifs de leurs effets au Kivu. La crise ethno-politique de 1994 au Rwanda, avec la victoire politique du camp Kagame et le génocide des

388 CPAP-PNUD, *Exercice participatif d'analyse des conflits et capacités de paix pour la planification du développement dans la province du Nord-Kivu, Rapport final*, Goma, 2009, 54.

> Tutsis et Hutus modérés, a transféré des milliers de réfugiés rwandais au Kivu, dont certains sont devenus membres du mouvement rebelle FDLR. Aujourd'hui, ce mouvement est comparable à un boa tapi dans la maison au Kivu, et fait l'objet d'intenses opérations militaires d'envergure (« Umoja wetu », « Kimya II ») destinées à le mettre à genoux.

14.5.2 La prolifération des acteurs

Depuis le milieu de la décennie quatre-vingt-dix, les acteurs des conflits au Nord-Kivu se sont diversifiés à travers des groupes armés nationaux comme étrangers. Ce processus passe par des alliances « girouettes » entre milices, des adversaires devenant des partenaires selon l'intérêt du moment, et pose par le fait même un obstacle majeur à la résolution des conflits, qui tend souvent à fonctionner comme un mécanisme qui occulte l'importance des agendas locaux, voire régionaux. Il n'en demeure pas moins vrai que ces alliances procèdent du principe selon lequel « l'ennemi de mon ennemi est mon ami ».

14.5.3 Des effets d'ondes de choc

Chaque nouvel accrochage crée de nouveaux déplacements des populations, toutes ethnies confondues, ainsi que des griefs entre groupes ethniques, profiteurs des violences et victimes de ces mêmes violences. Ainsi, les micro-conflits deviennent de plus en plus insolubles et la complexité des enjeux nécessite des ressources d'autant plus larges pour tenter de les résoudre.

Dans une étude de synthèse sur les dynamiques des conflits au Nord-Kivu, les auteurs soulignent avec beaucoup de pertinence certains aspects du fonctionnement de ces dynamiques au niveau régional.[389] Nous pouvons résumer en quelques lignes leur lecture sur ce point. Ils constatent que les relations sociales et politiques des peuples dans la région des

389 *Ibid*., 35.

Grands Lacs restent marquées souvent encore par des rivalités ethniques. En raison de l'homologie de la structure ethnique qui existe, s'agissant des Hutus et des Tutsis au Rwanda, au Burundi et à l'est de la RDC, un conflit entre les deux communautés dans un pays peut être ressenti de manière particulièrement forte par les membres de ces communautés de l'autre côté. Il se développe le sentiment d'une même appartenance et le réflexe d'un agir communicationnel commun qui unissent, consciemment ou non, des membres de chacune de ces deux ethnies. Il règne dans la région une dynamique de vases communicants, ce qui rend assez ardue toute tentative de résolution de la crise dans un pays, sans toucher, même vivement, les susceptibilités des Hutus et des Tutsis des autres régions. La RDC, dans son ensemble, se trouve ainsi entraînée dans cet engrenage dont les causes, tenant à l'accident de l'histoire, remontent à la colonisation belge.

Ceci dit, la déstabilisation dont la République Démocratique du Congo est l'objet depuis la chute du Maréchal Mobutu a plusieurs volets. C'est la lutte pour le *leadership* régional dans la région des pays des Grands Lacs qui fait rêver les nouveaux maîtres de l'Ouganda et du Rwanda. Le régime actuel de Kigali, soutenu par les Anglo-Saxons, veut s'affirmer comme un modèle de *leadership* et de gouvernance sans pareil dans la sous région. D'autant qu'il semble avoir permis au Rwanda, avec tout ce qu'il a d'aspects fragiles et la petitesse de son territoire de renaître tant bien que mal des chaos du début des années quatre-vingt-dix et de se donner davantage de prestance et d'allant, jusqu'à pouvoir peser significativement sur l'histoire politique post-mobutiste de la RDC, dont la classe politique brille toujours par sa sclérose, son manque de vues et de pratiques politiques engagées. C'est aussi la lutte pour la survie, la recherche d'un espace vital qui hante tant le pays des mille collines. En effet, il ne peut en être autrement si l'on considère l'espace

quasi vide sur le versant occidental des monts Mitumba.[390] Il importe, pour une vie harmonieuse des peuples dans la région, de procéder à l'aménagement de la cuvette centrale du Congo pour résorber la poussée démographique fortement ressentie dans le Kivu montagneux. La survie des uns et des autres en dépend.

390 Si le Kivu montagneux est surpeuplé, la cuvette centrale reste faiblement occupée. Aménager cette contrée avec des éléments d'attrait comme la route, l'électricité, l'hôpital et l'école, suffirait pour y drainer une population importante et désengorger ainsi la partie orientale.

15

LA MONUC: UNE MISSION EN-DEÇA DES ATTENTES

« *Et comme le roi passait sur la muraille, une femme lui cria : « Sauve-moi, ô roi, mon seigneur ! » Il lui répondit : « Si l'Eternel ne te sauve, avec quoi te sauverai-je ?[…]* » ».
2 Rois 6 :26-27.

Ce passage biblique illustre de manière limpide la situation que traversent les Congolais, plus singulièrement les habitants de l'est de la RDC, cruellement confrontés aux dures épreuves des « groupes armés ».

Les interventions de l'Organisation des Nations unies sont requises dans des Etats en conflit au titre du maintien de la paix. La première intervention des l'ONU fut une mission engagée en Corée, au temps fort de la guerre froide, face à un conflit ayant abouti à la reconnaissance des deux Corées. En Afrique, c'est au Congo que la première mission onusienne a eu lieu, lors des troubles généralisés ayant accompagné la proclamation de l'indépendance du pays (mutinerie des forces publiques, sécession katangaise, sécession du Sud-Kassaï), en vue de ramener la paix.

Plusieurs pays du monde ont déjà expérimenté l'interventionnisme onusien, qui souvent n'apporte pas de solution au problème ressenti. Au Cambodge, en Haïti, au Salvador, en Somalie, au Rwanda, au Liberia, etc., la présence des casques bleus, plutôt que d'être un sujet de joie pour les populations, a souvent alimenté des controverses dans différents milieux. La Mission d'observation des Nations unies au Congo

(MONUC) est forte de plus de 17 000 hommes et d'un budget journalier de plus de trois millions de dollars.[391] Après 10 ans, et malgré d'imposants dispositifs militaires à sa disposition et un important déploiement de ses troupes à l'est du pays depuis 2007, elle ne parvient guère à calmer la situation pour des raisons évidentes.

15.1 Opérations de paix en temps de guerre

Eléments de la Mission d'observation des Nations unies pour le Congo (MONUC) en patrouille sur la route Goma-Rutshuru en 2008.



15.1.1. Du Chapitre VI au Chapitre VII

Béatrice Pouligny souligne la contradiction entre les opérations classiques de maintien de la paix relevant d'un chapitre VI et demi (pourtant non écrit dans la charte) et celles s'inscrivant dans le chapitre VII.[392] La

391 Information recueillie sur la Voix de l'Amérique, en 2008.
392 POULIGNY, Béatrice, *Ils nous avaient promis la paix, opérations de l'ONU et populations locales*, Paris : Presses de Sciences Politiques, 2004, 32.

référence au chapitre VI et demi, poursuit Pouligny, s'est imposée par commodité, et vient souligner le fait que les opérations de paix menées depuis près de 50 ans n'étaient pas prévues dans la charte. Coincées entre le chapitre VI, consacré aux mesures diplomatiques, et le chapitre VII, prévoyant le recours à la coercition notamment militaire, ces opérations reposent sur trois règles : le consentement des parties en conflit pour que les casques bleus soient déployés, car l'ONU ne s'impose pas mais elle est invitée à intervenir ; l'impartialité des troupes ; le recours à la force dans les seuls cas de légitime défense.[393] La Somalie, selon Pouligny, est le premier pays où une opération de paix des Nations unies s'est vue confier le mandat d'avoir recours à la force pour poursuivre sa mission. C'est la situation humanitaire en Somalie qui, au début de l'été 1992, a fait bouger les membres du Conseil de sécurité, alors que l'intensité du conflit les avait amenés, quelques mois plus tôt, sur l'avis du Secrétaire général, à rejeter l'idée d'une force d'interposition. Cette logique paraît constante, si l'on sait que c'est encore le massacre de Kiwanja des 4 et 5 novembre 2008, au Nord-Kivu, qui a constitué le point de mire du drame humanitaire, décrié plusieurs mois auparavant. La communauté internationale s'est alors agitée, multipliant des réunions du Conseil de sécurité en vue d'un renforcement des troupes onusiennes sur place, sans pour autant parvenir à imposer la paix dans la zone (territoire de Rutshuru).

393 *Ibid.*

Marrée humaine sur la route de Goma-Rutshuru pendant les hostilités d'octobre 2008. Les blindés arborant le « UN » se dirigent vers les lieux des combats.



15.1.2 Perception locale des « peacekeepers »

Dans le contexte de conflit où elle intervient, une force multinationale peut être perçue par l'un ou l'autre des groupes qui s'affrontent comme pouvant lui être hostile ou utile. Tous les non-dits vont être exploités, en particulier par les acteurs politiques et militaires qui se trouvent en position de force, sur le terrain. Tout ceci est généralement accentué par le fait que les objectifs de telles opérations sont difficilement interprétées par les intervenants eux-mêmes, leurs interprétations varient dans le temps et relèvent autant de l'implicite que de l'explicite.[394]

L'incertitude est souvent bien grande encore parmi les acteurs sociaux et communautaires, généralement tenus à l'écart des discussions politiques et n'ayant pas d'informations suffisantes sur ce que l'ONU

394 *Ibid*., 145.

fait et/ou est censée faire dans leur pays. A défaut de véritables points de repères, les attentes des uns et des autres sont à la mesure des souffrances vécues dans le conflit et des besoins immédiats qu'elles suscitent. Les organisations sociales – celles de défense des droits de l'homme en particulier – sont enclines à percevoir l'opération de paix comme une « super-ONG », mais qui doit jouer à pied égal avec elles. Les attentes des acteurs communautaires sont plus difficiles à cerner. On peut bien entendre évaluer la compréhension qu'une population, dans son ensemble, a des objectifs des missions, même dans les cas où les enquêtes d'opinion sont disponibles. Ce fut le cas au Salvador où une enquête d'opinion de l'Instituto Universitario De Opinion Publica (IUDOP) a indiqué que 52,3 % des personnes interrogées ignoraient quelle était la tâche d'ONUSUL en 1991. Le risque est toujours grand pour l'observateur de projeter ses propres perceptions. Sinon, les attentes locales sont presque partout les mêmes avec l'arrivée des casques bleus, en ce sens que ceux-ci sont toujours perçus par les populations locales comme la « force mondiale » qui va réussir là où la « force nationale » a échoué.

Dans l'appréhension faite des missions onusiennes, un élément paraît impressionnant à leur arrivée : « l'ampleur des moyens déployés, des véhicules tout terrain de couleur blanche sillonnant les rues, les hôtels pris d'assaut […] ».[395] En Haïti, au Salvador comme ailleurs, des réactions des populations sont presque identiques : « On les voit courir partout avec leurs grosses voitures blanches climatisées, ils ne règlent rien, ils ne font rien, ils ne font que regarder […] ».[396] L'impatience s'affiche toujours en des termes critiques : « Si c'est pour constater la situation, on n'a pas besoin d'eux ». Ce type de parole a été tout le temps sur les langues des populations congolaises depuis le déploiement des troupes onusiennes. Face aux tueries à grande échelle en Ituri (2001-2003), ou

395 *Ibid.,* 147.
396 *Ibid.*

aux déplacements massifs des populations au Nord-Kivu (2007-2009), les pratiques plutôt « regardantes » ou « timides » des casques bleus ont été plus que jamais stigmatisées. L'étrangeté a souvent été frappante entre le volume et la sophistication des moyens déployés par ces missions, l'état de délabrement des milieux sociaux et économiques dans lesquels elles interviennent généralement et leurs performances globales relativement faibles. Les subtilités relevant ou non du mandat du personnel onusien échappent le plus souvent aux populations concernées, qui se limitent à constater qu'il y a d'un côté les besoins infinis et immédiats et de l'autre une mission ayant de gros moyens logistiques qui pourraient pourtant y répondre, mais qui souffre aussi de sa propre rigidité bureaucratique souvent excessive.

Des propos rapportés par les habitants, qu'il s'agisse du Cambodge, d'Haïti, ou d'ailleurs, ne s'éloignent pas du ressentiment qu'éprouvent les Congolais, surtout ceux de l'est face à la présence des casques bleus de la MONUC. S'agissant du Cambodge, Béatrice Pouligny indique que si la population des villes a essayé d'en tirer des petits bénéfices immédiats, dans l'ensemble du monde rural, on semble avoir beaucoup plus rapidement intégré les propos qu'il ne fallait rien attendre de la mission. Reprenant les propos d'une ancienne volontaire des Nations unies, elle poursuit : « Beaucoup montraient ostensiblement qu'ils ne se sentaient pas concernés par nos « histoires » … Même face aux besoins cruciaux en termes de sécurité, on sait faire preuve de philosophie, à l'instar de ce chef de phum qui racontait : « On a vite compris. Dès qu'un coup de feu était tiré, les militaires onusiens s'en allaient. Ça voulait dire que ce n'était pas la véritable force qui devait venir pour amener la paix. On a compris qu'il faudrait encore attendre » ».[397] En Haïti, la MINUHA a subi le même procès que la MONUC au Congo. Un habitant raconte : « Même si l'insécurité se développe de manière inquiétante, le MINUHA ne fait rien. Si on les appelle, ils disent que ce n'est pas leur

397 *Ibid*., 146.

job, mais… c'est quoi leur job finalement ? Dès qu'ils entendent des tirs quelque part, les gens des Nations unies s'en vont. S'il y a un problème, ils tournent les talons, ils ne veulent pas prendre de risque pour leur sécurité ».[398] Ces témoignages, comme beaucoup d'autres, dénotent un degré de pessimisme élevé de à propos de l'efficacité des misions. Face à cette attente clairement exprimée, les Onusiens se défendent : « Nous devons expliquer que nous sommes là pour aider la police intérimaire, pas pour la remplacer ».[399] La MONUC s'est souvent défendue en ces mêmes termes, rouspétant ainsi qu'elle ne doit pas faire le travail des FARDC, alors qu'elle sait bien que ces dernières sont dans leur phase de reconstruction. En fait, les logiques d'action concrètes des missions de paix de l'ONU ne sont souvent pas claires et cohérentes aux yeux des populations locales diversement en détresse. Ces misions s'entourent toujours d'une aura de puissance (liée à l'ampleur de leurs moyens humains, matériels et financiers) et d'un système d'administration qui les mystifie à l'excès. Elles communiquent plutôt superficiellement sur elles-mêmes. Ainsi, à un moment de son mandat, la MONUC avait failli perdre toute la confiance des populations locales et même des autorités publiques congolaises.

15.1.3. Des actions trompe-l'œil

Il est très fréquent que les missions onusiennes s'investissent dans des actions militaro-civiles, se livrant à de petits projets qui dans beaucoup de cas ne vont pas au-delà de la réparation « superficielle » d'une route, d'un toit d'école ou de dispensaire, du nettoyage d'une ruelle ou de la cour d'une école ensablée, etc. Ce qui est jugé comme peu, eu égard à la fois aux besoins et aux moyens déployés, dans le même temps, pour les missions. Des contingents de la MONUC ont versé du sable et dégagé les roches volcaniques sur certaines artères impraticables

398 *Ibid.*
399 *Ibid*., 149.

de la ville de Goma, après l'éruption volcanique de janvier 2002. Ces actions, comme bien d'autres, visent à obtenir le soutien de la population locale pour gagner leurs esprits et leurs cœurs.

D'un pays à l'autre, plutôt que de gratifier les *peacekeepers* de cet effort réalisé, on souligne volontiers que « s'ils l'avaient voulu, ils auraient pu faire beaucoup plus »,[400] ce qui soulève un dilemme sur l'action civilo-militaire des onusiens. Pouligny a cité Philippe Toxier, Directeur de la Division droits de l'homme de l'ONUSAL de juillet 1991 à juillet 1992, qui a déclaré : « […] Ensuite, il est clair que ce genre d'attitude, on a beau le dire que c'est exceptionnel et mettre toutes les réserves que l'on veut, ça appelle beaucoup d'autres demandes. Alors, on est obligé de dire qu'on ne peut pas et les gens vous en veulent bien plus qu'ils ne l'auraient fait si vous étiez restés fermes la première fois ».[401]

15.1.4. Mission à accomplir par les *peacekeepers*

L'interprétation de la mission faite par ses membres sur leur mandat varie d'une personne à l'autre. Les mandats souffrent de ne pas être toujours traduits en termes plus précis et, surtout, opérationnels, au stade de leur mise en œuvre. A défaut de directives claires, de méthodologie et de critères d'actions uniformes, on trouve souvent autant d'interprétation du mandat que de membres de la mission. L'impact de ces confusions sur les relations avec la population locale n'est pas négligeable. Pouligny rapporte que nombreux sont ceux qui, à la question « quel était votre mandat ? », répondent : « bonne question, en fait je n'ai jamais su », ou encore « personne, à aucun moment de la mission ne m'a jamais dit ce que j'étais censé faire ».[402] Au sein même de chaque composante (contingent onusien), les visions divergent. D'une équipe à l'autre, d'une personne à l'autre, l'attitude face à une même situation peut varier

400 *Ibid*., 156.
401 *Ibid*., 157.
402 *Ibid*., 159.

radicalement. Bien évidemment, ceci a eu des conséquences sur les réponses apportées aux différentes demandes formulées par les acteurs locaux, mais aussi sur le travail de certaines composantes, comme la police.

La question de la compétence du personnel vient renforcer toutes les difficultés soulignées ci-dessus. En effet, le Secrétaire général de l'ONU est loin de maîtriser tous les paramètres concernant le recrutement des équipes. Il est, à ce titre, presque entièrement dépendant des Etats pour la fourniture de militaires et de policiers et, de ce fait, n'a pratiquement aucun contrôle sur leur niveau de formation. En dépit de la volonté affichée d'assurer une formation au personnel à envoyer en mission (militaires et policiers essentiellement), il n'en demeure pas moins vrai que « l'inexpérience », le manque de « professionnalisme », le manque de sérieux, la « superficialité », voire la paresse des membres des missions sont des reproches récurrents adressés par les acteurs locaux quels qu'ils soient, et que ne démentent pas les membres des missions eux-mêmes.[403] Les conséquences de tout cela se répercutent sur la capacité des missions à jouer pleinement leur rôle.

15.2 Incapacité des missions à appliquer leurs mandats

15.2.1 Une incohérence dans les mandats

La plus grande source de fragilisation des *peacekeepers* repose donc, entre autres, sur les imprécisions et incohérences contenues dans les mandats au moment de leur adoption. La Résolution 1856 de décembre 2008 du Conseil de sécurité des Nations unies a renforcé le mandat de la MONUC, lui autorisant de passer du chapitre VI au chapitre VII, avec obligation d'imposer la paix, à un moment de recrudescence d'affrontements du CNDP, ayant jeté plusieurs centaines de personnes

403 *Ibid*., 163.

dans la rue – si ce n'est pas dans des camps de fortune – réduites à la portion congrue.

Pour accomplir ce mandat, la MONUC a crié à l'absence d'équipements capables de réaliser le travail sur le terrain. Avions, chars et effectifs accrus (3000 en plus) ont été sollicités auprès des Etats contributeurs, *via* le Conseil de sécurité. Les mandats votés par le Conseil, puisqu'ils résultent de compromis diplomatiques, cumulent souvent imperfections et contradictions. Le recours au chapitre VII indique fréquemment qu'il y a accord pour agir (par force), mais pas sur la nature exacte de l'action et encore moins sur le diagnostic à porter sur la situation.

Au Cambodge, l'APRONUC a eu du mal à en découdre avec les Khmers rouges. Dans les premiers mois de son intervention, à plusieurs reprises, le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU annonçait que l'APRONUC allait pénétrer dans un avenir proche, de gré ou de force, dans les zones contrôlées par les Khmers rouges. Mais la mise en œuvre de la menace se heurtait à de sérieux obstacles : l'accès à ces zones ne pouvait se faire que par les routes minées et les différents pays fournisseurs de troupes faisant pression pour ne pas enregistrer de pertes en vies humaines.[404] Cette considération soulève indubitablement la question de l'efficacité des missions onusiennes à traquer victorieusement « les rebelles ».

En RDC, la mission onusienne ne cesse de ressasser : « Les Congolais ont le devoir de faire la paix, condition pour arrêter la spirale de violence ». La brigade du Kivu a été mise sur pied, avec un imposant équipement militaire composé des hélicoptères de combat MI 28, des véhicules blindés, des chars et un effectif d'hommes très important. La mobilité des contingents onusiens est spectaculaire, en effet ils sont capables d'atteindre à la minute le lieu d'affrontements. En dépit de cet imposant dispositif militaire, la MONUC n'en a usé que parcimonieu-

404 *Ibid*., 166.

sement, préférant laisser « entière » la question des forces « nkundistes » sanctuarisées dans le Masisi avec une extension dans le Rutshuru, territoire jouxtant la base arrière du Rwanda. Depuis longtemps, des officiers de la MONUC disaient que Nkunda ne représentait pas un danger pour la paix au Nord-Kivu. Au fil des années, ce chef rebelle s'est révélé aussi dangereux que les FDLR, surtout lorsqu'il a commencé à diriger ses canons vers Goma, la capitale provinciale du Nord-Kivu. Lorsque les éléments du CNDP ont déferlé sur la cité de Sake (à 27 kilomètres de Goma) en novembre 2006 en route pour Goma, il a fallu un mot d'ordre de la MONUC pour qu'ils fassent demi-tour, alors qu'ils étaient à 10 kilomètres de la ville au niveau de Mugunga.

La MONUC se comporte comme une nébuleuse qui agit selon les concours de circonstances et selon les humeurs politiques et les intérêts stratégiques des puissances qui la financent. Si elle appuie les FARDC, elle a aussi ravitaillé, du moins par des voies incontrôlées, des groupes armés, tantôt le CNDP, tantôt les FDLR. Dans une interview livrée par le Président Joseph Kabila à la journaliste belge Colette Brackman, répondant à la question sur le rôle de la MONUC à l'est du pays en proie à une insécurité chronique, le Président congolais a répliqué, non sans peine : « […] Il est étonnant que l'insécurité perdure à l'est, alors que la présence des éléments de la MONUC y est très manifeste […]».[405] Face à certains problèmes de sécurité, la MONUC a préféré montrer que ce sont les FARDC, c'est-à-dire l'armée régulière, qui est chargée de sécuriser la population, la MONUC ne s'occupant que du *monitoring*.[406] Dans le meilleur des cas, les responsables onusiens encouragent le recours aux pourparlers avec les rebelles, au risque, parfois, de porter atteinte à la souveraineté nationale d'un pays.

405 BRACKMAN, Colette, « Interview de Joseph Kabila », in *Politique Internationale*, Paris : Novembre 2006, 114-138.

406 Ces propos ont été encore distillés par un responsable de la mission onusienne au Congo, le 28 mai 2009, lors de la célébration de la journée mondiale des casques bleus.

Ce n'est pas sans raison que le chef de l'APRONUC affirma, par la suite, qu'il n'avait pas les moyens de forcer les Khmers rouges à accepter le déploiement des forces de l'ONU dans les zones sous leur contrôle en ce termes : « Je n'avais ni le mandat, ni les troupes nécessaires […] ».[407] Lorsque le besoin d'une intervention musclée se fait sentir, il est quasi habituel que les responsables des missions se retranchent derrière « le manque de matériel et de troupes nécessaires ». La MONUC, une imposante mission onusienne dans le monde aujourd'hui (17 000 hommes), n'a-t-elle pas avancé « l'insuffisance en ressources humaines et matérielles » pour faire face aux groupes armés du Nord-Kivu, principalement le CNDP de Laurent Nkunda?

Le rôle des Etats contributeurs des troupes est encore mis en exergue dans ce témoignage : « En Somalie, il est significatif qu'a posteriori, le Secrétaire général des Nations unies ait jugé les différents mandats de l'ONU contradictoires, imprécis et ouverts à des interprétations variables, donnant lieu à des désaccords sur des sujets majeurs, comme celui de savoir si le désarmement des factions était nécessaire à l'établissement d'un environnement sûr ».[408] Ainsi, la résolution autorisant l'intervention de la force multinationale était suffisamment ambiguë pour permettre à chacun de l'interpréter. Dans ces conditions, les différents contingents adoptèrent des attitudes divergentes sur la question de désarmement : le contingent nord-américain largement majoritaire, avait pour sa part reçu des instructions très restrictives.[409]

407 POULIGNY, Béatrice, *Op. cit*., 167.
408 *Ibid*., 168.
409 *Ibid*., 169.

15.3 Dissonances au sein de la « communauté internationale » sur le terrain et mobilisation anti-onusienne

15.3.1 Incohérences au sein des missions

Les difficultés que rencontrent les membres des missions sur les différents terrains se traduisent notamment par une assez grande contradiction dans les modalités concrètes de leur action. Cette diversité peut être accentuée par l'existence au sein de la mission de différents clivages plus ou moins perceptibles par les acteurs locaux. Une illustration de ces logiques intergouvernementales au sein de la mission réside dans l'existence au sein des « composantes militaires » des missions de hiérarchies parallèles, qui accentuent l'effet de juxtaposition entre des contingents militaires de différentes nationalités.

Au cours des missions, ces différences d'approches entre contingents s'expriment au travers de « petites négociations » menées séparément au quotidien avec l'une ou l'autre des parties en présence dans le conflit local, afin de garantir la sécurité des contingents. Cette stratégie semble avoir été adoptée par les contingents indiens de la MONUC au Kivu qui était accusée d'approvisionner en minutions tantôt le CNDP – ou de lui indiquer à chaque fois les positions tenues par les FARDC – tantôt les FDLR, comme déjà dit ci-dessus.

15.3.2 La mobilisation anti-onusienne

Au Salvador comme en Haïti, souligne Pouligny, les acteurs communautaires locaux ont vite compris que la mission onusienne ne pourrait ni surtout, ne voudrait leur venir en aide. « Si l'on pouvait toujours tenter sa chance, l'ONU n'était pas perçue comme une autorité sur laquelle on pouvait compter pour résoudre sérieusement les problèmes du pays ».[410]

410 *Ibid*., 219.

La MINUHA, chargée de désarmer les criminels haïtiens n'a pas rempli sa mission, des crimes se commettant au vu et au su des casques bleus. Cela a soulevé l'opinion nationale contre l'opportunité de leur présence. Aristide a fustigé « les Blancs » qui possédaient des armes lourdes mais refusaient de les utiliser pour désarmer les criminels. Enfin, il a pris une position ferme : « J'ordonne aux Haïtiens et à la communauté internationale de marcher ensemble pour que le désarmement de tout criminel, terroriste ou extrémiste soit total, légal et capital ».[411] En conséquence, durant trois jours, des manifestations populaires ont embrasé le pays et les mises à sac se sont multipliées dans les principales villes, faisant 12 morts, même si la pression extérieure a obligé par la suite le gouvernement à passer un contre-ordre qui a baissé la tension et démobilisé les manifestants.

Les premières véritables manifestations anti-MONUC en RDC sont consécutives à la chute de Bukavu en juin 2004, ville investie par les hommes de Laurent Nkunda, venus à la rescousse du colonel dissident Jules Mutebusi. Dans toutes les grandes villes : Boma, Kinshasa, Mbujimayi, Kisangani, Lubumbashi, etc., les manifestants scandant des chansons hostiles à la mission onusienne ont barricadé les rues, brûlé des pneus et « caillassé » des véhicules arborant l'emblème onusien (le « UN »). A l'approche du siège de la mission à Kinshasa, les casques bleus, pour se défendre, ont fait usage de leurs armes, faisant quelques morts parmi les manifestants.[412] Frappé de stupeur devant l'ampleur des manifestations, le Gouvernement congolais n'a protesté que très timidement. D'autres protestations ont été enregistrées en octobre et novembre 2008, lorsque le CNDP resserrait son étau sur la ville de Goma et après les massacres de Kiwanja des 4-5 novembre, que la mission a déplorés alors qu'elle aurait pu les empêcher. La résurgence des attaques des LRA sur les localités du Haut-Uélé en mai et juin 2009, jusqu'au

411 *Ibid*., 220.
412 Information sur Radio Okapi, 6 juin 2004.

kidnapping d'une centaine d'écoliers a poussé les étudiants de Buta à prendre à parti les éléments de la MONUC se trouvant sur les lieux : leur installation a été mise à sac et pillée, les observateurs onusiens n'ont eu la vie sauve qu'à la suite de l'intervention des éléments de la Police nationale et des appels au calme du Gouverneur de la Province orientale lui-même. Cela soulève le débat sur l'efficience et l'impartialité des missions onusiennes.

15.3.3 Pas d'intervention neutre

Une difficulté majeure dans la construction de la légitimité d'une opération de paix tient au fait que celle-ci s'accompagne toujours des perceptions des uns et des autres. Beaucoup d'analystes soulignent l'importance de l'impartialité comme ingrédient de la légitimité, mais oublient la difficulté inhérente à cet esprit : « aucune intervention n'est perçue comme « neutre », ou « impartiale » par les acteurs politiques et sociaux locaux ».[413] Les notions de neutralité et d'impartialité doivent, pour être comprises correctement, être considérées dans leurs dimensions interactives et intersubjectives. En plus, c'est l'institution qui est neutre et impartiale, ici comme ailleurs, pas les individus en son sein, qui ont toujours des parti pris, même s'ils s'efforcent, sous l'effet des normes institutionnelles internes de ne pas en avoir, de ne pas en faire cas, ou d'en être purifiés ! Ainsi, un autre exemple, banal mais éloquent : de nombreux éléments de la MONUC ont été mis en cause dans des cas de relations sexuelles répréhensibles avec des partenaires locaux. Malgré les interdictions institutionnelles formelles, et les prétentions de distance à ce sujet, les accusations ont pris une certaine ampleur, au point de ternir l'image de la mission et d'obliger celle-ci à renforcer à l'intention de ses membres les exigences de discipline morale sur ce point et de se faire impitoyable à l'égard de ceux qui commettraient ces genres d'actes.

413 POULIGNY, Béatrice, *Op cit.*, 257.

En la matière, comme dans bien d'autres, il n'existe pas de neutralité ni d'impartialité « objectives ». D'autant que, intervenir dans un pays tiers, quelles que soient les formes que cela recouvre, c'est influer sur la matrice sociale, politique et économique locale. On s'aperçoit assez vite que, majoritairement, les acteurs locaux ne veulent pas d'un intervenant « neutre », mais bien d'un allié qui prend parti en faveur de l'intérêt de la majorité de population. Dans le milieu onusien un adage souligne : « si la mission onusienne n'intervient pas en faveur de quelqu'un, cela veut dire qu'elle est contre lui ».[414] La population congolaise aimerait voir la mission onusienne prendre fait et cause pour ses intérêts. Comme chez les humanitaires, les doctrines militaires des pays fournisseurs des troupes varient considérablement sur ce point, au point qu'il est même parfois difficile d'en saisir les implications concrètes, à l'instar de « l'impartialité active » perçue par plusieurs (dont les Français) qui est bien différente de « la neutralité ».[415]

15.3.4 De contestation en contestation

Entre les parties en conflit elles-mêmes le rapport de force est relativement stable et varie selon les domaines considérés. Dans ces conditions, l'intervention de la mission ne peut qu'être perçue comme plus favorable à l'un ou l'autre camp. Au Salvador comme au Mozambique, au Rwanda ou en RDC, l'une des parties est un gouvernement en place, l'autre un mouvement de guérilla ou politico-militaire. Le premier considère généralement que les obligations qui lui incombent sont plus contraignantes. La mission de l'ONU est tout le temps accusée d'ingérence, toute action de sa part étant perçue comme empiétant sur ses prérogatives et même débordant de celles-ci. Le représentant du Mozambique à l'ONU s'est plaint de l'Organisation des Nations unies au Mozambique (ONUMOZ) en ces termes : « l'ONUMOZ se comporte comme si elle

414 *Ibid*., 172.
415 *Ibid.*

avait pour mission de surveiller le gouvernement et d'exiger tout de lui, et non de veiller à l'application de l'accord général de paix signé par les parties ».[416] Il protestait alors contre le Secrétaire général de l'organisation à propos du comportement observé sur terrain dans son pays, d'où le débat de mettre sur un pied d'égalité un gouvernement même « transitoire » et les rebelles.

La Mission d'intervention des Nations unies au Rwanda (MINUAR) en 1994 a été confrontée de plus en plus à de sérieuses difficultés de la part de la population, à majorité hutue, l'accusant d'être de mèche avec la rébellion tutsie du Front patriotique rwandais (FPR), actuellement au pouvoir. Elle en a même payé un lourd tribut, avec le massacre de 10 de ses casques bleus, froidement abattus dans la cour de la résidence du Premier ministre Mme Agathe, elle-même tuée à la même occasion. Et c'est dans l'urgence que les contingents onusiens ont quitté le Rwanda, abandonnant le pays à feu et à sang. L'holocauste des Tutsis et des Hutus modérés déclenché quelques heures après l'attentat fatal perpétré contre l'avion de feu le Président Juvénal Habyarimana, s'est poursuivi après le retrait éhonté de la MINUAR. Ce douloureux spectacle a offert à l'humanité un exemple assez patent du fait que l'ONU ne peut jamais ramener la paix dans un pays.[417]

La MONUC a plusieurs fois été pointée du doigt, accusée de mener le jeu du CNDP, le laissant gagner du terrain aux dépens de l'armée gouvernementale. La survie prolongée du CNDP apparaissait pour la MONUC, aux yeux de la population, comme un *business*, et cela a été consacré dans l'expression : « No Nkunda, no job ». En octobre 2007, comme pour se disculper, la même MONUC a pu appuyer les FARDC par ses hélicoptères de combat contre le CNDP à Sake. En sapeur-pompier, elle a joué, pour ainsi dire, un rôle très ambigu vis-à-vis de la

416 *Ibid, 174*

417 C'est l'Armée patriotique rwandaise (APR), entrée victorieusement dans la capitale Kigali, qui a mis fin au « génocide » et a pacifié le pays entier. Cela aurait été se leurrer que d'attendre cette performance des casques bleus.

mission qui est la sienne : « protéger les populations civiles ». Le porte-parole du Gouvernement congolais, Emile Bongeli, n'a-t-il pas vilipendé la mission onusienne (début novembre 2008), l'accusant « d'être responsable de multiples défaites enregistrées dans le rang des FARDC […] ».[418] Il a révélé au monde – à travers son point de presse – que c'est sous la pression de la MONUC que l'état-major de l'armée a toujours demandé aux FARDC - sur le terrain d'opération – d'arrêter leurs offensives (au bénéfice du CNDP). De l'autre côté, les mouvements politico-armés ont volontiers reproché à la mission onusienne d'être trop timorée, impartiale, de ne pas dénoncer les « fautes » du gouvernement et de ne s'ingérer qu'en sa faveur, ce qui a rendu fort perplexes les onusiens. En décembre 2009, lors du renouvellement du mandat de la MONUC, plusieurs voix se sont levées pour réclamer le départ de la Mission onusienne. Conséquemment, le Conseil de sécurité des Nations unies a écourté le renouveau de la MONUC à cinq mois, le temps d'évaluer la situation du terrain avant de décider.

15.4 Alternative des élections

15.4.1 L'outil militaire comme moyen de survie

Tant que des acteurs locaux disposent d'une force militaire et pensent qu'ils peuvent en faire usage à leur avantage, il y a peu de raisons qu'ils abandonnent la voie violente pour négocier. Ils sont également d'autant moins disposés à collaborer avec une mission qui, de par sa présence, gênerait leurs mouvements. Dans de telles conjonctures, tous les acteurs politico-militaires peuvent, à un moment ou à un autre, se permettre de refuser de coopérer avec les troupes onusiennes. Tant que les acteurs se situent encore dans une phase préliminaire de négociation

418 Emile Bongeli, porte-parole du Gouvernement congolais. Propos reccueilli sur les ondes de RTGA, le lundi 2 novemvre 2009.

en vue d'éventuels accords de paix, le maintien de l'outil militaire est indispensable pour se placer en position de force. Et puis, en toute logique, les voies diplomatiques sont empruntées quand les actions militaires piétinent ou deviennent non opérationnelles.

15.4.2 Produire des démocraties

La tenue d'élections dans un climat serein, dans un pays qui sort tout juste de la guerre, a longtemps été considérée comme le signe que la mission de paix de l'ONU a réussi. De ce fait, le processus de démocratisation est destiné à doter le pays d'un cadre stable et surtout légitime facilitant la reconstruction en phase post-conflit. Le modèle démocratique libéral paraît triompher, faute d'alternative. A défaut, ce modèle tend à être considéré comme un « machin » qui se résumerait en un certain nombre de procédures formelles dont on espère qu'elles vont être utilisées par les principaux acteurs politiques locaux afin de gérer leurs différends et réduire les risques liés à des situations incertaines.[419] Les intervenants extérieurs ont tendance à se focaliser sur une « grammaire démocratique » formelle, polarisée sur les élections.

Au sortir d'un conflit, les élections tendent à remplir un double objectif : « permettre la mise en place d'un gouvernement légitime et démocratique et consolider la paix dans le cadre d'un système démocratique stable ». Si le Congo Démocratique a rompu – à travers les élections – avec l'épineuse question de la légitimité de ses dirigeants politiques, le pays n'en demeure pas moins confronté aux difficultés d'ordre managérial. D'un ton critique, le Président rwandais n'a pas eu de réserve pour lancer dans un point de presse : « Il y a dans ce pays une mauvaise gouvernance ! Il y a une crise de *leadership* ! […] ».[420] Le ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, de passage à Kinshasa et s'exprimant sur le rapport entre élections, démocratie et dé-

419 POULIGNY, Béatrice, *Op. cit.*, 295.
420 Propos du Président rwandais, Paul Kagame, recueillis sur les ondes de la radio la Voix de l'Amérique, en janvier 2009.

veloppement, a souligné que les élections à elles seules ne peuvent résoudre le problème du développement dans un pays. En effet, les élections tenues en RDC n'ont mis fin ni à l'activisme des groupes armés, ni au banditisme urbain croissant, ni à la corruption des dirigeants, ni à la pauvreté accrue des citoyens.[421]

Le bonheur suscité à la veille des élections en RDC s'est vite estompé, et les Congolais, désemparés, ont toujours les regards fixés sur les firmaments, se demandant d'où viendra leur secours. La promesse tarde à venir, tandis que le peuple piaffe d'impatience et se trouve en rupture de confiance avec les responsables politiques. A une année des nouvelles élections, les autorités du pays réclamaient à cor et à cri le départ des casques bleus sans tenir compte du fragile état séciritaire du pays, principalement à l'est et dans la Province de l'Equateur. Le renouvellement du mandat de la Mission d'observation des Nations unies pour la sécurisation du Congo (MONUSCO) par la Résolution 1991 du Conseil de sécurité des Nations unies du 27 juin 2011, le prolongeant jusqu'au 30 juin 2012 permettra à la Mission de veiller au bon déroulement du processus électoral, peut-on espérer.

421 Voir *supra*, chap. 1.

16

POUR LA RESURRECTION DE L'ETAT CONGOLAIS

16.1 Repenser l'être du Congolais

Concluons cet ouvrage avec le philosophe congolais Kä Mana, qui soutient que le problème de la RDC est avant tout une question de l'*être*. C'est l'*être* du Congolais qui conditionne et détermine son *faire*. Toutes les solutions inventées depuis l'époque de Lumumba, en passant par les recommandations de la Conférence nationale souveraine (CNS), n'ont jamais connu un moindre début de commencement, parce que l'homme congolais a manqué de bases pour les appliquer.[422]

La misère matérielle que connaissent les Congolais n'est pas le problème essentiel du pays, car avec un minimum de génie créateur, on peut s'en sortir. Elle est, par contre, la cime d'un gigantesque iceberg dont la profondeur tient aux « misères » d'ordres intellectuel, éthique et spirituel, qui conditionnent la misère matérielle d'un peuple. S'il s'agissait d'affronter seulement cette misère matérielle, il y a longtemps qu'elle aurait été vaincue, compte tenu des innombrables richesses naturelles et humaines disponibles.

Il s'agit par contre de l'effondrement de toute une intelligence sociale, c'est-à-dire de la capacité de s'organiser collectivement pour agir ensemble. Ceci suppose un projet de société dans lequel l'ensemble de

422 MANA, Kä, *La RD-Congo est à inventer. Entretien avec Freddy Mulumba*, Kinshasa : Ed. Le Potentiel, 2006, 26.

la population aurait confiance, parce qu'il réunirait le peuple comme « une nation consciente de ses intérêts vitaux » et parce qu'il se concrétiserait dans les faits chaque jour davantage.

Il semble y avoir un Congo de surface dont parlent les politiciens dans leurs « phraséologies pseudo-nationalistes » chaque fois que le pays est sous une menace étrangère et un Congo multiple, de profondeur, celui des terroirs tribaux et régionaux. Ceux-ci sont comme des virus dans le corps social et détruisent intrinsèquement le Congo de surface tout court, alors qu'ils devraient être les lieux de ressourcement à partir des valeurs socio-communautaires authentiques qu'ils renferment encore, contribuant ainsi à la capacité de la société de se renouveler constamment. C'est ce manque d'intelligence profonde du Congo, comme bien commun collectif et comme substitut du destin national, qui constitue la source de la misère collective. Cette misère intellectuelle est avant tout une misère éthique.

A la surface de l'être, s'agite l'exaltation d'idéaux étincelants pour fonder et gérer le destin communautaire. Mais en profondeur, l'absence de conscience historique et de vertu dans l'agir politique, le despotisme des intérêts privés étriqués, la navigation à vue et la dictature des « ethnies » ruinent toute possibilité de construire une éthique collective qui part du peuple et qui revient à lui, et qui insère toute conception et toute pratique visant réellement la prospérité communautaire. Quand la misère matérielle du peuple se trouve enserrée dans les misères intellectuelle, éthique et spirituelle, la situation devient désespérante du point de vue humain, contraignant beaucoup de compatriotes à aller chercher leur salut sous d'autres cieux, dans l'exil, par exemple.[423]

Le mal qui détruit la vie sociale au Congo, comme en Afrique en général, serait la conséquence de l'insignifiance de notre être dans le

423 Beaucoup de Congolais se retrouvent dans les capitales d'un certain nombre de pays africains (Kampala, Nairobi, etc.) en attente d'un jour meilleur pour aller trouver refuge en Europe.

monde d'aujourd'hui, l'inconstance de nos mentalités, de notre sens de la valeur que nous accordons à nous-mêmes comme être, comme culture et comme société. L'agir des hommes au Congo montre le degré de la valeur et de la dignité qu'il accorde aux autres en tant qu'êtres humains. La modicité du salaire que l'employeur (public ou privé) accorde à son employé et toute la forme de violence et de méchanceté qui caractérise son agir reflètent la valeur qu'il réserve à la vie des autres.[424]

Le constat général est que nombre de ceux qui embrassent la carrière politique ne visent pas forcément à améliorer les conditions de vie de leurs concitoyens, mais à avoir le bras long et à bien vivre pour eux-mêmes et « les leurs ». Le Congolais qui ne veut pas travailler de ses propres mains est hanté par une vie d'aisance dans la dépendance, comptant sur ce que feraient les autres pour lui. Au lieu d'aménager son habitat et d'améliorer sa subsistance, il cherche à vivre de l'aide extérieure et de la sueur du front des autres. Le grand Congo est aujourd'hui piteusement rangé parmi les pays pauvres très endettés de la planète, sans compter l'immensité de ses ressources humaines et naturelles diversifiées.

16.2 Cinq péchés de l'intellectuel congolais

L'effondrement de l'élite congolaise remonte au lendemain de l'indépendance du pays en 1960. Alors que le Congo belge avait légué aux nationalistes un pays sans élite intellectuelle capable de prendre les rênes du pays, on a formé depuis lors beaucoup d'intellectuels et le pays pouvait se glorifier d'avoir l'une des classes intellectuelles les mieux formées du continent, pouvant représenter même l'avant-garde pour l'Afrique entière. Curieusement, d'année en année, on s'est rendu compte que la capacité pratique de cette élite n'a fait que s'effondrer à

424 MANA, Kä, *Chrétiens et Eglises d'Afrique; penser l'avenir*, Yaoundé : Ed. Clé, 1999, 9.

cause principalement de ses liens avec le pouvoir politique, de son attachement aliéné et aliénant aux micro-idéologies ethniques et de l'extraversion de ses désirs par rapport à la société.

A titre illustratif, quand Mobutu a fait son premier coup d'Etat, deux mois après l'indépendance, le 14 septembre 1960, il a fait appel à une classe de jeunes intellectuels, « les Commissaires généraux ». Ce fut le début de l'intrusion de la classe intellectuelle dans la vie politique. Ces Commissaires ont finalement cédé aux caprices d'une dictature naissante, sans se poser de questions sur l'état général de la situation néo-coloniale du moment. Cette cécité de la classe intellectuelle, note Kä Mana, serait le premier des péchés originels de l'élite congolaise dans la politique. Depuis, les intellectuels ne font qu'obéir aux injonctions du « Prince », jusqu'à en devenir de véritables marionnettes. Tous ont chanté et dansé pour l'Ubu Roi, qui a humilié et saboté « l'intelligence », la « raison » et le « cœur ».

Le deuxième péché serait la « serviabilité » des intellectuels, pour qui le pays a payé d'importants frais de formation. Le « Manifeste de la Nsele», écrit par eux afin d'asseoir les bases d'une dictature naissante et son parti unique, le Mouvement populaire de la révolution (MPR), qui se fait aussi « inique » a conditionné une classe politique décervelée et une masse de militants à esprit « marijuanesque ». Le slogan « Objectif 80 », consécutif à l'échec patent de la zaïrianisation de l'économie, ouvrit la boîte de Pandore de l'incurie des dirigeants. Mobutu aux abois a demandé à ses intellectuels de cour de lui fabriquer des plans de sauvetage. Le « septennat du social » claironné au début des années quatre-vingt comme une nouvelle espérance des Zaïrois, fut piteusement un septennat de « chemin de croix ». Les intellectuels aveugles et serviles, courtisans du « chef », se rendirent bien compte que leur complexe d'esclave n'engendrerait nullement la révolution politique rêvée.

La CNS et ses recommandations qui auraient pu constituer une occasion de rupture avec les tares du passé ont été, fort malheureusement,

pulvérisées par le dictateur, en tant qu'un sempiternel garant de nouvelles institutions « démocratiques ». Ce fut le troisième péché de *l'intelligentsia*, le dévoiement. « Quand *l'intelligentsia* cherche à négocier avec la tyrannie et l'imbécillité politique, elle perd le sens des réalités fondamentales et cède aux sirènes du ventre en prenant les intérêts immédiats pour une stratégie de préparation de l'avenir ».[425] Il a fallu le coup de force ougando-rwandais en 1996 pour faire comprendre à l'élite congolaise que Mobutu ne pouvait partir que par les armes et non par des compromis, quelle que soit la valeur politique de ceux-ci.

Les intellectuels de cour, si nombreux, ont rapidement « mobutisé » le nouveau dirigeant, Laurent-Désiré Kabila, selon la même logique lamentable des compromis et des compromissions, souvent sur le mode « flatteur ». Ce fut la trahison de la raison, qui apparaît comme le quatrième péché des intellectuels congolais. La III^e^ République nage de plein pied dans cette logique, sous l'empreinte de la « Majorité présidentielle », formule-bis de la « Mouvance présidentielle » de triste mémoire sous la II^e^ République. L'instinct grégaire qui constitue le cinquième péché a rattrapé ces intellectuels, prêts à toujours « se rassembler pour festoyer », en l'absence du peuple. Le système endémique de « vol organisé » a structuré l'esprit de l'élite politique depuis l'époque de Mobutu jusqu'à nos jours, gangrenant l'esprit de l'intellectuel congolais devenu caniche de « dictateurs », oubliant la poursuite du bonheur du peuple tant recherché.

16.3 Forger de nouvelles consciences

Le philosophe Kä Mana note : « Dans notre pays où tout donne l'impression de chavirer, la lumière de la pensée constitue une grande espérance et permet de croire en l'avenir, grâce à la capacité de forger

425 MANA, Kä, *La RD-Congo est à inventer. Entretien avec Freddy Mulumba, Op. cit.*, 78.

de nouvelles consciences et de bâtir de nouvelles personnalités pour une nouvelle destinée congolaise, pour une nouvelle destinée africaine, voire mondiale ».[426] Or le drame de l'intellectuel congolais, c'est qu'il s'est « occidentalisé », pendant des générations, et ce depuis l'indépendance.

16.3.1 Absence de modèle d'intellectuels à imiter

La première génération est celle des intellectuels congolais moulés dans une mentalité dite « d'évolués », au cours des années cinquante. Ces hommes ont été tirés de leurs milieux, coupés de leurs racines et intégrés dans un système colonial d'aliénation à partir duquel ils sont devenus de petits « auxiliaires » de leurs maîtres blancs. Ils étaient « formatés » pour cette tâche et « conditionnés » pour intérioriser un complexe d'infériorité chronique face au colon. Même quand elle s'est lancée dans la grande aventure de l'indépendance avec les slogans de liberté et de revendication des droits fondamentaux pour les Noirs, « cette élite « aliénée » n'a pas pu conduire notre peuple vers une réelle révolution de l'imaginaire, celle d'une prise en charge du destin africain par les Africains, de la destinée congolaise par les Congolais, à travers une perception de congolais eux-mêmes, coupés de complexe de perroquet et de tous les suivismes desséchants ».[427] Ceux qui ont compris le fond de leur drame et ont voulu réagir à l'instar de P. E. Lumumba, ont été éliminés par des mercenaires bien formatés par les maîtres blancs, tandis que les autres ont été condamnés à la collaboration plus ou moins intéressée. Ils ont trahi ainsi leur vocation historique, celle d'éclairer le chemin de l'indépendance en rompant avec le complexe d'infériorité et l'instinct d'imitation servile du Blanc, qui est au cœur même de la psychologie de « l'évolué ».

La deuxième génération d'intellectuels a été moulée dans le « mobutisme ». Beaucoup d'entre eux ont été inféodés à ce système de « crimi-

426 *Ibid*., 35.
427 *Ibid*., 78.

nalisation » collective, prostitués pour l'argent et « zombifiés » par une idéologie débile dont le pays n'est pas guéri. « Ayant servi le régime Mobutu, ils en ont exalté l'esprit et intériorisé les mécanismes destructeurs. Ils sont devenus des personnalités de « pacotille », toujours prêtes à se mettre à genoux et à vendre leur âme ».[428] Ces intellectuels ont contribué à la ruine « matérielle et humaine », creusé la tombe à toutes les espérances, dans les ténèbres du mobutisme, et plongé le peuple dans la nuit du désespoir où il se morfond depuis longtemps.

La troisième génération est constituée d'intellectuels partis en exil et revenus au lendemain de la chute de Mobutu pour s'engager dans le « kabilisme ». Intellectuels de la nouvelle génération, ils ont tout autant trahi le pays que ceux du régime mobutiste, n'ayant jamais rompu avec le mobutisme « comme substance de l'âme zaïroise, avec ses futilités, ses superficialités, son esclavage face à l'argent, ses mensonges et ses manipulations du peuple, sa volonté de ruiner le pays et son incapacité à se doter d'une cohérence rationnelle dans la gestion de l'Etat ».[429] Le « kabilisme » a été un rendez-vous manqué avec l'histoire. Ces intellectuels congolais, par leur incurie, ont tué la grande espérance qui aurait dû être celle du peuple congolais quand le régime de Mobutu s'est effondré. Les rébellions concoctées à l'est du pays, avec la complicité de ces intellectuels congolais, n'ont pas permis à ce régime de jouer sa chance dans le relèvement du défi.

Le drame des intellectuels congolais d'hier, comme de ceux d'aujourd'hui, note Kä Mana, est la facilité à s'inféoder dans les régimes politiques, depuis le système néo-colonial jusqu'à la troisième République, en passant par la longue et sanguinaire époque du régime de Mobutu. Ils sont tellement aveugles qu'ils ne peuvent voir les tares des systèmes qu'ils servaient et qu'ils servent encore, pour en comprendre la perversité et en dénoncer l'inhumanité. Esclaves du ventre, ils ont été

428 *Ibid.*
429 *Ibid, 79*

formatés à plier l'échine devant les tentations clinquantes de l'Argent, leur dieu. On ne peut pas bâtir l'avenir du Congo avec des hommes de ce genre. D'où le devoir de rompre avec cet esprit « mercantile » pour renouer avec une tradition profonde qui peut sauver l'honneur et la dignité du Congolais. Le pays a besoin « d'une génération d'intellectuels de la résistance et de la dissidence, de la révolte et de la résilience, dont le courage et la substance créative montrent la voie à suivre, la voie du sacrifice créatif, capable de libérer de nouvelles possibilités d'être et de vivre, génération à laquelle appartenait sans doute Lumumba ».

16.3.2 Repenser un Congo nouveau

La société congolaise a tué les conditions et les bases même de l'émergence d'une société intelligente, à savoir : les structures éducatives, les infrastructures matérielles de la production de la pensée et les ressorts d'une volonté collective pour changer les réalités du pays, souligne Kä Mana.[430] Le Congo a besoin de cette génération d'intellectuels qui rompt le cordon ombilical avec le néo-colonialisme et le mobutisme, comme des tares néo-natales qui ont avili notre société. L'*intelligentsia* congolaise doit parvenir à produire des idées innovantes, des pensées réformistes et contestataires pour l'amélioration des conditions existentielles de la population.

L'absence de théories « révolutionnaires » a cautionné et continue à cautionner l'ordre actuel des choses. Les écrits de la plupart des Congolais, plutôt que de proposer une sociologie de lutte capable de générer l'amélioration substantielle des conditions de vie du peuple, demeurent inféodés à une vision conciliante de l'ordre existant. A ce niveau, la révolution de la pensée s'impose pour permettre la régénérescence de moyens matériels pour une existence acceptable. Il faut arriver à produire des structures sociales durables qui déterminent l'agir et l'être des

430 MANA, Kä, *La RD-Congo est à inventer. Entretien avec Freddy Mulumba*, *Op. cit.*, 58.

leaders à toutes les instances de la société. Mais ces structures sont tellement mouvantes, fragiles, voire inexistantes qu'aucun espoir n'est permis à moyen terme.

La transition 1+4 (un Président et quatre Vice-présidents), la plus scabreuse, est venue enfoncer le pays dans une tombe si profonde que la III^e^ République a aujourd'hui du mal à l'en tirer. Devant ce vide, il appartient aux forces intellectuelles de proposer des idéaux pour une véritable résurrection de l'Etat. Si la transition était une formule de néant, note Kä Mana, la III^e^ République est une formule de vertige qui peut d'un moment à l'autre basculer vers le néant.[431] Dans une telle situation, l'exigence n'est pas de penser l'inconstance et le vide, poursuit-il, mais de combler le vide par des personnalités consistantes.

431 *Ibid*.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages consultés

1. MALU MALU, Arthur, J. J., *Le Congo Kinshasa,* Paris: Karthala, 2002.

2. BIBOMBE, M. et KIHANGI, B., *Formes de l'Etat, régimes politiques et systèmes électoraux. Dossiers de Droit Constitutionnel et Institutions politiques,* Goma : ULPGL, 2002.

3. BORGERHOFF, R., *Le Rwanda-Urundi*, Bruxelles, 1928.

4. CPAP-PNUD, *Exercice participatif d'analyse des conflits et capacités de paix pour la planification du développement dans la province du Nord-Kivu. Rappot final,* Goma, 2009.

5. GOULD, D. J., *Bureaucratic Corruption and Underdevelopment In The Third World,* New York : Ed. Pergamon Press, 1980.

6. NGBANDA, Honoré, *Crimes organisés en Afrique centrale*, Paris : Ed. Duboris, 2004.

7. SARASSORO, Hyacinthe, *La corruption des fonctionnaires en Afrique,* Paris : Ed. Economics, 1980.

8. MANA, Kä, *Chrétiens et Eglises d'Afrique : penser l'avenir,* Yaoundé : Ed. Clé, 999

9. MANA, Kä, *La RD-Congo est à inventer. Entretien avec Freddy Mulumba*, Kinshasa : Ed. Le Potentiel, 2006.

10. MUHINDO, Kambere, L., *Regard sur les conflits des nationalités au Congo. Cas des Hutu et Tutsi (Banyamulenge) aux Kivu,* Kinshasa : Ed. Yira, 1999.

11. KLITGAARD, R., et al. , *Villes corrompues. Du diagnostic aux remèdes,* Paris : Nouveaux Horizons, 2006.

12. MBAVU MUHINDO, V., *La RD Congo piégée. De Lusaka à l'AGI (1999-2005),* Coll. Points de vue concrets, Paris : L'Harmattan, 2005.

13. MBAVU MUHINDO, V., *Le Congo-Zaïre d'une guerre à l'autre. De libération en occupation (chronique 1996 –Lusaka 19999*), Coll. Mémoires lieux du savoir - Archives congolaises, Paris : L'Harmattan, 2003.

14. KASONGO, Muteho, *Les facteurs favorisant la pandémie du VIH/SIDA en Afrique subsaharienne : problèmes éthiques et théologiques*, Goma : ULPGL, 2005.

15. PEAN, Pierre, *L'argent noir. Corruption et sous-développement,* Paris : Fayard, 1988.

16. POULIGNY, B., *Ils nous avaient promis la paix, opérations de l'ONU et populations locales,* Paris : Presses de Sciences Politiques, 2004.

17. ROMKENA, H., *Opportunités et contraintes du désarmement et rapatriement des groupes armés étrangers en RDC*, Bruxelles : 2007.

18. SPITTAELS, Steven et HILGERT Filip, *Cartographie des motivations derrières les conflits : le cas de l'Est de la RDC,* Anvers : IPIS, 2008.

19. WILLAME, J.C., *L'odyssée Kabila. Trajectoire pour un Congo nouveau*, Paris : Karthala, 1999.

20. WILLAME, J.C., *Zaïre, l'époque d'Inga*, Paris : L'Harmattan, 1986.

II. Articles

1. BRACKMAN, C., « Interview de Joseph Kabila », in *Politique Internationale,* Paris, Novembre 2006, 212-225.

2. « Editorial : Nkudabatware armé par le gouvernement et la MONUC », in *Le Potentiel,* Kinshasa, 2007, 2-3.

3. Jewsiewicki, B., « Jeux d'argent et pouvoir au Zaïre : la ' bindomanie' et le crépuscule de la II^{e} République », in *Politique Africaine*, Paris : Karthala, 1992, 23-41.

4. EKWA, Martin, « La RDC : de la 2^{e} à la 3^{e} République : Continuités et ruptures », in *Congo - Afrique,* Février 2008, N° 422, Kinshasa, 101-127.

5. MUKEBAYI NKOSO, M., « La crise du Kivu », in *Le Soft International,* du 12 juin 2007, 4-11.

6. MUKEBAYI NKOSO, M., « Longue interview de Laurent Nkunda », in *Le Soft international*, N° 909, du 7 juin 2007, 7-8.

7. NGUB'USIM MPEY-NKA, Richard, « Salaire et emplois en RDC. A propos des assises d'avril 2008 du CNT », in *Congo - Afrique,* n° 425, Kinshasa, Mai 2008, 341-353.

8. SAINT-MOULIN, Léon (de), « Mouvements récents de population dans la zone de peuplement dense de l'Est du Kivu », in *Etudes d'Histoire Africaines,* 1975, 75-84.

III. Rapports des organisations et Ordonnances

1. Assemblée Nationale, Rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur la situation à la frontière de la RDC, territoire de Kahemba, District du Kwango, Province du Bandundu, Kinshasa : document inédit, avril 2007.
2. Assemblée Nationale, Rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur la présence des éleveurs nord-africains « les Mbororo » dans la Province orientale, Kinshasa : Document inédit, octobre 2007.
3. Assemblée Nationale, Rapport de la Commission d'enquête sur la présence des éleveurs nord -africains « les Mbororo » dans la Province orientale, Kinshasa : Document inédit, décembre 2007.
4. Assemblée Nationale, Synthèse des Rapports des vacances parlementaires, juillet-septembre 2007, janvier-mars 2008, Knshasa : document inédit, mars 2008.
5. Compte-rendu du Congrès tenu par le CNDP, le 1er octobre 2008, à Bwiza.
6. Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts du Conseil de sécurité des Nations unies sur la République Démocratique du Congo, New York : document inédit, décembre 2008.
7. Human Rights Watch, *Democratic Republic of Congo, Renewed in North Kivu,* October, 2007.
8. Loi N° 05/006 du 29 mars 2005, modifiant et complétant le Décret du 30 janvier 1940, portant Code pénal.
9. Loi N° 05/006 du 29 mars 2005, modifiant et complétant le Livre II du Code pénal.

ISBN 978-2-940428-28-1

Revitaliser un Congo en panne

Un bilan 50 ans après l'indépendance de la République Démocratique du Congo

Cinquante ans après l'accession de la République Démocratique du Congo RDC à la souveraineté nationale en 1960, le bilan est plutôt sombre. Malgré ses innombrables ressources naturelles, la RDC se profile en effet clairement au palmarès des pays pauvres très endettés.

Cet ouvrage est à la fois une analyse détaillée et documentée des causes de la situation dramatique à la RDC, un témoignage virulent sur une tragédie humaine qui concerne, bien au-delà du seul peuple congolais, chacun et chacune en tant que citoyen, et enfin un appel à l'action à l'adresse des Congolais et des Congolaises. De l'inefficacité des institutions publiques aux guerres intestines permanentes en passant par les antivaleurs qui minent les fondements mêmes de la société comme la corruption, la prévarication, le clientélisme, l'enrichissement illicite, l'auteur ne passe rien sous silence et démontre que seul un travail profond de réflexion éthique sur les fondements de l'être et de l'identité des Congolais et du Congo peut forger de nouvelles consciences et ouvrir la voie vers l'avenir.

L'auteur

Vincent Mbavu Muhindo est enseignant et écrivain. Il est actuellement Directeur de cabinet du recteur de l'Université Libre des Pays des Grands Lacs (ULPGL/Goma). Il a publié chez L'Harmattan deux livres sur l'histoire plus ancienne du Congo.

Globethics.net